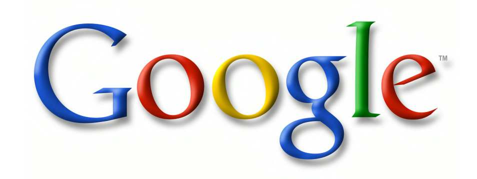
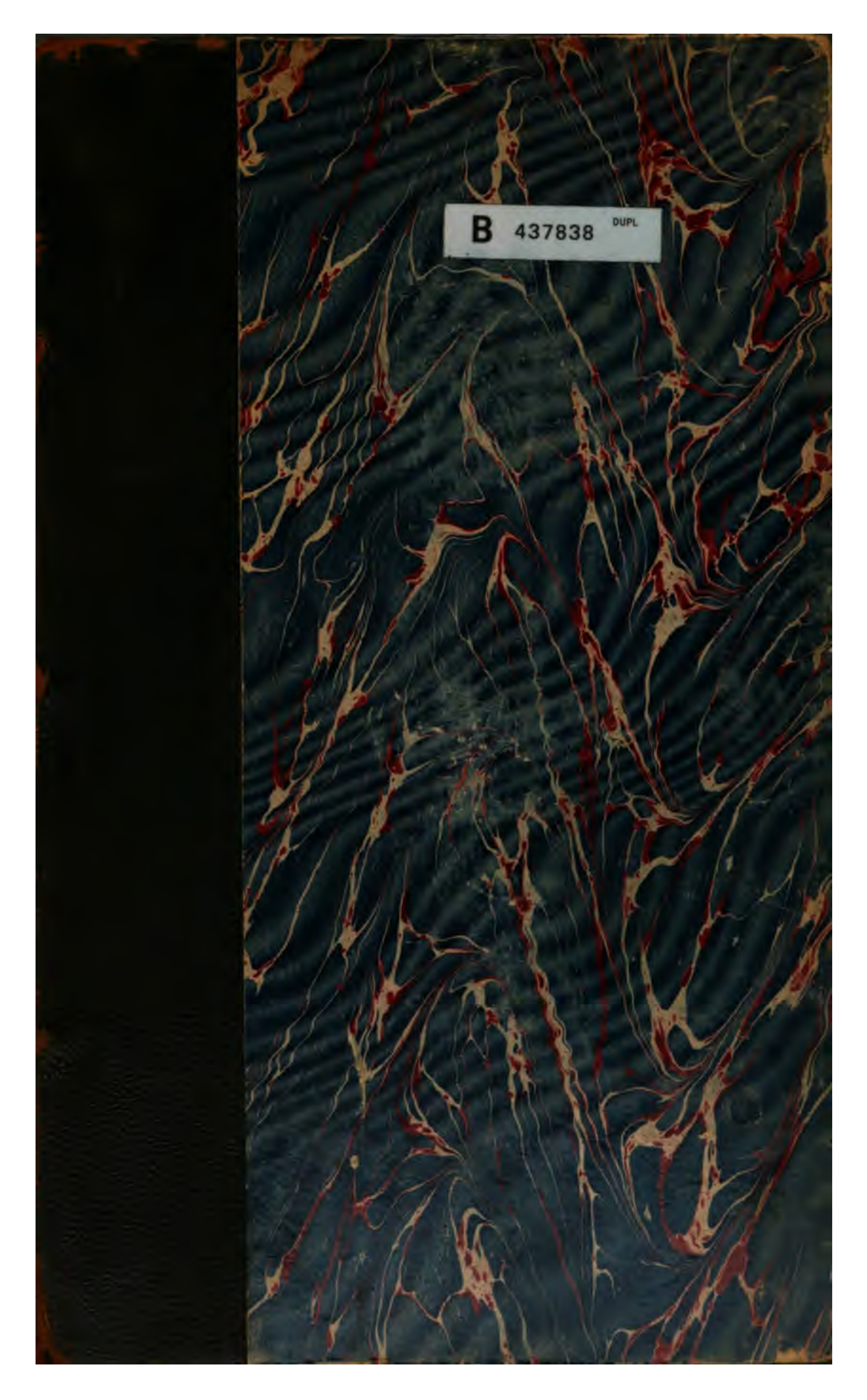
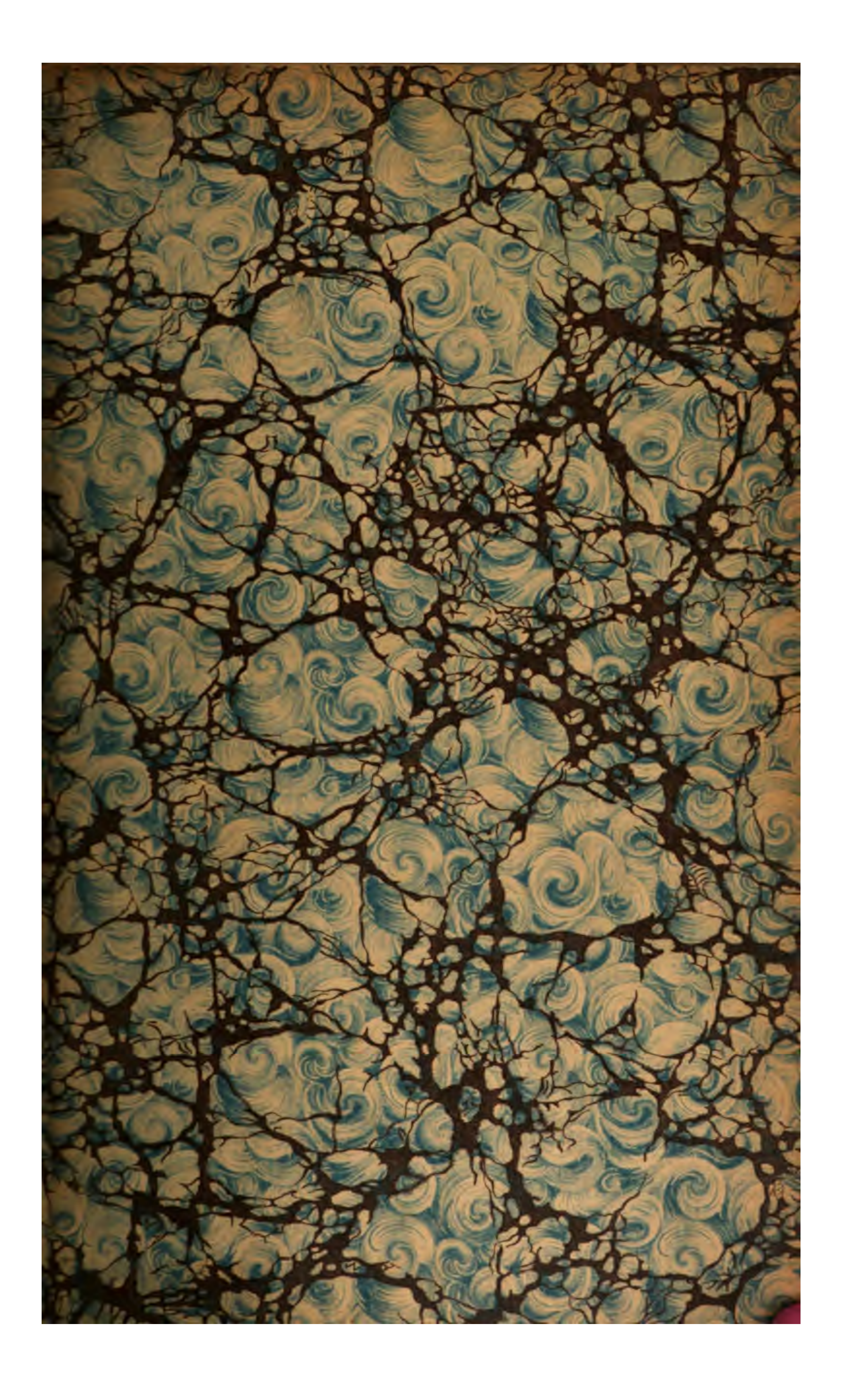



B 437838 DUPL



19 vol.

160 //

LA

GUERRE DE 1870-71

I

De Juillet 1866 à Juillet 1870

Publiée par la **Revue d'Histoire**
rédigée à la Section historique de l'État-Major de l'Armée

France. État-major de l'armée. Section historique.

LA Guerre DE 1870-71

I

De Juillet 1866 à Juillet 1870



PARIS
LIBRAIRIE MILITAIRE R. CHAPELOT ET C[e]
IMPRIMEURS-ÉDITEURS
30, Rue et Passage Dauphine, 30

1901

SOMMAIRE

De Juillet 1866 à Juillet 1870.

Du 6 au 15 Juillet.

Du 16 au 24 Juillet.

Du 25 au 27 Juillet.

Annexe.

LA

GUERRE DE 1870-1871

De juillet 1866 à juillet 1870.

PROJETS

DE

PRÉPARATION A LA GUERRE

Au lendemain de Sadowa, la Prusse, victorieuse de l'Autriche, et la France qui, dans un passé peu éloigné, avait vaincu successivement les armées russe et autrichienne, restaient en présence; et il n'était pas difficile de prévoir qu'un jour ou l'autre elles en viendraient aux mains, pour se disputer la suprématie des armes en Europe.

Chez les Prussiens, d'ailleurs, couvait encore, à l'égard de la France, un désir de vengeance datant d'Iéna et que nos défaites de 1814 et de 1815 n'avaient pas complètement assouvi; tandis que, du côté de la France, Napoléon III était animé contre la Prusse d'un ressentiment personnel, pour avoir été leurré, par la politique bismarckienne, du vain espoir d'un agrandissement de territoire sur la rive gauche du Rhin.

Tout concourait donc à faire pressentir la guerre entre les deux nations, à plus ou moins brève échéance.

Dès lors, l'Empereur devait songer à préparer cette guerre.

Le 22 août 1866, un mois et demi après Sadowa, un officier général, aide de camp de Napoléon III, qui devait être en 1870 l'un des deux aides-majors généraux de l'armée du Rhin, le général Lebrun, apprit, de la bouche même de l'Empereur, la résolution qu'il avait prise de constituer plus fortement l'armée française, sans trop augmenter les charges du pays (1).

Une haute Commission composée des ministres, des maréchaux et de plusieurs généraux, fut bientôt instituée sous la présidence de l'Empereur lui-même, pour étudier la situation militaire du pays. Elle prit séance à Compiègne et, dès le début, reconnut à l'unanimité qu'il y avait lieu, en face de l'accroissement de puissance de la Prusse, d'augmenter nos effectifs et de donner à nos forces militaires une organisation plus complète et plus en rapport avec les exigences nouvelles de la guerre.

Les membres **militaires** *de la Commission, bien que différant entre eux sur le choix des moyens, posèrent en principe qu'il fallait arriver à ce que la France pût disposer d'***un million d'hommes** *exercés, répartis en armée active, réserve et armée territoriale. Mais les membres* **politiques,** *représentèrent à l'Empereur que le pays ne comprendrait pas un tel accroissement de charges survenant en pleine paix, surtout au moment où la France se préparait à recevoir pour hôtes, à l'occasion d'une grande Exposition, tous les souverains de l'Europe; et ils firent échouer ce projet, ne consentant à accorder que le rétablissement de la garde mobile, cette force militaire impro-*

(1) Général Lebrun, *Souvenirs militaires*, 1866-1870. Paris, E. Dentu, 1895.

visée lors des événements de 1848 *et supprimée aussitôt après.*

Votée en 1868, *la loi militaire créant la nouvelle garde mobile fut accueillie assez froidement par l'opinion, et le maréchal Niel, ministre de la guerre, bien qu'il fût partisan de cette institution, ne put qu'en ébaucher l'organisation, faute de crédits suffisants. Les* 550,000 *soldats dont elle devait grossir nos forces militaires demeurèrent alors à l'état d'hommes non exercés. Le maréchal Niel disparu, son successeur, le maréchal Le Bœuf, laissa momentanément de côté la garde mobile et l'on arriva ainsi aux événements de* 1870.

Voilà, en ce qui regarde l'accroissement matériel de notre état militaire, à quoi se bornèrent les réformes réclamées sous la poussée de l'émotion qu'avaient causée les victoires prussiennes de 1866.

Il faut y ajouter pourtant l'adoption d'une arme d'infanterie à tir rapide, le fusil modèle 1866, *ou fusil Chassepot, notablement supérieur, comme portée et comme justesse, au fusil Dreyse des Allemands. On voit d'autre part, dans le domaine de l'artillerie, commencer, dès le mois de juillet* 1866, *la fabrication régulière du canon à balles, communément appelé :* « Mitrailleuse de Meudon ». *L'étude de cette arme avait été entreprise en* 1863 *par le colonel de Reffye, sur l'ordre de Napoléon III. Vers la fin de* 1868, *vingt-quatre batteries de canons à balles se trouvaient déjà prêtes à entrer en campagne.*

Mais ces événements avaient eu également pour effet d'inciter l'Etat-Major français à étudier des projets d'opérations et de marches et à dresser des plans de campagne en vue d'une guerre franco-prussienne (1).

---

(1) Voici l'indication de quelques-uns de ces travaux :

Lignes d'opérations de Cologne à Berlin, par le Hanovre (Capitaine Lafouge);

Lignes d'opérations de Cuxhaven à Berlin, en remontant le

PLAN FROSSARD (DÉFENSIVE).

1° Exposé général.

Parmi ces travaux, il faut citer ici le **mémoire militaire rédigé en vue d'une guerre avec l'Allemagne** *du général Frossard, gouverneur du Prince Impérial, et daté de* 1867. *Ce document, dont les* Archives *ne possèdent que la première partie* (défensive), *et dont on devait s'inspirer trois ans plus tard dans les dispositions prises au début de la campagne, mérite d'être présenté ici, au moins dans ses grandes lignes* (1).

---

cours de l'Elbe. Etude datée du 10 octobre 1867. (Chef d'escadron Th. Smet);

Lignes d'opérations de Strasbourg sur Munich (Même auteur et même date);

Etude sur six lignes d'opérations de la frontière française à Berlin. Juillet à novembre 1869 (Capitaine Costa de Serda);

Projet de concentration et plan de campagne fait sous la direction du commandant Loizillon (1869);

Etude d'une marche de 200,000 hommes, partant de Kehl et de Neufbrisach, par la forêt Noire, le haut Neckar et Aalen, sur Nuremberg (Capitaine Bourelly);

Etude d'une marche de 200,000 hommes, partant de Kehl et de Vieuxbrisach et voulant se concentrer d'abord vers Heilbronn et Neckarelz et ensuite sur Würtzbourg, 25 mai 1870 (Capitaine Méquillet);

Marche d'une armée de 135,000 hommes, divisée en quatre corps, de Strasbourg sur Würtzbourg, en passant par le bas Neckar (Capitaine Derrécagaix);

Marche de 200,000 hommes, partant de Strasbourg, Neufbrisach et Huningue, et voulant se concentrer autour d'Ulm, par les routes exclusivement (Capitaine Costa de Serda);

Marche de 100,000 hommes, de Vieuxbrisach et d'Huningue à Munich, 25 mai 1870 (Capitaine Ch. Fay).

(1) Voir à la fin du fascicule le texte complet de ce mémoire.

L'auteur commence par se demander : Que fera l'ennemi au premier moment? Attendra-t-il notre mouvement en avant, afin de pénétrer nos projets? Tentera-t-il, au contraire, d'envahir immédiatement notre pays?

Tout nous fait croire, répond-il, qu'il prendra ce dernier parti et voudra se réserver le bénéfice du rôle d'assaillant.

Rejetant à la fin de son mémoire les hypothèses de la violation de la neutralité de la Belgique et d'une invasion par la haute Alsace, le général Frossard envisage tout d'abord l'attaque la plus probable, celle qui menacerait la frontière entre Rhin et Moselle, la basse Alsace et la Lorraine, contrées qui ont été, à diverses époques, un des principaux théâtres de nos guerres. *Dès* 1837, *le général Dode n'a-t-il pas dit :* Ce côté de la France est, sans contredit, le plus vulnérable et le plus menacé... Nos voisins l'ont toujours signalé comme l'entrée la plus favorable à leurs desseins, s'ils avaient à exécuter une troisième invasion chez nous.

L'auteur étudie alors les lignes d'opérations qui s'offrent à l'ennemi.

Il calcule ensuite que cet ennemi ne disposerait que de 470,000 *hommes au début, dont* 160,000 *établis sur la Sarre et* 80,000 *en face de la basse Alsace.*

A ce dispositif, la France doit opposer : 1° *Une* **Armée du Rhin,** *ayant son aile droite* (60,000 *hommes*) *dans la haute Alsace, ou à Strasbourg, et son aile gauche* (60,000 *hommes*), *en basse Alsace;* 2° *une* **Armée de la Moselle** (140,000 *hommes*), placée devant le grand débouché de Sarrebrück et *présentant un de ses corps vers Thionville;* 3° *une* **Armée de réserve** (120,000 *hommes*), *sur la base Reims-Châlons (Reims étant devenu un camp retranché), sans compter une* **Armée de 2e réserve** (90,000 *hommes*), *réunie sous Paris et formée de garnisons des places de l'intérieur et de gardes mobiles.*

2° Déploiement des armées françaises.

(ARMÉE DE LA BASSE ALSACE.)

En face de notre frontière de la basse Alsace, l'ennemi, ayant pour base Landau et Germersheim, et étendant sa droite jusqu'à Pirmasens, pour se relier à son armée de la Sarre, attaquera par les montagnes, entre Bitche et Wissembourg, et aussi par la plaine, de Wissembourg au Rhin, car il voudra appuyer sa gauche au fleuve, afin de ne point risquer d'être coupé de ses communications avec la rive droite.

Mais, tout en considérant que le gros de ses forces opérera sans doute par la plaine, à l'est de Wissembourg, parce que là le pays est ouvert et se prête bien aux mouvements de la cavalerie et de l'artillerie..., il faut admettre qu'il fera aussi des efforts sérieux par le haut des vallées de la Lauter et du Sauerbach, comme les Alliés l'avaient fait en 1793 (1), *puisqu'il a tout intérêt à nous gêner dans l'impérieuse nécessité où nous sommes de lier les mouvements de notre armée du Rhin à ceux de l'armée de la Moselle.*

Notre armée de basse Alsace devra donc occuper la ligne de la Lauter, sa droite à Lauterbourg, sa gauche à Wissembourg et à la position du col du Pigeonnier...

Elle pourrait même... occuper... la belle position de Nothwiller qui a action sur le haut des deux vallées de la Lauter et du Sauerbach et qui, en 1793, a été longtemps tenue avec avantage par les Républicains.

Toutefois, ce n'est pas sur cette ligne de la Lauter qu'elle devra attendre la lutte générale, car cette position peut être trop aisément tournée par sa gauche, et prise à

(1) Voir, à ce sujet, l'étude de la manœuvre de Hoche dans la *Campagne de 1793*, du capitaine Colin.

dos par sa droite (*Corps ennemi venant de Rastadt et passant le Rhin*).

Refusant la droite, elle viendra, par un changement de front s'établir derrière le Sauerbach, cours d'eau qui vient de Lembach, passe à Wœrth et longe la tête de la forêt de Haguenau. On tiendra fortement à Lembach, pour n'être pas isolé de Bitche, vers la gauche; car il est essentiel que notre armée de basse Alsace ne cesse pas de s'appuyer aux Vosges, afin qu'en cas de retraite obligée, elle puisse se retirer à travers les Vosges, et garder toujours communication directe avec l'intérieur du pays.

Derrière la rive droite du Sauerbach, où l'armée viendrait ainsi s'établir, il existe une belle position de bataille, couverte sur sa droite par la forêt de Haguenau même, sur son front par la rivière..., sur la gauche par les contreforts des Vosges. Cette position a une étendue de 9 à 10 kilomètres; elle se développe en une longue crête bien dégagée et dominante.

Les points de solide résistance vers sa gauche sont Frœschwiller et Wœrth... C'est cette position qu'occupaient, mais en sens inverse, les Autrichiens en décembre 1793, lorsque le général Hoche, combinant les mouvements de son armée de la Moselle avec ceux de l'armée du Rhin que commandait Pichegru, vint se jeter entre eux et les Prussiens et déterminer leur retraite en les battant sur leur droite et leur enlevant les redoutes qu'ils avaient établies vers Frœschwiller et Wœrth, opération dont le résultat fut le déblocus de Landau.

Notre armée sur cette position de Wœrth, bien plus favorable pour nous qu'elle ne l'était pour les Autrichiens, pourrait soutenir une lutte contre des forces supérieures avec grande chance de succès... Par Bitche et Niederbronn..., elle donnerait la main à l'armée de l'autre versant des Vosges. De là aussi, on menace sérieusement la droite et les derrières de l'ennemi s'il tentait de pousser sur Strasbourg... Enfin, pendant que

notre armée du Rhin occuperait la position de Wœrth, elle pourrait, à un moment donné, et sans se compromettre, se dégarnir d'une ou deux divisions qui seraient dirigées rapidement à travers les Vosges pour renforcer l'aile droite de l'armée de la Moselle engagée dans une bataille, et frapper un coup décisif. Une marche de nuit suffirait pour ce mouvement.

L'auteur cite ensuite les positions de retraite successives que trouverait l'armée derrière la Moder, puis la Zorn, la gauche aux Vosges, le centre à Hochfelden et la droite à Brumath et Vendenheim, et rappelle que cette ligne fut tenue en 1793 *par l'armée de Pichegru.*

3° Armée de la Moselle.

*Quant à l'armée de la Moselle, à laquelle celle de la basse Alsace sera toujours liée et subordonnée, et qui aura à soutenir le choc des masses venant de Mayence et de Coblentz, elle aura son aile droite (*80,000 *hommes), entre Sarreguemines et Saint-Avold, et son aile gauche (*60,000 *hommes), en avant de Thionville.*

Son aile droite, destinée à résister à l'ennemi débouchant du front Sarrelouis—Sarreguemines et ayant pour objectif Metz—Nancy—Lunéville, s'établira sur le beau plateau qui existe entre Sarreguemines et Saint-Avold, et qui offre une magnifique ligne de bataille, la droite à Sarreguemines, le centre à Cadenbronn, la gauche vers Œtingen... *L'ennemi ne pourrait nous y attaquer qu'en ayant la Sarre à dos*, et il hésiterait beaucoup avant de l'aborder, d'autant plus que nous y aurions à l'avance préparé des moyens défensifs.

Grâce à cette situation si avantageuse, l'aile droite de notre armée de la Moselle, établie dès le principe, pourrait affronter la lutte contre des forces bien supérieures ; et si, au début même des hostilités, l'ennemi

manifestait quelque hésitation, on pourrait, par un mouvement rapide et vigoureux, partir de cette position et s'élancer sur Sarrebrück, en s'attaquant aux hauteurs qui dominent, de notre côté, la partie de la ville sur la rive gauche.

Ce coup de main, s'il réussissait, porterait une grave atteinte aux projets de l'ennemi, en désorganisant sa base contre la Lorraine, et en mettant en notre pouvoir le nœud de ses chemins de fer.

Pour l'aile gauche, destinée à tenir tête aux forces ennemies venant par Trèves et Luxembourg sur Thionville, en liaison avec celles qui déboucheront de Sarrelouis pour marcher sur Metz, elle sera établie derrière le Canner, la gauche à Kœnigsmacker; le centre sur les coteaux d'Elzange, Inglange, Buding, Elsing; la droite à Luttange et Hombourg, avec un fort détachement en avant, sous l'appui de la rivière de la Nied, dans la position de Freistroff qui domine Bouzonville et qui a été occupée par Villars en 1705.

Dans cette position, elle pourrait, en appuyant à droite, prêter appui, à l'occasion, à nos forces établies à Sarreguemines, Cadenbronn; et nul corps ennemi ne pourrait passer entre nos troupes. De même, contre une offensive dirigée de Luxembourg contre Thionville, cette aile gauche passerait rapidement la Moselle pour occuper la belle position de Fontoy.

4° Résumé.

(ANNOTÉ PAR LE MARÉCHAL BAZAINE.)

Après avoir étudié ensuite les lignes de retraite de l'armée de la Moselle, l'aile droite derrière la Seille, en face de Marsal, et occupant Sarrebourg par un détachement pour se relier à Phalsbourg, et à l'armée de la basse Alsace; l'aile gauche sur Metz; l'auteur résume toute cette première partie de son travail dans les pages

suivantes, qui portent en marge quelques annotations de la main du maréchal Bazaine :

... On voit que ce que nous proposons, c'est que nos armées défensives opposent tout d'abord à l'ennemi une résistance **de front** (1).

Quelques hommes de haute expérience inclinent vers l'opinion contraire. Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr notamment, a écrit que : « il n'est jamais prudent, pour « une armée chargée de la défense d'un pays, de résis- « ter de front, dans la crainte d'être entraînée à recevoir « aussitôt une bataille que l'ennemi a tant d'intérêt à « lui livrer au début de son invasion, dont une victoire « est, en quelque sorte, le préliminaire indispensable. « Mais elle peut, avec avantage, l'attaquer par ses ailes « et ses derrières, surtout quand la frontière est, comme « celle de la France, pourvue de places fortes près des- « quelles on peut trouver d'excellents appuis » (2).

Sans aucun doute, il serait sage d'agir ainsi, dans le cas où les armées envahissantes nous seraient **très supérieures en nombre**, ou bien si nous n'avions à leur opposer, à la suite de grandes défaites, que des troupes de nouvelles levées et sans consistance.

Mais heureusement **telle n'est pas la situation** dans laquelle nous nous trouverions aujourd'hui vis-à-vis de la Prusse (3).

D'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, il ne serait moralement pas permis au gouvernement impérial de laisser envahir l'Alsace, la Lorraine, la Champagne, sans avoir tenté le sort des armes (4).

---

(1) *Annotation du maréchal Bazaine :* « Je suis d'un avis contraire ».

(2) *Annotation du maréchal Bazaine :* « Cette opinion est la vraie ».

(3) *Passages soulignés par le maréchal Bazaine, qui a écrit en marge :* « Quelles illusions !!! ».

(4) *Annotation du maréchal Bazaine :* « Oui, mais dans de bonnes conditions tactiques ».

Il est inutile de pousser plus loin, dans cet avant-propos, l'analyse de ce document : il suffisait de montrer ici que, si la mobilisation a été trop perdue de vue dans la préparation, l'Etat-Major français s'était livré du moins à des études stratégiques sur les débuts de la guerre, et que l'auteur du mémoire défensif avait prévu les deux débouchés obligatoires de l'ennemi et l'utilisation de la transversale de Bitche, pour faire tête, tout au moins sur la Sarre, à l'offensive allemande.

TRAVAIL DE RÉORGANISATION PERSONNEL A L'EMPEREUR.

C'est que, malgré l'échec subi par Napoléon III devant l'opposition de ses ministres à ses projets, son esprit demeurait hanté par la conviction de la nécessité qu'il y avait à améliorer notre état militaire.

Au printemps de 1867, *après le différend avec la Prusse au sujet du Luxembourg, différend qui fut à deux doigts de nous jeter dans une guerre pour laquelle nous n'étions rien moins que préparés, l'Empereur s'exprimait ainsi au cours d'un entretien avec le général Lebrun :* **Il faut, dès ce moment, songer à l'avenir; il faut sans cesse poursuivre, pendant la paix, une bonne préparation à la guerre, afin qu'un nouvel incident, pareil à celui qui vient de se produire, ne puisse jamais nous surprendre en flagrant délit de non-préparation et de quiétude aveugle (1).**

Après avoir averti le maréchal Niel, ministre de la guerre, de son intention de travailler lui-même, avec la collaboration du général Lebrun, à une nouvelle composition de nos forces militaires, l'Empereur se mit à

---

(1) Général Lebrun (page 28).

la tâche et le résultat fut un document intitulé : **Composition des Armées en 1868,** *terminé après huit mois de travail* (2 janvier 1868) *et tiré à* 100 *exemplaires numérotés* (1).

Les ressources en hommes, d'après ce document, **qui ne se compose guère d'ailleurs que de chiffres,** *nous permettaient, en cas d'une guerre éclatant au* 1er *juillet* 1868, *de mettre en ligne trois armées, la Garde Impériale et deux corps de réserve, le tout s'élevant à* 498,978 *hommes et* 918 *canons.*

Mais le projet resta à l'état de lettre morte.

Cette quiétude dangereuse, dont parlait l'Empereur, et qui devait malheureusement subsister et prévaloir jusqu'au bout, n'était point, cependant, universellement partagée.

Un des meilleurs généraux de l'armée française, en particulier, un homme dont la claivoyance semble confiner parfois à l'esprit prophétique, et qui se rendait parfaitement compte alors de notre infériorité militaire vis-à-vis de la Prusse, faisait retentir courageusement, et sans se lasser, la cloche d'alarme. C'était le général Ducrot, qui commandait la 6me *division militaire à Strasbourg, où il se trouvait d'ailleurs admirablement placé pour savoir ce qui se passait outre Rhin, et suivre attentivement ce qui s'y préparait contre la France.*

Les preuves de cette clairvoyance, de cette prescience, abondent dans les lettres du général Ducrot (2) *publiées par ses enfants.*

Non seulement les périls au-devant desquels couraient

---

(1) L'exemplaire n° 71 se trouve aux Archives de la Guerre. Ce document parut, après 1870, dans un volume publié par M. Lachapelle chez l'éditeur Amyot, rue de la Paix.

(2) *La vie militaire du général Ducrot* (tome II). *Strasbourg*. Paris, Plon, 1895.

l'Empereur et la France, y sont signalés, annoncés avec une clarté lumineuse et une admirable justesse, mais encore y trouve-t-on, judicieusement indiquées, les mesures à prendre pour écarter le danger.

On se bornera ici à reproduire certains extraits des lettres privées du général, adressées à son cousin le baron Philippe de Bourgoing, écuyer de l'Empereur, lettres « inédites » *qui se trouvent aux Archives de la Guerre.*

Dès le 18 *juin* 1866, *c'est-à-dire au moment où la Prusse et l'Autriche vont en venir aux mains, le général écrit :*

... La voie dans laquelle nous paraissons vouloir nous maintenir me semble funeste.

Si la Prusse triomphe, elle ne nous saura aucun gré de notre neutralité, et s'arrangera une Allemagne à sa guise, sans tenir compte de nos intérêts et de notre volonté. Si elle est vaincue, elle sera la première à prêcher une croisade contre la France, pour se réhabiliter aux yeux de l'Allemagne et obtenir des conditions plus favorables.

Je maudis l'opinion publique qui, j'en suis convaincu, gêne notre Empereur, entrave et fausse sa politique, et qui, pour éviter quelques embarras et quelques sacrifices momentanés, nous prépare peut-être un triste avenir !

C'est en vain qu'un grand peuple comme le nôtre cherche à inspirer de la sympathie et de la confiance à ses voisins ; il sera toujours en butte à leurs jalousies et à leurs défiances, et ne saura conserver la position qu'il a acquise et jouer le rôle qui lui convient en Europe, qu'à la condition de se montrer constamment fort, et d'inspirer une crainte salutaire...

Mais la guerre s'est dénouée à l'avantage de la Prusse, Sadowa a eu lieu ; le général écrit à son parent :

Garder le silence aujourd'hui serait une faiblesse et une lâcheté ; si j'avais l'occasion d'approcher notre souverain, je ne la commettrais certainement pas, dussè-je m'exposer à une disgrâce complète; d'ailleurs elle ne serait que passagère, car les événements se chargeront trop tôt de me donner raison (1).

Cependant l'arrivée, au ministère de la guerre, du maréchal Niel a rendu quelque confiance au général Ducrot:

Strasbourg, 23 janvier 1868.

La lutte sera rude, sans aucun doute; elle demandera de vigoureux efforts, mais son issue ne saurait être douteuse, si nous savons mettre à profit les excellents éléments militaires de notre armée, et l'élan patriotique des masses que l'on retrouve toujours en France, lorsqu'on sait faire vibrer certaines cordes.

Certainement, la situation s'est améliorée depuis que le maréchal Niel a pris la direction des affaires; nous avons du matériel, des chevaux, des hommes même, mais peu de soldats, et ici je constate une erreur trop généralement répandue, c'est celle qui consiste à confondre des hommes et des soldats.

La différence est grande cependant; avec une armée relativement peu nombreuse, mais bien organisée, et bien composée de troupes instruites, solides, homogènes, l'on est à peu près certain du succès au début d'une

---

(1) *Ce passage d'une lettre datée du 9 juin de la même année, continuera de montrer, quoique dans un autre ordre d'idées, quelle sorte de prescience guidait le général dans ce qu'il pensait être de l'intérêt de la France. Il s'agit ici de l'alliance russe :*

« .....Dans tous les cas, je me tiens prêt, et, si j'en reçois l'avis, officiel, j'irai avec grand plaisir saluer S. M. l'Empereur de toutes les Russies. J'ai toujours pensé que la véritable, la seule alliance durable pour la France devait être celle de la Russie..... »

campagne, et, avec une bonne organisation dans le nombre d'hommes nécessaires pour alimenter l'armée, fournir les garnisons des places fortes, etc... les succès continuent et le succès final est assuré... Notre artillerie, particulièrement, est d'une faiblesse désolante ; son état du pied de paix n'est nullement en rapport avec les exigences du pied de guerre...

Ce qui fait la force de l'armée prussienne, la seule chose que je lui envie, c'est une excellente organisation en corps d'armée, divisions et brigades ; organisation qui rend sa mobilisation si facile et si prompte qu'elle peut toujours, en quarante-huit heures, concentrer 120,000 hommes autour de Mayence et de Coblentz.

Dans l'état actuel des choses, nous n'obtiendrions pas ce résultat en plusieurs semaines !...

Il faut mentionner également ici, mais seulement pour mémoire, car ils ont été publiés et sont présents à l'esprit de tous, les célèbres **Rapports militaires écrits de Berlin** (1), *par le colonel Stöffel, attaché militaire en Prusse. Ces rapports faisaient la lumière complète sur l'armée prussienne, ses formidables effectifs, son état toujours parfait de préparation à la guerre, la rapidité de sa mobilisation.*

Dès le lendemain de Sadowa, cet officier supérieur avait jeté le cri d'avertissement, et, le 28 *février* 1870, *moins de cinq mois avant la guerre, il écrivait encore :*

On est presque effrayé de songer que nous avons à nos portes une puissance rivale qui nous trouve pour le moins incommodes, quoi qu'on en puisse dire, et qui, par suite d'une organisation dont elle ne peut se départir, dispose de plus de 900,000 soldats, tous rompus au métier des armes. J'insiste et je répète : **tous rompus au**

(1) *Rapports militaires écrits de Berlin*, 1866-1870, par le colonel baron Stoffel, ancien attaché militaire. Paris, Garnier, 1871.

métier des armes; car il ne s'agit ici ni de gardes nationaux sédentaires, ni de gardes nationaux mobiles, mais bien de soldats qui servent tous pendant trois ans, ou qui, après avoir servi, sont entretenus et confirmés par des exercices annuels jusqu'à l'âge de 32 ans.

Dès lors, et abstraction faite de notre infériorité sous tant de rapports, comment lutterons-nous, avec les quelques centaines de mille hommes seulement dont se compose notre armée, contre des effectifs doubles et même triples des nôtres, et si fortement constitués?

LA QUESTION DES ALLIANCES (1).

Cependant, le temps marchait. Une première fois, en novembre 1869, *l'Empereur parla, dit le général Lebrun, de l'opportunité de songer à l'étude d'un plan de campagne dans lequel* il serait permis de considérer l'alliance de l'Italie comme certaine, et celle de l'Autriche comme assurée moralement, sinon activement. *Il y revint au commencement de* 1870 (2).

Au mois de mars de cette année, la France reçut la visite de l'archiduc Albert d'Autriche, le vainqueur des Italiens à Custozza, regardé alors comme un des premiers hommes de guerre de l'Europe. Il parcourut la France en tous sens, visitant arsenaux, forteresses et ports militaires, tout en ayant, entre temps, plusieurs entrevues avec l'empereur Napoléon.

Vers la fin d'avril, celui-ci confia au général Lebrun qu'il avait été arrêté, entre l'Archiduc et lui, qu'un plan de campagne serait concerté, aussitôt que possible,

(1) Tout ce qui va suivre n'est que le résumé du livre publié en 1895 par le général Lebrun, sous le titre : *Souvenirs militaires*, 1866-1870.

(2) Général Lebrun, page 59.

entre la France et l'Autriche... (1) ». *Il avait été convenu ensuite que l'Archiduc, aussitôt rentré à Vienne, en avertirait Napoléon III, qui lui enverrait alors un général investi de toute sa confiance, pour discuter et arrêter avec lui les bases du plan de campagne projeté.*

Pour cette mission, le choix de l'Empereur tomba sur le général Lebrun; et celui-ci, avant de partir, fut appelé, le 19 *avril* 1870, *à une conférence aux Tuileries, avec le maréchal Le Bœuf, le général Frossard et le général Jarras, directeur du dépôt de la guerre.*

L'Empereur exposa les idées que l'Archiduc avait émises devant lui : Trois armées de 100,000 *hommes chacune, l'une autrichienne, l'autre italienne, la troisième française,* **envahiraient simultanément l'Allemagne du Sud;** *puis, laissant* 40,000 *Italiens à Munich, se porteraient sur le haut Mein, tandis que le gros des forces restantes de France et d'Autriche, s'établirait : les Français sur la Sarre et en basse Alsace, à cheval sur les Vosges; les Autrichiens, entre Egra et Pilsen.*

LE PLAN DE CAMPAGNE (2).

Arrivé à Vienne le 6 *juin, le général Lebrun put, dès le lendemain, avoir avec l'Archiduc un entretien qui se renouvela les* 8, 9, 13 *et* 14 *du même mois.*

L'envoyé de l'empereur Napoléon avait été autorisé, par le maréchal Le Bœuf, à dire que les forces françaises pourraient être rendues sur la frontière en quatorze jours, commencer au besoin les opérations le quinzième, et que leur effectif se monterait à 400,000 *hommes au minimum.*

---

(1) Général Lebrun, page 70.

(2) Tout ce qui va suivre n'est que le résumé du livre publié en 1895 par le général Lebrun.

Une difficulté se présenta tout d'abord, dans l'impossibilité où seraient les forces de l'Autriche et de l'Italie de commencer les opérations en même temps que l'armée française.

Il fallait à l'Autriche, suivant l'Archiduç, quarante-deux jours pour mobiliser ses troupes, et le même laps de temps à l'Italie. On ne pouvait songer à envahir utilement l'Allemagne du sud qu'à la condition de s'y jeter très rapidement comme la France seule pouvait le faire (1); *mais, jusqu'à leur entrée en ligne, l'Autriche et l'Italie, qui, d'ailleurs, auront donné en même temps que la France l'ordre de mobilisation, se tiendront sur le pied d'une neutralité armée qui obligera la Prusse à maintenir une partie de ses forces sur la frontière autrichienne. Toutefois,* et à titre de transaction, *l'Autriche pourrait consentir à prêter à la France un appui effectif et réel, en concentrant, dès le lendemain de la déclaration de guerre, deux corps d'armée à l'effectif du temps de paix, l'un à Pilsen, l'autre à Olmütz.*

Ces bases arrêtées, l'Archiduc s'offrit à rédiger lui-même tout le plan de campagne; huit jours lui suffiraient pour cela et il ferait parvenir, par une voie sûre, son travail à Paris.

Le 23 *juin, le général Lebrun rendait compte, verbalement, de sa mission à l'Empereur, aux Tuileries, et, dans le délai indiqué, parvenait à Paris le travail de l'Archiduc, qui, naturellement, ne satisfit qu'à demi Napoléon III, celui-ci attachant une importance majeure à ce que les trois puissances déclarassent, le même jour, la guerre.*

Conforme d'ailleurs à ce qui avait été convenu à Vienne, le travail du prince Albert portait en substance que l'armée française franchirait la frontière prussienne le seizième

(1) Général Lebrun, page 96.

jour de sa mobilisation, ses troupes d'Algérie étant encore, à ce moment, en marche à l'intérieur pour rejoindre.

Quant aux puissances alliées, qui auraient pris l'attitude de la neutralité, elles auront à accentuer leurs préparatifs de guerre de façon que leurs armées, pendant six semaines, attirent forcément l'attention de la Prusse, et obligent cette puissance à prendre vis-à-vis d'elles, avec une partie de ses forces, des mesures préventives qui *suivront* les premières opérations des armées françaises (1).

La France aurait deux armées : la première, ou armée principale (5 *corps d'armée*, 16 *divisions d'infanterie*) *destinée à opérer sur la rive droite du Rhin, débouchant par Strasbourg et marchant vers Stuttgard et Nuremberg; la deuxième* (3 *corps d'armée*, 9 *divisions d'infanterie*), *devant opérer sur la rive gauche, dans le Palatinat.*

L'Autriche aurait une grande armée, devant compter jusqu'à 23 *ou* 24 *divisions*, concentrée sur la frontière de Bohême, dans les six semaines qui suivront l'ordre de mobilisation (2).

Pour l'Italie, on pensait qu'elle présenterait 100,000 *hommes dont* 50,000 *prêts à agir par le Tyrol et à déboucher en Bavière.*

Résumé à grands traits des opérations : *Jonction de la première armée française et des Autrichiens vers Nuremberg ; marche coude à coude ensuite dans les plaines de la Saxe, où se livrera une première grande bataille et où l'on combattra avec un effectif double de celui des Prussiens, car la deuxième armée française aura franchi la Sarre, comme si son premier objectif était Mayence, et retenu ainsi en face d'elle une notable partie des forces prussiennes.*

---

(1) Général Lebrun, page 98.
(2) Général Lebrun, page 99.

Au Nord, la flotte française, agissant peut-être de concert avec la flotte danoise, opérera une diversion, en mettant à terre un corps de troupes de marine.

Pour finir, le Prince était d'avis de commencer la guerre au printemps, car la campagne pouvait être longue, grâce à la force de résistance probable des armées prussiennes, auquel cas l'on avait la perspective d'une campagne d'hiver, alors que les Prussiens supportent en général beaucoup mieux l'humidité et le froid que ne le font leurs adversaires.

Ce plan soulevait d'assez nombreuses objections, tant au point de vue politique qu'au point de vue militaire; il restait donc à l'étudier à nouveau, pour le modifier et le parfaire. Mais les événements allaient en disposer autrement.

Du 6 au 15 juillet.

ORGANISATION DE L'ARMÉE.

Les choses en étaient là quand, le 6 *juillet* 1870, *le duc de Gramont fit au Corps législatif, à propos de la candidature au trône d'Espagne d'un prince de la maison de Hohenzollern, une déclaration qui vint éveiller brusquement, dans les esprits, l'idée d'une guerre non plus seulement possible, mais cette fois probablement très prochaine, avec la Prusse.*

Dès le lendemain, le maréchal Le Bœuf, ministre de la guerre, désigné par l'Empereur comme major général des armées françaises, avec les généraux Lebrun et Jarras comme aides-majors généraux, prenait ses premières dispositions en vue de cette éventualité. Jusqu'au 24 *juillet, où il alla rejoindre l'armée à Metz, il montra, dit le général Lebrun, une grande activité,* une extrême puissance de travail, une initiative décidée et intelligente (1).

Et pourtant, ce labeur ne devait pas suffire. Il y avait trop à faire.

Confiant à l'excès dans les dispositions prises, en vue d'une guerre, par le maréchal Niel, le maréchal Le Bœuf eut peut-être le tort de recueillir cet héritage tel quel, tandis qu'il n'aurait dû l'accepter que sous bénéfice d'in-

---

(1) Général Lebrun, page 176.

ventaire. Au lieu de contrôler les mesures arrêtées par le maréchal Niel, il ne cessa jamais d'affirmer, pendant les onze mois que dura son ministère, que jamais il ne modifierait en rien ce que son prédécesseur avait décidé pour la préparation à la guerre (1).

Quoi qu'il en soit, du 7 au 11 juillet, et selon le plan conçu par le maréchal Niel qui n'avait rien changé au travail fait par l'Empereur en 1868, trois armées furent formées, dont le commandement respectif était dévolu : 1° au maréchal de Mac-Mahon, qui devait se concentrer en Alsace ; 2° au maréchal Bazaine, dont les troupes se rassembleraient en Lorraine ; 3° au maréchal Canrobert (armée de réserve), qui réunirait les siennes au camp de Châlons. Il avait été entendu que l'Empereur, placé au-dessus des trois commandants d'armée, et n'ayant auprès de lui que le major général, les aides-majors généraux et les officiers de sa maison militaire, présiderait à la direction générale des opérations, mais qu'il ne commanderait directement aucune des trois armées (2).

Mais cette première organisation devait être éphémère. Dès le 11, en effet, l'Empereur décidait qu'il y aurait, non plus trois armées, mais bien une seule et que ce serait lui-même qui la commanderait.

En modifiant ainsi ce qu'il avait décidé en 1868, Napoléon III obéissait-il à un sentiment d'amour-propre, inspiré par ce fait qu'il avait commandé en 1859 l'armée d'Italie? S'inclinait-il devant l'objection que lui avait faite l'archiduc Albert (3) *qu'une seule armée, composée de corps d'armée à trois ou quatre divisions, permettait de réduire sensiblement le nombre des officiers d'état-major et les non-valeurs? Le général Lebrun se prononce pour cette dernière opinion, et, si l'on se reporte aux débats du*

(1) Général Lebrun, page 177.
(2) Général Lebrun, page 179.
(3) Général Lebrun, page 181.

procès Bazaine, on voit que le maréchal Le Bœuf la partageait à son tour (1).

La nouvelle organisation fut rapidement menée, et son futur général en chef lui donna le nom d'armée du Rhin (2).

MOBILISATION ET DÉSIGNATION DES POINTS DE CONCENTRATION.

a) Mobilisation.

Sept corps d'armée, plus un corps de réserve (la Garde impériale), constituèrent l'unique armée.

Trois maréchaux de France, MM. de Mac-Mahon, duc de Magenta, Bazaine et Canrobert, commandaient respectivement les 1er, 3e *et* 6e *corps. Le* 2e *avait à sa tête le général Frossard, gouverneur du prince impérial; le* 4e,

(1) Le DUC D'AUMALE, PRÉSIDENT, *demande au maréchal Le Bœuf, qui dépose comme témoin, s'il a eu connaissance des motifs qui ont fait abandonner le projet de la formation des troupes en trois armées :*

M. LE MARÉCHAL LE BŒUF. — « Je crois que ce sont des raisons purement politiques, des raisons, non pas de politique intérieure, mais de politique extérieure, je dirai même que j'en suis sûr.

« Le plan dont M. le président parle est de trois auteurs, le général Lebrun, l'intendant Pagès et moi. Nous l'avions soumis à l'Empereur, qui nous avait ordonné de le préparer, et, en le remettant, nous avons demandé qu'il fût soumis au maréchal Niel. Celui-ci l'a fait compléter dans ses bureaux; plus tard, lorsqu'on a repris ce plan, qui était un plan général, il y a eu des noms mis en avant pour les commandements et, parmi ces noms, s'est trouvé celui du maréchal Bazaine pour commander la première armée — l'armée du Nord. — C'est ce plan que j'ai voulu, comme ministre, appliquer d'abord et que j'ai appliqué, en effet, jusqu'au 11. Tout le travail a été fait, des considérations de politique extérieure sont venues y apporter un changement considérable. Voilà tout ce que je puis dire au conseil. »

(*Procès Bazaine. Audience du* 20 *octobre* 1873.)

(2) Général Lebrun, page 182.

le général de Ladmirault; le 5e, le général de Failly; le 7e, le général Douay (Félix) et la Garde, le général Bourbaki (1).

Cette répartition avait l'avantage, ainsi que l'a fait ressortir le général de Rivière, dans son rapport sur l'affaire Bazaine, de permettre, en cas de besoin, la réunion de plusieurs corps d'armée sous la main de l'un des maréchaux.

Quant à la composition des états-majors, on la trouve déjà entièrement fixée dans le tableau suivant, qui porte la date du 16 *juillet.*

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL.

MM.
LEWAL, colonel.
D'ANDLAU, colonel.
LAMY, colonel.
DUCROT, lieutenant-colonel.
NUGUES, lieutenant-colonel.
DE KLEINENBERG, lieutenant-colonel.
FAY, chef d'escadron.
DE L'ESPÉE, chef d'escadron.
TIERSONNIER, chef d'escadron.
FOERSTER, chef d'escadron.
LE PIPPRE, chef d'escadron.
LA VEUVE, chef d'escadron.
VANSON, chef d'escadron.
SAMUEL, chef d'escadron.
FIX, capitaine.

MM.
MÉQUILLET, capitaine.
VOSSEUR, capitaine.
DE FRANCE, capitaine.
DE SALLES, capitaine.
JUNG, capitaine.
DERRÉCAGAIX, capitaine.
LEMOYNE, capitaine.
TAMAJO, capitaine.
FOUCHER, capitaine.
CAMPIONNET, capitaine.
GAVARD, capitaine.
GUIOTH, capitaine.
DE LA FERTÉ SENECTÈRE, capitaine.
AMPHOUX, capitaine.
COSTA DE SERDA, capitaine.

Ces officiers étaient partagés, pour le service du grand quartier général, en quatre sections, dont les attributions

(1) En ce qui regarde la composition des corps d'armée, les 1er, 3e, et 6e corps, qui avaient à leur tête des maréchaux de France, comptaient 4 divisions d'infanterie; les 2e, 4e, 5e et 7e corps, 3 divisions seulement; la Garde, ses deux divisions du temps normal.

Une division de cavalerie entrait dans la composition de chaque

respectives étaient ainsi fixées : 1re section, service de renseignements ; 2e, opérations ; 3e, personnel ; 4e, matériel, administration.

La répartition des officiers dans ces quatre sections était la suivante :

1re section.

MM.	MM.
LEWAL, colonel.	MÉQUILLET, capitaine.
FAY, lieutenant-colonel.	JUNG, capitaine.
VANSON, chef d'escadron.	COSTA DE SERDA, capitaine.
SAMUEL, chef d'escadron.	SAVARD, capitaine.

2e section.

D'ANDLAU, colonel.	DERRÉCAGAIX, capitaine.
NUGUES, lieutenant-colonel.	CAMPIONNET, capitaine.
LE PIPPRE, chef d'escadron.	TAMAJO, capitaine.
LA VEUVE, chef d'escadron.	

3e section.

LAMY, colonel.	VOSSEUR, capitaine.
DE KLEINENBERG, lieutenant-colonel.	GUIOTH, capitaine.
TIERSONNIER, chef d'escadron.	LEMOYNE, capitaine.
FOERSTER, chef d'escadron.	DE LA FERTÉ SENECTÈRE, capitaine.

4e section.

DUCROT, lieutenant-colonel.	FOUCHER, capitaine.
DE L'ESPÉE, chef d'escadron.	AMPHOUX, capitaine.
FIX, capitaine.	DE SALLES, capitaine.
DE FRANCE, capitaine.	

---

corps d'armée, ainsi qu'un parc et une réserve d'artillerie, avec une réserve du génie.

Trois batteries d'artillerie et une compagnie du génie étaient attachées à chaque division d'infanterie.

L'armée comptait, en outre : une réserve de cavalerie composée de 3 divisions, à chacune desquelles étaient attachées deux batteries d'artillerie à cheval ; une réserve générale d'artillerie ; un grand parc de campagne ; un équipage de ponts de réserve et une réserve générale du génie. (Voir dans la *Revue militaire*, avril 1899, l'ordre de bataille de l'armée du Rhin.)

En ce qui regarde les corps d'armée et les divisions, les officiers d'état-major y furent ainsi répartis (1) :

GARDE IMPÉRIALE.

MM.
D'AUVERGNE, général, chef.
ROBINET, colonel, sous-chef.
CHENNEVIÈRE, chef d'escadron.

MM.
PAGÈS, capitaine.
GUILLET, capitaine.
PERRIER, capitaine.

1re division d'infanterie.

FERRET, colonel.
FABRE, chef d'escadron.

MULTZER, capitaine.
BLANCHET, capitaine.

2e division d'infanterie.

BALLAUD, colonel.
MAGUIN, chef d'escadron.

CŒURET DE SAINT-GEORGES, capitaine.
DE BRYE, capitaine.

Division de cavalerie.

GALINIER, colonel.
DE VILLERMONT, chef d'escadron.

DUBRETON, capitaine.
DELPHIN, capitaine.

1er CORPS (Strasbourg).

COLSON, général, chef.
X..., général, sous-chef.
TISSIER, chef d'escadron.
DE BASTARD, chef d'escadron.
CORBIN, chef d'escadron.

GAUDEMARIS, capitaine.
RIFF, capitaine.
KESSLER, capitaine.
RAU, capitaine.
DE GROUCHY, capitaine.

1re division d'infanterie.

DE MONTIGNY, lieutenant-colonel.
CARTIER, chef d'escadron.

SCHNELL, capitaine.
AIGNAN, capitaine.

2e division d'infanterie.

ROBERT, colonel.
LAMBRIGOT, chef d'escadron.

TITRE, capitaine.
DU CLOZEL, capitaine.

3e division d'infanterie.

MAREL, colonel.
THIÉRY, chef d'escadron.

GUERRIER, capitaine.
LEDUC, capitaine.

---

(1) On a cru intéressant d'intercaler ici cet état qui existe aux Archives de la guerre et qui paraît inédit. On donnera ultérieurement les renseignement relatifs au personnel des divers services.

4e division d'infanterie.

MM.
D'Andigné, colonel.
Warnet, chef d'escadron.
MM.
Rosselin, capitaine.
Mansuy, capitaine.

Division de cavalerie.

Gresley, colonel.
Régnier (P.-A.), chef d'escadron.
Caron, capitaine.
D'Harcourt, capitaine.

2e CORPS (Saint-Avold).

Saget, général, chef.
Gaillard, lieutenant-colonel, sous-chef.
De Crény, chef d'escadron.
Kienlin, chef d'escadron.
Allaire, capitaine.
Parisot, capitaine,
Le Mulier, capitaine.
Destremau, capitaine.
Thomas, capitaine.

1re division d'infanterie.

Andrieu, colonel.
Deguilly, chef d'escadron.
Peyronnet, capitaine.
De Chaussepierre, lieutenant.

2e division d'infanterie.

Loysel, lieutenant-colonel.
Magnan, chef d'escadron.
Miot, capitaine.
Truchy, capitaine.

3e division d'infanterie.

Billot, lieutenant-colonel.
Heilmann, chef d'escadron.
Abria, capitaine.
Durieux, capitaine.

Division de cavalerie.

De Cools, lieutenant-colonel.
De la Granville, chef d'escadron.
De Germiny, capitaine.
Beaudoin de Saint-Étienne, capitaine.

3e CORPS (Metz).

Manèque, général, chef.
Granger du Rouet, lieutenant-colonel, sous-chef.
Chatillon, chef d'escadron.
Duverney, chef d'escadron.
Hubert-Castex, chef d'escadron.
Gisbert, capitaine.
Grenier, capitaine.
De Locmaria, capitaine.
De Mauduit-Duplessis, capitaine.
De Vaudrimey, capitaine.

1re division d'infanterie.

Folloppe, colonel.
Férey, chef d'escadron.
Mercier, capitaine.
Lahalle, capitaine.

2e division d'infanterie.

MM.
BONNEAU DU MARTRAY, colonel.
RUYNEAU DE SAINT-GEORGES, chef d'escadron.

MM.
GRAFF, capitaine.
CONTESSE, capitaine.

3e division d'infanterie.

D'ORLÉANS, lieutenant-colonel.
SCHASSERÉ, capitaine.

DUMAS, capitaine.
DE CHAMPFLOUR, capitaine.

4e division d'infanterie.

DE LA SOUJEOLE, lieutenant-colonel.
VERSIGNY, chef d'escadron.

PARISON, capitaine.
BERTRAND (A.-F.), capitaine.

Division de cavalerie.

DE JOUFFROY D'ABBANS, lieutenant-colonel.
SCELLIER DE LAMPLE, chef d'escadron.

DUTHEIL DE LA ROCHÈRE (C.-A.-M.) capitaine.
VINCENT, capitaine.

4e CORPS (Thionville).

OSMONT, général, chef.
SAGET, lieutenant-colonel, sous-chef.
DE POLIGNAC, chef d'escadron.
DE PLAZANET, chef d'escadron.

JEANJEAN, capitaine.
MARIGUES DE CHAMPREPUS, capitaine.
DORBAU, capitaine.
BOURELLY, capitaine.

1re division d'infanterie.

DE PLACE, colonel.
DEBIZE, chef d'escadron.

GARCIN, capitaine.
DE LA BOULAYE, capitaine.

2e division d'infanterie.

DE RAMBAULT, lieutenant-colonel.
GOUMENAULT DES PLANTES, chef d'escadron.

BASSOT, capitaine.
GUÉRIN-PRÉCOURT, capitaine.

3e division d'infanterie.

VILLETTE, lieutenant-colonel.
BEILLET, chef d'escadron.

ACARIÈS, capitaine.
DUQUESNAY, capitaine.

Division de cavalerie.

CAMPENON, colonel.
CRÉTIN, capitaine.

RISPAUD, capitaine.
BACH, capitaine.

5e CORPS (Bitche).

MM.

Besson, général, chef.
Clémeur, colonel, sous-chef.
Perrotin, chef d'escadron.
Adornp de Tscharner, capitaine.

MM.

De Saint-Haouen, capitaine.
De Piépape, capitaine.
Veau de la Nouvelle, capitaine.
De Gibon, capitaine.

1re *division d'infanterie.*

Clappier, lieutenant-colonel.
Bresson, chef d'escadron.
Caris, capitaine.
Pifteau, capitaine.

2e *division d'infanterie.*

Beaudoin, colonel.
Perrossier, capitaine.
Poulain, capitaine.
Bertrand (M.-E.), capitaine.

3e *division d'infanterie.*

Lambert, colonel.
Anot de Maizière, capitaine.
De la Vieuville, capitaine.
De la Tuollays, capitaine.

Division de cavalerie.

Pujade, lieutenant-colonel.
Gervais, chef d'escadron.
D'Heilly, capitaine.
Pendezec, capitaine.

6e CORPS (camp de Châlons).

Henry, général, chef.
Borson, colonel, sous-chef.
Caffard, chef d'escadron.
Roussel, chef d'escadron.
Grosjean, capitaine.
Aubry, capitaine.
De Vallin, capitaine.
Leps, capitaine.

1re *division d'infanterie* (camp).

Fourchault, lieutenant-colonel.
Gruizard, chef d'escadron.
D'Amboix, capitaine.
Litschfousse, capitaine.

2e *division d'infanterie* (camp).

Dollin du Fresnel, colonel.
Regnier (J.-M.), chef d'escadron.
Avon, capitaine.
Humbel, capitaine.

3e *division d'infanterie* (Soissons).

Piquemal, lieutenant-colonel.
Tisseyre, capitaine.
Henneton, capitaine.
Hiver, capitaine.

4e *division d'infanterie* (Paris).

Melin, colonel.
Bourgois, chef d'escadron.
Niox, capitaine.
Martner, capitaine.

Division de cavalerie (camp).

Armand, lieutenant-colonel.
Decosmi, chef d'escadron.
Jacobé de Haut, capitaine.
D'Entraigues, lieutenant.

7e CORPS (Belfort).

MM.
Renson, général, chef.
Davenet, lieutenant-colonel, sous-chef.
Loizillon, chef d'escadron.
Des Plas, chef d'escadron.

MM.
De Fayet, capitaine.
Tinchant, capitaine.
Robert, capitaine.
De Geffier, capitaine.

1re *division d'infanterie* (Colmar).

Sumpt, lieutenant-colonel.
Taffin, chef d'escadron.

Roudaire, capitaine.
Mathieu, capitaine.

2e *division d'infanterie* (Belfort).

De Linage, colonel.
Parmentier, chef d'escadron.
Berruyer, capitaine.

Espivent de la Villeboisnet, capitaine.

3e *division d'infanterie* (Lyon).

Duval, lieutenant-colonel.
Beaux, chef d'escadron.

Penel, capitaine.

Division de cavalerie (Belfort).

X..., colonel.
Boquet, chef d'escadron (faisant fonctions de chef d'état-major).

De Perthuis, capitaine.
Hagron, capitaine.

RÉSERVE DE CAVALERIE.

1re *division* (Lunéville).

X..., colonel.
De Lantivy, chef d'escadron (faisant fonctions de chef d'état-major.

Chalanqui, capitaine.
Delatre, capitaine.

2e *division* (Lunéville).

De Tugny, lieutenant-colonel.
Jumel de Noireterre, chef d'escadron.

Mangon de la Lande, capitaine.
X..., capitaine.

3e *division* (Pont-à-Mousson).

Durand de Villers, colonel.
Saint-Arroman, capitaine.

Martin, capitaine.
X..., capitaine.

Dès le 11 juillet, le ministre de la guerre avait adresse aux commandants de corps d'armée et aux généraux commandant les divisions territoriales et actives, la dépêche chiffrée suivante :

Veillez à ce que les généraux soient à leur poste ; ils peuvent avoir des ordres urgents à exécuter. Ceci est très confidentiel.

Ordonnez aux généraux de s'assurer par eux-mêmes, chez les commandants de recrutement, que les ordres d'appel de tous les hommes de la réserve sont à jour et prêts à être expédiés au premier ordre. Faire cette vérification, non ostensiblement, en bourgeois. S'assurer si les contrôles de la garde nationale mobile sont bien au courant.

A la date du 14, il leur télégraphiait ce qui suit (Dépêche expédiée à 8 h. 40, soir) :

Tous les hommes disponibles dans leurs foyers, appartenant à l'armée de terre ou à l'armée de mer, jeunes soldats des deuxièmes portions des contingents des classes de 1863, 1866, 1867 et 1868 et militaires de la réserve sont appelés à l'activité. Faites notifier les ordres d'appel déjà préparés pour les hommes de ces diverses catégories. Prescrivez rigoureusement qu'ils emportent leurs effets, et surtout leurs havre-sacs.

Le 12 juillet, le colonel d'état-major Gresley, directeur des affaires politiques en Algérie, arrive à Alger, venant de Paris et apportant au maréchal de Mac-Mahon (1) *l'ordre d'embarquer immédiatement les troupes destinées à entrer en campagne. Ces troupes sont désignées depuis*

(1) ... « Je donnai les instructions pour concentrer le plus vite possible les troupes, dont les plus éloignées devaient arriver au plus tard le 18 dans les ports.

« Sur ce même courrier, le maréchal Le Bœuf, ministre de la guerre, me faisait connaître que j'étais appelé à prendre le commandement d'une armée composée de trois corps, qui devaient se réunir sur le

le mois de janvier, sur l'ensemble de l'armée d'Afrique, comme devant être dirigées sur la mère patrie en cas de guerre européenne.

b) Désignation des points de concentration.

C'est le 15 juillet qu'a lieu la déclaration officielle aux Chambres, de la fin des négociations, de l'insulte faite à notre ambassadeur et de la nécessité d'appeler les réserves, et, dès ce jour même, les premiers ordres de mouvement sont expédiés par le ministre.

Afin d'épargner le plus possible le temps et la longueur du chemin aux troupes envoyées à la frontière, celles du 4e corps, à notre gauche, furent tirées de Lille et de la région du Nord; les divisions de Paris furent dirigées sur Metz (3e corps); Saint-Avold reçut les divisions déjà rassemblées au camp de Châlons (2e corps); Lyon, le Sud-Est et quelques garnisons du Midi fournirent des éléments aux 5e et 7e corps; enfin, les troupes d'Afrique furent dirigées sur Strasbourg pour faire partie du 1er corps (1).

Rhin, près de Strasbourg, et me prescrivait de me rendre immédiatement à Paris.

« J'allais partir le soir même, lorsque je reçus, par dépêche télégraphique, l'ordre de suspendre tout embarquement jusqu'à l'arrivée du premier courrier.

« Avant son départ, le colonel Gresley avait été mandé près de l'Empereur, qui lui avait dit : « Cette guerre ne sera pour le maréchal « qu'une petite distraction; il continuera à être gouverneur de l'Algé- « rie, et sera remplacé temporairement par le général Durrieu, son « sous-gouverneur. Qu'il prenne ses dispositions dans la prévision d'un « prompt retour à Alger ».

« Je ne sais si l'Empereur éprouvait réellement ce sentiment de confiance; quant à moi, je pris mes dispositions comme si je ne devais point revenir en Algérie. »

(Extrait des *Souvenirs inédits du maréchal de Mac-Mahon.*)

(1) *Ce même jour, 15 juillet (11 heures du soir), le maréchal Le Bœuf écrivait au général Frossard, au camp de Châlons :*

Vous avez reçu, à l'heure qu'il est, l'ordre en vertu duquel vous

Les sept corps d'armée et la Garde reçurent dès lors comme points de concentration, les destinations suivantes : 7e corps, Belfort; 1er, Strasbourg; 5e, Bitche; 2e, Saint-Avold; 3e, Metz; 4e, Thionville; 6e, camp de Châlons. La Garde impériale se concentrerait à Nancy, d'où elle serait à même d'être dirigée sur Strasbourg ou bien sur Metz et la Sarre, suivant les événements.

Le général Jarras, dans ses « Souvenirs », *fait observer que ce n'était là, dans la pensée du major général, qu'une* concentration provisoire et transitoire, destinée à former les corps d'armée, et qui devait être promptement modifiée (1).

Et il ajoute, à l'appui de cette remarque : Comme on

---

devez mettre les troupes sous vos ordres en mouvement demain, 16, dans l'après-midi, pour les porter à la frontière.

Votre quartier général sera Saint-Avold, où vous devez vous rendre de votre personne. Vos troupes ne dépasseront pas Saint-Avold. Les renseignements qui sont parvenus ici indiquent que l'ennemi pourrait avoir ses forces s'étendant de Sarrelouis à Sarrebrück, longeant la rive droite de la Sarre.

Jusqu'à nouvel ordre, vous êtes placé sous les ordres de M. le maréchal Bazaine, commandant le 3e corps, dont le quartier général est à Metz.

M. le maréchal Bazaine sera rendu à Metz après-demain 17, dans la matinée. Il aura sous son commandement 4 divisions.

M. le général de Failly, qui commande le 5e corps avec 3 divisions, va prendre son quartier général à Phalsbourg. Il est chargé d'appuyer votre droite, tandis que le maréchal Bazaine doit se lier avec vous sur votre gauche. Je n'ai pas besoin de vous recommander de vous éclairer aussitôt que possible sur votre front, et de vous tenir constamment en communication avec M. le maréchal Bazaine et M. le général de Failly.

P.-S. — L'armée s'appellera, à dater de ce jour, l' « Armée du Rhin ».

D'après les premières nouvelles reçues de la Sarre, une division prussienne serait massée à Sarrebrück et une autre à Sarrelouis. Mais, d'après des renseignements venus postérieurement à ceux-ci, l'ennemi aurait des forces plus considérables sur la Sarre. Il y a lieu, dès lors de demeurer concentré.

(1) *Souvenirs du général Jarras*, chef d'état-major général de l'armée du Rhin. 1 vol., Paris, Plon et Nourrit, 1892.

ne pouvait pas diriger sur un même point toutes les troupes appelées à faire partie de l'armée, et qui se trouvaient disséminées sur la surface de l'empire, on les réunissait d'abord par division et par corps d'armée, avant de les faire entrer en opérations de guerre.

Quant au rassemblement de ces forces sur la frontière même, il s'expliquait par le désir de protéger notre territoire contre les incursions ennemies, et par la conviction qu'avait l'Empereur, que nous serions prêts avant les Prussiens et capables, dès lors, de prendre une offensive dont l'idée paraît avoir été tout d'abord bien arrêtée dans son esprit :

On en trouve la preuve dans ce passage des « **Souvenirs du général Jarras** » *où, après avoir regretté que l'on n'eût pas arrêté, au moins à sa connaissance, un plan d'opérations, le général ajoute :* **Surtout avec la prétention qu'on avait de devancer l'ennemi et de le surprendre par un coup d'éclat (1).**

Soit qu'on voulût prendre cette offensive suivant le plan primitif de l'archiduc et l'intention exprimée le 21 juillet par l'Empereur au maréchal de Mac-Mahon (2), *soit qu'on adoptât celui du général Frossard, s'opposant à l'ennemi* **sur les deux lignes d'opérations qu'il devait nécessairement suivre pour pénétrer en Alsace et en Lorraine »** (3), *cette concentration provisoire répondait également aux deux éventualités.*

A l'exemple de celles du XVIIIe siècle, elle limitait les points principaux d'accès de l'adversaire en faisant concourir chacun des corps d'armée à sa propre couverture, et permettait, à un moment donné, de les serrer rapidement

---

(1) *Souvenirs*, page 54.

(2) Voir plus loin, *Souvenirs inédits du maréchal de Mac-Mahon*, page [illegible].

(3) Rapport sur les opérations du 2e corps de l'armée du Rhin dans la campagne de 1870, par le général Frossard.

sur l'un d'eux formant « tête d'armée ». Elle pouvait utiliser la transversale de Bitche soit pour faire venir l'armée du Rhin au secours de celle de la Moselle, ainsi que le prévoyait le général Frossard dans son Mémoire de 1867, *soit pour exécuter le mouvement réciproque de la Moselle et de la Sarre au Rhin auquel songea ultérieurement l'Empereur.* Nous avons su et nous devons dire, *écrivait le général Frossard au lendemain de la guerre*, qu'une concentration générale, dans le but d'un mouvement offensif dans la Bavière rhénane, était dans la pensée du commandant en chef des forces françaises et qu'elle se serait opérée s'il avait eu deux jours encore à sa disposition avant le mouvement d'attaque que l'ennemi effectua sur ses deux grandes lignes d'invasion, le 6... A cet effet, le 2e corps (devait se rendre) à Bitche; le 3e à Sarreguemines; le 4e à Haut-Hombourg et la Garde à Saint-Avold (1).

Malheureusement comme on vient de le voir, le temps, condition essentielle du succès de ces combinaisons, fit défaut; une insuffisance incontestable de préparation (1) *fit hésiter le chef suprême de l'armée qui se laissa devancer par l'ennemi. Le commandement français avait, en effet, commis une de ces erreurs initiales qui, suivant la juste expression du maréchal de Moltke, ne peuvent se réparer dans tout le cours d'une campagne; il avait fait la faute capitale de négliger toute préparation de la mobilisation, et l'avait encore aggravée non seulement en assignant à cette opération un délai maximum de quatorze jours, mais encore en tenant pour exagérés les avertissements alarmés du colonel Stoffel et du général Ducrot, et les calculs du colonel Lewal.*

Dans un rapport daté de Berlin, le 12 *août* 1869, *le colonel Stoffel s'exprimait en effet ainsi :*

---

(1) Rapport sur les opérations du 2e corps de l'armée du Rhin dans la campagne de 1870, par le général Frossard.

Il faut nous le tenir pour dit : nous ne surprendrons pas la Prusse. Son organisation militaire... lui permet de concentrer sur nos frontières, en 20 ou 25 jours, plusieurs armées de 100,000 hommes chacune...

D'autre part, et comme on l'a vu plus haut, le général Ducrot écrivait, dès le mois de mars 1867 :

... Le 8 mai 1866, le gouvernement prussien ordonnait la mobilisation de ses corps d'armée; le 19 mai, tous ces corps étaient concentrés et venaient prendre position sur les frontières... En quatorze jours, cette armée de 240,000 hommes avait été portée à 490,000 hommes, tous armés, habillés, encadrés...

Reprenant la même idée, il avait écrit, en janvier 1868, *ainsi qu'on a pu le voir également ici même :*

Ce qui fait la force de l'armée prussienne, la seule chose que je lui envie, c'est une excellente organisation en corps d'armée, divisions et brigades; organisation qui rend sa mobilisation si facile et si prompte, qu'elle peut toujours, en 48 heures, concentrer 120,000 hommes autour de Mayence et de Coblentz.

Dans l'état actuel des choses, nous n'obtiendrions pas ce résultat en plusieurs semaines.

Enfin, le colonel Lewal, chef du 2[e] *bureau du Dépôt de la guerre, annotant un rapport, détaillé jour par jour, du capitaine Samuel, sur la mobilisation prussienne, avait fixé à* 22 *jours* (1) *au maximum le temps nécessaire à l'ennemi pour être prêt.*

---

(1) *Rapport du capitaine Samuel, annoté par le colonel Lewal, sur le temps nécessaire à la mobilisation des forces prussiennes.*

RÉGIMENT D'INFANTERIE.

Réception et expédition des ordres de mobilisation	1[er] jour.
Passage d'officiers et de sous-officiers au bataillon de dépôt; commencement de formation de ce dépôt	2[e] et 3[e] jours.
Envoi d'officiers et sous-officiers au	

Mais, le 30 *juin* 1870, *le général Lebrun s'était fait*

---

dépôt de remonte et aux districts de landwehr, pour ramener les hommes de réserve	2e et 3e jours.
Réception des chevaux	7e jour.
Réception des voitures et des hommes du train	4e, 5e et 6e jours.
Arrivée successive des réserves	8e, 9e et 10e jours.
Leur habillement, équipement, armement	9, 10e, 11e et 12e jours.
Formation de sections d'ouvriers; organisation du bataillon de dépôt	13e et 14e jours.
Distribution et réception de munitions, outils, etc.	15e et 16e jours.
Fin de la mobilisation	17e jour.
Temps nécessaire en moyenne pour la mobilisation d'un régiment d'infanterie.	17 *jours.*

RÉGIMENT DE CAVALERIE.

Réception et expédition des ordres	1er jour.
Départ d'officiers et de sous-officiers pour le dépôt de remonte, pour le district de landwehr, afin d'y chercher les réserves	2e et 3e jours.
Arrivée des réserves et des chevaux	10e, 11e, 12e jours.
Pendant ce temps, réception des voitures et des hommes du train; organisations diverses	du 2e au 12e jour.
Habillement, équipement et armement des hommes; harnachement des chevaux	11e, 12e, 13e, 14e et 15e jours.
Formation des sections d'ouvriers et organisation de l'escadron de dépôt	15e, 16e, 17e et 18e jours.
Distribution de munitions, d'outils, de cordes, etc.	17e et 18e jours.
Fin de la mobilisation	19e jour.
Temps nécessaire en moyenne pour la mobilisation d'un régiment de cavalerie.	19 *jours.*
Temps nécessaire en moyenne pour la mobilisation d'un régiment d'artillerie.	22 *jours.*
Temps nécessaire en moyenne pour la	

auprès de l'Empereur l'interprète des considérations qui vont suivre (1) :

En Prusse on compte 3 semaines pour mobiliser les corps d'armée, chacun dans son rayon, à partir du jour où les hommes sont rappelés sous les drapeaux.

La réunion de plusieurs corps d'armée sur un point de la frontière nécessite une semaine de plus par corps et par grande ligne de chemin de fer.

Le VIIIe corps, par exemple, pourrait être réuni en 3 semaines derrière la Sarre. Après 4 semaines, les VIIe et XIe corps l'y auraient rejoint ; après 5 semaines, les Xe et IVe.

---

mobilisation d'un bataillon de pionniers avec ses différents services........... 21 *jours.*

Temps nécessaire en moyenne pour la mobilisation des divers services administratifs, vivres, ambulances, transports, etc., qui incombe au bataillon du train .... 21 *jours.*

La mobilisation de la landwehr commencera en même temps.

Une fois les corps mobilisés, il ne faut pas, en moyenne, plus de 3 à 4 jours, au moyen des voies de terre, pour les réunir autour du quartier général de la division dont ils font partie.

Sans pouvoir apprécier au juste le temps qui serait nécessaire pour concentrer les divisions en un point du commandement du corps d'armée, on peut affirmer que ce corps d'armée mobilisé, pourvu de tout, matériel et chevaux, serait en état de se mettre en mouvement, de son quartier général, le 30e jour après le commencement de la mobilisation.

Annotation de la main du colonel Lewal, chef du 2e bureau de l'état-major général :

Il est évident que la réunion des corps de troupe au quartier général de chaque division, et des divisions au quartier général de chaque corps d'armée, sera le plus souvent inutile ; les corps de troupe pouvant fréquemment prendre le chemin de fer, au lieu même de leur garnison, pour se rendre au point de concentration de chaque armée.

Par conséquent, il ne paraît pas qu'il faille compter **sur plus de 21 à 22 jours** pour la mise complète de l'armée prussienne sur le pied de guerre.

(1) Général Lebrun, page 116.

Comme la Prusse ne pourrait pas entreprendre une invasion en France avec moins de 8 corps, c'est-à-dire moins de 270 bataillons, il s'ensuit qu'un mouvement offensif au delà de la Sarre n'est redoutable que 7 semaines après le rappel des hommes.

En 1866, après deux mois de préparatifs plus ou moins secrets, le rappel des hommes fut ordonné les 3 et 5 mai et, pour la dernière partie de la landwehr, le 12 mai.

Le 16 juin, après 44 et 42 journées, trois divisions de l'armée de l'Elbe entrèrent en Saxe où l'on savait ne pas trouver un seul Autrichien. Du 22 au 26 juin, on dépassa la frontière autrichienne. Il y eut donc 7 semaines entre le rappel et l'entrée réelle en campagne.

Quelle qu'ait été l'importance relative attribuée par l'Empereur à ces renseignements contradictoires, il semble que, dans les premiers jours qui suivirent la déclaration de guerre, il ait été enclin à une confiance trompeuse, si l'on s'en réfère aux Souvenirs inédits du maréchal de Mac-Mahon. *Le* 21 *juillet* 1870, *en effet, le maréchal, venant d'Alger et passant à Paris pour aller prendre à Strasbourg le commandement du* 1er *corps, eut avec Napoléon III et le maréchal Le Bœuf des entrevues qu'il relate en ces termes :*

Le ministre paraissait plein de confiance, et pensait qu'il y avait une grande exagération dans les rapports du colonel Stoffel et du général Ducrot, commandant à Strasbourg, qui représentaient l'un et l'autre l'armée allemande avec son effectif bien supérieur à celui que nous pouvions lui opposer.

Il était persuadé que, dans tous les cas, l'armée française, quand même elle serait inférieure en nombre, parviendrait à battre l'ennemi.

L'Empereur était très calme et me parla, pendant quelques instants seulement, plutôt de l'Algérie que de la guerre qui allait commencer. Je le quittai, étonné de

la discrétion dont il usait envers moi. Je craignais que, pour une opération aussi importante, il n'eût pas un plan bien arrêté. Aussi me décidai-je à aller le retrouver le lendemain, avant mon départ.

Dans la conversation que j'eus alors avec lui, il me fit connaître qu'il avait l'intention de franchir le Rhin au-dessous de Strasbourg, de manière à séparer le sud et le nord de l'Allemagne. Trois corps d'armée et la Garde devaient se concentrer à Metz, deux corps à Strasbourg et deux autres rester en réserve à Châlons.

Il m'invita à examiner le point qui me semblerait le plus convenable pour traverser le Rhin, entre Strasbourg et Wissembourg.

. . . .

L'Empereur ne paraissait pas douter que, dès le début, l'armée française ne culbutât les Allemands.

En rapprochant cet entretien de tout ce qui précède, et notamment des paroles de Napoléon III au colonel Gresley, il semble que l'on soit en droit de conclure qu'escomptant une mobilisation de son armée en quatorze jours et croyant celle de son adversaire beaucoup plus tardive que ne le prévoyait le colonel Lewal, l'Empereur espérait au début prendre une offensive rapide qui eût culbuté les corps ennemis en formation, et lui eût permis de séparer l'Allemagne du Sud de celle du Nord et de terminer promptement la campagne. On verra plus loin la surprise qu'il éprouva dans sa mobilisation et qui sans doute le troubla suffisamment pour lui faire perdre un temps précieux en hésitations funestes entre l'offensive et la défensive, et finalement adopter la première, au moins quarante-huit heures trop tard.

Du 16 au 24 juillet.

TRANSPORTS DE CONCENTRATION ET MOUVEMENTS PRÉPARATOIRES. CONTINUATION DE LA MOBILISATION.

Le 16 *au soir, commence le transport, par voies ferrées, des troupes vers leurs points de rassemblement à la frontière, tandis que les premiers régiments d'Algérie, destinés à former, à Strasbourg, le corps du maréchal de Mac-Mahon, s'embarquent pour la France.* 16 juillet

La période de huit jours qui s'écoule ensuite, jusqu'à l'arrivée à Metz du maréchal Le Bœuf, major général, c'est-à-dire jusqu'au 24 *juillet, est celle de la réunion de nos corps d'armée sur leurs emplacements respectifs à la frontière.*

Elle est caractérisée par un certain nombre de marches et de contremarches, conséquence d'un rangement ultérieur de quelques unités, jugé plus rationnel que celui qui avait été adopté au début, et, à la date du 24, *par un grand mouvement de serrement et de progression vers la ligne frontière des* 2e, 3e, 4e *et* 5e *corps, de la Garde et de la* 3e *division de cavalerie de réserve, ordonné par l'Empereur.*

Mais elle n'offre aucun fait de guerre proprement dit, en dehors des coups de fusil échangés aux avant-postes.

Voici, d'ailleurs, les incidents principaux qui sont à signaler dans le cours de ces quelques journées de mouvements préparatoires sur le terrain :

17 juillet *Le 17 juillet, le maréchal Bazaine arrive à Metz, où se forme son corps d'armée, le 3e (1), et y prend, en vertu des ordres qu'il a reçus du major général, le commandement provisoire de toutes les troupes qui se rassemblent à la frontière.*

L'Empereur appelle, le même jour, le général Soleille au commandement de l'artillerie de l'armée du Rhin, et le général Coffinières de Nordeck à celui du génie.

19 juillet Le 19, la déclaration de guerre est officiellement communiquée à la Prusse. Le départ des troupes continue, particulièrement dans l'Est et le Centre (2).

A noter, à cette date, une lettre du maréchal Le Bœuf au général Frossard, où se trouve indiqué le projet éventuel d'enlever la place de Sarrelouis par un coup de main.

Au grand quartier général à Paris, le 19 juillet :

Les renseignements contenus dans le télégramme que vous m'avez adressé aujourd'hui et daté de Forbach, une heure après-midi, confirment ceux qui me sont parvenus de divers côtés et qui tendraient à indiquer que l'ennemi ne cherche pas, en ce moment, et ne cherchera peut-être pas ultérieurement à masser ses forces principales sur la Sarre et le Palatinat.

Dans cet état de choses, il nous serait peut-être possible de tenter un coup de main sur Sarrelouis, mais nous ne pourrions songer sérieusement à le faire que dans le cas où nous aurions la certitude d'enlever cette petite place par un effort puissant et court d'artillerie, en met-

(1) Le 17, ma division, entièrement concentrée à Metz, va bivouaquer au Ban-Saint-Martin, sur la rive gauche de la Moselle; et c'est là que nous restons jusqu'au 22 juillet... (Général Montaudon, *Souvenirs militaires*, tome II, page 60).

(2) État-major général. *Journal de marche.*

tant de côté toute idée de commencer là un siège en règle.

D'autre part, il semble que si l'ennemi ne défend pas vigoureusement le passage de la Sarre, Sarrelouis sera abandonné par lui dès le moment où nous aurons pris l'offensive sur la rive droite.

Poursuivez vos investigations du côté de Sarrelouis, en vue du coup de main que je regarde comme une éventualité possible. Dans peu de jours, nous saurons parfaitement, j'espère, quelles sont les vues de l'armée prussienne et nous pourrons prendre une détermination.

Je reçois en ce moment, du général Ducrot, un télégramme dans lequel il m'informe que, de renseignements par lui reçus, il résulterait que l'ennemi se concentrerait en forces derrière la Moselle, entre Trèves, Coblentz et Mayence.

M. le maréchal Bazaine, qui est plus rapproché de Trèves que le général Ducrot, ne m'indique rien de pareil. Mieux que le général Ducrot, vous êtes, de votre côté, en mesure de savoir ce que feraient les Prussiens derrière la Moselle, de Trèves à Coblentz et Mayence.

Contrôlez le renseignement dont il s'agit et avisez-moi.

P.-S. — Des renseignements indiquent que la gare de Sarrebrück serait minée. Je crois devoir vous en donner avis. Non seulement la gare, mais même ses approches.

C'est le 20 *juillet que la déclaration de guerre est officiellement communiquée aux Chambres, mais le major général a déjà envoyé* (7 *heures du matin*), *à tous les commandants de corps d'armée, la dépêche suivante :* 20 juillet

La déclaration du gouvernement de l'Empereur a été remise à Berlin; nous sommes, dès aujourd'hui, régulièrement en état de guerre avec la Prusse. Prenez immédiatement toutes les mesures qui en sont la conséquence.

Une autre dépêche, du même jour, informe les com-

mandants des 3e, 4e et 5e corps, ainsi que le général Ducrot qui commande à Strasbourg, que la Bavière nous a déclaré officiellement la guerre.

21 juillet *Le 21, la garde impériale s'embarque en chemin de fer, à Paris, à destination de Nancy, et le maréchal Bazaine écrit de Metz, au général Frossard, à Saint-Avold :*

Demain matin, la division Montaudon, 1re du 3e corps, occupera Boulay, détachant une forte avant-garde à Teterchen. Les reconnaissances et patrouilles de cette division ont pour instructions de se mettre en relations avec les vôtres, si besoin est. Le régiment de cavalerie détaché à cette division est le 3e chasseurs.

Dès que je pourrai, la 2e division du 3e corps ira se mettre en 2e ligne de la 1re division, probablement vers Courcelles-Chaussy et Bionville.

Il y a, à Toul, encore des voitures d'État-Major, régimentaires et d'ambulance, etc... Je vous préviendrai du chiffre dont l'Intendance pourra disposer pour votre corps d'armée.

Le général de Ladmirault, dont le corps d'armée s'organise, doit envoyer une division à Bouzonville, dès qu'il le pourra. J'espère qu'avec ces dispositions, notre frontière sera suffisamment surveillée et que les populations seront sauvegardées.

J'aurais bien désiré aller vous faire une visite ; mais, jusqu'à présent le temps m'a manqué. J'irai un de ces matins.

La marche de la 1re division du 3e corps, de Metz à Boulay, s'effectue dans de bonnes conditions (1).

---

(1) « Dans la soirée du 21, je reçois l'ordre de partir le lendemain pour Boulay, à 25 kilomètres de Metz. Ma division y arrive le 22 à 1 heure de l'après-midi... Dès le lendemain, j'envoie un bataillon du 62e à Teterchen sur la route de Sarrelouis... » (Général Montaudon, *Souvenirs militaires*, tome II, pages 64 et 65).

Dans cette même journée (1), *le maréchal de Mac-Mahon est arrivé à Paris et s'est rendu chez le maréchal Le Bœuf, puis chez l'Empereur. Il a appris alors qu'il était appelé au commandement, non plus d'une armée, mais du 1er corps d'armée à Strasbourg, et qu'il devait partir le lendemain pour cette destination.*

Le 23 *juillet, l'Empereur adresse, malheureusement trop tard, au maréchal Le Bœuf, major général de l'armée, des instructions longues et détaillées sur* les branches du service auxquelles il doit veiller, afin de compléter l'organisation de l'armée (2), instructions *dont* 23 juillet

---

(1) 21 juillet.

(2) L'Empereur au major général de l'armée du Rhin :

« Mon cher major général,

« Pour éviter de revenir sur des questions de détail, quoique d'une haute importance, je crois devoir esquisser ici, à grands traits, les branches du service auxquelles vous devez veiller, afin de compléter l'organisation de l'armée. Sur plusieurs points, vous aurez à vous entendre avec le Ministre de la guerre :

« 1° Organiser, d'après les principes de la discipline militaire, le service des ingénieurs de chemins de fer, piqueurs et chefs d'équipe chargés de la réparation des voies ferrées. Leur attribuer des moyens de transport et des rations de vivres. Régler leur uniforme.

« 2° *Idem* pour les télégraphiers.

« 3° Installer sur les grandes voies fluviales menant à l'armée un service de remorquage, de hâlage, des magasins et ateliers de réparation; ordonner qu'on y installe des quais provisoires et des grues de déchargement.

« 4° Autoriser les chefs de gare à requérir les maires des communes voisines, dans un rayon de deux lieues, pour faire hâter les chargements et les déchargements et prévenir l'encombrement. C'est essentiel.

« 5° Organiser la route d'étapes de l'armée de la façon suivante Y créer des fours de campagne, des magasins de vivres, de combustible, de fourrage, des réserves de biscuit. Y échelonner des ambulances ou des hôpitaux pour les blessés, les malades ou les convalescents Placer dans les villes principales, de préférence dans les places fortes

la plupart eussent dû être prévues à l'avance, si la mobilisation eût été l'objet d'une sérieuse étude.

C'est aussi le 23, *que la garde impériale se trouve transportée tout entière, par les voies ferrées, à Nancy, d'où elle s'apprête à se rendre par étapes à Metz.*

De la correspondance du major général, à cette date, il faut retenir cette lettre au maréchal Bazaine :

J'ai eu l'honneur de faire connaître à Votre Excel-

---

des dépôts d'ustensiles de campement, marmites, bidons, gamelles, pelles, pioches et haches; des ateliers de réparation pour les fusils; des ateliers de confection pour les munitions; des ateliers de réparations pour les voitures. Y réunir des approvisionnements de souliers, linge et chaussure, tentes, capotes, couvertures de laine, bissacs, selles. harnachements, musettes, entraves, besaces, fers à cheval, clous, bâts, Y installer des infirmeries pour les chevaux, des dépôts de médicaments et le service des vétérinaires. Y créer des hangars et faire désigner les lieux de campement. Déterminer les lieux de dépôt des prisonniers. Y instituer (aux étapes principales) des relais de chevaux et de voitures, des dépôts de fourrage pour les convois.

« 6° Organiser par département, arrondissement ou canton, les contributions ou réquisitions de vivres, sous l'autorité des sous-préfets, et indiquer les gares principales ou les ports fluviaux où les denrées devront être versées par les habitants, à l'aide de leurs propres charrois.

« 7° Prévenir l'encombrement des voies par lesquelles l'armée s'approvisionnera, en assignant des routes distinctes, quoique parallèles, aux convois, pour l'aller et le retour.

« 8° Organiser le service des estafettes et courriers de l'armée.

« 9° Nommer des commandants de place aux principales étapes. Comme instructions, leur recommander de n'envoyer aucun homme isolé à l'armée, mais de créer des détachements commandés par des officiers, marchant en règle et comprenant des hommes d'un même corps d'armée. Ces commandants de place s'attacheront à faciliter l'arrivée à l'armée des renforts de toute nature, armes, vivres, etc. L'armée étant un lieu de consommation, tout homme qui y sera envoyé devra venir pourvu de tout. Les commandants des têtes de pont retranchées s'en assureront et retiendront tout homme non armé et équipé. C'est au passage des ponts qu'on peut le mieux s'assurer de l'exécution de ces ordres.

« 10° Assurer la discipline dans les détachements qui rejoignent

lence, par une dépêche télégraphique (1) de ce jour, les mouvements qui doivent être exécutés par ordre de l'Empereur, demain 24 courant, par les 2e, 3e, 4e et

---

l'armée, en donnant aux chefs des pouvoirs extraordinaires pour prévenir de graves désordres. Les campagnes de Crimée, d'Italie et du Mexique en ont démontré la nécessité.

« 11° Monter les officiers sans troupes, régler leurs moyens de transport et la perception de leurs vivres.

« 12° Créer des commissions de remonte dans chaque corps d'armée et sur les derrières.

« 13° Organiser les moyens de transport des ingénieurs civils, du service télégraphique, des aumôniers, des imprimeurs, des employés du Ministère de la guerre qui accompagnent l'armée, des interprètes, des estafettes, des officiers étrangers et rédacteurs autorisés. Leur attribuer des ordonnances, des vivres, des tentes.

« 14° Régler l'uniforme de tous les individus qui appartiennent à l'armée : conducteurs auxiliaires, mécaniciens, télégraphiers, bateliers, aumôniers, ingénieurs, interprètes, imprimeurs, fournisseurs aux vivres, postillons, courriers, guides.

« 15° Attribuer des secrétaires et plantons permanents aux états-majors, régler leur mise en subsistance et la perception de leur solde et maintenir quand même les cadres au complet dans les régiments afin de ne point les affaiblir par ces emprunts.

« 16° Attribuer des médecins et des vétérinaires aux troupes de la réserve d'artillerie, de la réserve du génie, des équipages de pont, du grand parc de chaque corps d'armée et du grand quartier général.

« 17° Attribuer une forge de campagne à chaque régiment de cavalerie et à l'état-major de chaque corps d'armée.

« 18° Augmenter de deux tiers la ration attribuée aux chevaux des cavaliers d'ordonnance permanents. »

(1) Voici cette dépêche, expédiée le 23, 2 h. 50 soir :

« Par ordre de l'Empereur, vous porterez demain votre corps d'armée de Metz à Boulay, où vous établirez votre quartier général.

« Réglez l'emplacement de vos divisions de telle sorte que vous soyez relié par votre droite avec le général Frossard, dont le quartier général reste à Saint-Avold, et par votre gauche avec le général de Ladmirault, dont le quartier général ne change pas non plus. Avec vos forces, vous occuperez Bouzonville.

« Le général de Failly portera demain à Sarreguemines les deux

5e corps, la Garde et la 3e division de cavalerie de réserve, qui sont tous placés actuellement sous vos ordres directs.

Je vous prie de vouloir bien me faire connaître, le plus tôt possible, les emplacements que vous aurez fait occuper par les troupes du 3e corps d'armée, en exécution des ordres de l'Empereur...

Au 1er corps, le maréchal de Mac-Mahon, arrivé à Strasbourg le 23 *juillet, prend le jour même possession de son commandement* (1).

Dès l'arrivée du maréchal à Strasbourg, *lit-on dans*

---

divisions qu'il a à Bitche. La troisième division, qui est à Haguenau, se rendra également à Bitche pour y relever les deux divisions partant pour Sarreguemines.

« Le corps du général Frossard restera dans sa position actuelle de Saint-Avold — Forbach. Le détachement de ce corps, qui occupe Sarreguemines, sera rappelé par le général Frossard aussitôt que le général de Failly aura fait occuper Sarreguemines.

« La garde impériale sera placée sous vos ordres jusqu'à l'arrivée de l'Empereur à l'armée ; le général Bourbaki en est informé.

« Demain, la garde impériale sera dirigée de Nancy sur Metz par étapes, successivement par division ou brigade, au fur et à mesure de l'arrivée de ses fractions constituées à Nancy. Réglez les ordres concernant ce mouvement, de manière à ce qu'il puisse être terminé le plus tôt possible, sans cependant doubler les étapes. Le général Bourbaki établira son quartier général à Metz.

« La division de cavalerie de Forton, qui est en formation à Pont-à-Mousson, sera portée incessamment à Faulquemont.

« Prévenez de toutes ces dispositions l'intendant en chef de l'armée, les généraux Ladmirault, Frossard, de Failly et Bourbaki. »

(1) « Le jour de mon arrivée à Strasbourg, il n'y avait encore que la garnison habituelle de cette place : 2 bataillons de chasseurs, 2 régiments d'infanterie et 3 d'artillerie. Les généraux, les états-majors, les intendants n'étaient pas encore arrivés. Ce ne fut que dans la nuit du 23 au 24 que les premiers convois de troupes (celles venant d'Algérie) entrèrent en gare de Strasbourg. » (*Souvenirs inédits du maréchal de Mac-Mahon.*)

des notes laissées par le général Ducrot, le général avait insisté pour lui faire comprendre combien il importait d'établir une ou deux têtes de pont sur la rive droite du Rhin, afin de contrebalancer les avantages que donnaient aux Allemands leurs têtes de pont de Coblenz, Mayence et Germersheim.

Lorsque les Allemands évacuèrent Kehl et firent sauter la culée du pont et les ouvrages d'art sur la route d'Allemagne, le général, après une reconnaissance faite sur la rive droite du Rhin, s'empressa de rendre compte de cet événement important au maréchal et insista encore pour obtenir l'autorisation de faire passer quelques troupes sur la rive droite du Rhin et d'improviser une tête de pont à Kehl, à l'aide de nombreux canaux, digues et marais qui entourent cette place, et d'après un plan soigneusement étudié depuis longtemps par notre génie militaire. Après cette première opération, on pourrait encore se porter sur le Kaiserstuhl et établir une seconde tête de pont à Vieux-Brisach. Le maréchal repoussa absolument ces propositions, disant qu'il n'avait pas d'ordre de l'Empereur dans ce sens et que, d'ailleurs, il n'avait pas assez de troupes pour tenter une pareille entreprise.

Si l'affaire se fût engagée de cette façon, il est probable que l'Empereur, très incertain encore, aurait suivi le mouvement, que toutes nos troupes disponibles se seraient engagées sur la rive droite du Rhin ; on marchait droit sur le Kniebis, véritable clef des montagnes de la Forêt-Noire ; on tournait Rastadt, qui était investi et dont le siège était poussé rapidement ; puis, on marchait sur Heidelberg et Würtzbourg, où se serait livrée une grande bataille qui aurait décidé du sort de la campagne.

Ce plan offrait deux grands avantages : 1° il détachait de la Prusse les États du sud de l'Allemagne et l'Autriche ; 2° il menaçait toutes les lignes et bases d'opéra-

tions de l'ennemi et une seule victoire nous donnait des résultats décisifs (1).

24 juillet *Dans la nuit du 23 au 24 juillet, le maréchal Le Bœuf, major général, quitte Paris pour Metz, avec le généra. Lebrun et une partie de l'État-Major général* (2).

Avant de partir, il a télégraphié aux commandants de tous les corps, sauf le maréchal Canrobert :

La frontière sera fermée demain; le Ministre de l'intérieur donne, pour son compte, les instructions nécessaires. Assurez, en ce qui vous concerne, l'exécution de cette décision.

Dirigez sur Tours tous les étrangers qui se présentent pour entrer dans la légion étrangère.

Le 24 juillet s'effectue le mouvement en avant ordonné par l'Empereur la veille.

Le 3ᵉ corps se rend de Metz à Boulay (3).

Une division du 4ᵉ corps occupe Bouzonville.

Deux divisions (Goze et L'Abadie) et le quartier général du 5ᵉ corps, se rendent de Bitche à Sarreguemines.

---

(1) *Notes du général Ducrot, écrites de sa main,* au sujet d'une demande de renseignements adressée par le commandant de Chalus.

(2) Le maréchal a annoncé, en ces termes, son départ au maréchal Bazaine :

« Vous continuerez à commander les 2ᵉ, 3ᵉ, 4ᵉ et 5ᵉ corps d'armée jusqu'à l'arrivée de l'Empereur...

« Je pars ce soir pour Metz, précédant l'Empereur de quelques jours. Envoyez-moi, à partir de demain matin, à Metz, tous les renseignements concernant l'armée, et adressez, en même temps, les mêmes renseignements au Ministre de la guerre, à Paris ».

Au maréchal de Mac-Mahon, il a télégraphié ce qui suit :

« Outre votre corps d'armée, vous avez sous vos ordres le 7ᵉ (général Douay), et l'Empereur vous charge, avec ces moyens, de la surveillance de la frontière, de Bâle à Lauterbourg, et de Lauterbourg aux Vosges.

« Je pars ce soir pour Metz... » (comme ci-dessus).

(3) Sauf la 1ʳᵉ division (de Montaudon), qui y est déjà, et la 4ᵉ (Decaen), encore à Metz, et qui n'en partira que les 29 et 30 juillet.

La 3e division (Guyot de Lespart) du 5e corps se rend de Haguenau à Bitche.

La garde impériale quitte Nancy pour se rendre à Metz.

Une reconnaissance badoise d'une quinzaine de cavaliers, commandée par 5 officiers, franchit la frontière à Lauterbourg, abat quelques poteaux du télégraphe, détruit 100 mètres de rails du chemin de fer, au point de jonction près de Wissembourg, et se retire (1).

Le maréchal Le Bœuf arrive à Metz.

Le grand quartier général est installé à l'hôtel de l'Europe.

Arrivé à Metz, le maréchal Le Bœuf va pouvoir se rendre compte par lui-même de l'état des choses et en prendre, à partir du 25 juillet, la direction. Le général Dejean le remplace à Paris, comme on l'a vu, avec le titre de ministre de la guerre par intérim.

---

(1) État-major général. *Journal de marche.*

Du 25 au 27 juillet.

ARRIVÉE A METZ DU MARÉCHAL LE BŒUF.

CONTINUATION DE LA MOBILISATION ET DES MOUVEMENTS PRÉPARATOIRES.
RECONNAISSANCES. — ESCARMOUCHES.
RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR L'ENNEMI.

Dès son arrivée au grand quartier général, *dit le général Lebrun* (1), le maréchal Le Bœuf constata, à sa grande stupéfaction, que la mobilisation des forces actives qui devaient être concentrées sous Metz, sur les Vosges et dans la haute Alsace (2), ne s'était pas opérée, il s'en fallait de beaucoup, avec la rapidité sur laquelle il avait compté. On était au 25 juillet; dix jours s'étaient écoulés depuis que la mobilisation avait été commencée, et les réservistes, appelés à grossir les effectifs des portions actives des corps de troupes qui étaient déjà à la frontière, se faisaient attendre, ne rejoignant qu'avec une lenteur désespérante...

Mais ce n'était pas seulement le complément des effectifs qui manquait, c'étaient encore le matériel et les approvisionnements de toute sorte (3).

(1) Général Lebrun, p. 192.

(2) C'est évidemment *basse Alsace* qu'il faut lire ici.

(3) Voir à ce sujet les *Souvenirs militaires* du général Montaudon tome II, pages 61 et suivantes.

Il est impossible, *dit le chef d'escadron d'état-major, Ch. Fay* (1), *qui faisait partie du grand quartier général, à Metz*, de se figurer les difficultés de toute sorte qui ont assailli l'armée pendant sa période de formation... *et, après avoir donné dans son livre une série de dépêches relatives à la pénurie où l'on était en fait de vivres, il ajoute :* nos magasins ne renfermaient pas de tentes, pas de couvertures, pas d'ustensiles de campement, pas de ceintures de flanelle. *On peut ajouter à cette nomenclature : le matériel d'ambulance, les fours de campagne, les voitures régimentaires...* (2).

Aussi, pendant la courte période de quatre jours qui précédera l'arrivée de l'Empereur, le major général va-t-il se multiplier, passant les jours et les nuits au travail, dans son cabinet ou bien en tournée vers la frontière, car il tiendra à aller s'assurer par lui-même des besoins des troupes, et là, il constatera que les services ne sont pas prêts. On perdra, alors, un temps précieux en quelques escarmouches, en mouvements préparatoires et en reconnaissances qui ne donneront que des résultats très médiocres.

C'est ainsi qu'au cours de sa visite sur la frontière, le maréchal annonce le 25, *à l'Empereur, les nouvelles suivantes de Sarreguemines :*

Je suis près du général de Failly. Tout bien au moral. Les troupes vivent bien. L'organisation est encore fort

---

(1) Ch. Fay, *Journal d'un officier de l'armée du Rhin.*

(2) « L'État-Major *n'a pas* d'équipages de campagne ; il faut vous « charger de les constituer. Vous demanderez les voitures nécessaires « et les harnachements aux magasins du train ; en ce qui concerne les « chevaux, voici 20,000 francs pour les acheter. Quant aux conducteurs, « arrangez-vous... » (Colonel Fix, *Souvenirs d'un officier d'état-major*, 2e série, pages 4 et 5.)

« Il manque à ma division les accessoires indispensables : artillerie, « génie, matériel, ambulances, services administratifs..... » (Général Montaudon, *Souvenirs*, tome II, page 61.)

incomplète, pour ce qui concerne les accessoires seulement. J'en écris au Ministre par télégramme. Un premier détachement de réservistes est arrivé ici.

Le lendemain, il lui télégraphie de Thionville :

L'état moral et matériel du 4e corps est très bon. Esprit excellent comme partout. Les services administratifs sont encore très incomplets ; mais, le général de Ladmirault, avec **son sens pratique** (1), se met en demeure de pouvoir marcher. Les populations et les autorités prêtent à l'armée un concours dévoué.

Au 4e corps, le général de division Rose se trouve empêché, par raison de santé, de faire la campagne à la tête de la 2e division. Le général de Ladmirault, dans une lettre datée du 25 *juillet, demande qu'il soit remplacé.*

La demande est accueillie et le général Rose sera remplacé par le général de division Grenier, nouvellement promu (2).

Après avoir visité Thionville et les forts de Metz, le 26, *le major général écrit au maréchal Bazaine à Boulay :*

Je viens de voir les 2e, 4e et 5e corps. Je pars ce soir pour Strasbourg, afin de voir le 1er.

Conformément aux ordres de l'Empereur, je m'enquiers des besoins des troupes. Partout, les services administratifs sont en formation, mais l'on ne peut espérer d'avoir tous ses moyens réguliers avant la fin du mois.

---

(1) Souligné dans le texte original.

(2) Ce n'est que le 31 juillet, que le général Grenier, promu le jour même au grade de général de division, sera désigné par l'Empereur pour remplacer le général Rose dont le nom figure ainsi, à juste titre, dans « l'ordre de bataille » initial de l'armée du Rhin donné par la *Revue militaire* (no 1, avril 1899). Il ne prendra le commandement effectif de sa division qu'à la date du 6 août.

En conséquence, j'ai prescrit partout de réunir des moyens de réquisition auxiliaires, pour que les troupes puissent entrer en opérations dès que Sa Majesté le jugera opportun.

Vous serez secondé, dans cette tâche, par les autorités civiles qui ont reçu des instructions positives à ce sujet. D'autre part, le service de la viande ne sera assuré que du 5 au 10 août, par une entreprise analogue à celle qui nous a si bien servi en Italie. En attendant que cette entreprise puisse fonctionner, donnez des ordres à votre intendant pour qu'il réunisse un troupeau sur lequel vivront les troupes dès que nous aurons franchi la frontière, et qu'elles recevront les vivres de campagne, ce qui ne tardera pas.

P. S. — (*De la main du maréchal*) : En toutes choses, prenez beaucoup sur vous, pour mettre votre corps en état de marcher, et le major général vous couvrira complètement.

Ainsi, l'intention de prendre l'offensive se trouve-là nettement indiquée. On peut la constater encore dans une autre missive du major général, adressée le même jour au commandant du 3e corps :

Je crois devoir vous rappeler que, jusqu'à l'arrivée de l'Empereur, les quatre corps d'armée placés dans cette partie de la frontière sont sous vos ordres, et que ces corps occupent des positions qui me paraissent répondre à toutes les éventualités, **en attendant que l'on prenne une offensive générale, ce qui ne peut tarder.**

Mais cette intention est paralysée par le défaut de préparation, et l'on perd un temps précieux en opérations insignifiantes.

Les mouvements préparatoires continuent. La 1re division de la Garde (général Deligny), part de Nancy pour Metz par la voie de terre. Au 3e corps, la 3e division (gé-

néral Metman) part de Metz et va occuper Gommelange, Bettange et Valmunster (1).

Au 1er corps, le maréchal de Mac-Mahon a télégraphié, de Strasbourg, 9 *h.* 45, *matin, à l'Empereur, au ministre et au major général:*

La division Ducrot sera réunie dans deux jours à Frœschwiller près de Wœrth. Elle aura sous ses ordres deux régiments de cavalerie qui s'établiront l'un à Soultz, l'autre à Hatten, éclairant la frontière du côté du Rhin, et de Lauterbourg à Wissembourg.

Ces deux régiments seront rendus après demain à leur destination.

Les ordres d'exécution sont expédiés le même jour au général Ducrot.

Pour la journée du 26 *juillet, le* Journal de marche *de l'État-Major général se borne aux mentions suivantes:*

Trois régiments de cavalerie du 1er corps sont arrivés à Hatten, Haguenau et Bischwiller, pour observer la frontière de Laub à Lauterbourg et le Rhin, de Lauterbourg à Gambsheim.

Le mouvement de la Garde, de Nancy vers Metz, continue (2).

A la date du 27, *le major général télégraphie à l'Empereur :*

Les quatre divisions de Mac-Mahon doivent être à peu près formées, à Strasbourg et à Haguenau. Le

---

(1) « Le 26, je pars pour Boucheporn, non loin de Saint-Avold où « se trouve le 2e corps et j'y séjourne jusqu'au 31 juillet... A Boucheporn, je me relie par des détachements avec le 4e corps occupant « Bouzonville et avec le 2e établi à Saint-Avold. » (Général Montaudon, *Souvenirs militaires*, tome II, page 65.)

(2) En fait, la 1re division d'infanterie de la garde arrive à Metz le 26 juillet. Son chef, le général Deligny, rend compte de cette marche au général Bourbaki, par la dépêche suivante : « Metz, 9 h. 10 soir. « *Arrivé dans d'assez bonnes conditions, après deux marches pénibles,* « *mais sans incident grave.* »

maréchal dispose donc déjà de forces considérables dans le Bas-Rhin. Il peut appeler à lui la division Conseil du corps Douay, qui est à Colmar. Mais je considère comme essentiel que la voie ferrée de Lyon à Strasbourg soit bien gardée. La garde mobile n'étant encore qu'en voie de formation, la garde de la ligne ferrée de Neufbrisach à Belfort ne peut pas encore être remise à la garde mobile. Je fais connaître au maréchal de Mac-Mahon et au général Douay les intentions de Votre Majesté (1).

Voici d'après le Journal de marche *de l'État-Major général, les faits principaux qui s'inscrivent à cette journée du 27 juillet :*

Départ pour Metz de l'État-Major général resté à Paris.

L'Empereur annonce son arrivée à Metz.

Décret appelant à l'activité, par anticipation, le contingent de 90,000 hommes de la classe de 1869.

Celui de 1870 est porté à 140,000 hommes.

Mise en état de siège des départements de la Moselle, du Haut et du Bas-Rhin.

RECONNAISSANCES.

Jusqu'au moment où l'on passera à l'offensive projetée, les troupes de l'armée du Rhin ont eu ordre de se tenir sur la défensive, tout en s'éclairant (2).

---

(1) Cette dépêche est une réponse au télégramme suivant de l'Empereur, daté de Saint-Cloud, 27 juillet, à 9 h. 30 du matin :

« Je crois utile de rapprocher le corps de Douay de Strasbourg et de l'amener à Strasbourg même ; le corps de Mac-Mahon s'avançant sur Haguenau, il faudrait que Neufbrisach et Belfort fussent occupés par la garde nationale mobile. »

(2) Le major général au maréchal Bazaine à Metz, 21 juillet (Dépêche télégraphique chiffrée) :

« L'Empereur ne veut pas ouvrir la campagne avant que l'armée ne soit complètement constituée. En attendant, qu'on se tienne sur la défen-

Le major général invite expressément, à la date du 22 *juillet, les commandants des cinq premiers corps d'armée, à exercer leurs troupes à se garder avec le plus grand soin, à faire des patrouilles, des reconnaissances, car, dit-il,* elles auront bientôt devant elles un ennemi qui, de longue main, s'est appliqué tout particulièrement à pratiquer en temps de paix le service de sûreté des camps, bivouacs et cantonnements. Que l'on fasse des théories dans tous les corps à ce sujet et des exercices autant que possible.

Le maréchal Bazaine revient, de son côté, le même jour, dans une lettre adressée au général Frossard, lequel a en vue une opération contre Sarrebrück, sur la consigne de la défensive à garder. L'intention formelle de l'Empereur est d'éviter des engagements qui pourraient nous entraîner loin de la frontière, avant le moment que Sa Majesté veut fixer elle-même..... Nos reconnaissances ne devront donc pas être agressives.

---

sive, en s'éclairant et se renseignant bien. Donnez des ordres en conséquence aux commandants de corps d'armée et au général Ducrot. »

— Le même au général Frossard, à Saint-Avold, 21 juillet, 7 heures du soir (télégramme chiffré) :

« Par ordre de l'Empereur, vous ne devez faire aucun mouvement offensif sans un ordre formel de Sa Majesté. Vous ne devez pas franchir la Sarre. L'Empereur consent à ce que vous vous empariez de la partie de Sarrebrück qui se trouve sur la rive gauche, sans plus, si vous le trouvez nécessaire ou avantageux pour assurer la bonne position de votre corps d'armée. Des hauteurs, par lesquelles vous arriverez à cette partie de Sarrebrück, vous dominerez complètement la ville et, avec votre canon, vous pourrez même rendre la gare intenable.

« Plus tard, si l'on veut s'emparer de cette gare par un mouvement offensif, l'Empereur voudrait qu'on passât la Sarre en aval ou en amont, de manière à la tourner et obliger l'ennemi à l'abandonner sans combat sérieux. Vous devez vous attendre à trouver quelques ouvrages en terre sur les hauteurs qui couvrent l'entrée de la grande rue prolongeant la route par laquelle on arrive à Sarrebrück. Je vous répète que l'Empereur ne veut s'engager que lorsque l'armée sera constituée. Défense formelle de rien faire sur Sarrelouis. »

Ce service fonctionne donc journellement et la liaison s'établit entre les différentes unités qui gardent la frontière.

Vos reconnaissances, *écrit le général Frossard au général Bataille* (25 *juillet*), doivent pousser le long de la Sarre, jusqu'à Grosbliederstroff, en arrière de la droite du général Fauvart-Bastoul, qui est établi à Spicheren. Informer le général Bastoul pour qu'il sache qu'il a du monde derrière lui.

De son côté, le général Metman, à Valmunster, écrit à la même date au général Aymard, à Teterchen :

Mon quartier général est établi à Valmunster, entre Bettange et Teterchen où vous êtes établi.

Je reçois votre lettre à l'instant. J'envoie reconnaître la route de Teterchen par un officier d'État-Major, pour être prêt à vous soutenir, si besoin est.

Prévenez-moi, si c'est possible.

En tout cas, d'après la carte, je suis éloigné de vous de 4 kilomètres au plus et, la nuit, j'entendrai toujours, je pense, si vous êtes attaqué.

Dans ce cas, je me porterai à votre secours, et mon intention est, si d'après la reconnaissance que l'on fait en ce moment, j'en trouve le moyen, de marcher sur le flanc droit de la colonne prussienne, et de l'inquiéter par mon tir...

Montrez votre cavalerie, *télégraphie le maréchal Le Bœuf* (*de Metz*, 26 *juillet*, 11 *heures* 35 *du matin*) *aux commandants des cinq premiers corps d'armée*, il faut qu'elle nous éclaire au loin sur toute la ligne de la Sarre. Qu'elle ne craigne pas de s'avancer « au delà de la frontière » en prenant les précautions et mesures de prudence nécessaires pour ne pas se compromettre. Qu'ils vous adressent des rapports sur ce qu'ils auront reconnu. Rendez-moi compte.

Je trouve que vous ne faites pas assez de reconnais-

sances, *écrit le général Frossard* (26 *juillet*) *au général Bataille*. Vous avez à votre disposition une brigade de cavalerie légère et vous ne la montrez pas assez.

Au 4e corps, le général de Cissey télégraphie de Sierck au général de Ladmirault :

Une reconnaissance, composée de 3 escadrons de hussards, appuyés par un bataillon d'infanterie, est partie de Sierck à 3 heures du matin, est passée par Apach, par Perl, où se trouvaient des vedettes ennemies, qui ont envoyé quelques coups de feu sur la reconnaissance.

La reconnaissance a été poussée jusqu'à Borg et Eft; elle est rentrée par Merschweiler et Kintzing.

On a saisi la correspondance télégraphique à Perl et on a enlevé l'appareil. Le pays reconnu n'était occupé par aucune force ennemie; mais il est parcouru, jusqu'à la frontière française, par de hardies vedettes de cavalerie (1).

En dehors de ces reconnaissances qui ne produisent pas de résultats sérieux, ont lieu quelques escarmouches.

Le 25 *juillet, s'échangent les premiers coups de sabre avec l'ennemi :* Un escadron du 12e chasseurs, commandé par le général de Bernis lui-même, surprend, à Schirlenhof, la reconnaissance badoise qui avait franchi la frontière à Lauterbourg le 24. Elle est dissipée, a 2 officiers tués, 2 autres faits prisonniers, ainsi que 6 cavaliers (2).

Dans la soirée du 25, *a lieu cet échange de télégrammes entre l'Empereur et le maréchal Le Bœuf :*

---

(1). Le général de Ladmirault au général de Cissey, à Sierck 28 juillet :

« Reconnaissance bien faite..... Ne plus aller dans la même direction. Agir avec prudence, en se méfiant des embuscades... »

(2) État-major général. *Journal de marche.*

Saint-Cloud, 5 h. 45 soir :

Je viens de lire un télégramme de Sarrebrück du 24, où il est dit qu'il y a eu une escarmouche à Gersweiler où les Français ont perdu 10 hommes et les Prussiens personne. Est-ce vrai ?

NAPOLÉON.

Metz, 9 heures soir :

La nouvelle d'un engagement à Sarrebrück est entièrement controuvée. Il n'y a eu, jusqu'à présent, qu'un seul engagement, celui de Wœrth, en avant de Niederbronn, engagement tout à fait à notre avantage, et dont j'ai rendu compte à l'Empereur cet après-midi de Sarreguemines. C'est le même engagement dont le maréchal de Mac-Mahon a rendu compte au Ministre de la guerre, parce qu'il a eu lieu dans la région des Vosges. Il y a, en ce moment, de temps en temps, des coups de fusil entre les sentinelles des avant-postes; plusieurs Prussiens ont déjà été tués par nos armes, dont la supériorité de portée est maintenant un fait bien reconnu de nos soldats, qui ont touché à des distances où la balle prussienne ne leur arrivait pas.

Je tiens ce fait, non seulement d'officiers, mais de soldats. Je vais vous écrire en chiffre pour quelques renseignements.

Le maréchal Bazaine a quitté Metz ce matin, pour se porter à Boulay; on n'est pas encore en communication télégraphique avec lui.

Signé : LE BŒUF.

Une vive alerte se produit à la frontière alsacienne, dans la journée du 26 *juillet. Le maréchal de Mac-Mahon en informe le major général :*

Hier, nous avons eu, sur la frontière, une alerte qui a inquiété grandement nos populations en arrière de Lauterbourg et de Wissembourg. Dans ce dernier point,

l'ennemi se serait emparé de la place et aurait détaché 4,000 hommes sur Wœrth, d'où il marchait sur la brigade Bernis établie à Niederbronn. Lauterbourg serait également tombé au pouvoir de l'ennemi, qui marchait en grande masse sur Seltz.

Tout cela, en définitive, s'est borné à des reconnaissances peu nombreuses, dont l'une a traversé Lauterbourg et est rentrée, probablement pendant la nuit, de l'autre côté de la Lauter.

Wissembourg a été menacé par une quarantaine de cavaliers badois, mais les habitants ayant fermé leurs portes, ces cavaliers se sont retirés.

Quoi qu'il en soit, afin de donner de l'unité à la défense du côté du Nord, j'ai donné le commandement, de ce côté, au général Ducrot qui, outre sa division, aura sous ses ordres la division Douay.....

RENSEIGNEMENTS.

Un service de renseignements a fonctionné également à l'armée du Rhin, dès l'arrivée des premières troupes à la frontière. A la date du 16 juillet, le major général écrit au général Frossard, commandant le 2e corps : Organisez l'espionnage; je vous allouerai des fonds spéciaux; vous serez l'œil de l'armée.

Le lendemain même, on revient sur la question, mais, cette fois, dans des instructions qui s'adressent à tous les corps d'armée:

Il est indispensable, *écrit le Ministre*, que le service des renseignements soit immédiatement organisé, et fonctionne avec activité, de manière à procurer des renseignements continuels et exacts sur l'ennemi et le pays dans lequel nous allons opérer.

Pour la bonne exécution de ce service, il est nécessaire que les mêmes officiers soient constamment chargés

de la direction de l'espionnage et de la réunion des renseignements de tout genre.

En conséquence, j'ai l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien organiser sans retard le service des renseignements dans son corps d'armée. Il comprendra un chef d'escadron ou un capitaine, chef de service, et deux capitaines, tous très actifs et connaissant la langue allemande. Ces officiers seront pris dans le corps d'État-Major; ils formeront une section de l'État-Major du corps d'armée et fonctionneront sous la direction du chef d'État-Major.

Votre Excellence voudra bien me faire connaître les noms des officiers qu'Elle aura désignés, et je lui transmettrai incessamment les instructions générales qui devront guider ces officiers dans l'accomplissement de leur mission, ainsi que la désignation des agents ou autres personnes avec lesquelles ils pourront se mettre en relation (1).

Après avoir pourvu à l'organisation d'un service d'espionnage, le Ministre s'occupe d'assurer le secret de sa correspondance avec les commandants de corps d'armée. Des chiffres leur sont remis, à cet effet (2), *à la date du* 18 *juillet.*

---

(1) Voir, sur le même sujet, la *Revue militaire*, n° de juin 1899, p. 167.

(2) « Remis *directement* au général Bourbaki, commandant la garde impériale, un chiffre.

« Porté au général de Failly, commandant le 5e corps, par le capitaine Jung, un chiffre.

« Un chiffre envoyé au maréchal Canrobert, commandant le 6e corps (Par ordonnance montée).

« Le commandant Samuel emporte un chiffre destiné au maréchal Bazaine, commandant le 3e corps, et un autre pour le général Frossard, commandant le 2e corps.

« Deux autres chiffres sont portés par des ordonnances, chez le général Ladmirault (3, rue du Cirque), et chez le général Douay, commandant le 7e corps (rue de Sèvres, 85). »

Le chiffre du 1er corps sera remis, le 19, au général Colson.

Pour assurer le fonctionnement du service des renseignements, un crédit d'un million de francs a été délégué par le général Dejean, ministre de la guerre par intérim, à l'intendant général de l'armée, sur les fonds accordés par le budget extraordinaire de 1870, au titre des dépenses secrètes (1).

Et voici la répartition qui a été faite d'une partie de ces fonds:

Le 18 juillet, remis	à MM.	le général Ducrot.......	15,000 fr.
—	—	le général Frossard	25,000
—	—	le général de Failly.....	25,000
—	—	le maréchal Bazaine	25,000
Le 24 juillet,	—	le maréchal Bazaine.....	10,000
—	—	le général Douay.......	25,000
Le 26 juillet,	—	le maréchal de Mac-Mahon..............	25,000
Le 6 août,	—	le général de Ladmirault.	25,000
Le 12 août,	—	le maréchal Canrobert...	25,000
Le 20 août,	—	le général Bourbaki.....	5,000
Le 28 août,	—	le général de Ladmirault.	20,000
Le 2 septembre,	—	le général Coffinières de Nordeck...........	50,000 (2)

En fait, les premiers renseignements de quelque importance, touchant les préparatifs de l'ennemi, nous étaient parvenus le 14 juillet. Ils nous arrivaient par les soins du commandant Samuel, officier d'État-Major parlant admirablement la langue allemande, très au courant des

---

(1) Lettre du Ministre de la guerre au major général, en date du 24 juillet.

(2) Au 1er octobre 1870, il restera en caisse :

Au 2e corps........................	14,407 25
Au 3e corps........................	8,708 25
Au 4e corps........................	22,601 00
Au 6e corps........................	22,992 25
Au général Bourbaki	4,943 50

Les documents sont muets en ce qui concerne les reliquats des 1er, 5e, 7e corps et du commandement supérieur de Metz.

choses de l'armée Prussienne, et affecté à la 1re section de l'État-Major général de l'armée du Rhin.

Ils annonçaient des envois de détachements d'infanterie, d'artillerie et de pionniers sur Trèves, Sarrelouis et Sarrebrück.

Dans les renseignements qui parviennent sur l'ennemi en ces premiers jours de préparation à la guerre, il est surtout question des nombreuses mesures de protection qu'il prend contre une attaque possible des Français : ponts de Kehl repliés ou coupés par les Badois; bateaux du Rhin noyés; rails enlevés dans le Palatinat; pont de Wasserbillig obstrué ou détruit, etc... Il s'en dégage cette impression très nette que les Allemands ne songent tout d'abord qu'à la défensive.

Au 20 *juillet, le service des renseignements commence à signaler, sur plusieurs points, de fortes agglomérations de troupes ennemies :* 20,000 *Prussiens à Rastadt; grande accumulation de forces entre Mayence et Coblentz;* 40,000 *hommes à Duttweiler, près de la Sarre.*

Le 22, *le commandant Samuel confirme le fait d'un grand rassemblement de troupes sur ce dernier point* (1).

De Strasbourg, on annonce la formation de deux grandes armées, l'une en avant de Mayence, l'autre derrière la Forêt-Noire, avec Haguenau et les passages des Vosges pour objectif.

A la date du 23 *juillet : le prince Frédéric-Charles serait arrivé à Conz, où des troupes nombreuses se trouveraient massées.*

Toutefois, à cette date, le commandant Samuel ne croit pas à une forte concentration à Duttweiler. *Il pense*

(1) « Les Prussiens concentrent, dit-on, un corps considérable entre Sarrebrück et Neunkirchen, à Duttweiler. » (*Du commandant Samuel, à Forbach.*)

« Un espion, envoyé au delà de Sarrelouis, affirme avoir vu un rassemblement de 40,000 hommes, dit-il, à Duttweiler. » (*Du maréchal Bazaine, à Metz,* 9 h. 30 soir.)

qu'il s'y trouve un peu de monde seulement, pour couvrir Neunkirchen. *Il y aurait, d'après lui*, 3 *bataillons et* 5 *escadrons en avant de Sarrebrück.*

D'après le bulletin du 4ᵉ *corps, il y aurait à Sarrelouis* 4 *à* 5,000 *hommes.*

Les renseignements du lendemain, 24, *accusent de même des rassemblements de troupes ennemies importants vers Sarrebrück et à Landau* (1).

Ceux du 25 *signalent la crainte, toujours très grande au delà de la frontière, d'une irruption soudaine des Français en territoire allemand.*

Des dispositions sont prises pour faire sauter la voie ferrée à Winden et, en général, à tous les points d'embranchement (Capitaine Jung, à Strasbourg).

Mais, par contre, les Prussiens paraissent s'enhardir, car ils envoient journellement des reconnaissances jusque dans les villages français.....

Des uhlans prussiens se sont montrés à Schreckling (territoire français, à 500 mètres de la frontière), et à Willing (village français, à 3 kilomètres au sud de Schreckling), le 23 juillet.

Le 24, un détachement prussien de 200 hommes d'infanterie et 150 uhlans, sortant de Sarrelouis, a occupé Willing, a enlevé la caisse de la douane, le receveur, un employé, le lieutenant des douaniers et est retourné à Sarrelouis, après s'être avancé jusqu'à Tromborn.

En même temps, un détachement de 100 hommes attaquait, à Schreckling, le poste des douaniers français, et rentrait ensuite à Sarrelouis. (Général de Ladmirault).

---

(1) « ... On dit toujours beaucoup de monde à Duttweiler et Neunkirchen. On dit aussi un grand rassemblement à Ottweiler et Saint-Wendel. (*Du commandant Samuel, à Sarreguemines.*)

« Beaucoup de troupes arrivées cette nuit à Landau. Tous les trains seraient arrêtés pour faciliter le rassemblement, aujourd'hui, d'une vingtaine de mille hommes. » (*Du sous-préfet de Wissembourg.*)

Dragons badois ont enlevé le poste des douanes de Scheibenhardt. (Commissaire spécial de Lauterbourg.)

D'après le maire de l'Hôpital, ce village s'attend à être surpris, dans la nuit, par les Prussiens qui remplissent le village allemand de Lauterbach, à 15 minutes de l'Hôpital (1).

Cette hardiesse de l'ennemi lui vient-elle de la confiance que lui donne de plus en plus la conviction de sa supériorité numérique ?

D'après la Gazette de Trèves, *en effet, l'armée allemande (Bavière, Wurtemberg et Bade compris) compterait* 936,707 *hommes et* 2,050 *canons, tandis que la France ne pourrait mettre sur pied, réserves comprises, que* 658,000 *hommes et* 1014 *canons.*

Le 25 *juillet, et à l'appui des renseignements ayant déjà signalé de gros rassemblements à Rastadt, le* 20, *et derrière la Forêt-Noire, le* 22, *le capitaine Jung, dans une lettre qui embrasse des sujets variés, indique :* un corps prussien massé à Landau, avec avant-garde à Schweigen.....

Les nouvelles portant la date du 26 *sont également nombreuses :*

On apprend d'une source autorisée que « de grands transports de troupes ont commencé sur les chemins de fer de Silésie et du Brandebourg. Les renseignements fournis par MM. de Bismarck et Moltke aux États du Sud, sur les armements prussiens, paraissent exagérés. Ceux des États du Sud semblent très en retard. Les troupes du Sud prêtes à entrer en campagne, sous le commandement du prince royal, sont : 2 corps prussiens, aile droite ; 2 corps bavarois, deux parcs d'artillerie, la division de réserve wurtembergeoise et badoise : total, 160,000 hommes. L'armée du centre, qui

(1) Le 26, le général de Cissey annonçait encore que des patrouilles de hussards prussiens venaient journellement (à Waldwisse) de Biring...

comprend le corps saxon et des fractions du II[e] corps, compte, dans la partie inférieure du Rhin, 290,000 hommes. Les troupes prêtes à entrer en campagne sur le Rhin, de Rastadt à Cologne, se montent donc à environ 450,000 hommes. Mayence, devenue dépôt central, est, à l'heure qu'il est, complètement armée; six divisions de cavalerie de ligne de l'armée ont été formées. Pour le moment, trois corps d'armée sont désignés pour l'armée des côtes et pour la réserve. Le chiffre des hommes des réserves et de la landwehr destinés à l'armée des côtes a été doublé. Deux régiments de cavalerie par corps ont été formés pour l'armée de réserve. On pense que les Français s'avanceront sur le Rhin, et l'on ne s'opposera à leurs mouvements que lorsque les forces principales seront réunies. On procède avec précaution à la marche de concentration vers la rive droite du Rhin.

Du général Frossard :

Je reçois le renseignement suivant : 60,000 hommes au moins seraient dirigés de Cologne sur Trèves et le pays derrière la Sarre. Ils y arriveront aujourd'hui (1).....

Enregistrement des bulletins :

Positions du VIII[e] corps prussien, commandé par le général Goeben :

A Saint-Wendel et Tholey, une division d'infanterie, avec une brigade de cavalerie.

A Ottweiler et Lehbach, une brigade d'infanterie.

Entre Sarrelouis et Sarrebrück, une brigade d'infanterie et une brigade de cavalerie.

---

(1) Une note en marge, venant de l'État-Major général, indique que cette dépêche a été transmise à l'Empereur et au Ministre, à Paris, à 9 h. 50. En outre, cette mention, de même origine, figure au verso : « Sans considérer cette nouvelle comme certaine, *je crois nécessaire de prendre l'offensive le plus tôt possible.* »

Ces corps sont complets en hommes et en chevaux, excepté l'artillerie, dont les hommes commencent seulement à être habillés.

Sur les hauteurs de Hombourg, camp bavarois.

A Kaiserslautern, concentration de Badois et de Bavarois.

... On annonce que, depuis le 24 au matin, des troupes prussiennes se masseraient vers Landau. Une avant-garde serait à Schweigen.

A Maxau, les passages de troupes ont cessé ; le pont est gardé par les grenadiers badois.

A Winden, il y avait, ces jours derniers, de l'artillerie bavaroise.

Sur ce point, comme à tous les embranchements de chemins de fer badois et bavarois, on aurait préparé de petites mines.

On signale à Coblentz la présence de troupes appartenant aux Ve et VIe corps prussiens.

De Bâle à la hauteur de Rastadt, les têtes et débouchés des vallées seraient occupés par des avant-gardes de l'armée du prince royal. Des forces prussiennes semblent se masser à Carlsrühe et Rastadt. Des avis indiquent que le XIe corps prussien serait à Trèves.

Du capitaine Jung, une lettre datée de Strasbourg, apprend que la garde n'a quitté Berlin que le 23 ; elle est en route pour le Rhin...

Voici, à propos de nos opérations, ce qui se dit à l'État-Major du général de Beyer : Ces messieurs comptent que nous attaquerons les premiers Luxembourg, que nous nous prolongerons sur notre droite, et qu'attirés par le vide fait devant nous dans le grand-duché de Bade, nous nous jetterons sur les passages de la Forêt-Noire, qui ne nous seront disputés que mollement. C'est alors que les troupes massées de Mayence à Rastadt, formant le nœud de leurs opérations, nous

couperaient et nous prendraient à revers. Ils espèrent beaucoup de cette extension de notre ligne d'attaque...

Le 27 juillet, le major général adresse à l'Empereur cette dépêche télégraphique chiffrée (Metz, 11 heures) :

Un agent très sûr, que j'avais envoyé de Longwy, rentre à l'instant.

Il a pénétré jusqu'à un kilomètre de Trèves. Le 25, 2,000 hommes environ sont arrivés dans cette place. Il y a 50,000 à 60,000 hommes environ dans les provinces rhénanes, pour défendre le passage de la Sarre, qui n'est pas guéable au-dessous de Sarrelouis.

Rive droite très accidentée et de défense facile de Merzig à Conz. Le pays ruiné. L'ennemi y vit très difficilement et souffre assez pour qu'il ait été question d'abandonner les provinces. Mais des approvisionnements arrivent du Luxembourg. Les réservistes commencent à arriver en grand nombre aux corps de la Sarre.

La concentration principale de l'ennemi est à Mayence.

Parmi les autres renseignements qui portent la date du 27, *et qui ont une importance particulière, puisqu'ils seront, avec ceux du* 28, *les derniers arrivés, lorsque l'Empereur prendra le commandement en chef et devra combiner ses premières opérations, il faut reproduire cette lettre autographe du général Frossard, adressée, de Saint-Avold, au maréchal Le Bœuf :*

Les renseignements que j'ai eu l'honneur de vous envoyer par le télégraphe hier, m'étaient donnés par une lettre que le père d'un officier d'État-Major lui adressait, et ces informations venaient « d'un ami très intelligent, parlant très bien allemand, en mesure de savoir, et arrivant le 25 du Rhin prussien ». On peut donc en tenir un certain compte.

Il est d'ailleurs très vraisemblable que le VIII[e] corps prussien, qui se constituait à *Eingers*, au-dessous de *Coblentz*, soit prêt à entrer en action et soit en marche

de Trèves, par la voie ferrée, pour venir occuper le pays d'au delà de la Sarre.

Il est très possible aussi que le VII[e] corps vienne de ce côté, c'est-à-dire de Cologne, pour coopérer avec le VIII[e].

Je vais envoyer de divers côtés pour être informé, et j'irai à Forbach cet après-midi, afin de mettre en mouvement quelques reconnaissances spéciales.

Si une partie des troupes du VIII[e] corps prussien restent sur la Sarre, en présence de nos forces, au lieu d'aller à leurs points de concentration générale, c'est-à-dire entre Neunkirchen et Saint-Wendel, il est à croire que Sarrebrück sera plus fortement occupé qu'aujourd'hui, et, si les Prussiens se consolident par des ouvrages et un armement sur les hauteurs qui couvrent la ville de notre côté, nous les tournerons, en franchissant la rivière en amont et en aval.

Permettez-moi de vous présenter une observation générale :

Nous sommes quatre corps d'armée, établis depuis Sarreguemines jusque vers Sierck. Nous nous relions bien les uns aux autres pour une action commune de défensive ; mais, pour l'offensive, il me semble qu'aucune indication ne nous guide encore, de manière à nous permettre de diriger nos études dans tel ou tel sens.

Je dirai aussi que, si nous marchons tous en avant des positions que nous occupons, il sera nécessaire de faire bloquer Sarrelouis, attendu que, sans cela, la ligne d'opération de notre gauche serait compromise. Ce blocus nous immobiliserait tout au moins une division.

Au reste, monsieur le Maréchal, l'Empereur doit avoir pensé à tout cela, et ce que j'en dis est sans doute superflu.

Puis cette lettre du maréchal Bazaine, écrivant de Boulay au général Frossard, à Saint-Avold :

Le commissaire spécial des chemins de fer de l'Est, de Thionville, me donne quelques renseignements intéressants sur les mouvements prussiens. Il en résulte

qu'un corps d'armée de 25,000 hommes se trouverait actuellement concentré à Sarrebrück, que l'effectif de la garnison de Sarrelouis serait d'environ 3,000 hommes, que 4,000 hommes environ se trouveraient disséminés sur la ligne de la Sarre, que Conz ne serait gardé que par un poste d'observation, et que Trèves ne compterait qu'une garnison de 600 hommes. On attendrait dans cette ville, cette nuit même, le 29e de ligne venant de Coblentz. On aurait également prévenu les autorités de Conz de l'arrivée de nombreuses troupes. Ces troupes s'avanceraient à marches forcées et viendraient par l'*Eifel*. La compagnie prussienne qui exploitait le chemin de fer entre Luxembourg et Trèves, a exprimé le désir de rétablir, dans le plus bref délai, la communication entre ces deux villes. La Prusse tire beaucoup de vivres de la Belgique.

Ce commissaire doit m'écrire demain le résultat des investigations d'autres courriers, je vous en ferai part, s'il y a quelque chose digne d'intérêt.

Enfin, cette communication du même, au général de Ladmirault, à Thionville :

Avant de quitter Metz, je vous ai prévenu que, dès l'entrée en ligne de la 3e division, elle occuperait Bouzonville. Je renouvelle l'ordre ce matin au général Metman et je préviens également le général Pajol, pour qu'il rappelle à lui le 33e.

Je vous remercie du bulletin de renseignements que vous m'avez adressé.

De nos côtés, depuis Sarreguemines jusqu'à Boulay, on ne signale que des mouvements de troupes insignifiants comme effectifs.

Vous savez que je n'ai pas de télégraphe sur Metz, ce qui rend nos communications fort lentes.

J'ai été voir hier le général Frossard qui pense, d'après les renseignements qu'il a reçus, que l'ennemi aurait l'intention d'occuper en force les positions qui sont en avant de Saint-Wendel.

Quant à la vallée de la Sarre, tous les renseignements s'accordent à prouver qu'il n'y a que quelques uhlans se montrant partout, et que la garnison de Sarrelouis se réduit à environ 5 à 6,000 hommes.

Sur la question du haut commandement dans les armées allemandes, le journal le Gaulois, *dans son numéro du* 27 *juillet, a fourni à notre service de renseignements les données suivantes :*

L'armée du Nord est commandée par le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin.
Dans le Sud, 3 armées :
La Ire commandée par le général Steinmetz.
La IIe commandée par le prince Frédéric-Charles. (Armée du Centre.)
La IIIe, commandée par le prince royal. (Contingents des États du Sud.)

. . . .

Du général de Ladmirault, Thionville, 2 heures soir (*Bulletin relatif au* 27).

Les Prussiens seraient occupés à faire un mouvement général en avant, vers Saint-Wendel, Hombourg, Neunkirchen et le bassin de la Sarre.

Du 1er *corps, le commissaire spécial de Lauterbourg écrit, à la date du* 28 *juillet*, 3 *heures soir :*

A chaque moment, les hussards prussiens franchissent notre frontière et viennent jusqu'en ville s'assurer de la situation, pour s'en retourner aussi vite vers la forêt de Bienwald, éloignée d'environ 800 mètres de notre frontière. Depuis le départ de nos chasseurs, qui ont patrouillé ici ce matin, ces hussards prussiens arrivent à chaque moment.

Dans une lettre datée de Strasbourg, 28 *juillet, le capitaine Jung exprime ses vues sur l'ensemble des positions occupées par les deux adversaires, ensemble dont le nœud central serait à Wiesbaden :*

... Je serais heureux si je pouvais savoir si les rensei-

gnements que je donne peuvent concorder avec ceux qui existent déjà au quartier impérial et dans quel sens ils pèchent, et de quel côté je dois porter principalement mes investigations. Avant tout, maintenant, je me suis attaché à l'ensemble, le détail viendra successivement. C'est dans cet ordre d'idées que j'ai envoyé mon agent, homme fort intelligent, à Wiesbaden, où paraît se trouver le nœud central du vaste cercle dont le rayon s'étendant de Wiesbaden à Trier (Trèves), va faire passer son extrémité par les points successifs de Deux-Ponts, Kaiserslautern, Pirmasens, Bergzabern, Maxau, Carlsruhe ou Rastadt, la Forêt-Noire (le Kniebis) et Würzbourg, présentant ainsi sa partie convexe au cercle opposé, formé par nos forces, de Thionville à Mulhouse...

A la veille des premières hostilités, qui vont s'ouvrir sur la Sarre par le combat de Sarrebrück, les données que possède le grand quartier général sur ce point important du théâtre de la lutte, se trouvent résumées dans cette note transmise par le général Lebrun, aide-major général de l'armée, au général Bourbaki et datée du 27 juillet, 5 heures du soir :

Une division d'infanterie avec une brigade de cavalerie à Saint-Wendel et Tholey.

Une brigade d'infanterie à Ottweiler et Lehbach.

Une brigade d'infanterie à Sarrelouis et Sarrebrück.

Une brigade de cavalerie répartie entre ces deux villes.

Peu de monde à Trèves et à Conz.

La communication de chemin de fer avec le Luxembourg rétablie à Wasserbillig. Les Prussiens se ravitaillent dans le Luxembourg par le pont de Remich.

Les corps d'armée de l'Est commencent à arriver et à se concentrer sur le Rhin, surtout aux environs de Mayence et de Francfort.

Un camp considérable aurait été vu sur les hauteurs environnant Hombourg (station de chemin de fer entre Neunkirchen et Neustadt).

Concentration de troupes nombreuses à Duttweiler (entre Sarrebrück et Neunkirchen).

RÉSUMÉ.

Défense de la Sarre et de la ligne de fer parallèle à notre frontière par :

Hombourg.................	20,000 hommes (?)
Duttweiler................	20,000 hommes (?)

Ces corps sont protégés par :

VIIIe corps : Général de Goeben.	Sarrelouis et Sarrebrück.	1 brigade d'infanterie et 1 brigade de cavalerie.
	Ils sont soutenus en arrière par :	
	Ottweiler et Lehbach.	1 brigade d'infanterie.
	Et, plus en arrière, par :	
	Saint-Wendel et Tholey.	1 division d'infanterie et 1 brigade de cavalerie.

Dès son arrivée à Metz, l'Empereur Napoléon III pouvait, de l'ensemble de ces renseignements, conclure que l'Allemagne dirigeait contre lui trois armées, sous les ordres des généraux Steinmetz à l'aile droite, prince Frédéric-Charles au centre et prince royal (contingents des États du Sud) à l'aile gauche; que, vers la Sarre, une masse de 60,000 *hommes, formée des VII*e *et VIII*e *corps le menaçait par Saint-Wendel, Ottweiler et par Tholey et Lehbach sur Duttweiler. Il résultait, d'autre part, des renseignements du* 20 *juillet qu'une armée avait pour objectifs Haguenau et les passages des Vosges; on signalait, le* 24, *de gros rassemblements à Landau; on ajoutait, le* 25, *que ce corps avait une avant-garde à Schweigen et, le* 28, *que sa cavalerie battait l'estrade en avant de la forêt du Bienwald; le* 26, *un renseignement sûr donnait la composition de l'armée du prince royal et lui assignait Rastatt comme centre de gravité; il ajoutait*

gnements que je donne peuvent concorder avec ceux qui existent déjà au quartier impérial et dans quel sens ils pèchent, et de quel côté je dois porter principalement mes investigations. Avant tout, maintenant, je me suis attaché à l'ensemble, le détail viendra successivement. C'est dans cet ordre d'idées que j'ai envoyé mon agent, homme fort intelligent, à Wiesbaden, où paraît se trouver le nœud central du vaste cercle dont le rayon s'étendant de Wiesbaden à Trier (Trèves), va faire passer son extrémité par les points successifs de Deux-Ponts, Kaiserslautern, Pirmasens, Bergzabern, Maxau, Carlsruhe ou Rastadt, la Forêt-Noire (le Kniebis) et Würzbourg, présentant ainsi sa partie convexe au cercle opposé, formé par nos forces, de Thionville à Mulhouse...

A la veille des premières hostilités, qui vont s'ouvrir sur la Sarre par le combat de Sarrebrück, les données que possède le grand quartier général sur ce point important du théâtre de la lutte, se trouvent résumées dans cette note transmise par le général Lebrun, aide-major général de l'armée, au général Bourbaki et datée du 27 juillet, 5 heures du soir :

Une division d'infanterie avec une brigade de cavalerie à Saint-Wendel et Tholey.

Une brigade d'infanterie à Ottweiler et Lehbach.

Une brigade d'infanterie à Sarrelouis et Sarrebrück.

Une brigade de cavalerie répartie entre ces deux villes.

Peu de monde à Trèves et à Conz.

La communication de chemin de fer avec le Luxembourg rétablie à Wasserbillig. Les Prussiens se ravitaillent dans le Luxembourg par le pont de Remich.

Les corps d'armée de l'Est commencent à arriver se concentrer sur le Rhin, surtout aux envir[illegible] Mayence et de Francfort.

Un camp considérable aurait été vu sur l[illegible] environnant Hombourg (station de chemi[illegible] Neunkirchen et Neustadt).

[illegible] ns
[illegible] ite

[illegible] -t-il
[illegible] ment
[illegible] s pro-
Des [illegible] ra-t-il,
rait. de [illegible] dès le
l'Allemagne [illegible] possède
ordres des [illegible] se Alsace
Frédéric-[illegible] our tenter
des États [illegible]
une masse [illegible] prussiennes,
corps le [illegible] e leurs succès
Tholey et [illegible] riorité attribuée
part, des [illegible] qu'elles auraient
pour objectif [illegible] préparatifs et de
signalait, [illegible] porte à penser que
ajoutait, [illegible] ne nous laissera pas
Schweigen [illegible]
avant de [illegible]
sûr [illegible]
lui [illegible]

[illegible] mie (partie Nord-
[illegible] 37, 38, 53, 54.

que l'ennemi s'échelonnait entre cette ville et Cologne; et, le 27, *en effet, le major général annonçait que la concentration principale de l'adversaire était à Mayence, donnée que confirmait, le* 28, *le capitaine Jung, plaçant le nœud central des forces ennemies à Wiesbaden.*

On pouvait donc, le 29 *juillet, conclure à l'existence d'une masse centrale à Mayence poussant deux antennes, l'une vers la Sarre, l'autre vers la Lauter.*

Dans ces conditions, était-il rationnel de poursuivre plus longtemps soit l'offensive indiquée le 21 *juillet par l'Empereur au maréchal de Mac-Mahon, soit celle dont parle le général Frossard et qui, visant la Bavière rhénane, fut, après une trop longue hésitation, l'objet d'un ordre trop tardif? La première ne devait-elle pas subir l'attaque de flanc que signalait le capitaine Jung dans sa lettre du* 23? *L'autre ne devait-elle pas aboutir à un enveloppement complet? Combien autre eût été la situation si, mieux éclairé par les renseignements reçus, le généralissime de l'armée française eût renoncé dès le* 29 *à ces projets d'offensive et eût opposé à l'ennemi, à Forbach et Wœrth, deux avant-gardes stratégiques entre lesquelles eût manœuvré en lignes intérieures sa masse principale? N'était-ce pas, du reste, la solution par laquelle Hoche avait sauvé l'Alsace en* 1793, *sous l'inspiration de Carnot?* (1). *L'Empereur paraît d'ailleurs l'avoir un instant envisagée le* 29 *juillet* (2).

---

(1) La même opinion est exprimée sous une autre forme par le général Montaudon : « Notre général en chef aurait dû concentrer les « quatre corps d'armée (Bazaine, de Ladmirault, Frossard, la Garde « impériale) et deux divisions de cavalerie, puis, avec ces masses, « prendre une offensive hardie pour tourner l'aile droite prussienne.... « Afin de faciliter cette opération, il aurait fallu réunir, sous la main « d'un seul chef, les trois corps d'armée (de Mac-Mahon, de Failly, « Douay)... Par une défensive prudente de cette armée, on paralysait les « troupes du prince royal... » (*Souvenirs militaires*, tome II, page 210.)

(2) Voir ultérieurement la « Journée du 29 juillet ».

ANNEXE

MÉMOIRE MILITAIRE

rédigé en vue d'une guerre avec l'Allemagne

Par le Général FROSSARD

(MAI 1867)

La première question qui se présente à l'esprit, dans l'hypothèse d'une guerre avec l'Allemagne, conduite par la Prusse, est celle-ci :

Que fera l'ennemi au premier moment? Se tiendra-t-il sur sa base générale du Rhin, où il est si solidement établi, et attendra-t-il que la France manifeste ses projets? Ou bien, résolu à prendre l'offensive, viendra-t-il, avec ses corps tout organisés, prendre position dès le début sur les bases actives et fortifiées qu'il possède devant nos frontières, c'est-à-dire devant la basse Alsace et sur le front et le flanc de la Lorraine, pour tenter immédiatement l'invasion de notre pays?

L'état actuel des esprits dans les armées prussiennes, la confiance exagérée que leur ont donnée leurs succès de 1866, et qu'augmente encore la supériorité attribuée par elles à leur armement, l'espérance qu'elles auraient de surprendre la France au milieu de préparatifs et de mouvements incomplets, tout nous porte à penser que l'ennemi prendra le second parti et ne nous laissera pas l'initiative de l'attaque.

NOTA. — Voir la carte de France du service du génie (partie Nord-Est), les cartes de l'état-major nos 24, 25, 26, 35, 36, 37, 38, 53, 54.

C'est donc particulièrement la défense du pays que nous allons traiter dans ce mémoire, tout en exposant ensuite ce qui nous paraîtrait devoir être fait dans le cas où les circonstances nous conduiraient à prendre une offensive résolue dans diverses directions.

La partie de nos frontières comprise d'une part entre le Rhin et la Moselle, d'autre part entre la Moselle et la Meuse, et entre la Meuse et la Sambre (1), serait celle que menaceraient particulièrement les armées allemandes. Leurs forces, agissant de concert en vertu des traités d'alliance récemment conclus, seront assez considérables pour qu'on puisse les supposer opérant concentriquement de différents côtés, et il est vraisemblable que nous pourrions avoir affaire aussi, vers le haut Rhin, à une armée du sud de l'Allemagne, qui, renforcée d'un contingent prussien, passerait le fleuve à Bâle ou aux environs, envahirait la haute Alsace et chercherait à pénétrer plus loin, soit par les Vosges, soit par la trouée entre les Vosges et le Jura. Mais ce ne serait là qu'une opération accessoire et secondaire, dont nous aurions raison au moyen du corps défensif français qui aurait pour base et appui le camp retranché de Belfort. Nous reviendrons sur ce point après avoir envisagé les lignes d'invasion plus menaçantes, celles qui auraient pour objectif surtout la basse Alsace et la Lorraine, contrées qui ont été, à diverses époques, un des principaux théâtres de nos guerres.

Cette partie de la frontière française entre le Rhin et la Moselle est encore, en ce qui nous regarde, dans l'état où l'ont mise les événements de 1815 et les traités de Vienne.

Mais les Allemands y ont pris contre nous une

---

(1) Ceci suppose que la neutralité de la Belgique ne serait pas respectée.

attitude beaucoup plus agressive et dangereuse que jamais.

Qu'on nous permette de rappeler ce qu'écrivait à ce sujet, en 1837, le lieutenant-général Dode, dans un rapport à la haute commission de défense instituée l'année précédente : « Ce côté de la France, disait-il, est sans « contredit le plus vulnérable et le plus menacé..... Nos « voisins l'ont toujours signalé comme l'entrée la plus « favorable à leurs desseins, s'ils avaient à exécuter « une troisième invasion chez nous. Les travaux qu'ils « ont fait exécuter sur la partie de leur territoire qui « nous fait face, ont pour but de corroborer ce plan « d'attaque et développent encore plus leurs vues..... « L'Allemagne tend d'ailleurs à se centraliser et à former « un corps plus compact et plus homogène. La fusion « des intérêts commerciaux qui s'opère sous nos yeux « (1837) sur ce vaste territoire produira, dans un avenir « peu éloigné, une fusion d'intérêts politiques qui fera « de ce grand corps, faible autrefois par ses divisions, « une masse très redoutable... ».

Après trente années, ces prévisions viennent de se réaliser complètement.

La situation même s'est notablement aggravée, car les places fortes fédérales élevées devant notre frontière de la Lorraine et du Rhin vont être désormais aux mains d'une seule puissance, celle qui dirigerait les opérations militaires, la Prusse, et cette ceinture de fer qui nous étreint pèsera sur nous d'un poids plus lourd.

En outre, l'existence des nombreuses voies ferrées qui, partant des divers passages du Rhin, viennent converger sur les points fortifiés, a créé des dangers nouveaux par la facilité de concentration rapide des troupes d'invasion. Il y a donc une nécessité impérieuse de s'occuper des moyens de défendre cette frontière.

PRINCIPAUX PASSAGES DU RHIN DONT L'ALLEMAGNE DISPOSE AVEC PONTS ET TÊTES DE PONTS.

Toutes les forces de l'Allemagne du Nord peuvent être portées très promptement sur la rive gauche du Rhin par les voies de fer qui aboutissent aux divers points de passage du fleuve.

Ces passages principaux sont ceux de :

1° *Maxau*, à 8 kilomètres en aval de *Lauterbourg*, pont de bateaux sur lequel passe le chemin de fer de *Carlsruhe* à *Landau;*

2° *Germersheim*, pont de bateaux avec double tête de pont fortifiée ;

3° *Mannheim*, pont de bateaux et pont fixe qui s'achève pour le passage du chemin de fer ;

4° *Worms*, pont de bateaux ;

5° *Mayence*, place puissamment fortifiée, pont de bateaux et pont fixe pour le chemin de fer de la rive gauche du Mein ;

6° *Coblentz*, double tête de pont fortifiée, pont de bateaux et pont fixe ;

7° *Bonn*, pont de bateaux ;

8° *Cologne*, pont de bateaux et pont fixe ;

9° *Dusseldorf*, pont de bateaux et pont fixe.

LIGNES D'OPÉRATIONS DE L'ENNEMI POUR UNE INVASION DE LA FRANCE.

Les lignes de voies ferrées en communication avec ces divers passages et menaçantes pour la France, sont :

1° Pour l'invasion de la basse Alsace, la ligne *Rastadt*, *Carlsruhe*, *Landau;* la ligne *Mayence*, *Neustadt*, *Landau*, *Wissembourg ;*

2° Pour l'invasion de la Lorraine, les trois lignes

Mayence, *Kaiserslautern*, *Sarrebrück*; *Mayence*, *Neunkirchen*, *Sarrebrück*, *Trèves*; *Sarrelouis*, *Sarrebrück*, toutes trois venant aboutir à la vaste gare de *Sarrebrück*, disposée pour cette grande concentration, et se prolongeant sur notre territoire par la ligne de *Forbach*, *Saint-Avold*, *Metz*;

3° Enfin la ligne *Trèves-Luxembourg*, et entre Moselle et Meuse la ligne *Cologne*, *Aix-la-Chapelle*, *Spa*, *Luxembourg*, ces deux lignes se prolongeant par voie ferrée également sur *Thionville* et *Metz* et sur *Longwy* par *Arlon*.

La marche stratégique des Allemands contre la France comprendrait peut-être aussi une ligne d'opérations à leur extrême droite, par les voies de fer qui, partant de *Cologne* et de *Dusseldorf*, passent par *Aix-la-Chapelle*, *Liège*, *Namur*, *Charleroi*, à travers la Belgique (1).

Ce pays chercherait assurément à faire respecter sa neutralité. L'intérêt de la France ne serait pas de la violer; mais les Prussiens pourraient n'avoir pas le même scrupule, eu égard à l'avantage qu'il y aurait pour eux à être maîtres, sur la ligne dont nous parlons, des citadelles de *Liège* et de *Namur* qui leur seraient d'un puissant secours, soit pour jalonner leur ligne d'opérations, soit comme appui dans les luttes dont la Belgique serait le théâtre. Cette ligne d'opération les conduirait droit sur la partie de notre frontière où existe la trouée de l'Oise, direction la plus courte à suivre pour marcher sur Paris. Il est donc prudent de tenir compte de cette éventualité d'attaque.

On voit que, d'après les facilités de mouvements rapides et de concentration que leurs lignes ferrées donneraient aux Allemands, ils pourraient, dès le premier moment de la guerre, avoir quatre bases d'opérations distinctes,

---

(1) Dans l'hypothèse déjà faite page 80.

établies immédiatement devant nos frontières jusqu'à les toucher pour ainsi dire, savoir :

1° Devant la basse Alsace, *Landau* et *Germersheim;*

2° Devant la Lorraine, *Sarrebrück* et *Sarrelouis*, sur la Sarre;

3° Au flanc gauche de la Lorraine, *Luxembourg* (1);

4° Devant la trouée de l'Oise, *Namur* et *Charleroi*.

Ces quatre bases seraient d'ailleurs reliées très directement entre elles par des voies ferrées : la ligne *Namur*, *Luxembourg*, qui court parallèlement à la frontière française, la ligne *Luxembourg*, *Trèves*, *Sarrelouis*, *Sarrebrück*, et la ligne *Neunkirchen*, *Neustadt* par *Kaiserslautern*, indépendamment des routes de terre remplissant le même objet, telle que la route de *Sarrebrück* à *Landau* par *Deux-Ponts* et *Pirmasens*.

Cette situation est grave; elle appelle toute notre attention et nous dicte ce que nous avons à faire.

FORCES QUE L'ENNEMI POURRAIT METTRE EN MOUVEMENT CONTRE NOUS AU PREMIER MOMENT DE LA GUERRE.

Nous supposons que l'ennemi, au premier moment de cette guerre, ne présenterait pas moins de 390,000 hommes en totalité sur les quatre points que nous venons de considérer, savoir : devant la basse Alsace, 80,000 hommes; sur la Sarre, devant le centre de la Lorraine, où serait la principale base d'opérations, 160,000 hommes; sous Luxembourg, 70,000 hommes; en Belgique, 80,000 hommes.

Admettons en outre que le corps qui passerait le

---

(1) Au moment où ce mémoire a été écrit, Luxembourg était encore aux mains de la Prusse. Il est hors de doute que cette puissance, en cas de guerre, ferait tous ses efforts pour revenir sur ce point avant nous.

Rhin à Bâle serait de 70,000 hommes, cela ferait un total de 470,000 hommes, auquel nous pouvons, dans les circonstances actuelles, évaluer les forces allemandes qui pourraient agir contre nous dans les premières phases de la lutte.

A ces forces, nous devons pouvoir opposer :

1° Une armée du Rhin, l'aile gauche en basse Alsace, l'aile droite dans la haute Alsace ou à Strasbourg (voir ci-dessous), 60,000 *hommes;*

2° Une armée de la Moselle, placée devant le grand débouché de *Sarrebrück* et présentant un de ses corps vers *Thionville*, 140,000 *hommes;*

3° Une armée du Nord ou de la Meuse, indépendamment des garnisons des places fortes de cette frontière, 60,000 *hommes;*

4° Nous devrions en outre avoir une armée de réserve de 120,000 hommes établie sur la base *Reims*, *Châlons*.

La première de ces villes serait transformée par des ouvrages de campagne en une grande place de manœuvres, et l'armée qui s'y appuierait pourrait se porter par les voies ferrées soit sur le Nord, soit sur la Lorraine, soit vers Langres.

5° Aile droite de l'armée du Rhin dans la haute Alsace (voir ci-dessus), 60,000 *hommes.*

Pour ces armées du Rhin, de la Moselle, du Nord et de réserve, nous atteignons un total de 440,000 *hommes*, sans compter, bien entendu, ni les garnisons des places fortes, ni la deuxième réserve à constituer sous Paris (1).

Abordons les détails et voyons ce que devront être les positions et les mouvements de nos différentes armées par rapport à celles qui leur seront opposées.

---

(1) Nous n'évaluerons pas à plus de 90,000 hommes, à prendre dans l'armée active, les garnisons des places du Nord, de l'Est et de l'intérieur. Ces garnisons seraient complétées par des bataillons de gardes nationales mobiles.

DANS LA BASSE ALSACE : AILE GAUCHE DE L'ARMÉE DU RHIN.

L'armée ennemie a pour base *Landau* et *Germersheim*, sa droite s'étendra jusqu'à *Pirmasens* au moyen d'un corps qui la reliera avec son armée de la Sarre.

Partant de cette base, elle attaquera la basse Alsace à la fois par les montagnes entre *Bitche* et *Wissembourg* et par la plaine entre *Wissembourg* et le *Rhin*, parce qu'elle a intérêt à appuyer sa gauche au fleuve, afin de n'être pas coupée de ses passages de communication avec la rive droite. Mais, tout en considérant que le gros de ses forces opérera sans doute par la plaine à l'est de *Wissembourg*, parce que là le pays est ouvert et se prête bien aux mouvements de la cavalerie et de l'artillerie, et aussi parce que l'ennemi est maître de plusieurs belles routes et du chemin de fer, il faut admettre qu'il fera aussi des efforts sérieux par sa droite contre le pays montagneux à l'ouest de *Wissembourg*, par le haut des vallées de la Lauter et du Sauerbach, comme les alliés l'avaient fait en 1793. Car, s'il y a nécessité impérieuse pour nous de lier toujours les mouvements de notre armée du Rhin à ceux de l'armée de la Moselle, l'ennemi doit tendre naturellement à contrarier ce but, et il doit penser qu'il pourrait y réussir par l'opération que nous indiquons.

PREMIÈRE POSITION DE L'ARMÉE DU RHIN.

L'armée française de la basse Alsace occuperait au moment de la guerre la ligne de la Lauter, sa droite à *Lauterbourg*, sa gauche à *Wissembourg* et à la position du *Col du Pigeonnier*, sur la route de *Bitche*. Elle pourrait même, si elle n'avait pas devant elle un ennemi très supérieur en forces, occuper de ce côté la belle position de *Nothwiller*, qui a action sur le haut des deux vallées de la Lauter et du Sauerbach et qui, en 1793, a été

longtemps tenue avec avantage par les Républicains. Mais, pour peu que l'ennemi prenne une offensive décidée, cette ligne de la Lauter ne serait réellement pas tenable. Sa gauche, comme nous l'avons dit ci-dessus, est exposée à être tournée; les deux postes qui la jalonnent, *Wissembourg* et *Lauterbourg*, n'ont que très peu d'importance et ne pourraient être défendus sérieusement (1).

Notre armée ne trouverait pas là une ligne de bataille avantageuse, et ne devrait pas y attendre une lutte générale.

Cette opinion, qui a été celle de la plupart des militaires expérimentés et des commissions de défense qui se sont occupés de la question, est d'autant plus fondée que la ligne de la Lauter, susceptible d'être tournée par sa gauche, est aussi menacée à dos; *sur* sa droite, par un passage du Rhin, que tenterait devant *Seltz* un corps auxiliaire ennemi, parti de *Rastadt*, qui n'est qu'à 7 kilomètres du fleuve.

Notre armée ne serait donc, pour ainsi dire, qu'en observation sur la ligne de la Lauter, et si l'ennemi, en forces supérieures, se décidait à marcher en avant, il faudrait ne pas chercher à faire là une résistance de front. Il faudrait refuser la droite, et il est probable que notre gauche même ne pourrait résister longtemps autour de *Wissembourg*, et qu'elle serait contrainte d'abandonner aussi ce point, malgré l'inconvénient qu'il y aurait à laisser ainsi l'ennemi maître de la première partie de la route qui se dirige de *Wissembourg* sur *Bitche*, par le *Col du Pigeonnier*. Cette route, il est vrai, sera maîtrisée plus loin par le corps de 7 à 8,000 hommes,

(1) Il faut les considérer non plus comme des places fortes, mais comme de simples postes de guerre pouvant être occupés suivant les chances de la guerre. On ne doit donc pas y laisser un armement qui serait compromis.

qu'il importera de placer sous l'appui de *Bitche*, et qui réunira ses efforts à ceux de la gauche de l'armée d'Alsace, pour défendre la tête des Vosges.

POSITION DÉFENSIVE DE L'ARMÉE DU RHIN : LEMBACH, WŒRTH, HAGUENAU (1).

L'armée fera donc, en se repliant de Wissembourg, un changement de front et viendra se couvrir de l'un des affluents de ces montagnes au Rhin, et tout d'abord du *Sauerbach,* cours d'eau assez important qui descend de *Fischbach* à *Lembach*, passe à *Wœrth*, et longe la tête de la forêt de Haguenau. Dans ce mouvement, la gauche devra faire tout son possible pour tenir *Lembach* même, afin que l'armée reste toujours étroitement liée aux Vosges. Autrement l'ennemi s'attacherait à la séparer de l'armée de la Moselle, en l'isolant de Bitche, et interceptant ses communications à travers la chaîne par la route de *Niederbronn* d'abord et par celle d'*Ingweiler;* puis, poursuivant sa marche, il pourrait même la couper de sa communication avec *Phalsbourg*.

C'est ici le lieu de faire remarquer combien il est essentiel que notre armée de la basse Alsace ne cesse pas de s'appuyer aux Vosges, et qu'elle ne se laisse pas rejeter sur Strasbourg et peut-être acculer au Rhin. Son rôle est de défendre le mieux possible cette partie du pays contre l'invasion, en conservant toujours la possibilité de lier ses opérations avec celles de l'armée de la Moselle et de venir en aide à celle-ci au besoin. Si elle est forcée à se retirer, il faut qu'elle maintienne constamment sa ligne naturelle de retraite à travers les Vosges et sa ligne de communication directe avec l'intérieur de la France, pour aller concourir à la défense générale.

---

(1) Voir les cartes de l'état-major nos 38 (Wissembourg), 54 (Saverne) et le plan de reconnaissance spéciale. (*Ce plan n'a pu être retrouvé.*)

Elle ne doit pas sacrifier ce devoir à la pensée de protéger Strasbourg, cette place pouvant être momentanément abandonnée aux seuls efforts de sa garnison calculée en conséquence, et secondée par sa patriotique population. Si, à la suite de quelques revers, cette garnison est bloquée par l'ennemi, on peut toujours espérer qu'un retour de fortune nous permettra de venir la dégager comme en 1793, sur ce même théâtre de guerre, les Républicains l'ont fait pour Landau.

L'armée se repliant de la ligne de la Lauter, viendra s'établir sur la rive droite du Sauerbach. Il existe là une belle position de bataille couverte sur sa droite par la forêt de Haguenau et par le *poste de Haguenau* même (1) sur son front, par la rivière où l'on peut faire des retenues d'eau; sur la gauche, par les contreforts des Vosges. Cette position a une étendue de 9 à 10 kilomètres; elle est longée en avant par une belle route, en arrière par le chemin de fer de *Haguenau* à *Niederbronn*. Elle se développe sur une longue crête bien dégagée et dominante.

Les points de solide résistance vers sa gauche sont *Frœschwiller* et *Wœrth*, où il y aurait quelques ouvrages de fortification de campagne à élever. Il faudrait aussi en avoir un ou deux, en avant du front, sur la rive gauche, notamment près du village de *Günstett*. On les aurait construits dès le début de la guerre.

La forêt de Haguenau, rendue impénétrable par de nombreux abatis et certaines dispositions défensives, appuierait solidement la droite. C'est cette position qu'occupaient, mais en sens inverse, les Autrichiens en décembre 1793, lorsque le général Hoche, combinant les mouvements de son armée de la Moselle avec ceux

(1) Haguenau n'est pas, à proprement parler, une place forte, mais un bon poste de guerre, qui aurait dû être consolidé par quelques dispositions défensives du moment.

de l'armée du Rhin que commandait Pichegru, vint se jeter entre eux et les Prussiens, et détermina leur retraite en les battant sur leur droite et leur enlevant les redoutes qu'ils avaient établies vers Frœschwiller et Wœrth, opération dont le résultat fut le déblocus de Landau.

Notre armée, sur cette position de Wœrth, bien plus favorable pour nous qu'elle ne l'était pour les Autrichiens, pourrait soutenir une lutte contre des forces supérieures, avec grande chance de succès.

En occupant cette belle ligne de défense, on maîtrise la communication de *Wœrth* à *Bitche*, on couvre à plus forte raison la route Impériale entre *Haguenau*, *Bitche* et la *Lorraine*, par *Niederbronn*, direction que va suivre le chemin de fer en construction, et on donne la main à l'armée de l'autre versant des Vosges.

De là aussi on menace sérieusement la droite et les derrières de l'ennemi, s'il tentait de pénétrer entre la forêt de Haguenau et le Rhin, et de pousser sur Strasbourg. Nous aurions d'ailleurs laissé un fort détachement dans *Haguenau* qui peut être considéré comme un bon poste de guerre. Si ce détachement était forcé de se replier, il se retirerait d'abord sur *Vendenheim*, point de bifurcation des chemins de fer qui aurait été organisé défensivement et de là sur *Strasbourg*.

Encore un mot sur la position de *Wœrth:* pendant que notre armée du Rhin l'occuperait, elle pourrait, à un moment donné, et sans se compromettre, se dégarnir d'une ou deux divisions qui seraient dirigées rapidement à travers les Vosges, pour renforcer l'aile droite de l'armée de la Moselle, engagée dans une bataille, et frapper un coup décisif. Une marche de nuit suffirait pour ce mouvement.

Si l'armée du Rhin était contrainte par les efforts de l'ennemi à abandonner la position de la rive droite du Sauerbach, elle se retirerait derrière la Moder d'abord,

puis sur la ligne de la Zorn, derrière le canal de la Marne au Rhin, où se trouve le chemin de fer qu'elle aurait un grand intérêt à protéger, sa gauche s'appuyant toujours aux Vosges, son centre à *Hochfelden*, sa droite à *Brumath* et à *Vendenheim*, qui est le nœud des deux voies ferrées. Cette ligne, bien moins importante à conserver en 1793 qu'aujourd'hui, fut occupée et tenue par l'armée de Pichegru, et les Autrichiens ne purent l'en débusquer.

Ce mouvement de retraites successives de l'armée du Rhin suppose que l'armée de la Moselle se serait, de son côté, retirée aussi de la 1re position qu'elle occupera entre *Sarreguemines* et *Saint-Avold*, comme nous le dirons ci-après. Alors le petit corps intermédiaire qui manœuvrait sous l'appui de *Bitche* aurait fait également sa retraite, mais par la crête même des Vosges, en suivant une route qui s'y développe par la *Petite-Pierre*, et il serait venu occuper le plateau de *Phalsbourg*, nœud principal de la communication entre les deux armées.

La place de *Phalsbourg* est précieuse comme point central de défense et d'appui sur la chaîne des Vosges, et pour assurer un moyen de communication avec *Strasbourg*. Il aurait fallu qu'on disposât, à l'avance, sur ce plateau, tant au nord qu'au sud, quelques ouvrages de campagne, de façon à étendre l'action de la place sur la vallée de la Zintzel au nord, et la vallée de la Zorn au sud, dans laquelle passent à la fois le canal, le chemin de fer de *Strasbourg* et une bonne route.

Il est de toute nécessité de maîtriser ces vallées, par lesquelles les alliés, en 1814, ont tourné Phalsbourg, surtout celle de la Zorn. On aurait, dans celle-ci, pris le soin de réorganiser et d'armer le vieux château de *Lützelbourg*, puis de le rattacher à *Phalsbourg*, en construisant un bon ouvrage en terre sur le plateau intermédiaire dit des *Trois-Maisons*. Ces dispositions défensives seraient soutenues par des détachements de la garnison

et des corps de partisans que fournirait la patriotique population de ce pays.

Sur les autres passages des Vosges, entre *Bitche* et *Phalsbourg*, nous ne demanderons pas d'ouvrages de fortification, même passagère. En effet, déjà en 1814 et 1815, l'ennemi avait traversé et parcouru les Vosges en se servant des passages existant alors, aussi librement que s'il n'y avait pas eu de montagnes. Cela lui serait bien plus facile à faire encore aujourd'hui, puisque les Vosges ont été sillonnées partout de chemins nouveaux, forestiers et autres. Si l'on y faisait des ouvrages défensifs, il faudrait en établir partout, et immobiliser sur ces points une partie de nos forces et de nos ressources en armement et en vivres. Seulement il sera bon de préparer quelques obstacles comme abatis et coupures sur certains points, et notamment aux débouchés des passages des Vosges, dans l'Alsace, ne fût-ce que pour assurer, en retardant la marche de l'ennemi, le mouvement de flanc que pourraient faire nos troupes du Rhin pour se porter en Lorraine.

Nous terminerons ce que nous voulions dire ici des Vosges par quelques mots extraits d'un ordre de l'Empereur Napoléon Ier à son Ministre de la guerre, en date du 9 mai 1815, alors qu'on préparait aussi la mise en état de défense de cette frontière : « *Il est des cas où les Vosges sont la retraite de l'armée du Rhin, il en est d'autres où les Vosges menacent les derrières de l'armée de la Moselle* ».

Cela est encore parfaitement vrai aujourd'hui et justifie ce que nous avons proposé ci-dessus.

ARMÉE DE LA MOSELLE.

Dans ce que nous avons dit des opérations probables de cette aile de notre armée du Rhin, nous avons dû supposer qu'elle resterait toujours liée et subordonnée

dans son action à l'armée de la Moselle. Il faudra donc qu'elle soit soumise au commandement général de celle-ci.

Examinons ce que devra être l'armée de la Moselle, comment il conviendra de l'établir et ce qu'elle devra faire.

Dans l'hypothèse que nous avons faite d'une tentative d'invasion de la France, l'armée de la Moselle aura affaire à la masse des forces ennemies venant de *Mayence*, de *Coblentz* par *Trèves* et de *Luxembourg*. Elle devra donc être composée elle-même de forces imposantes. Nous la supposerons de 140,000 hommes, divisés en deux grands corps ou ailes, l'aile droite comprenant 80,000 hommes, qui sera établie, comme nous le dirons en détail plus bas, sur le plateau, entre *Sarreguemines* et *Saint-Avold*, et l'aile gauche (60,000 hommes), en avant de *Thionville*, occupant les deux rives de la Moselle.

1° *Aile droite.* — L'ennemi aura réuni des forces considérables sur la Sarre, qui arriveront sur cette base par les voies ferrées et les routes ordinaires, venant d'une part de *Trèves* sur *Sarrelouis*, d'autre part de *Mayence* et de *Mannheim* sur *Sarrebrück* et vers *Sarreguemines*. *Sarrebrück* sera le point de concentration, le point d'où partiront les plus grands efforts de l'ennemi. Il aura, pour en déboucher, le pont en pierre de la Sarre, et le pont du chemin de fer situé un peu en aval. Il est probable que l'ennemi protégera ces débouchés et la partie de la ville qui est sur la rive gauche de la Sarre, en occupant par des ouvrages de campagne la hauteur allongée et très dominante qui couvre la ville contre nous. S'il ne l'a pas fait assez tôt, ce sera une circonstance favorable pour nous et dont peut-être nous devrons chercher à profiter, comme il sera dit plus loin. Le débouché de Sarrelouis se fera de cette place même qui est sur la rive gauche, et au moyen de plusieurs

routes pénétrant directement en France. Quant à l'autre extrémité de sa base, Sarreguemines, l'ennemi cherchera sans aucun doute à forcer le pont de la Sarre, qui est à nous, à s'emparer de la ville et à s'y enraciner en élevant quelques ouvrages défensifs sur la hauteur qui la domine immédiatement, opération que la disposition des lieux rendrait très facile et très profitable pour lui. La route existant sur la rive gauche de la Sarre lui donnerait le moyen de relier immédiatement les différentes colonnes.

Partant de cette base ainsi consolidée, l'ennemi envahirait sur un grand front la Lorraine, sa droite ayant *Metz* pour objectif, sa gauche *Lunéville* et son centre *Nancy*.

Nous n'exagérons pas en admettant qu'il déploiera dans ce grand mouvement 160,000 hommes au moins. Ce mouvement serait combiné, d'ailleurs, avec un autre que ferait l'ennemi de *Trèves* et de *Luxembourg* sur *Thionville*.

Aujourd'hui moins que jamais, l'armée française ne peut laisser envahir la Lorraine, sans avoir livré bataille. L'occupation de cette province sans coup férir serait d'un effet déplorable et très dangereux dans ses conséquences. Il ne faut abandonner à l'ennemi ni la Lorraine, ni le revers occidental des Vosges.

POSITION DÉFENSIVE DE L'AILE DROITE DE L'ARMÉE DE LA MOSELLE.

(Voir les cartes de l'état-major n° 37 (Sarreguemines) et 53 (Sarrebourg) et le plan de reconnaissance spéciale.)

Pour remplir cette double condition, la position à faire occuper par notre armée est toute trouvée : c'est le beau plateau qui existe entre *Sarreguemines et Saint-Avold*, et qui offre une magnifique ligne de bataille, la droite à *Sarreguemines*, le centre à *Cadenbronn*, la

gauche vers *Œtingen*, faisant retour vers *Théding* et sur les crêtes au pied desquelles court la voie ferrée de *Metz* à *Forbach* et *Sarrebrück*, ligne d'un développement d'environ 12 à 13 kilomètres.

Cette position si remarquable a été signalée pour la première fois par le général Haxo, dans son mémoire de 1819 sur la défense de la Lorraine, et recommandée par divers autres hommes de guerre, notamment le général Schneider. Nous l'avons parcourue en détail. Elle répond à tout ce qu'on peut en attendre.

La droite serait très solidement établie par quelques ouvrages en terre sur les hauteurs au-dessus de Sarreguemines ; elle occuperait la ville, le pont de la Sarre, au moyen d'une tête facile à organiser, et détacherait un poste avancé à *Neunkirchen*, couvert par la *Blies*. Cette droite maîtriserait ainsi les routes de pénétration en France et ne pourrait être tournée, si nous avions, comme on l'a supposé, un gros détachement manœuvrant de l'autre côté de la haute Sarre, dans les Vosges, sous l'appui de *Bitche*. Le centre se développerait par *Rouhling* et *Cadenbronn*, partie culminante du plateau. La gauche, qui maîtriserait le chemin de fer et la route Impériale, devrait avoir un poste avancé à *Forbach*; elle détacherait, en outre, une division en arrière à *Saint-Avold*, pour empêcher l'ennemi venant de *Sarrelouis* de la tourner et pour se lier avec le corps qui serait chargé de couvrir *Metz* et *Thionville*.

La position dont nous parlons est d'autant plus favorable qu'elle a en arrière d'elle plusieurs routes et chemins transversaux et la voie de fer nouvelle de *Cocheren* à *Sarreguemines*. L'ennemi, en l'attaquant, aurait la Sarre à dos, et il hésiterait beaucoup avant de l'aborder, d'autant plus que nous y aurions à l'avance préparé des moyens défensifs.

Grâce à cette situation si avantageuse, l'aile droite de notre armée de la Moselle, établie là dès le principe, pour-

rait affronter la lutte contre des forces bien supérieures; et si, au début même des hostilités, l'ennemi manifestait quelque hésitation, on pourrait, par un mouvement rapide et vigoureux, partir de cette position et s'élancer sur Sarrebrück, en s'attaquant aux hauteurs qui dominent de notre côté la partie de la ville sur la rive gauche. Ce coup de main, s'il réussissait, porterait une grave atteinte aux projets de l'ennemi, en désorganisant sa base contre la Lorraine et en mettant en notre pouvoir le nœud de ses chemins de fer.

POSITION DÉFENSIVE DE L'AILE GAUCHE DE L'ARMÉE DE LA MOSELLE.

(Voir les cartes de l'état-major nos 25, 26, 36, 37.)

2° *Aile gauche.* — Pour reconnaître où devra être établie l'aile gauche de l'armée de la Moselle, remarquons que l'ennemi dirigera à la fois de *Trèves* et de *Luxembourg* des colonnes sur *Thionville*, et celles qui viendront de *Trèves* par la route de la rive gauche de la Moselle lieront leur mouvement avec le corps débouchant de Sarrelouis vers *Metz*. Il nous importe de pouvoir, suivant les circonstances, faire face successivement de ces deux côtés et d'abord du côté le plus menaçant, la direction de *Trèves* à *Sarrelouis*.

Dans ce but, nous nous établirions entre *Thionville* et *Metz*, sur la rive droite de la Moselle, derrière le cours d'eau le *Canner*, la gauche à la position de *Kœnigsmaker*, sur la basse Moselle, le centre sur les coteaux qui dominent les villages d'*Elsange*, *Inglange*, *Budling* et *Elsing*, la droite à *Luttange* et *Hombourg*, avec un fort détachement en avant, sous l'appui de la rivière la Nied, dans la position de *Freistroff*, qui domine *Bouzonville* et qui a été occupée par Villars en 1705.

A l'autre extrémité de cette ligne, un détachement fourni par la gauche serait jeté sur l'autre rive de la

Moselle, pour couvrir directement *Thionville*, et occuperait la position de *Garsch*, sa droite à la rivière, sa gauche au bois de *Thionville*.

Dans la situation que nous indiquons, l'aile gauche de l'armée de la Moselle serait parfaitement en mesure, par un mouvement sur sa droite, de réunir ses forces à celles de l'aile droite établie dans la position de *Sarreguemines—Cadenbronn*, dans le cas où les plus grands efforts de l'ennemi se concentreraient vers celle-ci pour une grande bataille à livrer sur ce terrain.

Les deux ailes seraient d'ailleurs assez rapprochées et liées pour qu'aucun corps ne pût réussir à pénétrer entre les deux, afin de les disjoindre et d'empêcher leur concours.

D'autre part, si l'ennemi débouchant de *Luxembourg* marchait vers *Thionville* avec des forces considérables et paraissait vouloir faire de ce côté la tentative la plus sérieuse d'invasion, notre aile gauche aurait toute facilité de passer rapidement la Moselle et de se porter au-devant de lui en venant occuper la belle position de *Fontoy*, en avant de notre chemin de fer de ceinture de *Thionville* à *Longwy*. Il va sans dire que, sur la ligne que nous avons supposée occupée par l'aile gauche de notre armée de la Moselle, derrière le cours d'eau le Canner, avec un détachement au-dessus de *Bouzonville*, on se serait retranché en quelques points par des levées de terre, des abatis, etc..., afin de donner assez de force à notre front pour qu'un ennemi, même très supérieur, ne pût entreprendre de l'attaquer.

RETRAITES SUCCESSIVES, S'IL Y A LIEU, DE L'AILE DROITE DE L'ARMÉE DE LA MOSELLE.

Revenons aux opérations possibles de l'aile droite de notre armée de la Moselle. Il se peut que cette aile droite, après une bataille soutenue sur la position de

Sarreguemines — *Cadenbronn*, même avec le concours de l'aile gauche, soit contrainte à faire retraite.

Elle se repliera alors par *Puttelange* et *Sarralbe*, puis par *Morhange* et *Dieuze*, en arrière de la rivière la Seille, sa droite protégée par la haute Sarre d'abord, puis par le canal des Salines et l'immense forêt de Fénestrange.

La ligne de la Seille n'a pas d'importance sérieuse comme obstacle matériel, surtout si les inondations dont on a tant parlé n'étaient pas tendues, ce qui serait le cas le plus ordinaire et notamment le cas présent (1).

Mais la rive gauche offre une suite de coteaux dégagés et dominants, qui donneraient une ligne de bataille susceptible d'être d'une forte résistance, au moyen de quelques travaux faits dans une nuit.

Notre armée en retraite viendrait donc occuper cette rive depuis les étangs et les bois qui couvriraient sa droite jusqu'au-dessous de Vic, de manière à tenir fortement et à maîtriser la route qui, de Château-Salins, traverse la vallée.

On devrait même laisser un détachement sur la rive droite, pour occuper les hauteurs qui peuvent faire de *Château-Salins* un bon poste avancé. Devant le centre de cette ligne se trouve la place de *Marsal* qui, entourée d'inondations, serait un excellent appui.

Sa droite serait, comme nous venons de le dire, protégée par les moyens de défense naturels que le pays présente, lesquels consistent en des forêts, étangs et ruisseaux nombreux qui le coupent soit sur la rive d'attaque, soit de notre côté, et le rendent fort difficile aux manœuvres d'une armée. Il n'est pas présumable que l'ennemi se jette en force au milieu de ces difficultés

(1) En effet, l'étang de Lindre, qui est le moyen d'alimentation sur lequel on compte, en principe, pour ces inondations, n'est pas en eau cette année (1867).

pour tourner notre ligne et qu'il ne préfère pas le pays ouvert et les bonnes routes qui, de *Sarreguemines* et *Forbach*, se dirigent sur la vallée de la Seille.

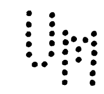
Notre armée, repliée derrière cette rivière, aurait seulement à surveiller les débouchés sur sa droite. Dans ce but, elle placerait très utilement un détachement à *Sarrebourg*, qui a un mur d'enceinte et qui serait un bon poste de guerre, indispensable à occuper d'ailleurs pour nous relier aux Vosges et à *Phalsbourg*, afin de ne pas cesser de donner la main à notre armée de la basse Alsace qui, sans doute, aurait été obligée à ce moment de se replier elle-même, comme nous l'avons supposé ci-dessus.

RETRAITE DE L'AILE GAUCHE DE L'ARMÉE DE LA MOSELLE SUR METZ.

L'aile gauche de l'armée de la Moselle n'aurait pas suivi le mouvement de l'aile droite, faisant retraite derrière la ligne de la Seille, mais elle se serait retirée devant *Metz*, sous l'appui des forts de campagne, qu'on aurait construits à l'avance pour transformer cette place en une grande place de manœuvres.

L'aile droite, alors établie sur la rive gauche de la Seille, pourrait se trouver en état d'infériorité de forces, par rapport à l'armée ennemie qui, poursuivant ses succès, viendrait se déployer devant son front. Mais c'est à ce moment que nos chemins de fer intérieurs seraient appelés à rendre de nouveaux et d'importants services, car ils donneraient le moyen d'envoyer rapidement des renforts à l'armée sur la Seille, soit par *Nancy*, à la gauche de cette ligne, soit à la droite, par *Épinal* et *Lunéville*.

On pourrait ainsi rétablir l'équilibre des forces, et la situation générale serait bonne encore, si l'on remarque que l'armée ennemie ne s'aventurerait certainement pas



à marcher directement sur *Nancy*, en ayant sur son flanc gauche l'armée française établie derrière la Seille et sur son flanc droit celle qui serait venue prendre position sous les forts de *Metz*.

Elle se résoudrait donc vraisemblablement à tenter de nouveau le sort des armes, et la lutte sur la Seille pourrait être à notre avantage.

Si la fortune nous est contraire une seconde fois, et si nous sommes forcés à abandonner la ligne de la Seille, nous nous retirerons sur *Lunéville*, de manière à tenir les deux chemins de fer des Vosges, celui de Saint-Dié, qui part de Lunéville, et celui d'Épinal, qui part de Blainville. On gagnerait ainsi la position de *Rambervillers*, intermédiaire entre ces deux chemins. Dans cette position, l'armée pourrait appeler à elle les corps défensifs de l'Alsace, avec lesquels elle n'aurait pas cessé d'être en communication. Ce mouvement reconstituerait sans doute l'armée à un chiffre de forces assez imposant pour lui permettre de reprendre l'offensive.

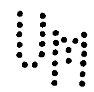
Dans le cas, au contraire, où elle se verrait contrainte à continuer sa retraite vers l'intérieur, elle viendrait par la voie ferrée d'Épinal et par les routes de terre, s'établir autour de la grande place de manœuvres préparée à *Langres*, et, de là, ses communications directes par chemin de fer dans les vallées de la Marne et de la Seine lui donneraient la faculté de concourir à la défense commune vers la capitale, en faisant jonction avec l'armée de réserve qui aurait, dans le principe, occupé la base *Reims*, *Châlons*.

Le mouvement de retraites successives que nous venons d'indiquer pour l'armée de la Moselle et sa concentration à *Langres*, avec les forces défensives de l'Alsace, ne doivent pas paraître aujourd'hui des manœuvres trop excentriques et dangereuses. Les circonstances ne sont plus ce qu'elles étaient autrefois, lors de l'invasion de la France en 1814 et 1815. Les fortifications de Paris

ont modifié grandement à notre avantage les conditions de la lutte ; nous n'avons plus à présent la préoccupation de couvrir la capitale avec nos armées de la frontière et de ne pas nous laisser couper de nos communications avec elle. La défensive constante de *front*, n'est plus une règle, et la liberté des mouvements et des manœuvres nous est rendue, surtout avec le réseau de lignes ferrées rayonnantes et transversales que nous possédons. Si cette situation nouvelle a pu nous permettre de chercher à arrêter l'ennemi dès ses premiers pas sur notre territoire, elle nous laisse aussi (et c'est là un avantage inappréciable) la latitude de manœuvrer sur les flancs et les derrières de l'armée envahissante et de tenter d'arrêter ses progrès par la menace constante de couper ses communications et de battre en détail ses corps latéraux.

C'est ce but que nous atteindrions vraisemblablement par la marche de retraite indiquée pour l'armée de la Moselle et par l'influence du corps qu'elle aurait laissé sous *Metz*, et c'est pour favoriser ce genre d'opérations que la transformation de quelques-unes de nos places en grandes places de manœuvres serait essentiellement utile. Il est entendu d'ailleurs que, dans cet ordre d'idées, il serait nécessaire d'avoir toujours une armée de réserve interposée entre l'ennemi et *Paris* et pouvant, soit se retirer sous *Paris* même au dernier moment, soit agir pour renforcer ou pour aider les armées manœuvrant de flanc. Ce sont ces réflexions qui nous ont conduit à proposer d'établir, dès le début de la guerre, notre armée de réserve à *Reims* et *Châlons*.

L'occupation de cette base *Reims—Châlons* par une armée de réserve présente des avantages incontestables. Elle est assise sur une voie ferrée transversale parallèle à la frontière, *ligne de Châlons*, *Reims*, *Laon*, *La Fère*, permettant de porter rapidement des forces soit à droite, soit à gauche, et de là sur la frontière même. — Une armée de réserve établie ainsi pourrait aisément s'inter-



poser entre les armées d'invasion qui suivraient d'une part les vallées de l'Oise et de l'Aisne, d'autre part celles de la Marne et de la Seine, et couper leurs communications, de même qu'elle aurait pu, dès le début des hostilités, porter au besoin des renforts sur la Sambre et sur la Meuse ou sur la Moselle. En outre, par la ligne *Blesmes*, *Chaumont*, *Langres*, *Mulhouse*, elle se tient en relations immédiates avec *Langres*, autre point intérieur de concentration et de résistance, et avec la frontière du Rhin.

Enfin, de *Reims*, l'armée de réserve couvre et maîtrise la plupart des voies de retraite sur *Paris*.

Afin de nous assurer tous ces avantages, il faut que cette base ait un de ses points d'appui fortifié par des ouvrages de campagne donnant le moyen de soutenir une lutte (1). La position de *Reims*, où se croisent cinq chemins de fer, est éminemment apte à remplir ce rôle.

C'est d'ailleurs une ville très grande, très riche, dont l'importance morale est considérable; elle possède d'immenses ressources qu'il nous serait fort important de soustraire à l'ennemi et d'utiliser pendant la guerre.

Elle est entourée de mamelons qui sont les emplacements naturels d'ouvrages comprenant entre eux et pouvant appuyer, par leur canon, des lignes de bataille très favorables. — De plus, en arrière de ces forts, la ville proprement dite serait fermée par des dispositions du moment, pour éviter toute surprise. Le service du génie a un projet tout préparé dans les conditions de ce programme.

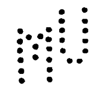
ARMÉE DU NORD OU DE LA MEUSE.

(Voir les cartes de l'état-major nos 24, 25, 35 et 36.)

Nous avons dit en commençant que si la neutralité

---

(1) Note marginale au crayon : « *Soit Reims, soit Châlons, et peut-être les deux ? Discuter les deux positions comparativement.* »



de la Belgique n'était pas respectée par les Prussiens, ceux-ci établiraient sans doute à travers ce pays une ligne d'opérations contre nous, par *Aix-la-Chapelle*, *Liège*, *Namur*, *Charleroi*, et qu'il nous faudrait opposer une armée à cette attaque. Nous devons supposer que l'ennemi chercherait à pénétrer par la trouée de *Chimay* ou de l'*Oise*, en laissant sur sa droite le réseau de nos places du Nord, dans lequel il n'aurait pas intérêt à s'engager. En conséquence, notre armée du Nord devrait être formée entre *Mézières* et *Guise*, ayant devant son front la forêt de la Thiérache, sur ses deux flancs la Meuse et l'Oise, pouvant se concentrer entre *Hirson* et la place d'*Avesnes*, si l'ennemi voulait opérer contre sa gauche, ou venir chercher l'appui de la place de manœuvres de *Mézières*, si l'ennemi portait ses efforts de ce côté.

Dans le cas où les circonstances la détermineraient à prendre l'offensive, elle pourrait le faire avantageusement, en partant de la place de *Givet*, où elle aurait occupé la magnifique position de *Rancennes*, d'où elle serait libre de se jeter à droite vers le duché de Luxembourg, ou à gauche sur la ligne d'opérations des Allemands.

Dans tous les cas, si elle était forcée de se replier, elle aurait sa ligne de retraite assurée sur la base *Laon*, *Reims*, *Châlons*.

Mais si l'exemple que la France donnera du respect de la neutralité belge est suivi par nos adversaires, tout au moins dans les premières phases de cette guerre, nous n'aurons pas à nous occuper pour le premier moment d'opérations sur le territoire de la *Belgique*. Dès lors, l'armée que nous appelions *Armée du Nord*, prendra la dénomination d'*Armée de la Meuse*.

Elle sera formée sur la Chiers, de *Montmédy* à *Longwy*, occupant notre chemin de fer de ceinture parallèle à la frontière et qui va de *Thionville* à *Sédan* et *Mézières*.

Son rôle sera de s'opposer aux corps d'invasion qui, à l'imitation du mouvement des Prussiens en 1792, déboucheraient du *Luxembourg*, ou même simplement de la vallée de la basse Moselle, c'est-à-dire de *Trèves*, et se dirigeraient sur *Longwy*, soit pour se porter, en masquant cette place, sur la Meuse et pénétrer au cœur du pays, entre *Sedan* et *Verdun*, soit pour chercher à débusquer par un mouvement tournant notre armée de la Moselle de sa base *Thionville*, *Metz*.

Cette ligne d'opérations, dans l'un ou dans l'autre cas, est certainement menaçante pour nous, quoique, sans aucun doute, les événements dussent être différents de ce côté de ce qu'ils furent en 1792.

Aussi, croyons-nous que dès le début de la guerre il faudra occuper fortement la ligne de la *Chiers*, en dirigeant les troupes du corps de la Meuse sur la belle position de Longuyon, qui est liée à *Longwy* (13 kilomètres) par une voie ferrée, dont le point d'embranchement sur notre ligne de ceinture est *Longuyon* même.

Cette position très avantageuse est couverte sur son front par le vallon escarpé de la rivière. On y constituerait un camp retranché dans l'angle des deux voies ferrées avec quelques bons postes sur les mamelons de l'autre côté du vallon de la *Chiers*. La gauche se relierait avec la petite place de *Montmédy* qui, quelque peu consistante qu'elle soit, présenterait néanmoins un appui et quelques ressources.

Si l'ennemi faisait effort pour pénétrer entre *Thionville* et *Longwy*, l'armée de la Meuse quittant momentanément son camp de *Longuyon*, tout en laissant bien gardé le nœud des deux chemins de fer, pourrait venir occuper les bonnes positions défensives qu'offre la série de plateaux qui, sur cette ligne, sépare le bassin de la *Moselle* de celui de la *Meuse*. Ces plateaux sont ceux de *Haucourt*, *Tiercelet*, *Aumetz* et *Audun-le-Roman*, communiquant par *Fontoy* avec *Thionville*.

L'ensemble forme une très bonne ligne de bataille en avant du chemin de fer de ceinture, et sur laquelle on pourrait avantageusement soutenir une attaque, eu égard, d'ailleurs, à ce que les voies ferrées donnent le moyen de faire arriver des renforts par la droite et par la gauche.

Qu'on nous permette ici une observation générale : on voit que ce que nous proposons sur ce point, c'est que, comme pour la frontière de la basse Alsace et pour celle de la Sarre, nos armées défensives opposent tout d'abord à l'ennemi une *résistance de front* (1). Quelques hommes de haute expérience inclinent vers l'opinion contraire; le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, notamment, a écrit que : « Il n'est jamais prudent pour une armée « chargée de la défense d'un pays de résister de front, « dans la crainte d'être entraînée à recevoir aussitôt « une bataille que l'ennemi a tant d'intérêt à lui livrer « au début de son invasion, dont une victoire est en « quelque sorte le préliminaire indispensable. Mais elle « peut avec avantage l'attaquer par ses ailes et ses « derrières, surtout quand la frontière est, comme celle « de la France, pourvue de places fortes près desquelles « on peut trouver d'excellents appuis » (2).

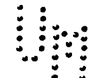
Sans aucun doute il serait sage d'agir ainsi, dans le cas où les armées envahissantes nous seraient très supérieures en nombre, ou bien si nous n'avions à leur opposer, à la suite de grandes défaites, que des troupes de nouvelles levées et sans consistance.

Mais heureusement telle n'est pas la situation dans laquelle nous nous trouverions aujourd'hui vis-à-vis de la Prusse (3). D'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, il

(1) *Note marginale de la main du maréchal Bazaine :* Je suis d'un avis contraire. BAZ.

(2) *Id.* Cette opinion est la vraie. BAZ

(3) *Id.* Quelles illusions !!! BAZ.



ne serait moralement pas permis au gouvernement impérial de laisser envahir l'*Alsace*, la *Lorraine*, la *Champagne*, sans avoir tenté le sort des armes (1).

Donc nous croyons avoir raison de conseiller la résistance de front.

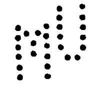
Si l'armée de la Meuse est obligée d'abandonner la ligne de la *Chiers* et son camp de *Longuyon*, elle se repliera sur la ligne de la *Meuse*, sa droite et ses forces principales sur la place de *Verdun*, couvrant ainsi la droite de la forêt de l'*Argonne*, dont tous les passages auront été interceptés par des abatis, des coupures défensives que surveilleront quelques détachements. Il n'est pas probable que l'ennemi s'aventure à chercher passage à travers les obstacles de cette forêt où il serait exposé sur ses deux flancs aux tentatives que ferait, d'une part l'armée de la Meuse appuyée à Verdun, d'autre part un détachement dirigé de l'armée de réserve sur *Vouziers* et *Stenay*. On peut, en conséquence, supposer que l'ennemi ne reprendrait pas la ligne d'invasion suivie en 1792 par lui sur cette frontière, et qu'il porterait tous ses efforts contre l'armée de la Moselle, en cherchant à l'attaquer de front et de flanc, hypothèse considérée ci-dessus.

Les opérations de l'ennemi contre notre armée de la Moselle, telles que nous les avons supposées, seraient certainement susceptibles de modifications, s'il arrivait, comme il est possible, que les Prussiens abandonnassent la forteresse de Luxembourg, et si ce grand-duché était neutralisé. Mais nous pensons que, de notre côté, rien ne serait à changer aux dispositions générales de nos corps défensifs sur cette partie des frontières.

En effet, les *Prussiens*, dans le cas où ils abandonneraient le *Luxembourg*, jugeraient nécessaire sans aucun doute de renforcer la ligne de la *Sarre* et de protéger

---

(1) *Id.* Oui, mais dans de bonnes conditions tactiques. BAZ.



leur débouché de *Trèves*. Leur place de *Sarrelouis* n'a que peu d'importance dans son état actuel. Elle est très petite, dominée par des hauteurs assez rapprochées, et elle ne donnerait pas un appui bien efficace à une armée; c'est même ce qui avait déterminé les ingénieurs prussiens, dans ces derniers temps, à proposer d'étendre les fortifications de cette place, en construisant quelques ouvrages détachés sur les collines de la rive gauche de la Sarre, de manière à constituer là un grand camp retranché. Cette proposition, dont la mise en exécution avait été ajournée par le gouvernement prussien, sera vraisemblablement reprise.

Il y a lieu de croire qu'ils se créeront aussi une place de dépôt en aval de *Sarrelouis* sur la *Moselle* et par exemple au confluent de la *Sarre* dans cette rivière.

Donc ils conserveront toujours une grande facilité de concentrer des forces nombreuses devant notre frontière de la *Lorraine*. Seulement ces forces menaceraient plus particulièrement notre front, tandis que, avec *Luxembourg*, elles avaient aussi, pour ainsi dire, leur épée dans notre flanc gauche.

HAUTE ALSACE.

AILE DROITE DE L'ARMÉE DU RHIN.

Nous avons dit au commencement de ce Mémoire, que vraisemblablement, nous aurions affaire aussi vers le *haut Rhin* à une armée du sud de l'*Allemagne*, qui, renforcée d'un contingent prussien, partirait du *Brisgau*, passerait le *Rhin*, envahirait la *haute Alsace* et de là chercherait à se porter soit par les passages des Vosges sur la Lorraine, qu'elle prendrait à revers, soit plutôt par la trouée entre les *Vosges* et le *Jura* sur *Vesoul*, *Gray*, puis sur *Langres* ou *Dijon*.

A cette armée nous opposerons l'aile droite de notre

armée du Rhin qui, comme nous l'avons dit aussi, serait d'environ 60,000 hommes. Si l'ennemi ne nous présente pas de côté des forces de beaucoup supérieures, notre devoir ici sera de ne pas l'attendre, mais de passer le *Rhin* avant lui, et de prendre nous-mêmes le rôle de l'offensive.

En mettant dans cette opération un peu d'audace et beaucoup d'activité, nous ferons deux passages du fleuve, un devant *Neuf-Brisach* sous l'appui de cette place et un autre à *Huningue*. L'occupation immédiate du *Vieux-Brisach* sur la rive droite (1), l'exécution rapide d'ouvrages de campagne sur les restes des anciennes fortifications qui enveloppaient cette ville, nous donneront une bonne tête de pont qui, en nous enracinant sur cette rive, assurera notre marche ultérieure (2).

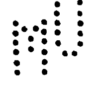
Cette initiative d'hostilités aura sans doute un effet important. Si elle ne détermine pas les États méridionaux (*Wurtemberg*, *Bavière*) menacés directement chez eux, à se détacher de la coalition, du moins pourrions-nous ainsi tenir en échec les forces nationales de ces États et les empêcher de se joindre à celles de leurs alliés du Nord.

Nous supposons que, par circonspection ou par suite d'infériorité numérique très marquée, ou de lenteur dans nos préparatifs, ou par quelque autre cause, nous ne puissions pas prendre une initiative d'attaque et que le rôle de l'offensive soit laissé à notre ennemi de ce côté comme sur nos autres frontières ; que fera-t-il?

---

(1) Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr dit dans ses Mémoires que la position de Neuf-Brisach est excellente pour y établir un pont. (Tome IV, page 65.)

(2) Une opération semblable faite contre Kehl à Strasbourg nous constituera sur le Rhin une base (Strasbourg — Neuf-Brisach) d'une grande importance pour le cas où nous voudrions porter la guerre au cœur de l'Allemagne, hypothèse qui sera considérée dans la deuxième partie de ce Mémoire.



Il aura un grand intérêt à profiter du pont de *Bâle*, pour effectuer son passage du *Rhin* comme en 1814 et 1815, et il est à croire que les Allemands feront tous les efforts possibles pour que la *Suisse* y consente. Si la *Suisse* influencée par nous résiste et réussit à se faire respecter, il faudra que les Allemands se procurent d'autres moyens de passage; mais eussent-ils même à leur disposition le pont de *Bâle*, ce passage unique ne leur suffirait pas pour une opération aussi considérable que celle de l'invasion de la France. Donc, dans tous les cas, l'ennemi cherchera à passer le fleuve à *Huningue*, et sans doute aussi aux environs de *Neuenburg* (plus en aval), point très favorable pour une tentative de ce genre et relié à Huningue par le chemin de fer badois qui longe la rive droite dans cette partie. Au reste, avec l'endiguement actuel qui réduit le lit du *Rhin* à une largeur à peu près constante de 220 à 250 mètres, entre *Bâle* et *Strasbourg*, si l'augmentation du courant a ajouté quelque chose aux difficultés des passages, les travaux à faire ont sensiblement diminué d'étendue.

Huningue fait face au débouché d'une grande voie de communication qui vient directement de la vallée du Danube, en tournant la grande chaîne de la forêt Noire par la vallée de la *Wiesen* et par *Lörrach*. C'est donc le point d'arrivée d'une ligne facile d'invasion.

Il existe aujourd'hui devant *Huningue* un pont permanent sur bateaux avec un intervalle qu'on franchit sur un pont volant (1).

La place d'*Huningue*, sur notre rive, n'a été que démantelée en 1815, mais non *rasée*. Le front qui regarde le Rhin a été détruit complètement, c'est vrai. Les Autrichiens se seraient bien gardés de le laisser debout. Sur les

---

(1) La partie française de ce pont a 89m,20 de longueur sur 12 bateaux; la partie badoise, 42 mètres sur 6 bateaux. L'intervalle est de 91m,30. Largeur totale du fleuve, 223m,50.

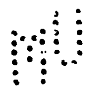
autres fronts, ceux qui sont tournés vers la France, si les escarpes ont été démolies en grande partie, et s'il n'existe plus que quelques assises du soubassement au-dessus des fondations, du moins les fossés subsistent et peuvent recevoir de l'eau par le canal, les massifs des remparts sont conservés avec tout leur relief, les glacis et chemins couverts sont encore massés. Un des deux ouvrages à cornes (celui du Bas-Rhin) n'a été qu'endommagé et est presque entier. Plusieurs demi-lunes, quoique maltraitées, gardent encore une partie de leurs escarpes.

En un mot, il y a là de très bons restes de fortification susceptibles d'être utilisés.

L'ennemi, en quelques jours, avec le travail de deux ou trois milliers d'hommes, remettrait parfaitement ces fortifications en état, de manière à s'en faire une excellente tête de pont qui assurerait l'arrivage du reste de ses forces, appuierait sa ligne d'opérations, protégerait ses convois et, au besoin, sa retraite.

Il y a évidemment un danger dans l'état actuel des choses à *Huningue;* toutefois, nous ne proposons pas ici d'achever, par des mains françaises, la démolition des fortifications de cette place. Il ne nous appartient pas de compléter l'œuvre que nos ennemis ont faite contre nous en 1815. Ce serait accepter une sorte de complicité rétrospective avec le traité du 20 novembre.

Nous ne proposerons pas non plus le rétablissement des fortifications d'*Huningue*. Nous ne comprendrions cette place et ne voudrions la voir se relever qu'avec sa tête de pont de la rive droite, laquelle fut abandonnée par Louis XIV et démolie à la paix de Riswyck (1697).

En effet, comme dit Vauban « toutes places de guerre « situées sur des fleuves (et surtout sur un fleuve fron- « tière), qui ne sont pas maîtresses des deux bords, « ne peuvent être considérées que comme des demi-


« places qui ont peu de crédit du côté qu'elles n'occu-

« pent pas..... elles ne peuvent se servir de leurs « ponts » (1).

Cette opinion était aussi celle de Napoléon Ier, car il écrivait de Schœnbrünn, le 7 octobre 1809, à son ministre de la guerre : « Mon intention est de faire con« struire un pont sur pilotis à *Huningue*. Concertez-vous « avec le ministre de l'intérieur pour cela. Faites faire « le projet d'un fort en avant d'Huningue, afin que je « sois maître du pont. Toutes mes troupes venant de la « Franche-Comté sont obligées de passer sur le pont de « Bâle si je n'ai point un pont à *Huningue*..... » (2).

La seule chose que nous devons faire au début des hostilités, si nous ne prenons pas l'offensive au delà du Rhin, ce sera de prévenir l'ennemi à *Huningue*, d'occuper les ruines de cette place et de rétablir des batteries du côté du fleuve pour nous opposer à l'opération du passage et forcer l'ennemi à porter ses efforts sur d'autres points. Nous ferons surveiller aussi par un fort détachement le point de *Neuenbourg*, où un passage pourrait être tenté. Quelques épaulements armés d'artillerie mobile au-dessus et au-dessous de *Chalampé*, quelques retranchements appuyant cette position à la grande forêt de la *Hart*, qui est tout près et s'étend parallèlement au *Rhin*, permettront de tenir ce point avec avantage.

Si l'ennemi, nonobstant ces résistances, franchit le *Rhin*, il se portera sur *Mulhouse*. Cette ville populeuse, industrielle, riche, possédant de grandes ressources pour l'armée défensive, ne peut être abandonnée sans lutte à l'invasion. Il est d'ailleurs de toute nécessité de protéger le nœud des voies qui y aboutissent. Dans ce but, notre armée devra occuper une très belle position qui existe d'*Altkirch* à *Mulhouse*, face au Rhin et aux débouchés des passages d'*Huningue* et de *Bâle*, sur des

(1) Extrait d'un Mémoire de Vauban sur Sedan, 1697.

(2) Tome IX de la Correspondance de Napoléon Ier, lettre n° 15, 911.

hauteurs qui couvrent le chemin de fer et la route Impériale de *Belfort*. La gauche serait devant *Mulhouse* même, son flanc gauche protégé par la forêt et par le canal du *Rhône* au *Rhin*. Si l'ennemi paraissait diriger ses plus grands efforts, par sa gauche, sur *Altkirch*, notre armée, par un mouvement rapide de concentration à droite, appuierait elle-même vers *Altkirch*, de manière à ne pas se laisser couper de sa ligne de retraite sur *Belfort*. Elle laisserait seulement un détachement à Mulhouse, lequel se replierait ensuite, s'il y était contraint, sur *Cernay* et *Thann*, pour occuper et défendre au besoin le passage principal des Vosges, par la vallée de la *Thur*, *Orbey* et *Saint-Maurice*.

Nous avons dit qu'il se pourrait que la neutralité de la Suisse ne fût pas respectée et que l'ennemi eût en conséquence à sa disposition le pont de *Bâle*. Dans ce cas, il voudrait sans doute user plus largement des facilités d'invasion que cette situation lui donnerait et se faire appuyer sur sa gauche par une ligne d'opération subsidiaire à travers la *Franche-Comté* comme, par exemple, par *Délémont* et le pays montagneux du *Porentruy*.

Il nous faudrait alors suivre l'exemple donné par l'ennemi, franchir nous-mêmes la frontière suisse et le prévenir en occupant, par un détachement de quelque importance, la remarquable position du plateau des *Rangiers*, entre *Porentruy* et *Délémont*, laquelle a une action si efficace sur le versant de la vallée suisse de la *Birse* et sur ses débouchés. La droite de notre ligne de défense se trouverait ainsi sauvegardée. Nous avons laissé notre armée du haut Rhin sur les hauteurs d'Altkirch, échelonnée vers *Mulhouse* et attendant l'ennemi. Si la fortune lui est contraire, elle se mettra en retraite pas à pas vers *Belfort* par la route Impériale et la voie ferrée, et viendra, si l'ennemi la suit, s'établir dans le camp retranché de cette place, qui sera converti en place

de manœuvres, au moyen d'ouvrages de campagne ajoutés aux fortifications existantes.

Ces ouvrages complémentaires, dont le projet est étudié et dont l'exécution ne demanderait que quelques semaines, donneraient à l'ensemble de la position de *Belfort* une valeur et une consistance telles, qu'une armée pourrait y combattre contre des forces plus que doubles, et ensuite en déboucher à volonté. Dans ce mouvement de retraite sur *Belfort*, le détachement établi sur le plateau des *Rangiers* aura dû se retirer aussi. Il sera venu se replier derrière le canal du Rhône au Rhin, dans la position de *Novillars*, *Bourogne* et de là sur *Belfort*.

Qu'aura fait l'ennemi dans ces circonstances?

L'armée ennemie, après avoir débusqué l'armée défensive de *Mulhouse*, pourra bien former un détachement qui se répandra dans la plaine de l'*Alsace*, pour s'assurer les ressources de ce pays et sa possession. Mais bien que l'armée française dans sa marche rétrograde vers *Belfort* ait laissé à découvert l'Alsace et la partie méridionale des *Vosges*, il n'est pas probable que l'ennemi dirige le gros de ses forces de ce côté. Il ne s'exposerait pas sans doute au retour offensif que nos troupes pourraient faire contre ses derrières s'il descendait en force vers *Colmar*, ou s'il se hasardait à engager la plus grande partie de son monde dans les passages des *Vosges*, en prenant pour objectif principal *Epinal* puis *Nancy*. Il est de règle de ne pas négliger ainsi des masses ennemies qui n'ont pas été complètement battues. On ne peut en général s'écarter de leur ligne de retraite que si l'on est assez fort pour scinder sa propre armée en deux grandes masses et faire suivre l'ennemi par un corps en état de le contenir. Ce ne serait pas le cas d'une armée allemande qui aurait envahi la *France* par le *haut Rhin*.

Nous devons plutôt supposer que l'ennemi continuera

sa marche offensive à la suite de notre armée dans la direction de *Belfort*, et qu'il ne fera pas de tentatives sérieuses par les *Vosges*, dont les passages d'ailleurs seront observés par un détachement, que nous y aurons dirigé en nous retirant de *Mulhouse*. On y aura préparé aussi tous les obstacles de nature à entraver la marche des colonnes ennemies, tels que coupures, abatis, retranchements susceptibles d'être surveillés et défendus au besoin par des corps de partisans.

Notre armée sous *Belfort* aura reçu par les voies ferrées de *Lyon* et de *Dijon* les renforts nécessaires pour la remettre en état d'arrêter efficacement l'ennemi. L'appui qu'elle trouvera dans ce grand camp retranché lui assurera sa liberté de manœuvres dans le cas où il voudrait tenter de tourner cette place en la masquant, et elle aurait toute chance de le combattre avec avantage.

Mais si, après quelque insuccès nouveau, elle était forcée de quitter la position de *Belfort*, sa retraite s'effectuerait sur *Vesoul* par *Lure*, au moyen de la route Impériale et du chemin de fer dont nous détruirions derrière nous les principaux ouvrages pour ralentir la poursuite de l'ennemi.

Vesoul est une position importante, le nœud de plusieurs voies ferrées venant de *Langres*, d'*Epinal* et de *Dijon* par *Auxonne* et *Gray*. On en construit en ce moment une nouvelle pour mettre *Besançon* en communication avec *Vesoul*. C'est un centre de ressources et d'approvisionnements faciles à tirer des riches contrées qui l'entourent.

On aurait pu diriger à l'avance sur ce point des renforts en hommes, en matériel et en munitions. Il y aura donc un grand intérêt à tenir dans cette position et à y tenter encore une fois le sort des armes. A cet effet, il aura fallu y disposer, au moment opportun, quelques ouvrages en terre pour l'organisation desquels on pourra tirer un parti avantageux des eaux.

Une bonne redoute armée d'artillerie serait très favorablement placée sur la hauteur de la *Motte*. Si l'ennemi contraint encore notre armée à abandonner cette position, elle n'aura plus qu'à se retirer, en tenant toujours le chemin de fer, sur la grande place de manœuvre de *Langres*, centre de la résistance générale de tout ce pays et sur laquelle auraient convergé dans leurs mouvements de retraites successives, comme nous l'avons dit, l'aile droite de l'armée de la Moselle et nos troupes défensives de la basse Alsace.

Nous ne pousserons pas plus loin cette étude sur la défensive de nos frontières Nord-Est, dont nous n'avons voulu esquisser que les conditions générales dans le cas d'une guerre avec la nouvelle puissance allemande qui se constitue.

Nous examinerons, dans la seconde partie de ce Mémoire (1), l'hypothèse d'une offensive à prendre pour l'armée française, tant sur la rive gauche du Rhin qu'au delà de ce fleuve.

---

(1) *Cette seconde partie n'a pas été retrouvée.*

LA

GUERRE DE 1870-71

II

Journées des 28 et 29 Juillet

Publiée par la **Revue d'Histoire**
rédigée à la Section historique de l'État-Major de l'Armée

LA

Guerre

DE

1870-71

II

Journées des 28 et 29 Juillet



PARIS
LIBRAIRIE MILITAIRE R. CHAPELOT ET Cᵉ
IMPRIMEURS-ÉDITEURS
30, Rue et Passage Dauphine, 30

1901

SOMMAIRE

LA

GUERRE DE 1870-1871

Journée du 28 juillet.

Le 28, Napoléon III, accompagné du Prince Impérial, arrive en gare de Metz à 6 h. 40 du soir, et fait son entrée dans la place, en voiture découverte, vers 7 heures, sans aucun apparat (1).

La proclamation suivante a été affichée sur les murs de Metz, et portée, par la voie de l'ordre, à la connaissance des troupes :

Soldats,

Je viens me mettre à votre tête, pour défendre l'honneur et le sol de la patrie.

Vous allez combattre une des meilleures armées de l'Europe ; mais d'autres, qui valaient autant qu'elle n'ont pu résister à votre bravoure. Il en sera de même aujourd'hui.

La guerre qui commence sera longue et pénible, car elle aura pour théâtre des lieux hérissés d'obstacles et de forteresses ; mais rien n'est au-dessus des efforts per-

(1) Le maréchal Le Bœuf aux généraux et au préfet :
« L'Empereur défend toute réception et toute prise d'armes, au moment de son arrivée à Metz. Vous vous trouverez à la gare aujourd'hui, à 6 heures du soir, ainsi que le commandant de la place et l'intendant militaire de la division, en tunique et képi. »

sévérants des soldats d'Afrique, de Crimée, de Chine, d'Italie et du Mexique. Vous prouverez une fois de plus ce que peut une armée française animée du sentiment du devoir, maintenue par la discipline, enflammée par l'amour de la patrie.

Quel que soit le chemin que nous prenions, hors de nos frontières, nous y trouverons les traces glorieuses de nos pères. Nous nous montrerons dignes d'eux.

La France entière vous suit de ses vœux ardents et l'univers a les yeux sur vous. De nos succès dépend le sort de la liberté et de la civilisation.

Soldats, que chacun fasse son devoir, et le Dieu des armées sera avec nous !

Au quartier impérial de Metz, le 28 juillet 1870.

NAPOLÉON.

L'Empereur s'est rendu directement à la préfecture. C'est là qu'est établi le Quartier Impérial, tandis que le Grand Quartier Général est installé, comme on l'a vu, à l'Hôtel de l'Europe.

Le souverain entre immédiatement en conférence avec le major général, les deux aides-majors généraux et le maréchal Bazaine, qui est venu de Boulay pour le saluer.

Il est mis au courant, alors, des déceptions, des déconvenues de toutes sortes éprouvées jusque-là : l'effectif sur lequel on avait compté est loin d'être atteint ; il se monte à peine, à l'heure qu'il est, à 200,000 hommes. Les réservistes, qui viennent lentement le grossir, arrivent en général sans tentes-abri, sans bidons ni marmites, parfois sans cartouches ; des différentes unités on réclame : matériel d'ambulance, parcs, voitures régimentaires, fours de campagne ; enfin le biscuit manque pour marcher à l'ennemi (1).

(1) Le major général au Ministre de la guerre, à Paris :

« Le biscuit manque pour marcher en avant. Dirigez sans retard,

On connaît le désir exprimé par l'Empereur, la veille, de voir le corps du général Douay venir occuper Strasbourg.

La dépêche suivante, adressée de Belfort le 28 *juillet, à* 1 *heure du soir, par cet officier général au maréchal Le Bœuf, prouve que le* 7e *corps était encore loin, à ce moment, de pouvoir marcher à l'ennemi :*

Arrivé ce matin. Visité la place et les travaux du camp retranché. Pas de train régulier, commencé l'organisation d'un train auxiliaire. 1re division à Colmar, 17e chasseurs à pied, 3e, 47e et 21e de ligne arrivés sans tentes, et ustensiles de campement insuffisants. Le maréchal Mac-Mahon prévient que Strasbourg est épuisé. J'envoie un officier à Paris, pour demander l'établissement d'un magasin de campement à Belfort et l'envoi des voitures régimentaires et des harnais à Belfort. Arrivés : 4e hussards, 4e et 5e lanciers, 1 compagnie de génie, 3 batteries d'artillerie avec campement incomplet. Aucune nouvelle de la division Liébert, qui doit se former ici, ni de celle Dumont et brigade de cavalerie Ducoulombier, qui doivent se former à Lyon, pas plus que des deux compagnies du génie, ni du parc du corps d'armée qui font grand défaut.

Il faut, dès lors, ajourner l'offensive rêvée ; et Napoléon III décide qu'il ira, le lendemain 29, *à Saint-Avold, pour s'entretenir de la situation avec le général Frossard et se rendre compte par lui-même de l'état des troupes. Le soir même, le major général annonce, par dépêche télégraphique, cette décision au général Frossard* (1).

Cependant, la marche en avant est toujours envisagée

---

sur les magasins de Strasbourg, tout ce que vous avez dans les places de l'intérieur. »

(1) Au commandant du 2e corps à Saint-Avold, 10 h. 1/2 soir :

« L'Empereur sera demain, à 1 heure, à Saint-Avold. Répondez-moi que vous y serez. Point de réception officielle. Point de prise d'armes. »

comme prochaine, et le maréchal Bazaine donne à ses troupes, à la date du 28 *juillet, les instructions suivantes:*

MM. les généraux de division feront reconnaître sans retard, par leurs officiers d'État-Major, les routes et les grands chemins qui permettent de déboucher sur la frontière, afin qu'au moment de la marche en avant, on sache où l'on doit passer.

La 2e division d'infanterie fera spécialement reconnaître les environs de Teterchen, Hargarten, Falk. L'attention de l'officier chargé de cette reconnaissance se portera sur les ressources en eau qu'offrira le pays, et sur les débouchés de la forêt, entre Merten et Falk.

MM. les généraux de division emploieront les heures de la journée qui leur paraîtront les plus convenables, à faire faire à leurs troupes des marches militaires sac au dos. Les tentes pourront rester dressées; les troupes emportant de quoi faire un café.

Ces marches devront toutes être dirigées en avant de nos positions, du côté de la frontière, ou sur les flancs des divisions, pour bien connaître le terrain des diverses positions que nous occupons.

Suivent des instructions aux médecins des régiments, sur les mesures à prendre en attendant l'organisation complète des ambulances.

Emplacements des corps d'armée à l'arrivée de l'Empereur.

1er CORPS (28,000 hommes).

1re division..............	à Reichshoffen.
2e —	à Haguenau.
3e —	à Strasbourg.
4e —	à Strasbourg.

2e CORPS (22,800 hommes).

1re division..............	à Saint-Avold.
2e —	à Forbach.
3e —	à Bening.
Division de cavalerie......	à Merlebach.

3e CORPS (31,500 hommes).

1re division..............	à Boucheporn.
2e —	à Teterchen.
3e —	à Bettange et Bouzonville.
4e —	à Metz.

4e CORPS (26,000 hommes).

1re division..............	à Sierck et Thionville.
2e —	à Sierck et Thionville.
3e —	à Colmen, Filstroff, etc.
Division de cavalerie......	

5e CORPS (23,000 hommes).

1re et 2e divisions.........	autour de Sarreguemines.
3e division...............	à Bitche.
Division de cavalerie	à Niederbronn et Sarreguemines.

6e CORPS (26,000 hommes).

1re et 2e divisions.........	à Châlons.
3e division...............	à Soissons.
4e —	à Paris.

7e CORPS (9,400 hommes).

1re division..............	à Colmar.
2e —	à Belfort.
3e —	à Lyon.
Division de cavalerie......	à Belfort.

GARDE IMPÉRIALE (20,500 hommes).

Tout entière.............	à Metz.

RÉSERVE DE CAVALERIE (2,500 hommes).

1re et 2e divisions...	à Lunéville (1).
3e division...............	à Pont-à-Mousson.

Le mouvement d'organisation et de concentration de l'armée, commencé le 16 au soir, atteint le 28 juillet, douze jours après, l'effectif

(1) Les régiments de chasseurs d'Afrique, qui doivent exclusivement former la 1re division de la réserve de la cavalerie, ne commenceront à y arriver que le 1er août.

de 187,000 hommes (1) et *x* chevaux (2), rassemblés sur les points de concentration respectifs (3). (État-major général, *Journal de marche.*)

---

(1) Le « Tableau de l'effectif des troupes au 28 juillet 1870 » donne un total plus élevé : 200,795 hommes pour les 7 corps d'armée, la réserve et la cavalerie. Ce chiffre se décompose ainsi :

1er corps	34,360	hommes.
2e —	23,430	—
3e —	31,597	—
4e —	26,080	—
5e —	23,000	—
6e —	29,820	—
7e —	8,400	—
Garde impériale	20,548	—
Réserve de cavalerie	3,560	—

(2) L'effectif en chevaux n'est donné, pour la première fois, que trois jours plus tard, dans un état portant la date du 31 juillet. Cet effectif est alors de 51,184 chevaux.

(3) Le général de Moltke, dans un mémoire daté *du 28 juillet*, établit que, dès ce jour-là même, les Prussiens opposent 77,000 hommes aux 44,000 qu'il prête au 1er corps, Mac-Mahon, et 50,000 aux 27, 000 qu'il suppose au 4e, général de Ladmirault. Voilà pour les deux ailes de notre armée. Quant au centre, composé des corps Bazaine, Frossard, de Failly, Bourbaki et Canrobert, auquel il attribue un total de 133,000 hommes, il calcule que ces corps ne pourront aborder les Allemands (IIe armée), en admettant que ceux-ci restent en place, ou se rassemblent, sur la ligne Alzens, Göllheim, Grünstadt, avant le 5 août, date à laquelle ils se heurteront à 194,000 Allemands, « rassemblés en bonne position, pour tomber sur les têtes de l'ennemi, au moment où il débouchera des montagnes ». (*Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, tome 1er, p. 220.)

Journée du 29 juillet.

Le 29 *juillet, l'Empereur, qui prend le commandement de l'armée du Rhin, va conférer à Saint-Avold avec le général Frossard.* — Sa Majesté, *dit cet officier général,* jugea qu'il y avait lieu de porter l'armée plus près de la frontière, tout en rapprochant les corps de la gauche de la voie ferrée de Metz à Sarrebruck. *Ce mouvement était-il décidé, comme le dit le général Coffinières de Nordeck, par* l'inclination de l'Empereur pour une attaque sur Sarrelouis*? N'était-ce que la réédition du « coup de main » dont parlait le maréchal Le Bœuf dans sa lettre du* 18 *juillet? Faut-il encore rapprocher cette idée de la dépêche suivante du major général au maréchal de Mac-Mahon :* L'Empereur n'a pas l'intention de vous faire mouvoir avant huit jours; *et en tirer cette conclusion que Napoléon III pensa un instant, le* 29, *à laisser l'armée d'Alsace sur la défensive et à porter les* 2e, 3e *et* 4e *corps, non sur Sarrelouis, mais contre le rassemblement des VIIe et VIIIe corps, signalé derrière la Sarre? Ou bien, comme l'affirme le général Frossard, l'Empereur ne pensait-il qu'à se défendre contre* un débouché des Prussiens en forces du côté de Sarrelouis?

Quoi qu'il en soit, cette intention ne fut que passagère et disparut sans doute devant les complications de toute sorte nées d'une mobilisation improvisée à coups de décisions hâtives et fébriles.

Le 29, *les effectifs des corps d'armée varient respectivement de* 34,000 *à* 10,000 *hommes.*

Les réservistes sont encore en pleine marche pour retrouver leurs corps, sans être toujours pourvus de tout le nécessaire : Le détachement de 600 hommes du 24e manque de tous les ustensiles de campement et d'un tiers des pièces de rechange pour les fusils. *Au* 71e,

500 *hommes sont prêts à partir, mais aucun ordre ne leur arrive, et ils n'ont ni effets de campement ni cartouches; au* 60ᵉ, 800 *hommes sont retenus à Nancy; au* 65ᵉ, 400 *hommes prêts à partir sont dépourvus d'effets et d'ustensiles de campement; au* 11ᵉ, 300 *hommes partent sans tentes-abris; au* 9ᵉ, 600 *hommes sont oubliés à Blois; enfin, le ministre ayant prescrit, le* 23, *de n'envoyer personne aux unités de guerre* sans un ordre de lui, *certains dépôts, comme ceux des* 75ᵉ *et* 94ᵉ, *disposant de* 600 *et de* 1000 *hommes, les laissent inutilisés, alors que les effectifs de guerre ne sont pas atteints. A la division du Barail, le général et quelques officiers sont seuls arrivés à Lunéville à la date du* 29 *juillet.*

Ce n'est que le 29 *qu'on pense, au* 2ᵉ *corps, à remonter les officiers sans troupe, et qu'on prescrit de se préoccuper de l'achat des animaux de trait nécessaires aux ambulances. Au* 5ᵉ *corps, les* 13 *voitures d'ambulance sont dépourvues de tout atteiage; enfin, un nombre assez considérable d'officiers de la Garde impériale sont à remonter, et la commission de remonte du quartier général de la Garde n'a pas un seul cheval à leur donner.*

Des corps manquent d'aiguilles et d'obturateurs de rechange pour le fusil modèle 1866*; au* 5ᵉ *corps, les hommes arrivent à l'armée sans cartouches. Les batteries divisionnaires et de réserve sont au complet; mais il n'en est pas de même des réserves divisionnaires, encore moins des parcs de corps d'armée et du grand parc de l'armée. Sur* 1200 *chevaux (six compagnies du train d'artillerie) nécessaires à l'attelage des* 190 *voitures du parc du* 1ᵉʳ *corps, il n'y en a que le tiers de prêt; au* 6ᵉ *corps, le maréchal Canrobert rend compte que l'artillerie, moins son parc et les réserves divisionnaires de cartouches, pourra partir le* 2 *août; le général de Liégeard, commandant l'artillerie du* 7ᵉ *corps, signale de Colmar l'absence de la presque totalité de son artillerie. Quant au grand parc de l'armée, le général Mitrecé, arrivant à Toul où*

il devait se concentrer, n'y trouvait que le matériel du 1er équipage de pont de réserve et 2 compagnies de pontonniers. Le colonel directeur à Strasbourg rendait compte qu'il manquait, pour la portion qu'il était chargé d'organiser, 3,500,000 *cartouches et* 7,664 *fusées.*

Les équipages de pont existaient bien, mais, comme au 1er corps, ils ne pouvaient être attelés à temps, ou, comme au 2e, le nombre de leurs chevaux était insuffisant.

Les troupes manquaient de campement, de couvertures, de voitures régimentaires. Pour suppléer à celles-ci, on organisait partout des trains auxiliaires : à la division de Laveaucoupet, 80 *voitures de réquisition forment ce train; à la 2e division du 3e corps, on en compte* 100; *à la division de L'Abadie d'Aydrein, le sous-intendant fait également charger sur des voitures requises* 4 *jours de biscuit et d'avoine; enfin, le général commandant le 7e corps rend compte qu'il organise avec le plus grand soin* 500 *voitures de train auxiliaire.*

Le service des subsistances est aussi improvisé que le reste : On vit au jour le jour, *dit le journal de la division de Laveaucoupet;* le pain est assuré d'une manière précaire ; pas de fours de campagne, pas de biscuit de réserve.

Nous n'avons, *écrit le maréchal Canrobert,* ni matériel de subsistances, ni biscuit, ni sucre, ni café.

Le personnel administratif est également insuffisant, car le major général prescrit à chaque corps d'armée de mettre 25 *soldats boulangers à la disposition de l'intendance.*

Au 1er corps, le général Ducrot demande l'occupation de Wissembourg, pour lui permettre de faire vivre ses troupes plus facilement.

Le 2e corps quitte le camp de Châlons, aligné à 2 *jours de pain ou de biscuit et à* 4 *de sucre et café. A Saint-Avold où il débarque, rien n'est prévu ; on commence par recevoir le pain de Metz, de Sarreguemines et de*

Forbach, et par tirer du camp de Châlons le sucre et le café. Puis, du 20 au 30 juillet, on s'efforce d'acheter sur place le lard, le sucre, le café, le sel, le riz, l'avoine et le foin, et l'on reçoit le biscuit de l'intérieur. Enfin, on crée à Forbach un dépôt d'approvisionnements et un centre de fabrication qui compte 11 fours, et dont la farine est achetée à Metz et à Sarreguemines. Le 2e corps passe des marchés pour la viande avec des bouchers de Saint-Avold. Quant aux voitures, il ne peut en atteler que 66, tirées du camp de Châlons, et ce n'est que le 2 août que le général commandant ce corps d'armée peut enfin disposer des 250 qui lui sont nécessaires.

Le service de santé et le service vétérinaire manquent généralement dans les batteries : **Pas de cantines médicales,** *dit le journal de la division de Laveaucoupet.* **Je n'ai,** *écrit le maréchal Bazaine,* **ni matériel, ni personnel pour mes ambulances de division ou de mon quartier général.** *A la division de L'Abadie d'Aydrein,* **le matériel d'ambulance était chargé sur des voitures de réquisition.** *En écrivant que ses divisions pourront partir le 1er août, le maréchal Canrobert ajoute :* **mais sans cantines d'ambulances régimentaires, ni ambulances divisionnaires.**

A côté de tous ces déficits, il y a lieu de signaler l'organisation judicieuse du service télégraphique, assuré en première ligne par des sapeurs du génie, créant des communications ou utilisant les existantes, et dont le matériel était relevé, en arrière, par un personnel civil.

Ces difficultés de la mobilisation, qui ont jeté le haut commandement dans l'hésitation (1), *laissent les troupes*

---

(1) « Aussitôt après l'arrivée de l'Empereur à Metz, on s'occupa avec un redoublement d'activité de faire donner aux troupes tous les objets d'équipement et de campement qui leur étaient nécessaires et dont elles n'étaient pas suffisamment pourvues. Les régiments avaient quitté leurs garnisons en toute hâte avec des effectifs incomplets et, malgré les ordres formels donnés par le Ministre, il s'en fallait de beaucoup qu'ils fussent tous munis des effets réglementaires. On y suppléa d'abord

dans une inaction des plus préjudiciables, dont elles ne sortent que pour effectuer des reconnaissances insignifiantes, ne donnant aucun éclaircissement sur la situation (1).

---

au moyen des approvisionnements que l'on avait formés à Metz; mais les magasins ne tardèrent pas à être vidés. La chaleur était très intense et, pour alléger le soldat, on demanda et on obtint l'autorisation de verser au magasin de campement les couvertures des hommes, qui ne tardèrent pas à être regrettées. Puis vint le tour des shakos, les képis étant jugés suffisants. La garde elle-même obtint, malgré la répugnance de l'Empereur, qu'on lui retirât les bonnets à poil et les shakos, et c'est ainsi qu'elle a fait toute la campagne en bonnet de police. Les hésitations à cet égard furent telles, qu'en quelques heures seulement il fut donné trois ordres différents, et la mesure ne fut définitivement maintenue que parce qu'elle avait reçu un commencement d'exécution au moment où le dernier contre-ordre allait être donné. Je ne mentionne d'ailleurs cet incident que pour montrer combien peu les idées étaient arrêtées en toute chose. On voulait et l'on ne voulait pas, parce que tous les avis étaient admis successivement, et le plus souvent c'était le dernier qui prévalait.

Ce défaut de fixité dans les idées avait assurément des conséquences fâcheuses dans les cas que je viens de citer; mais ces conséquences ne pouvaient pas être d'une haute gravité. Malheureusement, on retrouvait la même indécision dans la direction des opérations militaires.... » (*Souvenirs du général Jarras*, p. 59).

(1) « Le rideau tendu en avant de ces corps (les corps allemands) par les faibles détachements prussiens avait jusque-là empêché de se rendre aucun compte de ce qui se passait en arrière, et il était par suite impossible de reconnaître l'importance des rassemblements effectués dans cette zone, c'est-à-dire dans le voisinage immédiat des premières troupes françaises. Il eût été nécessaire de déchirer ce voile de bonne heure; mais on avait négligé jusque-là de prendre aucune mesure à cet effet. » (Le général J. de Verdy du Vernois, *Études de guerre*, 1re partie. Paris, Louis Westhausser, 1892, p. 303.)

« Pendant que l'ennemi opérait son mouvement de concentration en avant des frontières de Forbach et de Wissembourg, aucune tentative n'a été faite pour couper les voies de fer qui se dirigent sur ces deux points. La nature montagneuse du pays, les forêts dont il est couvert se prêtaient cependant bien à des tentatives de ce genre... » (Jacquin, *les Chemins de fer pendant la guerre*. Paris, Hachette et Cie. 1872, p. 305).

Les seuls qu'on obtienne sont fournis par le service des renseignements, et semblent confirmer ceux qui sont déjà parvenus à cette date.

Le bulletin du grand quartier général signale, en effet, un mouvement très actif des troupes du Rhin vers la Sarre; celui du 2e corps mentionne la même activité, qui serait d'accord avec ce que l'on dit *d'une grande concentration en arrière de Sarrebrück et à Duttweiler; de son côté, le 5e corps annonce que le VIIIe corps prussien est concentré à Lebach. On prévient encore, de Luxembourg, que les Prussiens ont commencé leur mouvement dans la direction de Sarrebrück; un déserteur de Sarrelouis parle également de forces considérables rassemblées en arrière de Sarrelouis et Sarrebrück; un espion confirme ce renseignement et évalue ces forces à* 200.000 *hommes; enfin, le commissaire spécial de Thionville apprend, à 5 heures du soir, que toutes les troupes restées aux environs de Conz se dirigeraient en ce moment sur Sarrebrück.*

D'autre part, le général Ducrot rend compte que l'ennemi a des postes sur la ligne Wœrth, Langenkandel, Winden, Bergzabern, Pirmasens, Neu-Hornbach, et qu'en arrière se trouverait un corps de 25 *à* 30,000 *hommes, entre Landau et Neustadt.*

A Lauterbourg, les habitants auraient été requis par les Bavarois pour travailler à des ouvrages défensifs dans la forêt du Bienwald.

D'après ce que mande le capitaine Iung de Strasbourg, il n'y aurait qu'un rideau de troupes du côté de la forêt Noire, et toute l'inquiétude paraît devoir se porter sur Landau, Germersheim, Mannheim, Maxau et Rastadt; le prince royal serait d'ailleurs arrivé à Carlsruhe. Enfin, le commissaire de Lauterbourg déclare que les Prussiens ont débarqué toute la nuit à Kandel, et qu'un corps important se dirige sur Lauterbourg.

On pouvait donc en conclure, de même que le 28, *que*

les Prussiens massaient en deux points, à Sarrebrück et à Landau, des avant-gardes stratégiques, tandis que le gros était à Mayence.

En réalité, la situation de l'ennemi, le 29 au soir, était la suivante : les VIIe et VIIIe corps étaient en marche sur Trèves et Hermeskeil ; les Ve et XIe avaient, le 25 et le 27, commencé leur concentration à Landau et à Germersheim ; le 27 et le 28, la division wurtembergeoise était réunie au nord de Carlsruhe ; la divison badoise était au nord de Rastadt ; les Ier et IIe corps bavarois se formaient à Spire et à Billigheim (1).

Protégée par ces deux armées d'avant-garde, la IIe se concentrait en avant de Mayence.

En outre, afin de parer à une offensive française de ce côté de la Sarre, le 29 juillet, l'ordre était donné par voie télégraphique à la Ire armée de se réunir sur la ligne Wadern—Losheim, tandis que la IIe était invitée à porter les cantonnements du IIIe et du IVe corps jusque sur la ligne Alsenz—Gölheim—Grünstadt....

En face de l'armée allemande, les corps français étaient ainsi placés :

Le 1er corps à Strasbourg, Haguenau, Lembach, Soultz, Seltz, Soufflenheim, Brumath ;

Le 2e, à Saint-Avold, Forbach, Bening, Merlebach ;

---

(1) « Le général comte Bothmer, commandant la 4e division d'infanterie bavaroise, reçut ce jour-là (29 juillet, à Billigheim) la visite du quartier-maître général de la IIIe armée, colonel V. Gottberg, qui lui fit connaître que la concentration du XIe corps était complètement terminée, celle du Ve corps presque entièrement achevée également, le XIe corps étant établi entre le Rhin, la Lauter et le chemin de fer de Neustadt à Wissembourg, le Ve dans la zone comprise entre ce chemin de fer, la ligne Insheim—Göcklingen et la montagne ; la 4e division bavaroise fut installée dans la zone comprise entre le chemin de fer de Rohrbach à Wissembourg, la Lauter, la montagne et la ligne Göcklingen—Insheim ; la division avait à couvrir les lignes d'approche venant de Wissembourg et la vallée descendant de Dahn. » (Le général J. de Verdy du Vernois, *Études de guerre*, p. 223).

Le 3ᵉ, à Metz, Boulay, Bouchepom, Teterchen, Velving, Tromborn, Hargarten, Bettange, Bouzonville, Volmérange ;

Le 4ᵉ, à Thionville, Sierck, Kirschnaumen, Montenach, Laumesfeld, Lacroix, Kédange, Kœnigsmacker, Colmen ;

Le 5ᵉ, à Sarreguemines, Bitche, Niederbronn (1)*;*

Le 6ᵉ, à Paris, Soissons et au camp de Châlons ;

Le 7ᵉ, à Lyon, Belfort, Colmar ;

La Garde et le grand quartier général, à Metz ;

Le général du Barail, avec quelques officiers et la division de Bonnemains, à Lunéville ;

La division de Forton, à Pont-à-Mousson ;

Les équipages de ponts et parcs de corps d'armée sont

---

(1) L'ouvrage du Grand État-Major prussien a résumé, dans les lignes suivantes, ce que l'on savait, ou croyait savoir, chez notre adversaire, touchant l'armée française de Lorraine et ses intentions, à la date du 29 juillet :

« Le 29, déjà l'adversaire reportait plus en arrière ses troupes avancées. Ce mouvement de recul et les ouvrages activement construits sur divers points, et notamment sur la hauteur de Spicheren, indiquaient plutôt des intentions de défensive. Des déserteurs et des espions prétendaient savoir que, dans les grandes agglomérations de troupes de l'autre côté de la frontière, le manque de vivres commençait déjà à se faire sentir. Tous les villages français, depuis Forbach jusqu'à Sarreguemines, étaient toujours fortement gardés, mais des indices de plus en plus nombreux permettaient de s'attendre à un mouvement général des forces ennemies vers la droite. On signalait des troupes en marche de Saint-Avold dans la direction de l'est, et le colonel Wright, à la tête du 5ᵉ régiment de dragons, s'était heurté à Breidenbach, à mi-chemin entre Deux-Ponts et Bitche, aux avant-postes d'un gros de troupes françaises de toutes armes. Le 4ᵉ corps paraissait être également en mouvement de Thionville vers le sud-est; les avant-postes avaient rencontré au nord de Bouzonville, à Colmen, des régiments qui en faisaient partie. Non seulement les Français rétablissaient le pont détruit à Sarreguemines, mais ils jetaient encore sur la Sarre, aux environs de cette ville, d'abord un, puis deux ponts de bateaux.

« Tout cela semblait présager une concentration des forces ennemies sur la ligne Forbach—Bitche. »

à Besançon (1er corps), Lunéville (2e), Metz (3e), Verdun (4e), Épinal (5e), La Fère (6e) et Vesoul (7e);

Le parc d'artillerie de la Garde est à Versailles ;

La réserve générale d'artillerie est à Nancy ;

Le grand parc d'artillerie de l'armée, qui doit se concentrer à Toul, est encore en formation dans les huit arsenaux de Metz, Strasbourg, Rennes, La Fère, Besançon, Douai, Lyon et Toulouse ;

Le 1er équipage de pont de réserve est à Toul ; l'autre s'organise à Strasbourg.

DOCUMENTS ANNEXES

Journée du 29 juillet.

QUARTIER GÉNÉRAL DE L'ARMÉE.

a) Journaux de marche.

Le Journal de marche *de l'état-major général de l'armée du Rhin mentionne les faits suivants, comme ayant marqué la journée du* 29 *juillet :*

L'Empereur prend le commandement en chef de l'armée.

Il se rend, de sa personne, à Saint-Avold et en revient le même jour (1).

---

(1) *Le voyage de l'Empereur à Saint-Avold a donné lieu à l'échange de télégrammes suivants :*

Le général Frossard au Major général à Metz (D. T. Ch.) :

Saint-Avold, 29 juillet, 6 heures 40, matin :

« Restera-t-on à la gare ou viendra-t-on à la ville, qui est à 3 kilomètres ? Ira-t-on plus loin ? »

Le Major général au général Frossard :

Metz, 7 heures 1/2, matin.

« Je pense qu'on restera à la gare. Néanmoins, ayez 2 ou 3 voitures. »

D'autre part, on lit, à propos de ce voyage, dans l'ouvrage du général Frossard : « Rapport sur les opérations du 2e corps d'armée » :

« Le 29, l'Empereur, arrivé de la veille à Metz, vint à Saint-Avold. Après avoir reconnu la position des divers corps, Sa Majesté jugea que, jusqu'à ce qu'on eût une suffisante manifestation des projets de l'en-

La 2e (1) division de cavalerie de réserve arrive à Pont-à-Mousson.

La 1re brigade de la 4e division du 3e corps se rend de Metz à Boulay.

b) Organisation et administration.

Des détachements de renfort sont annoncés par la lettre ministérielle suivante :

Le Ministre de la guerre par intérim, au Major général, à Metz.

Paris, 29 juillet.

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que des ordres ont été donnés, les 27, 28 et 29 de ce mois, pour faire diriger le plus tôt possible, sur les portions actives de leurs corps à l'armée du Rhin, les détachements ci-après :

8e de ligne..........	400	hommes sur	Saint-Avold.
81e —	300	—	Metz.
51e —	500	—	Metz.
18e chasseurs à pied...	400	—	Metz.
27e de ligne..........	200	—	Sarreguemines.
41e —	400	—	Metz.

---

nemi, il y avait lieu de porter l'armée plus près de la frontière, en rapprochant en même temps les corps de gauche de la voie ferrée de Metz à Sarrebrück. En conséquence, à sa rentrée à Metz, les dispositions suivantes furent ordonnées, et les mouvements s'exécutèrent dans la matinée du 31..... »

De son côté, le général Coffinières de Nordeck inscrit sur son carnet de notes, à la date du 29 juillet :

L'Empereur va à Saint-Avold et paraît incliner pour une attaque sur Sarrelouis.

(1) Lire ici « 3e division de cavalerie de réserve » et non 2e, car c'est à Lunéville que se forme cette dernière, et non à Pont-à-Mousson.

33e de ligne..........	400	hommes sur	Thionville.
24e —	600	—	Saint-Avold.
17e chasseurs à pied...	200	—	Colmar.
6e de ligne..........	300	—	Thionville.
63e —	400	—	Saint-Avold.
78e —	200	—	Strasbourg.
28e —	500	—	Paris.
26e —	300	—	Paris.
86e —	500	—	Sarreguemines.
11e —	300	—	Sarreguemines.
71e —	500	—	Metz.
2e —	300	—	Saint-Avold.
13e —	300	—	Thionville.
32e —	200	—	Saint-Avold.
40e —	300	—	Saint-Avold.
49e —	300	—	Bitche.
64e —	300	—	Thionville.
65e —	400	—	Thionville.
68e —	300	—	Bitche.
85e —	300	—	Metz.
97e —	200	—	Bitche.
98e —	300	—	Thionville.
4e chasseurs à pied...	200	—	Bitche.
5e — ...	100	—	Thionville.
7e — ...	200	—	Metz.
12e — ...	100	—	Saint-Avold.
17e — ...	200	—	Colmar.
50e de ligne..........	300	—	Strasbourg.
4e —	700	—	Camp de Châlons.
91e —	200	—	Soissons.
10e —	500	—	Camp de Châlons.
12e —	600	—	Camp de Châlons.
1er —	100	—	Thionville.
14e —	300	—	Camp de Châlons.
15e —	250	—	Thionville.
17e —	300	—	Bitche.
20e —	300	—	Camp de Châlons.
23e —	150	—	Saint-Avold.
25e —	100	—	Paris.
30e —	500	—	Bitche.
36e —	550	—	Strasbourg.
43e —	150	—	Thionville.
45e —	100	—	Strasbourg.

47e de ligne..........	250	hommes sur	Colmar.
48e —	350	—	Strasbourg.
52e —	200	—	Lyon.
54e —	300	—	Thionville.
55e —	150	—	Saint-Avold.
56e —	800	—	Strasbourg.
59e —	150	—	Metz.
60e —	130	—	Metz.
61e —	350	—	Bitche.
62e —	800	—	Metz.
66e —	500	—	Saint-Avold.
67e —	200	—	Saint-Avold.
69e —	400	—	Metz.
70e —	600	—	Paris.
74e —	300	—	Strasbourg.
75e —	200	—	Soissons.
76e —	300	—	Saint-Avold.
77e —	200	—	Saint-Avold.
80e —	300	—	Metz.
82e —	300	—	Lyon.
84e —	250	—	Phalsbourg.
88e —	350	—	Bitche.
89e —	300	—	Belfort.
90e —	250	—	Metz.
99e —	150	—	Belfort.
100e —	100	—	Camp de Châlons.
1er chasseurs à pied...	100	—	Strasbourg.
2e — ...	75	—	Thionville.
3e — ...	350	—	Saint-Avold.
6e — ..	75	—	Belfort.
8e — ..	100	—	Strasbourg.
10e — ...	350	—	Saint-Avold.
16e — ...	160	—	Strasbourg.
19e — ...	200	—	Bitche.
1er grenad. de la Garde.	130	—	Metz.
2e — ...	150	—	Metz.
3e — ...	100	—	Metz.
1er voltig. de la Garde.	50	—	Metz.
2e — ...	85	—	Metz.
3e — ...	95	—	Metz.
4e — ...	100	—	Metz.
Bataillon de chasseurs...	50	—	Metz.
Régiment de zouaves....	90	—	Metz.
TOTAL.....	24,940		

Je donnerai les instructions nécessaires pour que les hommes destinés au 5e corps soient, à l'avenir, dirigés sur Sarreguemines.

Les services (Télégraphie, Trésorerie et Postes) s'organisent.

Le Ministre de la guerre par intérim, au Major général.

Paris, 29 juillet (n° 7706).

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les mesures qui ont été arrêtées pour le service télégraphique de l'armée du Rhin.

Votre Excellence sait que ce service se composera d'une compagnie du génie pourvue d'un parc spécial, et d'une brigade d'employés civils également munie d'un petit parc.

La compagnie du génie sera chargée, sur le champ de bataille, de mettre le commandant en chef de l'armée en communication avec les commandants des corps d'armée et, en marche, d'assurer trois lignes de communication pour l'armée supposée marchant sur trois routes, savoir : deux latérales, exigeant chacune l'installation d'une ligne provisoire, et une centrale que l'on admet devoir être organisée aussi provisoirement — en partie avec les débris d'une ligne préexistante que l'ennemi aurait désorganisée.

Dans l'hypothèse d'une armée en marche, la brigade civile, marchant à la distance d'une journée, remplacera chaque jour, par l'installation d'une ligne définitive, la ligne centrale provisoire de la compagnie du génie. Celle-ci, en outre, repliera successivement ses câbles, devenus inutiles par suite du travail de la brigade civile.

Le personnel militaire chargé des communications télégraphiques à l'armée se composera :

1° D'un chef de bataillon, directeur du service télé-

graphique. J'ai désigné pour ces fonctions le commandant du génie Cord, actuellement au camp de Châlons ;

2° De la 2e compagnie de sapeurs du 1er régiment du génie, également au camp, et qui comporte un effectif de 4 officiers et de 160 sous-officiers, caporaux ou soldats ;

A cette compagnie seront adjoints 30 employés civils de l'administration des lignes télégraphiques, anciens militaires, manipulateurs ;

3° D'un détachement de sapeurs-conducteurs du 1er régiment du génie, de 73 hommes et 127 chevaux, commandé par un lieutenant.

Le parc spécial affecté à cette compagnie se composera de 26 voitures. Un garde du génie sera affecté à ce parc.

Le personnel et le matériel dont il s'agit se trouvent en ce moment au camp de Châlons, où l'organisation se complète. Ils ne seront pas en état de rejoindre avant les premiers jours du mois d'août.

La solde des 30 employés civils leur sera payée par les soins du gérant du génie du grand quartier général.

Des instructions de détail sont adressées à M. le général commandant le génie à l'armée du Rhin.

P. S. — Les voitures et l'outillage d'une autre compagnie se préparent. Elle est arrivée hier au camp de Châlons et son instruction commence aujourd'hui. Elle ne pourra pas être utilisée avant la fin d'août.

Dès le 3 août, on pourrait détacher la moitié de la 1re compagnie.

Le Ministre de la guerre par intérim, au Major général.

Paris, 29 juillet (n° 7707).

Les communications télégraphiques de l'armée du Rhin doivent être assurées, comme je vous le dis dans une autre dépêche, par deux services différents : une compagnie du génie pourvue d'un parc spécial et une

brigade d'employés civils détachée de l'administration des lignes télégraphiques, également munie d'un petit parc.

La présente dépêche a pour objet de faire connaître à Votre Excellence l'organisation et le fonctionnement de ce dernier service.

Organisation.

Personnel. — La brigade civile sera chargée de l'établissement et de l'exploitation des lignes permanentes reliant le grand quartier général de l'armée du Rhin au réseau français ; elle sera ainsi constituée :

1 inspecteur des lignes télégraphiques monté ;
1 sous-inspecteur des lignes télégraphiques monté ;
1 chef de station des lignes télégraphiques monté ;
15 stationnaires des lignes télégraphiques montés ;
1 agent principal (mécanicien) des lignes télégraphiques monté ;
1 chef surveillant des lignes télégraphiques ;
10 surveillants des lignes télégraphiques ;
150 ouvriers pour la pose de la ligne.

Ces derniers seront choisis parmi les gardes nationaux mobiles de bonne volonté et placés sous les ordres des agents des lignes télégraphiques.

Toutes les prestations seront payées sur les fonds du budget de la guerre ; celles en deniers, par les soins du général commandant le génie de l'armée ; celles en nature, par les soins du service administratif.

Matériel. — Le matériel sera renfermé dans 5 prolonges et 2 caissons conduits par un détachement de sapeurs-conducteurs du 1er régiment du génie.

Fonctionnement.

Le fonctionnement de la brigade de télégraphie civile est ainsi réglé :

1° Elle n'aura à pourvoir qu'à l'installation et à la

réparation des lignes permanentes. C'est à vous, Monsieur le Maréchal, qu'appartiendra le soin de prescrire les mesures nécessaires pour défendre ces lignes contre la malveillance ou les entreprises de l'ennemi ;

2° Le personnel sera placé sous vos ordres et, par délégation de votre part, sous ceux du général commandant le génie de l'armée pour la détermination du tracé des lignes permanentes et pour les mesures destinées à assurer la bonne exécution des travaux. Pour les dépenses et l'ordonnancement, la brigade sera placée sous le contrôle du général commandant le génie.

Votre Excellence aura à déterminer la liste des officiers et fonctionnaires dont les dépêches devront être acceptées par les bureaux télégraphiques;

3° Un régisseur-comptable sera désigné parmi les employés de la brigade. Des instructions sont données à M. le général Coffinières, ordonnateur secondaire, pour les détails de la comptabilité ;

4° En votre qualité de major général, vous aurez à prescrire les mesures nécessaires, sur les propositions que vous soumettra le chef de service, pour l'installation des bureaux télégraphiques le long des lignes permanentes et pour le logement des employés, lorsque l'armée ne sera pas en marche.

Ce personnel va recevoir l'ordre de se rendre à Metz immédiatement pour y prendre livraison des voitures et du matériel que doit fournir l'arsenal du génie. Les gardes nationaux mobiles, ouvriers du service télégraphique, y arriveront aussi très prochainement.

J'espère que tout le service pourra être prêt dans les premiers jours du mois d'août et en mesure de se porter sur le point qu'indiquera Votre Excellence.

Le Major général au Ministre des finances (D. T.).

Metz, 29 juillet, 7 heures 40, matin.

Le service des postes territorial est insuffisant dans

les régions occupées par l'armée. Le service financier proprement dit est aussi très difficile. Il est donc extrêmement urgent que les services fonctionnent à l'armée même, mais ils ne sont organisés dans aucun corps, et le payeur général lui-même n'est pas rendu à son poste. Il en résulte que mes propres dépêches ne me parviennent qu'avec des retards de 24 et 36 heures. Je prie Votre Excellence de prendre des mesures pour faire cesser, le plus tôt possible, ces graves lacunes.

Le Ministre des finances au Major général, à Metz (D. T.).

Paris, 29 juillet, 12 heures, matin (nº 2367).

Le personnel complet de trésorerie et postes est rendu, aujourd'hui 29, dans tous les corps. Plusieurs fonctionnent déjà. Tous fonctionneront demain. Payeur général part ce soir pour Metz, retenu jusqu'à présent pour acquisition de chevaux.

d) Situations et emplacements.

Situation sommaire d'effectif de l'armée au 29 juillet.

1er corps	34,003	hommes.	6,674	chevaux.
2e corps	23,430	—	4,789	—
3e corps	35,807	—	7,312	—
4e corps	26,080	—	»	—
5e corps	15,274	—	3,698	—
6e corps	29,974	—	1,134	—
7e corps	10,546	—	»	—
Garde impériale	20,548	—	»	—
Réserve de cavalerie	4,561	—	3,778	—
Réserve du génie	225	—	56	—
TOTAL	202,448			

Journée du 29 juillet.

1er CORPS.

a) Journaux de marche.

JOURNAL DE MARCHE DU 1er CORPS.

Le général de Lespart, du corps de Failly, ayant prévenu, dans la nuit du 28 au 29, qu'il faisait occuper Stürzelbronn et Neunhoffen, pour se relier avec le général Ducrot, celui-ci abandonne Bœrenthal et Philipsbourg, qu'il avait occupés, pour se couvrir sur sa gauche, par deux compagnies chacun, et prend dans la journée du 29 la position suivante (1) :

96e de ligne à Climbach, avec des avant-postes à Pfaffenschlick et au Pigeonnier.

Le 1er zouaves est à Mattstall ; quelques compagnies ont poussé jusqu'à Fleckenstein par le Thalenberg.

Toute la 1re division s'est concentrée dans les environs de Lembach (2).

La cavalerie de Soultz (3) (3e hussards) s'est mise en relation avec Wissembourg, et avec le général Ducrot par le Pigeonnier et Pfaffenschlick.

Tout indique que les avant-postes ennemis se sont éloignés de la frontière ; le plus rapproché paraît être à Bobenthal.

---

(1) La division Ducrot était, le 28, aux environs de Reichshoffen (Voir page 4).

(2) Ainsi qu'on le verra plus loin, la 2e division (Abel Douay) est à Haguenau, la 3e (Raoult) et la 4e (de Lartigue) sont à Strasbourg.

(3) 1re brigade (de Septeuil) de la division de cavalerie du 1er corps. Le 3e hussards devait obéir au général Ducrot. Le 11e chasseurs avait détaché de Soultz à Seltz un escadron et demi et aussi des détachements à Soufflenheim et à Bischwiller.

L'état-major de la division de cavalerie est à Brumath, à partir du 29 (généraux Duhesme et de Nansouty) ; le général de Septeuil est à Soultz (1).

DIVISION DUCROT.

Les Archives de la guerre ne possèdent pas de Journal de marche *pour la division Ducrot, mais le comte de Leusse, maire de Reichshoffen et député du Bas-Rhin, qui fut attaché, comme officier de mobiles, à l'état-major du maréchal de Mac-Mahon, a écrit un* Journal *inédit, où se trouvent les lignes suivantes :*

Une des brigades revenait d'Afrique, par les voies rapides, et si rapides que certains hommes n'avaient pas mangé la soupe, ni pris rien de chaud, depuis Oran (2).

. . . .

Il y avait des régiments qui n'avaient pas leurs couvertures de campagne ; les zouaves étaient venus avec les mulets de cacolet pour les cantines d'officier ; on les leur enleva et ils durent, 48 heures avant de marcher à l'ennemi, acheter dans le pays des chevaux et voitures pour porter les bagages réglementaires et réguliers.

Certains corps n'avaient pas d'aiguilles de rechange pour leurs fusils ; à d'autres il manquait le caoutchouc-obturateur de rechange. Les réserves n'étaient pas arrivées complètement et celles qui étaient là n'avaient jamais vu un chassepot, 4 jours avant d'aller au feu.

Les 2 batteries d'artillerie, celle des mitrailleuses, et une ou deux de réserve qui se trouvaient là, n'avaient

(1) La 3e brigade (Michel) est à Brumath, avec la brigade Nansouty.

(2) Parmi les régiments qui formaient la division Ducrot, le 1er zouaves seul venait d'Algérie, où sa garnison était Alger (Coléah) et non Oran. Quant aux autres corps, le 13e bataillon de chasseurs et les 18e et 96e de ligne venaient de Strasbourg et le 45e, de Belfort.

pas un seul vétérinaire et personne pour leur donner du fourrage.

Personne ne savait se servir des mitrailleuses, sauf un sous-officier. On tira quelques coups à blanc, l'avant-veille du départ, pour voir comment se manœuvraient ces machines-là.

Je n'en finirais pas si je voulais dire tout ce que j'ai vu et étudié pendant les premiers jours.

Je commençai à être inquiet et je demandai au général si les autres divisions étaient dans le même état: « C'est encore pire », me répondit-il.

. . . .

A peine ses troupes en main, le général Ducrot voulut savoir ce qu'il avait devant lui et, pendant plusieurs jours, nous parcourûmes les montagnes à cheval, avec quelques hussards d'escorte, juste assez pour tenir nos chevaux. Nous longions les frontières, interrogeant gardes et paysans, depuis Lembach jusqu'à Wissembourg, faisant faire des rondes aux douaniers et envoyant des espions au loin.

Je ne quittai pas le général, mes connaissances du pays et surtout des habitants lui étant utiles, bien qu'il eût sur toute cette région des connaissances plus que suffisantes.

Mais ce n'était pas assez pour un homme de sa trempe, et il demanda à employer les deux régiments de cavalerie cantonnés à Soultz (1). L'un deux était commandé par mon cousin d'Espeuilles (2). Il vint nous voir, mandé par le général, et l'on convint de reconnaissances à faire. Ordre fut donné au général de Septeuil, qui commandait à Soultz, de venir le lendemain à Wœrth, recevoir des ordres pour les reconnaissances.

---

(1) 3e hussards, 11e chasseurs (brigade de Septeuil). Le 11e chasseurs avait un escadron et demi à Seltz, comme on le verra plus loin.

(2) Le 3e hussards.

Le général Ducrot et moi, trouvâmes le général exact au rendez-vous, avec son aide de camp, mais sans carte du pays, ou du moins, avec une petite carte insuffisante.

Ce manque de cartes dans l'armée française était vraiment incroyable; les généraux n'avaient que des chiffons de papier informes.

Le général Ducrot..... avait non seulement toutes les cartes possibles, mais encore toutes les reconnaissances, les croquis faits par des officiers en temps de paix, et ..... connaissait le pays sur le bout du doigt.....

Le général de Septeuil repartit (avec ses) instructions..... Sa dernière parole fut celle-ci : « Vous me promettez, mon général, un bataillon marchant bien, pour faire les reconnaissances avec moi ».

DIVISION DOUAY.

Sommaire du Journal de marche.

La division, partie en chemin de fer de Besançon, le 21 juillet, est arrivée le surlendemain 23, à Strasbourg. Elle en repart le 25 juillet, pour Haguenau, où s'installe le même jour son quartier général. Les troupes de la division sont réparties ainsi qu'il suit, tant à Haguenau que dans les localités en avant, vers la frontière (elles y resteront jusqu'au 2 août inclus).

A Haguenau.	Le 74e (1re brigade), 3 bataillons, 1600 hommes environ. Le 78e (2e brigade), 3 bataillons, 1565 hommes. Le 1er de tirailleurs (2e brigade), 3 bataillons, 2,160 hommes. 3 batteries d'artillerie, environ 500 hommes. 1 compagnie du génie, 100 hommes. Gendarmerie, 16 hommes, 10 chevaux.
A Seltz.	16e bataillon de chasseurs (incomplet), 543 hommes (1re brigade).
A Gunstett, Soultz, Oberbetschdorf.	50e d'infanterie (1re brigade), 3 bataillons (incomplet), environ 1598 hommes.

A Soultz, Bischwiller, Soufflenheim. } 11e régiment de chasseurs (4 escadrons), environ 676 hommes, 645 chevaux (1).

b) Organisation et administration.

Le maréchal de Mac-Mahon au Major général, à Metz.

Strasbourg, 29 juillet.

J'ai l'honneur d'adresser, ci-joint, à Votre Excellence, copie de la lettre que j'écris à M. le Ministre de la guerre, dans le but de hâter l'envoi, à Strasbourg, de l'équipage de pont et des compagnies du train d'artillerie affectées au 1er corps.

Le maréchal de Mac-Mahon au Ministre de la guerre, à Paris.

Strasbourg, 29 juillet (n° 44).

La compagnie de pontonniers, ainsi que l'équipage de pont, modèle 1866, qui ont été affectés au 1er corps et qui se trouvent actuellement à Auxonne, vont être dirigés sur Strasbourg immédiatement après les batteries et les parcs divisionnaires. Je disposerai dès lors de ressources suffisantes pour un passage de vive force. Mais, ce passage effectué, l'armée se trouvera dans l'impossibilité d'emmener avec elle l'équipage de pont, modèle 1866, parce que la compagnie du train, destinée à atteler cet équipage, ne pourra être arrivée en même temps que lui.

Il résulte des renseignements qui me sont fournis que cette compagnie, qui doit être prise dans le 1er régiment du train d'artillerie, ne serait que la « quinzième » de ce régiment à mettre sur le pied de guerre et qu'il faudrait que ce corps reçût encore « deux mille trois cents chevaux » pour la compléter à son tour.

(1) On verra plus loin que le 11e chasseurs avait un escadron et demi à Seltz avec le 16e bataillon de chasseurs. Le 11e chasseurs joue, par rapport à la 2e division, le même rôle que le 3e hussards pour la 1re.

Ce retard pourrait avoir pour conséquence de paralyser les mouvements du 1er corps, et j'ai l'honneur de prier Votre Excellence, de vouloir bien presser, autant que possible, l'organisation de cette compagnie du train.

Quant au parc d'artillerie attaché au 1er corps, il se compose de 190 voitures (1), qui exigent, pour être atte-

---

(1) *Le général Forgeot au maréchal de Mac-Mahon.*

Strasbourg, 29 juillet (n° 43).

Le parc d'artillerie attaché au 1er corps d'armée se compose de 190 voitures qui exigent pour être attelées, environ 1200 chevaux de trait, soit 6 compagnies du train, qui toutes doivent être fournies par le 2e régiment du train d'artillerie stationné à Auxonne.

Sur ces 190 voitures, 152 contiennent exclusivement des munitions destinées à remplacer immédiatement celles qui seront consommées; c'est assez dire quelle est leur importance. Or, voici où en est aujourd'hui cette partie essentielle du service :

Le matériel du parc est prêt ; mais, au lieu d'être à Strasbourg, il est à Besançon. Il faut, pour le transporter de cette seconde place dans la première, un travail long, difficile, inévitable. S'il se fait partiellement, comme les ordres donnés par le Ministre peuvent le faire supposer, il y aura deux administrations distinctes, de grandes difficultés de service, peut-être aussi de grands désordres.

J'ai l'honneur de vous demander de la manière la plus pressante, Monsieur le Maréchal, que le matériel du parc du 1er corps soit expédié immédiatement et intégralement de Besançon sur Strasbourg.

Je viens de vous faire remarquer que le 2e régiment du train d'artillerie doit fournir 6 compagnies pour atteler le parc du 1er corps. Sur ces 6 compagnies, 2 seulement sont prêtes : l'une d'elles a déjà été envoyée d'Auxonne à Besançon, l'autre doit suivre la même voie. Je ne puis m'expliquer le but de cette mesure. Il est complètement inutile, en effet, que le même train de chemin de fer porte les voitures du parc et les chevaux du train. Ce qui est essentiel, c'est d'éviter toute perte de temps, c'est de ne pas faire des embarquements qui peuvent être évités, c'est de ne pas priver la place de Strasbourg d'attelages qui y seront indispensables lorsqu'on voudra franchir le Rhin.

C'est pourquoi je vous prierai, Monsieur le Maréchal, de vouloir bien obtenir de M. le Ministre de la guerre, qu'aussitôt après leur forma-

lés, environ 1200 chevaux de trait, soit 6 compagnies du train, qui toutes doivent être fournies par le 2ᵉ régiment du train d'artillerie, stationné à Auxonne.

Sur les 190 voitures, 152 contiennent exclusivement des munitions destinées à remplacer immédiatement celles qui seront consommées. C'est assez dire quelle est leur importance ; or, d'après les renseignements que je reçois, voici où en est aujourd'hui cette partie essentielle du service :

Le matériel du parc est prêt, mais, au lieu d'être à Strasbourg, il est à Besançon. Il faut, pour le transport

---

tion, les compagnies du 2ᵉ régiment du train qui sont destinées au 1ᵉʳ corps soient envoyées directement d'Auxonne à Strasbourg.

En terminant, je dois insister sur ce point que, sur 6 compagnies affectées au 1ᵉʳ corps, le 2ᵉ régiment du train d'artillerie n'a pu encore en former que 2, soit *le tiers* du nombre nécessaire.

Le général Forgeot au général Soleille, à Metz.

Strasbourg, 29 juillet (nᵒ 59).

Je reçois, seulement ce matin, vos dépêches nᵒˢ 5 et 8. Je vous prierai d'excuser le retard qui, pendant quelque temps encore, pourrait se produire dans l'envoi des quatre situations que vous me prescrivez de vous adresser les 1ᵉʳ, 6, 11, etc., de chaque mois. Nous sommes ici en voie de formation et de tassement. Les divisions n'ont pas encore leurs réserves divisionnaires, et c'est fort regrettable. Les généraux d'infanterie savent que c'est là qu'ils trouveront facilement à remplacer leurs munitions et, si le soldat vaut peu quand sa giberne est vide, le général de division est également peu tranquille quand il n'a pas sous la main sa réserve de cartouches. Enfin, dans deux ou trois jours, je l'espère, toute l'artillerie, divisionnaire ou de réserve, du 1ᵉʳ corps, sera en état de marcher.

Malheureusement, il n'en sera pas de même en ce qui concerne le service des parcs et des ponts. J'ai adressé, hier et ce matin, à M. le maréchal de Mac-Mahon, deux lettres à ce sujet. J'ai l'honneur de vous en remettre ci-joint copie.

Je désire vivement, mon Général, que vous puissiez lever les obstacles qui, en ce moment, s'opposent d'une façon presque absolue à la marche en avant du 1ᵉʳ corps d'armée.

de cette seconde place dans la première, un travail long, difficile, inévitable. S'il se fait partiellement, il y aura deux administrations distinctes, de grandes difficultés de service, peut-être aussi de grands désordres.

D'autre part, le 2e régiment du train doit fournir 6 compagnies pour atteler le parc du 1er corps. Sur ces 6 compagnies, 2 seulement sont prêtes; l'une d'elles a déjà été envoyée d'Auxonne à Besançon; l'autre doit suivre la même voie. Il me semble inutile que le même train de chemin de fer porte les voitures du parc et les chevaux du train. L'essentiel est d'arriver sans perte de temps.

J'ai, en conséquence, l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien donner des ordres pour que le matériel du parc du 1er corps soit expédié immédiatement et intégralement de Besançon sur Strasbourg, et pour que les compagnies du 2e régiment du train d'artillerie, qui sont destinées à conduire ce parc, soient constituées le plus tôt possible et envoyées directement d'Auxonne à Strasbourg.

Le maréchal de Mac-Mahon au Major général, à Metz (D. T.).

Strasbourg, 29 juillet, 4 heures, soir.

Sont arrivés aujourd'hui à Strasbourg : les 4 réserves divisionnaires de munitions d'infanterie; 11e et 12e batteries du 6e régiment d'artillerie ; les 9e et 10e batteries du 9e régiment d'artillerie (1); la 9e batterie du 10e régiment d'artillerie (2); un détachement du 45e de ligne.

---

(1) C'est à Haguenau et non à Strasbourg qu'arrivent, le 29 juillet, les 9e et 10e batteries du 9e régiment, parties de Dôle la veille, 28 juillet, par les voies ferrées.

(2) La 9e batterie du 10e régiment, désignée dans le principe, pour former, avec les 7e et 8e batteries du même régiment, l'artillerie de la 4e division du 6e corps, formera en réalité, avec les mêmes batteries, la réserve du 12e corps.

Le maréchal de Mac-Mahon au général Douay, à Haguenau.

Strasbourg, 29 juillet.

Je vous prie de vouloir bien donner des ordres à tous les chefs de corps d'infanterie de votre division, pour qu'ils réclament à leurs dépôts respectifs les compléments nécessaires pour porter leurs effectifs au pied de guerre, fixé par les règlements ministériels.

Le maréchal de Mac-Mahon au général Douay, à Haguenau.

Strasbourg, 29 juillet.

Le Ministre de la guerre m'informe que des ordres sont donnés pour que les troupes du 1er corps qui seraient dépourvues de pièces d'armes de rechange, en soient approvisionnées le plus tôt possible. Du reste, les caissons légers à 2 roues, qui sont au nombre de 14 par division, ont reçu chacun 450 rondelles en caoutchouc, ce qui constitue un approvisionnement de 6,300 obturateurs par division, pour faire face aux premiers besoins. Dans quelques jours, cet approvisionnement sera doublé.

Dès que les réserves divisionnaires d'artillerie, qui sont annoncées pour aujourd'hui, seront arrivées, je vous prie de donner des ordres au commandant de l'artillerie de votre division, pour que, par ses soins, il soit donné satisfaction aux besoins exprimés.

Vous me rendrez compte de l'exécution de cette mesure.

c) Opérations et mouvements.

Le Major général au maréchal de Mac-Mahon (D. T. Ch.).

Metz, 29 juillet, 10 h. 30, matin.

L'Empereur n'a pas l'intention de vous faire mouvoir avant huit jours. Il compte sur vous pour continuer à

éclairer la frontière, en vous reliant avec la division du général de Failly qui est à Bitche (1).

Le Major général au maréchal de Mac-Mahon, à Strasbourg.

Metz, 29 juillet (n° 73).

Le général de Failly, commandant du 5e corps, demande avec insistance que le 84e de ligne, qui occupe Phalsbourg, quitte cette place pour venir rejoindre la division (2) du corps dont il fait partie. Mais il est impossible, dans la situation actuelle, de laisser la ville de Phalsbourg sans garnison.

Je viens donc prier Votre Excellence de vouloir bien examiner ce qui pourrait être fait pour la mettre hors de toute atteinte, soit en y envoyant un détachement de votre corps d'armée, soit en y plaçant de suite de la garde mobile.

Dans le cas où cette dernière solution, qui me paraîtrait la meilleure, pourrait être mise à exécution, je vous prierais de vouloir bien donner des ordres en conséquence à M. le général commandant la 6e division militaire (3), qui dirigerait sur Phalsbourg le nombre de bataillons que vous jugeriez nécessaire.

J'attends votre réponse pour faire connaître au général de Failly ce que fera le 84e de ligne. (Le 4e bataillon du 96e de ligne est à Phalsbourg depuis le 28. Ce batail-

(1) Division Guyot de Lespart, 3e du 5e corps.

(2) Division de L'Abadie d'Aydrein, 2e du 5e corps. Le général de Failly avait signalé, le 22, que le 84e était presque en entier à Phalsbourg et demandé qu'il fût remplacé par une autre garnison tirée de l'intérieur. Le 28, le Ministre lui écrivait qu'il prescrivait au général commandant la 5e division militaire de mettre immédiatement le 84e de ligne à la dispositioe du général de Failly. De son côté, le major général n'envisageait le déplacement du 84e que sous les réserves indiquées ci-dessus.

(3) Strasbourg.

lon sera porté à 600 hommes le plus promptement possible).

Le général Ducrot au général de Septeuil, à Soultz (D. T.).

Reichshoffen, 29 juillet, 6 h. 15, soir.

La grande reconnaissance qui devait avoir lieu ce matin aura lieu demain.

Soyez au Geisberg vers 10 heures. Vous vous mettrez en communication avec nous, au col de Pfaffenschlick.

Souvenirs inédits du maréchal de Mac-Mahon, 29 juillet.

Le général Ducrot me fit savoir qu'il éprouvait de grandes difficultés à nourrir ses troupes dans les positions qu'elles occupaient. Il pensait que, d'ici peu, le pays serait complètement épuisé. Comme les vivres de campagne devaient être donnés aux troupes à partir du 2 août, il me fit connaître que l'Intendance demandait avec instance que la ville de Wissembourg fût occupée (1) pour faciliter les distributions de vivres aux troupes de sa division.

(1) *Au sujet de la non-occupation de Wissembourg par les troupes françaises, le général Ducrot s'exprime ainsi :*

En arrivant à Strasbourg, notre premier acte fut d'ordonner l'évacuation des places de Wissembourg et de Lauterbourg occupées, la première par 300 hommes d'infanterie, la seconde par 200 hommes de la même arme. Nous prîmes cette mesure sous notre propre responsabilité et n'en rendîmes compte au Ministre qu'après exécution. En haut lieu, on parut peu satisfait de cette détermination et, sans précisément nous infliger un blâme, on nous fit cependant comprendre que nous avions eu tort de dégarnir ainsi la frontière. Ce sentiment se trouve clairement exprimé dans une dépêche télégraphique ci-jointe émanant du Ministre :

« Il me paraît difficile que vous ne fassiez pas occuper ou du moins « protéger par des détachements mobiles, Wissembourg et Lauter- « bourg, afin de garantir nos populations frontières contre des tenta-

Le commandant d'Hugues (16e bataillon de chasseurs à pied) *au général de Montmarie, commandant la 1re brigade de la 2e division.*

Camp de Seltz, 28 juillet.

(Renseignements transmis au Maréchal, au général Ducrot et au général de Septeuil, *le 29 juillet.*)

J'ai l'honneur de vous informer que le mouvement du 16e bataillon de chasseurs à pied et d'un escadron et demi du 11e chasseurs à cheval, s'est fort bien exécuté.

Le bataillon est campé à côté du cimetière de Seltz à l'embranchement des routes de Bâle à Strasbourg et de Seltz à Schaffhausen.

« tives peu sérieuses, mais nuisibles aux habitants que votre observa-« tion défensive devrait protéger. Les 5e, 2e, 3e, 4e corps ont de forts « détachements à proximité de l'extrême frontière et sont appuyés par « des troupes échelonnées en arrière. Dès que vous serez en situation « de le faire, prenez telles dispositions que vous jugerez convenable « pour remplir cet objet. »

Le préfet du Bas-Rhin et le sous-préfet de Wissembourg firent également de nombreuses démarches près de nous, pour obtenir la réoccupation de Wissembourg et de Lauterbourg; ces instances furent vaines. Nous pensions qu'il y avait grand inconvénient à disséminer nos forces au début de la guerre; nous voulions que les points choisis pour opérer la concentration des troupes du 1er corps fussent placés dans des conditions telles, qu'elles s'y trouvassent à l'abri d'une brusque agression de l'ennemi et à portée des approvisionnements de toute nature.

En conséquence, nous avions préparé l'installation des 4 divisions d'infanterie et des troupes auxiliaires aux environs de Strasbourg, sur les bords de la Brusche et de l'Ill, la division de cavalerie en avant et *formant rideau* sur les bords de la Zorn, près de Brumath.

A l'arrivée du maréchal de Mac-Mahon, le 23 juillet, nous fîmes part à Son Excellence des dispositions que nous avions cru devoir prendre à ce sujet, et elles ne donnèrent lieu à aucune observation de sa part. Mais, soit par suite de ses propres réflexions, soit par suite d'ordres émanés du Ministre ou du grand quartier général, le Maréchal maintint à Haguenau la division Douay qui y avait été envoyée par décision du Ministre le 22, et, dans la nuit du 25 au 26, il nous fit appeler pour nous donner l'ordre d'aller le lendemain avec notre division occuper

Les grand'gardes du bataillon (une compagnie) ont été disposées sur le chemin d'intérêt commun n° 52 de Soultz à Münchhausen, couvrant aussi la forêt et les abords de Seltz.

Un poste de cavalerie occupe Schaffhausen.

Le 11e chasseurs à cheval (1) est campé dans une prairie à droite et en arrière du bataillon dans le coude formé par le Selzbach.

Nous n'avons pas de mouvement agressif à craindre sur notre droite, un ravin profond formé par le Sauerbach nous coupe dans une étendue de 2,500 mètres. De l'avis des gens du pays, l'ennemi ne peut se présenter que par la route de Lauterbourg.

Demain au jour je ferai une reconnaissance et j'aurai l'honneur de vous informer immédiatement de ce que j'aurai pu découvrir.

Reichshoffen et ses environs. Son Excellence ajouta que les services administratifs de notre division achèveraient de s'organiser sur place.

En conséquence, la 1re division se mit en route le 26 au matin..... Le 27, elle s'établit à Reichshoffen, poussant ses avant-postes jusqu'à la frontière.

(*Wissembourg. Réponse du général Ducrot à l'état-major allemand.* E. Dentu, 1873, p. 6).

NOTE DU GÉNÉRAL DUCROT, TROUVÉE DANS SES PAPIERS.

L'intendance territoriale dont le siège était à Haguenau avait déclaré, dès le premier jour, qu'elle pouvait à peine assurer le service des subsistances aux troupes cantonnées à Haguenau et environs ; qu'en conséquence il lui était absolument impossible de rien faire pour les troupes de la 1re division placées à Reichshoffen. Grâce à l'autorité et au bon vouloir du maire de cette localité, M. le comte de L .., nous avions pu vivre sur les ressources du pays pendant plusieurs jours; mais ces ressources s'épuisaient, et il était indispensable de se déplacer pour vivre ; ce fut le principal motif de notre mouvement en avant et de l'occupation de Wissembourg (où existait une manutention).

(C'est le 3 août que Wissembourg sera occupé.)

(*La vie militaire du général Ducrot*..... T. II, p. 347).

(1) Lire : « l'escadron et demi du 11e chasseurs à cheval..... »

La surveillance du Rhin est faite par des postes de douaniers qui exécutent des patrouilles : ils ont l'ordre de me communiquer le résultat de leurs recherches ; des vedettes sont en communication avec eux.

Le maire de Seltz, n'assure les vivres et les fourrages que pour demain, le pays offrant peu de ressources.

Le 16e bataillon n'a pas touché à Haguenau les quatre jours de biscuit formant les vivres de réserve, les magasins de c· ·e place n'étant pas approvisionnés de ces vivres.

d) Situations et emplacements.

Le maréchal de Mac-Mahon au général Douay, à Haguenau (D. T.).

Strasbourg, 29 juillet, 9 h. 50, matin.

Je vous prie de m'envoyer chaque jour, par le télégraphe, la situation sommaire de l'effectif des troupes de votre division, ainsi que leur emplacement.

Ces renseignements devront me parvenir avant 5 heures du soir.

Le maréchal de Mac-Mahon au Major général (D. T.).

Strasbourg, 29 juillet, 7 h. 30, soir (n° 2432). Expédiée à 9 h. 40, soir

SITUATION SOMMAIRE DE L'EFFECTIF DU 1er CORPS, A LA DATE DU 29 JUILLET.

1re *division*.

	Officiers.	Hommes.	Chevaux.
Infanterie	315	4,800	114
Artillerie	15	433	371
Génie	5	100	10
Gendarmerie	1	17	9
	336	5,350	504

2e division.

	Officiers.	Hommes.	Chevaux.
Infanterie	303	7,461	91
Artillerie	10	296 (1)	246
Génie	5	100	15
Gendarmerie	1	16	10
	319	7,873	362

3e division.

	Officiers.	Hommes.	Chevaux.
Infanterie	188	5,760	130
Artillerie	15	433	370
Génie	5	106	18
Gendarmerie	1	17	11
	209	6,316	529

4e division.

	Officiers.	Hommes.	Chevaux.
Infanterie	251	7,598	191
Artillerie	15	433	371
Génie	4	82	12
Gendarmerie	1	17	10
	271	8,130	584

	Officiers.	Hommes.	Chevaux.
Division de cavalerie	266	3,386	3,388
Réserve d'artillerie	32	1,308	1,253
Gendarmerie	1	18	16
Réserve du génie	6	149	38

Troupes d'administration arrivées à Strasbourg : 98 hommes.

Rien de changé dans les emplacements.

---

(1) Ce chiffre semble montrer qu'il n'y avait d'arrivées que les 9e et 10e batteries du 9e régiment ainsi que l'indique la dépêche télégraphique du maréchal de Mac Mahon, datée de Strasbourg, 29 juillet, 4 heures du soir, et contrairement à l'assertion du journal de la 2e division, qui mentionne 3 batteries, à l'effectif de 500 hommes, rendues à Haguenau. La 12e batterie, en effet, partie de Dôle, le 29 juillet, par les voies ferrées, ne doit arriver que le lendemain 30, à Haguenau.

Emplacement des troupes au 29 juillet.

Quartier général.	à Strasbourg.
Division Ducrot.	à Reichshoffen (1).
Division Douay.	à Haguenau.
Division Raoult.	à Strasbourg.
Division de Lartigue.	à Strasbourg.
Division de cavalerie (Duhesme). . . .	à Soultz. Haguenau. Seltz. Soufflenheim. Strasbourg. Brumath (2).
Réserve d'artillerie.	à Strasbourg (3).

Journée du 29 juillet.

2e CORPS.

a) Journaux de marche.

JOURNAL DE MARCHE DU 2e CORPS.

Le général commandant la 2e division, organise des sections de francs-tireurs dans tous les régiments de sa division.

A la suite d'un violent orage qui inonde le camp de la 3e division, on apporte quelques changements dans l'assiette des campements.

---

(1) C'est le 28 juillet, et non le 29, que la division Ducrot était aux environs de Reichshoffen. A la date du 29, la division Ducrot était aux environs de Lembach (Voir page 25).

(2) Le 11e chasseurs avait aussi un détachement à Bischwiller (Voir page 29).

(3) Le parc d'artillerie était encore à Besançon (Voir page 31).

Le 10e bataillon de chasseurs à pied (1) se porte sur la hauteur de Cocheren, près du viaduc du chemin de fer de Sarreguemines. Une compagnie reste à Bening, à la garde de l'artillerie.

Le 40e de ligne quitte la prairie où il était campé. Deux bataillons se portent sur le coteau, en arrière du chemin de fer, à hauteur du quartier général de la division, le 3e en avant du village de Merlebach, à cheval sur la route de Forbach.

Sur l'avis que des forces prussiennes se concentrent sur la rive droite de la Sarre, le général commandant la division ordonne la formation d'une compagnie mixte d'éclaireurs volontaires, afin de compléter le service des avants-postes et de rendre les surprises plus difficiles, dans un pays aussi boisé et aussi accidenté que celui dans lequel le 2e corps est cantonné.

Cette compagnie comprend : 1 officier, 1 sous-officier, 1 caporal et 15 hommes d'infanterie, plus 1 officier, 1 maréchal des logis, 2 brigadiers et 25 dragons.

DIVISION VERGÉ.

Journal de marche.

D'après les renseignements recueillis pendant cette opération (2), le 1er campement prussien, près de la fron-

---

(1) Le 28 juillet, le 2e corps occupait les emplacements suivants :

Quartier général		Saint-Avold.
1re division		Saint-Avold.
2e division		Forbach.
3e division		Bening.
Division de cavalerie	Brigade légère	Forbach.
	Brigade de dragons	Merlebach.
Réserve d'artillerie et génie		Saint-Avold.

Le 10e bataillon de chasseurs à pied et le 40e de ligne étaient campés près de Bening.

(2) Reconnaissance faite à 4 heures du matin, dans la direction de Sarrelouis, par un bataillon du 32e de ligne.

tière, serait au nord de Ludweiler, à 6 kilomètres de la France. Le village de Warndtshof (Warent-hoff) serait évacué et les reconnaissances prussiennes se porteraient plutôt vers Boulay. Il y aurait des troupes à Ueberherren, au-dessous de Berus, sur la route de Sarrelouis.

L'avant-garde du 32e, après avoir traversé l'Hôpital, aperçoit un groupe assez considérable de soldats prussiens qui s'éloignent rapidement.

Une patrouille de douaniers, en blouse, qu'on rencontre quelque temps après et qui a visité les bois, déclare n'avoir rien vu. La reconnaissance rentre à Saint-Avold vers 10 heures du matin.

DIVISION BATAILLE.

Journal de marche.

Reconnaissances habituelles du matin.

Les troupes conservent leurs campements respectifs.

Des sections de francs-tireurs sont organisées dans chaque corps. Elles ont pour mission de faire de petits coups de main, enlever des patrouilles, dresser une embuscade, etc.

Journal de marche de la compagnie du génie (12e *compagnie du* 3e *régiment*) *de la division*. — La compagnie a quitté le camp de Châlons le 24 juillet, et, par suite d'un accident de chemin de fer qui s'est produit entre Bar-le-Duc et Nançois-le-Petit, n'est arrivée que le 26 à Forbach.

Sa composition est la suivante :

4 officiers;
98 sous-officiers et soldats;
8 conducteurs (subsistants);
15 chevaux;
2 voitures de section.

Elle campe aux abords de la gare de Forbach.

DIVISION DE LAVEAUCOUPET.

Journal de marche.

Par suite de l'orage de la veille, certains corps sont obligés de changer de bivouac.

Le 10e bataillon de chasseurs à pied quitte Bening et se porte sur la hauteur de Cocheren, près du viaduc du chemin de fer de Sarreguemines ; une compagnie de ce bataillon reste à la garde de l'artillerie.

Le 40e de ligne quitte la prairie où il était campé. Les 2 premiers bataillons sont établis sur la pente, en arrière du chemin de fer, à hauteur du quartier général de la division ; le 3e bataillon est porté à 500 mètres en avant du village de Merlebach, à cheval sur la route de Forbach.

Un détachement du train auxiliaire est organisé afin de pourvoir aux transports de la division.

Le cadre se compose d'un capitaine, d'un adjudant d'administration, d'un sous-officier d'infanterie, 4 caporaux et 8 soldats.

80 voitures de réquisition forment le train auxiliaire. 4 voitures sont mises à la disposition de chaque régiment d'infanterie pour transporter les bagages des officiers, 2 sont affectées au 10e bataillon de chasseurs et le reste est destiné aux subsistances et aux besoins imprévus.

Tous les moyens, on le voit, sont mis en œuvre pour organiser la division et parer aux plus pressantes nécessités. Tant bien que mal on y arrive ; mais on regrette de n'être point outillé d'une façon plus complète, plus régulière surtout. On vit au jour le jour, le pain est assuré d'une manière précaire, pas de fours de campagne, pas de biscuit en réserve. Le campement des corps est loin d'être au complet ; pas de cantines médicales, pas de bâts, pas de cantine de popotte pour les officiers, pas de campement pour les hommes de la réserve qui commencent à arriver.

Pour compléter les services des avant-postes et rendre les surprises impossibles dans un pays boisé et accidenté, le général de division ordonne l'organisation d'une compagnie d'éclaireurs volontaires.

Cette organisation est faite et assurée par les soins du capitaine d'état-major de la Tour du Pin, et sous la direction du lieutenant-colonel Billot, chef d'état-major, dont la compagnie relève directement.

Les éclaireurs comprennent :

1° Un officier, un sous-officier, un caporal et 15 hommes par corps d'infanterie, soit 80 hommes ;

2° Un officier, un maréchal des logis, 2 brigadiers et 25 dragons. Cette compagnie commence immédiatement son service, qui dure vingt-quatre heures.

A la tombée de la nuit, 2 officiers ayant chacun sous ses ordres une section d'infanterie et 5 dragons, dépassent les avant-postes, dont ils se font reconnaître, et se portent en avant pour observer l'ennemi.

Ces précautions sont nécessitées par les renseignements recueillis sur la concentration des forces prussiennes, qui s'effectue sur la rive droite de la Sarre.

D'après les espions, les habitants évalueraient à 200,000 hommes les troupes postées en arrière de la Sarre, entre Sarrelouis et Sarrebrück, le long de la chaussée du chemin de fer.

Le prince Frédéric-Charles commande cette armée ; présent encore le 27 juillet, il serait reparti le 28 au matin.

On dit que le point le plus occupé est le Kœllerthal, en arrière de Fielding, à 2 ou 3 kilomètres de la Sarre.

Le Kœllerthal est un pays très accidenté, très boisé, dans lequel se trouvent de nombreux puits miniers. Engelfangen et Altkessel en sont les centres. Altkessel, petit hameau, serait le point choisi pour le quartier général. Le prince Frédéric-Charles s'y serait tenu jusqu'au 28 au matin.

DIVISION DE CAVALERIE VALABRÈGUE.

Journal de marche.

Les 2 escadrons du 7e dragons, restant à Merlebach, sous le commandement du colonel de Gressot (1er et 2e), sont placés, comme cavalerie divisionnaire, à la disposition de M. le général de Laveaucoupet, commandant la 3e division d'infanterie.

SERVICES ADMINISTRATIFS.

Journal de marche.

Résumé des opérations administratives du 2e corps d'armée (Extrait du Journal manuscrit de l'adjoint à l'Intendance Bouteiller). Du 15 au 29 juillet.

Aucun ordre n'avait été donné, au moment du départ des troupes du camp de Châlons, 15 juillet, pour les faire suivre des approvisionnements. D'ailleurs aucun approvisionnement (1) n'avait été réuni au camp de Châlons en vue d'une guerre.

La place de Châlons fournissait la farine nécessaire à la fabrication du pain, au fur et à mesure de l'exécution des moutures. On entretenait seulement un approvisionnement de 30 jours au camp pour le corps d'armée (26 à 27,000 hommes).

L'eau-de-vie, le sucre, le café et le vin étaient fournis par des adjudicataires, sur commandes exécutables dans un délai de 6 jours. Bien que l'administration fût libre d'étendre l'importance des commandes, les marchés portaient qu'ils s'appliquaient aux fournitures à faire aux troupes réunies au camp, pendant les manœuvres de l'année 1870, et indiquaient, à titre de renseignements, des quantités répondant aux besoins de 4 mois. L'application

(1) Destiné à marcher avec les troupes.

de ces engagements aux besoins d'un corps quittant le camp, surtout dans des conditions qui privaient le commerce du transport par chemin de fer, ne pouvait être que le résultat d'une entente toute spéciale avec les fournisseurs.

L'exiguïté des magasins ne permettait pas de réunir un nombre de rations bien considérable, et l'on suivait, pour les commandes, la marche suivante :

L'approvisionnement, au début, était constitué chaque année pour 30 jours de sucre, café et eau-de-vie et 4 jours de vin. Lorsque, par le fait des distributions, cet approvisionnement était réduit à 25 jours pour les trois premières denrées, on adressait une commande pour la consommation de 15 jours, qui, exécutée dans les 6 jours, remontait l'approvisionnement à 35 jours. 10 jours après on faisait une pareille commande, et ainsi de suite. On procédait pour le vin de la même manière, en faisant une commande, dès qu'une distribution était ordonnée, pour la remplacer.

Il n'y avait au camp que 100 quintaux de biscuit qui avaient été envoyés au mois de mai, au moment où l'on put craindre qu'un mouvement populaire nécessitât l'envoi à Paris des 4 régiments alors réunis au camp.

Quant aux fourrages, les besoins étaient assurés pour 6,000 chevaux jusqu'au mois de septembre, en avoine, et l'on avait réuni la plus grande partie de l'approvisionnement de 1871, en foin et en paille.

La manutention du camp avait 15 fours de campagne montés, mais 12 seulement étaient en activité et suffisaient à la fabrication journalière de 30,000 rations. Il y avait, en outre, 15 fours non montés et en état de marcher dans les quarante-huit heures.

Dès que l'ordre de se tenir prêt à partir fut donné, le commandement prescrivit la distribution de deux rations de biscuit. Nos 100 quintaux représentaient 18,000 et quelques rations. Il fut suppléé au surplus en forçant la

fabrication du pain. On eût pu d'ailleurs, avec 24 heures de répit, distribuer les deux rations en pain, ce qui eût été préférable pour des hommes embarqués en chemin de fer.

Le sucre et le café étaient distribués d'avance tous les quatre jours. On aligna toutes les troupes au même jour.

Le 2e corps quitta le camp de Châlons dans ces conditions et vint se concentrer autour de Saint-Avold, dans un rayon de 15 à 18 kilomètres, au plus.

Rien n'avait été préparé sur ce point.

A la date du 20, jour de l'arrivée des dernières fractions du 2e corps à Saint-Avold, l'intendant général de l'armée télégraphiait au Ministre, de Metz qui était la place de réserve de tous les corps réunis entre les Vosges et la Moselle :

« Il n'y a à Metz ni sucre, ni café, ni riz, ni eau-de-vie, « ni sel, peu de lard et de biscuit. Envoyez d'urgence au « moins un million de rations sur Thionville. »

Un adjoint de 2e classe à l'intendance avait été envoyé le 15, en avant des premières troupes, à l'intendant de Metz qui lui-même avait peu de chose à donner. La position des premières colonnes fut d'autant plus critique que les personnels administratifs n'étaient pas arrivés, et que le fait même de leur réunion entraînait la résiliation des marchés de la fourniture du pain à la ration, dans les places de Saint-Avold et de Sarreguemines.

Les mesures n'étaient pas plus avancées à Paris qu'à Metz. Les journées et les nuits du 16 au 18 furent employées, au camp de Châlons, à télégraphier avec le Ministre et le fournisseur du sucre et du café, à qui le premier demandait de continuer son marché pour la place de Metz, au lieu du camp ; mais il ne put rien être conclu, par la raison toute simple que le gouvernement avait suspendu tout envoi de marchandises pour le compte des particuliers et que le négociant de Reims, livrant au

camp, tirait son café du Havre et son sucre de Paris. Il fit d'ailleurs connaître les maisons chargées de le pourvoir et il fut proposé au Ministre de recourir directement à elles.

Le général Frossard et l'intendant du 2e corps trouvèrent les troupes dans cette position précaire. Après les vingt-quatre heures de pourparlers, on avait obtenu de la place de Metz le pain; mais il n'y avait ni sucre, ni café, ni eau-de-vie, et l'absence de ces distributions était d'autant plus pénible pour les troupes qu'elles venaient de quitter le régime du camp de Châlons, où tout leur était servi à point et où l'installation était de beaucoup plus confortable qu'aux bivouacs, qu'elles occupaient sous la tente-abri, sans paille, avec une demi-couverture.

Dans la journée du 17, ordre fut donné par le général Frossard de faire intercaler dans les trains de troupe, du sucre, du café, de l'avoine et des moyens de transport du train des équipages, pour desservir le campement de ses troupes.

Il fut expédié aussitôt du camp 100 quintaux de sucre, 31 de café, dont 22 quintaux torréfié. Le fournisseur fut autorisé à livrer sur wagons en gare 105 quintaux restant à fournir d'une commande antérieure et, en même temps, on lui faisait une commande pour tout ce qu'il pouvait fournir pour le 22, 420 quintaux de sucre et 390 quintaux de café pour le camp.

Le chemin de fer recevait également dans les journées du 17 et du 18, 1500 quintaux d'avoine.

Mais une double difficulté se présenta.

Pour l'expédition des denrées, le chemin de fer déclara n'avoir pas de wagons disponibles, les ordres du gouvernement étant de les consacrer tous au transport des troupes déjà en retard.

Pour le départ du train des équipages, dont le matériel exige des moyens de transport semblables à ceux qui sont nécessaires à l'artillerie, on se heurta contre

l'ordre des départs successifs arrêtés par le général en chef lui-même, et que le commandant de l'artillerie voulait maintenir.

Il en résulta de nouveaux retards, de sorte que ce ne fut que le 19 au matin qu'on put expédier les premières voitures des équipages. On les chargea avec le sucre, le café, quelques instruments de distribution et et on les fit suivre d'un détachement de 60 ouvriers d'administration. Le 18 au soir, le sous-intendant resté au camp avait fait partir, sur l'ordre du général en chef, 3 adjoints d'administration du camp par le train qui emmenait à Saint-Avold les fonctionnaires de l'intendance des 3 divisions d'infanterie arrivés au camp après le départ de ces troupes.

Le 20 juillet, on put faire une première distribution de sucre et de café.

Les fonctionnaires de chaque division étant arrivés à cette date, on put commencer à organiser les services administratifs.

La place de Metz envoyait chaque jour le nombre de rations de pain nécessaires, moins 4,000 rations fabriquées à Sarreguemines et 2,000 à Forbach, par l'industrie privée. A Saint-Avold, les fours des boulangers civils suffisaient à peine à la fabrication du pain de soupe et à la consommation des nombreux isolés qui la traversaient ou séjournaient dans cette place.

Dès les premiers jours, l'intendant se préoccupa de constituer entre les mains des troupes une réserve de deux jours de biscuit ; mais l'envoi et la répartition des rations de pain par la place de Metz, ainsi que la fourniture des boulangeries de Sarreguemines et de Forbach étaient souvent l'objet d'erreurs ou de retards, et chacune de ces difficultés se traduisait par la consommation d'une partie de cette réserve ordonnée chaque fois par le commandement local, habitué à la régularité et à la ponctualité des distributions du camp de Châlons, n'exa-

minant même pas les causes des retards et les probabilités de leur peu de durée, et ignorant d'ailleurs, comme l'administration, au milieu de quelle pénurie de cette denrée la campagne s'ouvrait.

Cette réserve de vivres entre les mains des hommes fut dès les débuts une sorte de tonneau des Danaïdes qu'il était impossible de conserver plein pour les jours où elle devait servir.

Cette situation créa de fâcheuses habitudes, en accoutumant les hommes à toucher presque chaque jour à leur réserve et à la voir remplacer sans difficulté. Dans cette première période aussi, on trouva malheureusement un semblant de prétexte pour fermer les yeux sur des habitudes de maraudage qui devinrent une véritable plaie dans la suite.

Nous avons dit que les troupes n'avaient rien trouvé en arrivant sur le terrain. L'intendant général de l'armée n'avait guère trouvé davantage à Metz. Il était impossible de mettre les troupes sur le pied de guerre en leur servant leurs rations en nature. On les plaça sous le régime du pied de rassemblement et, de la tête aux derniers organes de l'administration, on essaya de faire face à la situation par un mot plus commode à dire, que la chose qu'il exprimait n'était facile à exécuter : « Créez des ressources sur place ». (Débrouillez-vous).

L'intendant général, n'ayant rien ou presque rien à donner, répondit aux demandes de l'intendant du corps d'armée : « Je vous charge de pourvoir vous-même aux besoins de votre corps d'armée » et, comme Saint-Avold n'offrait pas plus de ressources que les autres points, force fut à ce haut fonctionnaire de déléguer à chaque sous-intendant la même mission pour la plupart des besoins des troupes qu'il était chargé d'administrer ; et l'administration se mit à fonctionner sur ces bases avec toute l'activité possible.

L'intendant général passait des marchés à Metz avec

le commerce local, pour la constitution des réserves qu'il destinait aux corps d'armée, pour les circonstances où leurs propres ressources leur feraient défaut.

L'intendant du corps d'armée en faisait autant dans le rayon d'occupation de ses troupes.

Chaque sous-intendant cherchait à en faire autant pour sa division.

Mais les chemins de fer, ne l'oublions pas, étaient insuffisants pour le transport des troupes et du matériel de guerre. Les sous-intendants dont les troupes occupaient Bening, Merlebach et même Forbach ne trouvaient rien sur place et venaient à Saint-Avold où ils créaient une concurrence aux opérations faites par l'intendant.

Saint-Avold lui-même étant mal pourvu, l'intendant dut pour certaines denrées s'adresser aux négociants de Metz.

Le programme donné avait été de réunir dans chaque division une réserve de huit jours de vivres de campagne et d'assurer en outre le service courant. Le quartier général devait en faire autant pour l'effectif du corps d'armée en ce qui concernait la réserve. Mais une grande partie des engagements pris par les négociants ne purent être exécutés en raison du défaut de moyens de transport, absorbés sur les chemins de fer par l'État.

D'ailleurs, dans les premiers jours, le service des transports n'étant pas organisé, les divisions, comme le quartier général, n'eussent pu emporter des approvisionnements à leur suite et l'on ne trouvait pas partout des magasins suffisants pour suppléer aux magasins mobiles que fournissent les voitures en station comme en marche.

Les dix jours qui s'écoulèrent du 20 au 30 juillet furent employés à ces diverses opérations d'achat pour les denrées suivantes : lard, sucre, café, sel, riz, avoine, foin.

Pendant la même période, le corps d'armée reçut, des

réserves générales de l'armée, du biscuit, et enfin le matériel d'exploitation du service des subsistances, avec l'ordre d'installer les fours, de se procurer de la farine et de fabriquer le plus tôt possible le pain que la place de Metz ne pouvait plus livrer.

. Les instructions de l'intendant général portaient qu'on devait organiser une place de dépôt et de fabrication à Saint-Avold ; mais, sur les observations qui lui furent présentées relativement à l'éloignement de la gare de cette place, il fut décidé que ce dépôt serait organisé à Forbach. Depuis, les écrits des stratégistes nous ont appris qu'on ne voulait pas passer la Sarre et que le plan était de forcer le passage du Rhin à Maxau. Dans cette hypothèse, le dépôt de Forbach était une grosse faute que le commandement n'eût pas dû laisser commettre, quand même il eût voulu garder le secret vis-à-vis de l'intendant ; si ce projet avait été connu de ce dernier, il n'aurait pas insisté pour s'établir à Forbach, et en supposant le 6 août, le 2e corps n'y aurait pas tout perdu.

Des fours furent montés à Saint-Avold pour la 1re division et le quartier général, mais, à peine avaient-ils fonctionné pendant quarante-huit heures, que l'ordre fut donné d'établir le quartier général à Forbach, le 31 juillet.

Chaque division avait reçu la part de matériel qui lui était destinée. En arrivant à Forbach, on y réunit tous les fours du corps d'armée au nombre de 11, et l'on installa à la gare une manutention avec laquelle on pourvut aux distributions de pain pour tout le corps d'armée.

Pour cette fabrication, des achats de farine furent faits par le 2e corps à Sarreguemines et surtout à Metz. ..... En même temps, l'intendant général faisait expédier à l'intendant du corps d'armée les denrées qui devaient constituer le dépôt dont il avait ordonné la création à Forbach : lard salé, riz, sucre, café, avoine, eau-de-vie, foin en balles pressées, farine, etc....

Le 3e corps d'armée, qui avait appuyé le 31 juillet jusqu'à Forbach, où une de ses divisions campait le 1er août, reçut également une certaine quantité de denrées, en gare de Forbach.

Les 3 compagnies du train des équipages qui se trouvaient au camp de Châlons avaient suivi le quartier général, mais avec un effectif de voitures très restreint pour les raisons suivantes : 1° au camp de Châlons tous les transports ayant lieu avec des demi-attelages, lorsqu'il fallut les organiser sur le pied de guerre avec des attelages complets, on n'avait pu atteler que la moitié des voitures ; 2° en l'absence de voitures spéciales pour les états-majors, le général commandant le 2e corps, avait fait délivrer pour les remplacer des caissons du train qui étaient autant de non-valeurs pour le service normal.

On avait suppléé au manque de voitures régulières par des réquisitions adressées aux communes de l'arrondissement de Sarreguemines. D'un autre côté, l'intendant général avait réuni à Metz des voitures auxiliaires des départements voisins et en avait mis 250 à la disposition de l'intendant du 2e corps (1).

Exécution du service des vivres-viande. — Au camp de Châlons, les troupes pourvoyaient elles-mêmes à la fourniture de la viande par l'intermédiaire de la commission des ordinaires, comme dans les garnisons.

De 1857 à 1861, l'administration avait pourvu à cette fourniture, non sans de grandes difficultés, résultant plus des prétentions des fournisseurs et de leur mauvaise foi, et des exigences des troupes, que de la nature même du service.

En 1861, la création des commissions d'ordinaires

(1) Ce fonctionnaire ne les eut effectivement à sa disposition que le 2 août.

donna l'idée de leur confier cette fourniture, et ce système fut suivi avec avantage jusqu'en 1866. En 1867, lorsqu'on put craindre une guerre avec la Prusse, l'administration revint au système de fourniture directe, et passa avec un négociant un marché comprenant, non seulement l'obligation de pourvoir les troupes réunies au camp, mais encore, moyennant des conditions spéciales, de continuer la fourniture en cas de marche en avant jusqu'à concurrence de 50,000 rationnaires.

Rien de tout cela n'avait été prévu en 1870. Le 15 juillet, les commissions des ordinaires fonctionnaient au camp de Châlons comme les deux années précédentes.

Il en fut de même dès l'arrivée du 2e corps dans les cantonnements qu'il occupa entre Saint-Avold et Forbach.

Toutefois, si peu préparés que nous fussions à faire la guerre, l'administration devait s'efforcer de traiter les troupes sur le pied de guerre le plus tôt possible, d'autant plus que les ressources locales étaient très restreintes et que, d'un autre côté, il faudrait bien se mettre en route.

Des ordres furent donnés pour faire passer le 2e corps sur le pied de guerre à partir du 1er août.

Le Ministre avait réservé l'exécution du service des vivres-viande à un entrepreneur général pour toute l'armée ; mais l'adjudication de cette fourniture ne put avoir lieu avant cette date, et le cahier des charges qui la réglementait ne fut arrêté que le 22 juillet.

L'intendant général avait prescrit, le 25 juillet, à l'intendant du 2e corps, de passer un marché pour la fourniture de la viande nécessaire à son corps d'armée pendant les vingt premiers jours du mois d'août, afin de permettre d'assurer le service en attendant que l'entrepreneur à intervenir eût réuni ses ressources et son personnel. Il n'y avait, dans le rayon d'occupation du 2e corps, aucune maison s'occupant du commerce de bes-

tiaux ou de boucherie, qui fût en état de prendre à sa charge cette fourniture, qui allait exiger là consommation journalière de 90 à 100 têtes de bœufs ou vaches.

Sur les indications données par la municipalité de Saint-Avold, l'intendant fit appel à quelques négociants israélites, et, au bout de quarante-huit heures de pourparlers, il conclut, au prix de 1 fr. 80 le kilogramme de viande distribuable, un marché avec les sieurs Cahen Bernard, banquier; Hirsch, marchand de biens; Hertz Gottlieb, industriel à Saint-Avold, et Cerf Francfort, éleveur et marchand de bestiaux à Metz.

Le marché stipulait pour l'entreprise l'obligation de réunir le nombre de toucheurs nécessaires, d'organiser autant de parcs qu'il y avait de divisions, d'attacher à chaque parc secondaire, ainsi qu'au parc central du quartier général, un préposé, de tenir des comptes d'entrée et de sortie, etc.....

Exécution des transports réguliers et auxiliaires au 2e corps. — Le 2e corps d'armée avait auprès de lui, au camp de Châlons, les cadres de trois compagnies du train des équipages, qu'il emmena avec lui sur la frontière. Il fut un des privilégiés, et quand on a examiné tout ce que le service des transports a présenté de défectueux, on peut dire sans crainte que c'était encore pire dans les autres corps.

Les équipages servant aux transports à la suite d'une armée, sans parler des transports particuliers de l'artillerie et du génie, comprennent :

1° Les équipages des états-majors;

2° Les équipages régimentaires;

3° Les équipages affectés aux ambulances;

4° Les équipages affectés aux services des subsistances et du campement.

Les trois premiers articles sont moins variables que le dernier. Le nombre de voitures nécessaires au trans-

port des bagages des officiers des corps de troupe et des états-majors peut être fixé et préparé à l'avance, suivant la composition adoptée pour les divisions. Il en est de même des équipages affectés aux ambulances. Ils comprennent les voitures destinées au transport des médicaments et objets de pansement, au transport et à l'enlèvement sur le champ de bataille des blessés ou malades, et enfin du matériel complémentaire : brancards, couvertures, ustensiles de cuisine, vivres, liquides, etc..... Cette dernière catégorie rentre dans les moyens employés au transport des réserves générales de vivres et d'effets; mais les deux premières espèces de voitures, ainsi que les cacolets et les litières servant au transport des blessés à dos de mulets, constituent un matériel spécial dont la répartition par division doit être arrêtée à l'avance, qui n'est pas employé en temps de paix, et qui devrait être prêt à entrer en service au premier ordre de mobilisation.

Quant aux voitures destinées au transport des réserves de vivres et d'effets, elles comprennent tous les genres de véhicules que l'administration peut se procurer, depuis le lourd caisson de 1000 rations de pain, qui n'en porte guère plus de 600, jusqu'à la charrette attelée d'un âne, que le plus pauvre cultivateur peut être requis de fournir.

Depuis 1867, on avait promulgué un règlement sur le service des transports en campagne, prévoyant et réglant l'emploi de toutes les espèces de voitures auxquelles on peut avoir recours. Le maréchal Niel avait commencé à réunir au camp de Châlons un approvisionnement de voitures, harnais, bâts, etc...., dont il comptait organiser la dotation du corps qui, en cas de guerre, devait être formé sur ce point.

Au mois de juin 1869, visitant les magasins où ces voitures devaient être réunies, le maréchal Niel dit à l'Empereur, en présence des officiers qui les accompa-

gnaient, qu'à son arrivée en 1867 au ministère, ayant appris que les voitures de l'administration étaient engerbées à Vernon, il avait fait étudier les moyens de les mettre en mouvement, et qu'il avait reconnu que ce travail devait exiger une durée de six mois avant qu'elles fussent rendues sur la frontière. Il l'avait alors fait exécuter avec moins de rapidité, mais de manière qu'en cas de guerre chaque division reçût, avec l'ordre de départ, avis du point où elle trouverait ses équipages, et ces équipages, ajoutait le Maréchal, seront répartis de telle sorte, que la moitié des divisions les trouve à son point de concentration et l'autre moitié au point de départ. A cette époque, les magasins du camp de Châlons s'achevaient. Il y avait environ 350 voitures réunies sur ce point. Ce nombre s'éleva peu après à 460 ou 470, puis tout envoi cessa, et au moment où la déclaration de guerre fit partir pour la frontière le corps d'armée du général Frossard, il y avait dans ces magasins 11 voitures d'équipages régimentaires de cavalerie, une d'infanterie et une d'officier général, 10 voitures dites Masson à deux brancards, 50 bâts de litière, 150 bâts de cacolets; le reste comprenait des chariots à exhaussement, et des caissons de 1000 à 1200 rations, modèles 1848 et 1866. Il n'y avait pas un caisson d'ambulance.

Les 3 compagnies du train des équipages réunies sur ce point présentaient un effectif de 330 chevaux de trait. Elles disposaient d'un grand nombre de voitures, dont 80 chariots-fourragères, qu'on n'emploie pas en campagne, et 11 voitures-omnibus, pour le transport des malades. Une quarantaine de chariots et autant de caissons complétaient le matériel roulant en service.

Le Ministre n'avait pas cru devoir fixer à l'avance les allocations de transport à mettre à la disposition des officiers des états-majors et sans troupe.

L'une des premières questions posées par les généraux à la réception de l'ordre de départ, fut celle des moyens

de transport. Le général en chef remit à un autre moment le règlement des voitures régimentaires et des divers officiers sans troupe; mais il prescrivit à l'intendant de mettre à la disposition de chaque général de division: un caisson modèle 1848, attelé à 4 chevaux; à chaque général de brigade, un caisson du même modèle, attelé à 2, et à la disposition de chaque chef d'état-major et sous-intendant divisionnaire, un caisson modèle 1866, attelé à 2 chevaux. Le Ministre prescrivit, au dernier moment, de livrer les voitures d'équipages régimentaires de cavalerie à la brigade de cuirassiers du général Girard, qui allait se rendre à Lunéville, par terre, et d'atteler à 4 chevaux ce que l'on pourrait, avec les ressources des 3 compagnies du train, à raison de 1 chariot sur 2 caissons modèle 1848, et avec 2 forges par compagnie.

On put, avec le nombre de chevaux existant alors et en conservant, haut le pied, le strict nécessaire, atteler 75 voitures. Le caisson, affecté au général Pouget, fut pris avec lui à Forbach; le général Frossard en conserva un pour son usage personnel, jusqu'à la capitulation, de sorte que, même après avoir fait rentrer les caissons affectés aux généraux et aux états-majors, lorsqu'ils eurent reçu leurs voitures réglementaires, l'intendant du 2e corps d'armée n'eut à sa disposition que 66 caissons ou chariots, pour les besoins de tout le corps d'armée et très peu purent être attelés à 4.

Malgré ce que le maréchal Niel avait dit en 1869, les divisions du 2e corps qui n'avaient pu recevoir leurs voitures au départ du camp, ne les trouvèrent pas davantage en arrivant à leur point de concentration à Metz. D'ailleurs, pour se servir de voitures, il fallait des chevaux, et le Ministre de la guerre n'en avait pas préparé davantage. Le passage du pied de manœuvre au pied de guerre, indépendamment des besoins des officiers de toutes armes et de tous grades qu'on ne remonte qu'en campagne ou qui

doivent alors compléter le nombre de leurs montures, exigeait, rien que pour le 2e corps, environ 230 voitures à 1 ou 2 chevaux et 250 chevaux.

Ce ne fut qu'après la déclaration de guerre et la concentration des troupes sur la frontière qu'on envoya, de Toul et de Vernon, les voitures, et qu'on chargea les corps de troupe et les états-majors d'organiser des commissions d'achat, pour se pourvoir sur place du nombre de chevaux nécessaire.

Les voitures n'arrivèrent qu'après la concentration du corps d'armée à Forbach.

b) Organisation et administration.

DIVISION BATAILLE.

Rapport journalier du 28 au 29 juillet.

Forbach, 29 juillet.

La 9e batterie du 5e d'artillerie (*canons à balles, capitaine Dupré*), est arrivée hier soir, 28 juillet.

Le personnel du « Trésor et Postes » est arrivé le 28 juillet (1).

Le général Frossard au Major général, à Metz (D. T.).

Saint-Avold, 29 juillet, 8 h. 10, matin (n° 2350).

Les troupes du 2e corps occupent les mêmes emplacements qu'hier. L'effectif s'est augmenté de 104 hommes et 95 mulets de la 2e compagnie légère du train des équipages.

---

(1) *Ordre général n° 7.*

Saint-Avold, 29 juillet.

Le service de la Trésorerie du 2e corps d'armée, quartier général et divisions, fonctionnera à dater du 1er août.

A partir de demain, 30 juillet, le service des Postes sera fait par les soins des agents du ministère des finances détachés à l'armée.

Le général Frossard au Ministre de la guerre, à Paris.

Saint-Avold, 29 juillet.

Vous dites, par dépêche du 29, au général Gagneur (1) « Equipage de pont du 2e corps (matériel et personnel) prêt à Strasbourg. Provoquer les ordres de mouvement nécessaires ».

Un télégramme du colonel, commandant l'artillerie à Strasbourg, reçu en même temps dit : « La 3e compagnie du train n'a pas reçu de destination, n'a que 70 chevaux de trait ».

Prière d'aviser au plus tôt.

Le général Frossard au général Uhrich, commandant la 6e division militaire à Strasbourg.

Saint-Avold, 29 juillet.

Le Ministre annonce, date du 29 juillet, que l'équipage de pont du 2e corps, hommes et chevaux, est prêt à partir.

En même temps, un télégramme du colonel commandant l'artillerie à Strasbourg, dit : « La 3e compagnie du 2e régiment du train n'a pas reçu de destination, n'a que 70 chevaux ».

Cette compagnie recevra ce soir, d'Auxonne, 55 hommes et 100 harnais du 2e régiment du train. Complétez immédiatement la compagnie en chevaux, avec toutes les ressources existant à Strasbourg. Très urgent. Réponse télégraphique.

Le général commandant à Lille, au général Frossard, à Saint-Avold (D. T.)

Lille, 29 juillet, 3 h. 47, soir (n° 191). Expédiée à 5 h. 47, soir.

Le détachement de 600 hommes du 24e manque de tous les ustensiles de campement et de 1/3 des pièces de rechange pour les fusils.

---

(1) Commandant l'artillerie du 2e corps.

Le Ministre de la guerre au général Frossard, à Saint-Avold.

Paris, 29 juillet.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire connaître, le plus promptement possible, et avec toute l'exactitude désirable, le nombre de chevaux de selle qui seraient nécessaires pour compléter la remonte des officiers sans troupe, d'infanterie et assimilés, qui sont sous votre commandement.

Vous me ferez connaître, en même temps, si vous pensez que la commission de remonte de votre corps d'armée puisse se les procurer directement.

Dans le cas contraire, je prescrirais l'envoi de chevaux, dans la limite des ressources des dépôts, à la commission de remonte qui demeurera chargée de faire la répartition des animaux.

Le général Frossard au général Bataille, à Forbach.

Saint-Avold, 29 juillet.

L'intendant me rend compte que l'administration n'est pas en mesure de délivrer aux corps les moyens de transport, pour les cantines d'ambulance régimentaires et pour les cantines vétérinaires.

Dans ces circonstancs, il faut donc que les corps tâchent de se procurer, par des achats directs, ce qu'on ne peut leur faire distribuer.

Les renseignements qui me sont fournis ne me permettent pas d'espérer que l'on puisse trouver des bâts dans la contrée que nous occupons ; mais, les commissions de remonte établies dans chaque corps doivent se préoccuper, dès à présent, de l'achat des chevaux de bât nécessaires. De leur côté, les chefs de corps feront des recherches et, au fur et à mesure qu'ils en trouveront la possibilité, ils achèteront ou feront fabriquer les bâts dont ils ont besoin.

Enfin, et tant que les moyens de transport, à dos de

cheval ou de mulet, n'auront pas été organisés, on chargera les cantines d'ambulance sur les voitures affectées aux bagages régimentaires.

En vertu d'une décision récente, le nombre de paires de cantines d'ambulance à délivrer à chaque corps est égal au nombre de médecins affectés au corps.

On se réglera sur cette base pour l'achat des animaux et des harnachements.

Le général Frossard au général Bataille et au général de Valabrègue (commandant la division de cavalerie).

Saint-Avold, 29 juillet (n° 230).

Vous me faites connaître, au rapport de ce jour et en une lettre d'hier, n° 194, que des dispositions ont été déjà prises pour l'installation, « à Forbach », des petits dépôts des corps de votre division et de ceux de la brigade de chasseurs.

Mon intention étant de placer à Forbach les petits dépôts des 4 régiments de cavalerie, vous voudrez bien faire réserver un local pour les 7e et 12e régiments de dragons. J'invite le général commandant la division de cavalerie à se concerter avec vous à ce sujet.

Je vous prie de prendre, sans retard, toutes les mesures nécessaires pour l'organisation et l'installation du petit dépôt des chasseurs du corps sous vos ordres ; les corps dont le petit dépôt ne serait pas encore arrivé, devant créer un petit dépôt provisoire.

Chaque petit dépôt sera commandé par un officier.

S'il se trouvait, dans votre division, un capitaine auquel son état de santé ne permettrait pas d'endurer de grandes fatigues, vous lui donneriez le commandement de tout ce qui restera à Forbach, après notre départ. Autrement, le lieutenant d'habillement le plus ancien de grade prendrait le commandement.

Il n'y aura pas lieu de vous préoccuper de l'artillerie et du génie. Les petits dépôts de ces deux armes seront

installés à Saint-Avold, par les soins des généraux qui les commandent.

Veuillez me rendre compte de l'exécution de ces différentes dispositions.

Le général Frossard au général Bataille, à Forbach.

Saint-Avold, 29 juillet.

Envoi à M. le général commandant la 2e division d'infanterie, de « vingt et un » exemplaires « d'une note relative à la mise hors de service des bouches à feu de campagne de l'armée prussienne », qui seront répartis de la manière suivante :

Officiers généraux	3
Chef d'état-major	1
Chefs de corps	5
Chefs de bataillon	12
Total	21

Pareil envoi est fait, à la même date, au général Vergé, commandant la 1re division d'infanterie du 2e corps.

c) **Opérations et mouvements.**

Rapport de grand'garde (8e de ligne) *du* 28 *au* 29 *juillet :*

Un détachement de francs-tireurs de la 2e brigade (*Fauvart-Bastoul*) a occupé hier soir la maison de douane située à 500 mètres en avant de mon poste avancé, sur la route de Sarrebrück.

Les francs-tireurs ont fouillé, ce matin au lever du soleil, le terrain en avant de nos avant-postes, jusqu'au mamelon situé à moitié chemin du champ de manœuvres que l'ennemi occupe ordinairement, pendant le jour, avec quelques hommes. Cette position était inoccupée. Le détachement de francs-tireurs s'est ensuite porté vers la droite, où il a eu un engagement prolongé avec une ligne de tirailleurs ennemis, qui se termine en ce moment, 5 h. 1/4, par la retraite des Prussiens.

Je n'ai pas de détails sur cette affaire, qui s'est passée à un kilomètre en avant de moi et sur ma droite.

Le général Bataille au général Frossard.

29 juillet (n° 25).

Le rapport d'hier est parti avant la rentrée d'une reconnaissance faite par un bataillon du 66e de ligne.

Descendant de Spicheren sur Grosbliederstroff, passant par les villages d'Alsting et de Zinzing, ce bataillon est venu reconnaître les rives de la Sarre et s'est relié avec les troupes de la 2e division du 3e corps, qui étaient également en reconnaissance de ce côté.

Le bataillon du 66e n'a remarqué aucun mouvement sur la rive droite de la Sarre.

Hier 28, vers 1 heure de l'après-midi, le général de division s'est porté sur la route de Sarrebrück, avec un détachement de cavalerie, et a fait une démonstration en avant des grand'gardes, dans l'intention de faire sortir de leur poste d'observation habituel les troupes qui se tiennent en arrière de la Maison-Rouge.

4 pièces de canon, mises en batterie sur les hauteurs de Spicheren, devaient, à un signal donné, ouvrir le feu sur les troupes qui se seraient montrées (1).

Un orage des plus violents, qui éclata en ce moment même, retint les postes prussiens dans leurs abris. 200 ou 300 hommes, environ, s'étaient néanmoins réunis sur le champ de manœuvres et les vedettes avaient été augmentées.

Dès que le temps se fut assez éclairci pour permettre aux artilleurs de pointer, ils ont dirigé leur feu sur la

---

(1) *Rapport journalier du 28 au 29 juillet.*

Forbach, 29 juillet.

Les 4 pièces de la 8e batterie du 5e d'artillerie (*capitaine Benoît*) établies sur le mamelon en avant de Spicheren, ont tiré chacune 4 coups.

Maison-Rouge, où la pluie avait forcé beaucoup de monde à se réfugier. On a pu juger de l'efficacité du tir par le désordre qui s'est mis immédiatement dans la maison.

Quelques coups ont porté sur le champ de manœuvres; d'autres ont dépassé le sommet de la route et ont dû venir éclater dans Sarrebrück.

d) Situations et emplacements.

Composition du 2e corps d'armée au début de la campagne (1).

S. E. le général de division Frossard, gouverneur du Prince Impérial, commandant.

Aides de camp et officiers d'ordonnance :

Le capitaine Chanoine, de l'état-major;
Le capitaine Sabouraud, du génie;
Le capitaine Lepage, de l'artillerie;
Le lieutenant Fririon, du 8e d'infanterie;
Le lieutenant Rozat de Mandres, du 4e chasseurs à cheval;
Le sous-lieutenant Frossard, du génie.

Chef d'état-major général:

Général de brigade Saget.

Officiers d'état-major :

Gaillard, lieutenant-colonel, sous-chef d'état-major;
De Crény, chef d'escadron;
Kienlin, chef d'escadron;
Destremeau, capitaine;
Thomas, capitaine;
Le Mulier, capitaine;
Allaire, capitaine;
Parisot, capitaine;
De la Pommeraye, lieutenant stagiaire au 8e d'infanterie.

Commandant l'artillerie:

Général de brigade Gagneur.

Officiers d'état-major de l'artillerie :

De Franchessin, lieutenant-colonel, chef d'état-major;
D'Aumale, capitaine, aide de camp du général Gagneur.

(1) Extrait du *Journal de campagne* (manuscrit) de l'adjoint à l'intendance Bouteiller, du 2e corps d'armée.

Commandant le génie :

Général de brigade Dubost.

Officier de l'état-major du génie.

Lemasson, colonel, chef d'état-major.

Intendant :

M. Bagès.

Fonctionnaires de l'intendance :

De la Granville, sous-intendant militaire de 1re classe;
Bouteillier, adjoint de 1re classe;
Daussier, adjoint de 1re classe;
Romanet, adjoint de 1re classe.

Médecins :

Marmy, médecin principal de 1re classe au quartier général;
Sonrier, médecin principal de 2e classe en chef de l'ambulance
Chartier, médecin-major de 2e classe;
Billet, médecin aide-major de 2e classe;
Caillet, médecin aide-major de 2e classe.

Pharmaciens :

Robillard, pharmacien principal de 1re classe au quartier général;
Gueriteau, pharmacien aide-major de 1re classe, chef de l'ambulance.

Officiers d'administration :

Bureaux de l'intendance : Bailly, officier d'administration de 1re classe; Guigues, officier d'administration de 2e classe; Escande, officier d'administration de 1re classe; Guénard, Capdet, Dufour, Akermann, adjudants d'administration en second.

Hôpitaux et ambulances : Martin, officier d'administration de 1re classe; Barbenceys, adjudant d'administration en premier.

Subsistances militaire : Polin, officiers d'administration de 1re classe; Pouillard, adjudant d'administration en premier; Pion, adjudant d'administration; Appel, adjudant d'administration en second.

Habillement et campement : Leclère, adjudant d'administration en premier; Dédouit, adjudant d administration.

Train des équipages : Tiercelin, capitaine, commandant les troupes à la suite du corps d'armée.

Aumônier du quartier général : l'abbé Baron.

Prévôt : Janisset, chef d'escadron.

Trésorier-payeur : Beschu.

1re division d'infanterie :

Général de division : Vergé, commandant;
Aide de camp : chef d'escadron du Peloux;
Officier d'ordonnance : sous-lieutenant Vergé, du 63e de ligne;
Chef d'état-major : colonel Andrieu.

Officiers d'état-major :

De Guilly, Péronex, Rives;
Commandant l'artillerie : lieutenant-colonel Chavaudret;
Commandant le génie : chef de bataillon Sainte-Beuve;
Sous-intendant militaire : sous-intendant de 2e classe Saunier;
Médecins : Dexpers, médecin-major de 1re classe;
Goguet, Jacob, médecins aides-major de 1re classe;
Czernicki, médecin aide-major de 2e classe;
Pharmacien : Coupard, pharmacien-major de 1re classe;
Officiers d'administration, bureaux : Vinsonnaud, adjudant d'administration en premier;
Hopitaux : Holler, adjudant d'administration en premier;
Subsistances : Daumas, officier comptable de 2e classe; Klein, adjudant d'administration en premier; Cade, adjudant d'administration en second;
Prévôt : capitaine Faure;
Aumônier :
Payeur : Aymond.

1re brigade : général Letellier-Valazé;
Aide de camp : capitaine Wyts ;
3e bataillon de chasseurs à pied : chef de bataillon Thomas;
32e régiment d'infanterie : colonel Merle;
55e régiment d'infanterie : colonel de Waldner.

2e brigade : général Jolivet;
Aide de camp : capitaine Migneret de Cendrecourt;
Officier d'ordonnance :
76e régiment d'infanterie : colonel Brice;
77e régiment d'infanterie : colonel Février.
Artillerie : 5e régiment, 5e, 6e et 12e batteries.
Génie : 3e régiment, 9e compagnie de sapeurs.

2e division d'infanterie :

Général de division : Bataille, commandant;
Aide de camp : capitaine Imbourg;
Chef d'état-major : lieutenant-colonel Loysel.

Officiers d'état-major :

Magnan, chef d'escadron;
Miot, capitaine;
Truchy, capitaine;
Commandant l'artillerie : lieutenant-colonel de Maintenant;
Commandant le génie : chef de bataillon Lesdos;
Sous-intendant : sous-intendant de 2e classe Lanoaille de Lachèze;
Médecins : Thierry de Maugras, médecin-major de 1re classe; Sotinel et Cros, médecins aides-majors de 1re classe; Labrot, médecin aide-major de 2e classe;
Pharmaciens : Junilhon, pharmacien-major de 2e classe;
Officiers d'administration, bureaux : Leyraud, adjudant d'administration en second;
Hôpitaux : Desportes, adjudant d'administration en premier;
Subsistances : Lambert, officier d'administration de 2e classe; Rémond, adjudant d'administration en premier;
Prévôt : capitaine Potelleret;

1re brigade : général Pouget;
12e bataillon de chasseurs à pied : chef de bataillon Jouanne-Beaulieu;
8e régiment d'infanterie : colonel Haca;
23e régiment d'infanterie; colonel Rolland.

2e brigade : général Fauvart-Bastoul;
Aide de camp : capitaine Voyer;
66e régiment d'infanterie : colonel Ameller;
67e régiment d'infanterie : colonel Mangin.
Artillerie : 5e régiment, 7e, 8e et 9e batteries;
Génie : 3e régiment, 12e compagnie de sapeurs.

3e *division d'infanterie :*

Général de division de Laveaucoupet, commandant;
Officiers d'ordonnance : lieutenants Libermann et Boisselier, du 24e;
Chef d'état-major : lieutenant-colonel Billot.

Officiers d'état-major :

Heilmann, chef d'escadron;
Abria, capitaine;
Durieux, capitaine;
Commandant l'artillerie : lieutenant-colonel Larroque;
Commandant le génie : chef de bataillon Peaucellier;
Sous-intendant : sous-intendant de 2e classe Demartial;

Médecins : Arnaud, médecin-major de 2e classe; Sabatier et Ballet, médecins aides-major de 1re classe;
Pharmacien : Lafon, pharmacien-major de 2e classe;
Officiers d'administration, bureaux : Rius, adjudant d'administration en second;
Hôpitaux : Cambriels, adjudant d'administration en premier; Lory, adjudant d'administration en second;
Subsistances : Baumann, officier comptable de 2e classe; Legay, adjudant d'administration en second;
Prévôt : capitaine Wambergue;

1re brigade : général Doëns, commandant;
Officier d'ordonnance : lieutenant Abria;
10e bataillon de chasseurs à pied : chef de bataillon Schenck;
2e régiment d'infanterie : colonel de Saint-Hillier;
63e régiment d'infanterie : colonel Zentz.

2e brigade : général Micheler;
Aide de camp : capitaine Rivière;
24e régiment d'infanterie : colonel d'Arguesse;
40e régiment d'infanterie : colonel Vittot;
Artillerie : 15e régiment, 7e, 8e et 11e batteries;
Génie : 3e régiment, 13e compagnie de sapeurs.

Division de cavalerie :

Général de division : Lichtlin, commandant;
Aide de camp : capitaine Thomas;
Chef d'état-major : lieutenant-colonel de Cools.

Officiers d'état-major :

De la Granville, chef d'escadron;
De Germiny, capitaine;
De Saint-Etienne, capitaine;
Sous-intendant militaire : sous-intendant de 2e classe, de Grateloup;
Médecins : Beurdy, médecin-major de 1re classe; Richon, médecin aide-major de 1re classe et Millet, médecin aide-major de 2e classe;
Pharmacien : Balland, pharmacien aide-major de 2e classe;
Officiers d'administration, bureaux : Carrère, adjudant d'administration en second;
Hôpitaux : Faury, adjudant d'administration en second;
Subsistances : Goussault, adjudant d'administration en premier, Bourguignon, adjudant d'administration en second;
Prévôt : capitaine Charme;
Payeur : Dowling.

1re brigade : général de Valabrègue;
Officier d'ordonnance : de Léautaud, lieutenant;
4e régiment de chasseurs : colonel du Ferron;
5e régiment de chasseurs : colonel de Séréville.

2e brigade : général Bachelier;
Aide de camp : capitaine de Luppé;
7e régiment de dragons : colonel de Gressot;
12e régiment de dragons : colonel d'Avocourt.

Réserve d'artillerie :

Colonel Beaudoin, commandant les batteries;
Colonel Brady, commandant le parc;
5e régiment d'artillerie, 10e et 11e batteries;
15e régiment d'artillerie, 6e et 10e batteries;
17 régiment d'artillerie, 7e et 8e batteries;
Pontonniers, 2e compagnie;
Ouvriers, 3e compagnie (1 détachement);
Train d'artillerie.

Réserve du génie :

Capitaine Poulain, commandant le parc;
3e régiment du génie, 2e compagnie de sapeurs;
1er régiment du génie, sapeurs-conducteurs (1 détachement).

Troupes d'administration :

Section des commis aux écritures.....	1	détachement;
Section d'infirmiers militaires........	1	—
1re section des ouvriers d'art.........	1	—
Section d'ouvriers des subsistances....	1	—
13e section des ouvriers du campement.	1	—

1er régiment du train des équipages, 2e compagnie légère;
3e régiment du train des équipages, 4e, 5e et 6e compagnies;
Ouvriers constructeurs, compagnie, 1 détachement;
M. Hennèque.

Emplacement des troupes au 29 juillet.

Quartier général.................	à Saint-Avold.
Division Vergé...................	à Saint-Avold.
Division Bataille.................	à Forbach.
Division de Laveaucoupet.........	à Bening.
Division de cavalerie (de Valabrègue),	à Bening, Saint-Avold, Merlebach.
Réserve d'artillerie et génie.......	à Saint-Avold.

Journée du 29 juillet.

3e CORPS.

a) Journaux de marche.

QUARTIER GÉNÉRAL.

Journal de marche.

La 2e division va s'établir à Teterchen (1), sa droite à Hargarten, sa gauche à Velving.

La 4e division arrive à Boulay (2).

DIVISION MONTAUDON.

Journal de marche.

Séjour à Boucheporn. Le prévôt de la division arrive au camp avec la gendarmerie divisionnaire, sans ustensiles de campement. Ils sont mis en subsistance au 51e.

Marche militaire d'un régiment par brigade, avec un peloton de cavalerie. Ces troupes vont reconnaître la route de Creutzwald et de Carling (3).

---

(1) Voir plus loin le journal de marche de la division de Castagny.

(2) C'est la 1re brigade (de Brauer) seulement qui exécute la marche de Metz à Boulay; la 2e (Sanglé-Ferrière) la suivra le lendemain, 30 juillet.

(3) Extrait des *Souvenirs militaires* du général Montaudon (*) :

« Le 26, je pars pour Boucheporn, non loin de Saint-Avold, où se trouve le 2e corps, et j'y séjourne jusqu'au 31 juillet. Dans les deux campements précédemment occupés (**), ma division est très rapprochée des avant-gardes prussiennes, et plusieurs fois il y a des alertes sans

(*) Paris. Librairie Delagrave, 1900, t. II, p. 65.

(**) Boulay et Teterchen.

DIVISION DE CASTAGNY.

Journal de marche.

Le reste de la division de Castagny (1) quitte Boulay pour aller à Teterchen, distance 8 kilomètres. Départ à

---

importance, il est vrai, mais qui m'obligent à redoubler de vigilance, afin d'éloigner les uhlans assez osés pour s'approcher de nos vedettes.

« A Bouchepom, je me relie par des détachements avec le 4e corps occupant Bouzonville, et avec le 2e établi à Saint-Avold. Là, je reçois enfin le génie, le train, la prévôté et le service de la trésorerie et des postes affectés à ma division ; mais beaucoup d'objets manquent encore : les chevaux d'ambulance sont sans bâts, les sapeurs n'ont pas de haches, il n'y a pas de moulins à café, et beaucoup d'officiers, dépourvus de tente et de couverture, couchent à la belle étoile.

« La composition de la 1re division du 3e corps, au commandement de laquelle je fus appelé, par lettre de service en date du 15 juillet 1870, est alors la suivante : »

Général de division : général Montaudon ;
Chef d'état-major : colonel Folloppe ;
1re *brigade*. — Général baron Aymard.
18e bataillon de chasseurs à pied : commandant Rigault ;
51e régiment d'infanterie de ligne : colonel Delebecque ;
62e régiment d'infanterie de ligne : colonel Dauphin.
2e *brigade*. — Général Clinchant ;
81e régiment d'infanterie de ligne : colonel d'Albici ;
95e régiment d'infanterie de ligne : colonel Davout d'Auerstædt.
Artillerie.
2 batteries de 4 : lieutenant-colonel Fourgons.
1 batterie de mitrailleuses : capitaine Barbe.
Génie. — 1 compagnie : capitaine Marchand (*).
Intendance. — Sous-intendant Puffeney.
Prévôté. — Capitaine Gérodias.

(1) La veille, 28 juillet, le 19e de ligne avait quitté Boulay pour aller camper à Teterchen, Hargarten et Falck.

(*) L'historique du 1er régiment du génie indique, comme étant attachée à la division Montaudon, la 12e compagnie de sapeurs (capitaine *Maire*) et non la 6e, ainsi que le porte l' « Ordre de bataille de l'armée du Rhin ». Le chef de bataillon *Marchand* commandait le génie de la division.

1 h. 1/2 du soir. Arrivée à 3 h. 1/2. Le 90e de ligne continue de Teterchen sur Velving, à 3 kilomètres ; le 15e bataillon de chasseurs à pied est parti à 3 kilomètres en avant, à Tromborn ; le 19e de ligne se concentre à Hargarten et à Falck (1).

Quatre escadrons du 2e régiment de chasseurs à cheval, sous les ordres du général de Bruchard, sont mis à la disposition du général de Castagny (2).

A la 3e division (Metman), l'emplacement des différents corps est le suivant :

Quartier général, à Valmunster ;
7e bataillon de chasseurs, 71e de ligne et compagnie du génie, à Bouzonville ;
7e et 29e de ligne, à Valmunster ;
59e de ligne, entre Bettange et Gommelange.

DIVISION DECAEN.

Journal de marche.

L'artillerie et la 1re brigade partent de Metz et arrivent le même jour à Boulay ; de même le général de division avec son état-major et le sous-intendant (3).

---

(1) Quant aux 41e et 69e de ligne, le premier part de Boulay à 10 h. 1/2 pour Teterchen, où il arrive à 1 heure ; le second quitte Boulay à 1 h. 1/2 et campe à Teterchen à 4 heures. La division de Castagny n'avait donc en réalité qu'un régiment, le 19e de ligne, à Teterchen le 28 juillet, au lieu d'y être tout entière, comme on pourrait le supposer d'après le tableau officiel des emplacements de l'armée au 28 juillet.

(2) Le même jour, 2 escadrons du 3e chasseurs avaient déjà été mis à la disposition du général de Castagny.

(3) On a vu, à la page précédente, que la 2e brigade était encore à Metz le 29 juillet ; quant à la 6e compagnie de sapeurs du 1er régiment du génie et non la 12e, ainsi que le porte l'« Ordre de bataille de l'armée du Rhin », attachée à la division Decaen, elle est encore, à la date du 29, en Algérie, d'où elle ne partira que le 3 août, pour arriver à Metz le 11 du même mois.

RÉSERVE D'ARTILLERIE ET PARC DU 3e CORPS.

Journal de marche.

La 7e et la 10e batteries du 4e régiment arrivent à Volmérange, où bivouaque la réserve d'artillerie du 3e corps, vers 10 heures du matin. Elles campent à la droite des batteries du 11e (11e et 12e batteries), arrivées la veille de Metz (1). Avec les 4 premières batteries du 17e régiment, réunies dès le 27 juillet à Volmérange, les 8 batteries de la réserve se trouvent ainsi réunies en ce lieu (2).

b) Organisation et administration.

Le maréchal Bazaine au Major général.

Boulay, 29 juillet (n° 65).

Monsieur le général commandant la 3e division d'infanterie m'a rendu compte qu'il existe, au dépôt du 71e de ligne, 500 hommes prêts à partir. Le Major n'a pas encore reçu d'ordre de départ pour ce détachement, et il serait cependant à désirer qu'il pût rejoindre le plus tôt possible les bataillons de guerre.

J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien donner des ordres à cet effet, pour que ce détachement prenne, à son passage à Paris, les effets de campement et les cartouches qui lui manquent (3).

---

(1) C'est par erreur que l' « Ordre de la bataille de l'armée du Rhin », donné dans le premier numéro de la *Revue militaire*, porte les 11e et 12e batteries du 12e régiment comme faisant partie de la réserve d'artillerie du 3e corps. Il faut lire : 11e *régiment*.

(2) Le parc d'artillerie est à Metz.

(3) *Annotation en marge :* « Rien à faire. »

Le maréchal Bazaine au Major général, à Metz.

Boulay, 29 juillet.

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence que je suis informé que 800 hommes du 60e de ligne sont retenus à Nancy.

En raison de la faiblesse de l'effectif de ce régiment, je prie Votre Excellence de donner des ordres pour que la plus forte fraction possible de ce détachement, si ce n'est la totalité, soit dirigée sans retard sur la division Decaen, à Boulay (1).

Le maréchal Bazaine au Major général (D. T.).

Saint-Avold, 29 juillet, 3 h. 35, soir (n° 2396). Expédiée à 4 h. 20, soir.

Je n'ai ni matériel ni personnel pour mes ambulances de division ou de mon quartier général.

Il me manque :

1re division : 9 bâts pour cantines d'ambulance ;
— 3 bêtes de somme ;
— 2 voitures d'état-major ;
— 4 voitures régimentaires ;
— 1 cantine vétérinaire pour l'artillerie.
2e division : 4 paires de voitures d'ambulance pour l'artillerie divisionnaire ;
— 11 bâts pour cantines d'ambulance ;
— 7 bêtes de somme.
3e division : 4 bâts pour cantines d'ambulance ;
— 10e chasseurs n'a pas de bêtes de somme.
4e division : Est encore à Metz.
Division de cavalerie : Dragons : Cantines médicales et vétérinaires pour 2 régiments.
6 bâts ;
17 voitures régimentaires.
Artillerie de réserve : N'a pas de cantines d'ambulance.
Génie de réserve : N'a ni personnel ni matériel pour les hommes et les chevaux. Demande une voiture régimentaire.

(1) *Annotation en marge :* « Rien à faire. »

Le Major général au maréchal Bazaine, à Boulay.

Metz, 29 juillet (n° 120).

En réponse à votre dépêche télégraphique en date de ce jour, j'ai l'honneur de vous prévenir :

1° Que les ambulances du 3e corps étaient immobilisées à Metz faute de transport. Une compagnie du train, arrivée ce soir, s'organisera et partira dans les vingt-quatre heures (au plus tard le 31, à 3 heures du matin), pour Boulay, avec les 6 ambulances divisionnaires (personnel et matériel) ;

2° 30 bâts pour bêtes de somme partiront par le même convoi ;

3° Il n'existe, à Metz, ni cantines médicales ou vétérinaires, ni voitures régimentaires ou d'état-major. Je demande au Ministre d'en envoyer si c'est possible ;

4° Pour les bêtes de somme, c'est à la commission de remonte éventuelle du 3e corps, conformément à la lettre ministérielle du 19 juillet dernier, d'en acheter le plus tôt possible sur place et de les livrer aux ayants droit ;

5° Quant au génie de réserve, l'administration déclare qu'aucun besoin ne lui avait été signalé jusqu'à ce jour.

J'écris au Ministre pour lui demander de désigner sans retard le personnel médical et fixer le matériel qui doivent lui être attribués.

Note du sous-intendant militaire Lahaussois, pour le lieutenant-colonel d'Orléans, chef d'état-major de la division Metman.

(Formation des équipages régimentaires auxiliaires.)

29 juillet.

J'apprends que la 2e division de notre corps a formé son équipage en requérant, dans les communes du canton de Boulay (Gommelange et Bettange en font partie), 100 voitures, dont 20 à peu près pour les régiments.

J'estime qu'il serait fort commode et très rapide d'user

du même moyen vis-à-vis du maire de Bouzonville, en lui donnant l'ordre de requérir, dans les communes de son canton, un certain nombre de voitures.

Nombre de voitures.	2	voitures	par régiment d'infanterie....	8
	1	—	pour les chasseurs à pied....	1
	1	—	pour le génie..............	1
	4	—	pour le régiment de cavalerie.	4
	3	—	pour l'artillerie............	3
			TOTAL............	17

Le colonel Lalanne (1) en a deux excellentes, dont il s'est emparé à Metz.

Resteraient 15 voitures à requérir.

Enfin, dans le village, j'ai 2 voitures demandant à marcher.

Resteraient 13 voitures seulement à demander à Bouzonville.

L'ordre que j'ai vu est ainsi conçu :

Les voitures doivent pouvoir porter 10 à 15 quintaux.

Dix francs par jour et par cheval.

En cas de perte du cheval : 250 *francs d'indemnité.*

En cas de perte de la voiture : 400 *francs d'indemnité.*

Vous pourriez ordonner que les 13 voitures soient rendues demain, à 4 heures, au quartier général, rassemblées par la gendarmerie, et réparties par vous entre les corps (excepté le régiment du colonel Lalanne).

Je vous ferai parvenir, à cette heure, deux bonnes voitures de Bettange.

Du général de Rochebouët, commandant l'artillerie du 3e corps.

Ordre du 28 *juillet*, porté à la connaissance des troupes le 29 juillet :

Au moment où l'armée va commencer ses opérations,

(1) Du 29e de ligne.

le général de division commandant l'artillerie du 3e corps d'armée, rappelle aux officiers supérieurs d'artillerie et aux commandants de batterie l'étude et l'exécution de toutes les prescriptions contenues dans le cahier intitulé : *Observations sur le service de l'artillerie en campagne.*

Il importe que tous les officiers de l'arme aient constamment présents à l'esprit des préceptes dictés par la plus haute expérience.

Le général commandant l'artillerie recommande, en outre, diverses précautions de détail, qui sont, pour la plupart, consignées dans les règlements, et qu'il est indispensable de ne pas omettre quand on se trouve à proximité de l'ennemi :

S'assurer que les canonniers sont pourvus de tire-feu, sacs à étoupilles, et que les armements sont en parfait état, qu'ils peuvent être facilement détachés des affûts. Faire passer le tire-bourre dans les pièces et le dégorgeoir dans les lumières. S'assurer que les vis de pointage tournent librement dans leurs écrous ; que l'on peut retirer les charges de leurs cases ; que les obus n'adhèrent pas aux porte-obus ; que les hausses peuvent glisser dans le canal et que les curseurs peuvent glisser sur leurs tiges.

Les pièces ne doivent porter aucun objet en surcharge. Les caissons des batteries de combat portent de l'avoine pour un jour. Les sacs d'avoine sont fixés sur les marchepieds de manière à ne pas empêcher d'ouvrir les coffres ; le reste de l'avoine est porté par les voitures de la réserve.

Dans le parc divisionnaire, les voitures sont rangées dans l'ordre de leur utilité probable. En tête doivent marcher les caissons de cartouches. L'avoine et les effets de campement sont chargés sur les dernières voitures, de préférence sur les voitures à quatre roues. Les caissons à deux roues ne devront porter de l'avoine que pour un jour.

Les batteries devront, autant que possible, être déployées avant de se porter au feu. Les pièces doivent avoir au moins 20 mètres d'intervalle, si le terrain le permet. Quand on se déplace sur le terrain de l'action, les chefs de section veillent à ce que les chefs de pièce ne se serrent pas, en prenant, par habitude, les intervalles usités dans les polygones.

Pour toutes les dispositions à prendre pendant le combat et pour le choix des positions, on ne peut mieux faire que de se reporter au chapitre III du travail déjà cité. MM. les officiers porteront leur attention, d'une manière spéciale, sur les conseils donnés à la page 35, pour dissimuler leurs batteries derrière les crêtes et mettre à l'abri leurs avant-trains et leurs caissons.

Les commandants de batteries profiteront du peu de jours qui leur restent pour pousser l'instruction des servants qui appartiennent à la 2e portion du contingent, et pour exercer les conducteurs qui appartiennent à la même catégorie, à atteler et dételer rapidement.

Les directeurs des parcs divisionnaires prendront les mêmes soins, en ce qui concerne le service du caisson à deux roues.

c) Opérations et mouvements.

RAPPORT DU 29 JUILLET.

. . . .

Le Maréchal rappelle à MM. les généraux divisionnaires qu'aux termes de l'art. 48 du Service en campagne, leurs quartiers généraux doivent, autant que possible, être établis au centre de leur commandement et sur les grandes voies de communication.

Les corps n'auront aucun moyen de transport auxiliaire pour se faire suivre de leurs petits dépôts ; MM. les généraux de division et commandants d'armes donneront les ordres nécessaires pour la constitution, sous la

garde de l'autorité civile, de ces petits dépôts, à Boulay et autres lieux qu'ils occupent.

Le Maréchal recommande qu'il ne lui soit envoyé sous son nom que la correspondance relative aux mouvements et renseignements.

Tout ce qui est discipline, service, administration, rapports journaliers, doit être envoyé au chef d'État-Major général.

Le document qui va suivre est doublement intéressant, en ce qu'il fait ressortir l'inutilité de mettre la majeure partie de la 3e division du 3e corps à Valmunster—Gommelange, alors que la 2e occupait Teterchen depuis le 28; et qu'il suggère de nombreuses réflexions au sujet des dispositions tactiques prévues pour l'occupation de la position Bouzonville—Valmunster. Il semble qu'eu égard à l'occupation de Teterchen par la 2e division et à la nécessité de se ménager un débouché ultérieur, il suffisait à la 3e division de tenir par des avant-postes le plateau à l'est et de se concentrer derrière le bois à l'ouest de la ligne Bouzonville—Alzing—Brettnach.

Rapport du général Metman au maréchal Bazaine.

Valmunster, 29 juillet.

J'ai fait ce matin la reconnaissance de tout le terrain compris entre Valmunster, Alzing, Bouzonville et toute la rive gauche de la Nied, par Freistroff, Anzeling et Gommelange.

Il résulte de cette opération que la conservation de Bouzonville est indispensable, comme défendant la route de Sarrelouis à Metz, par Boulay, et celle de Sarrelouis à Thionville et Sierck, et comme étant notre seul centre d'approvisionnement. Mais cette position, dominée de tous les côtés, met la gauche de ma division en l'air, puisque l'ennemi peut pénétrer par une route venant

par Oberdorff sur Alzing, et là, gravir un énorme plateau compris entre la route de Bouzonville à Teterchen par Alzing et Brettnach, celle de Teterchen à Valmunster, et celle de Valmunster à Bouzonville par Holling, Remelfang et Vaudreching. Une fois sur ce plateau, l'ennemi domine toute la position de Bouzonville à revers, et celle de Valmunster en avant.

La position d'Alzing, que Votre Excellence me recommande de faire occuper par un bataillon et un détachement de cavalerie, est un véritable entonnoir dominé du côté de la Prusse par deux bois très difficiles à défendre avec des forces aussi restreintes. Le bataillon et le détachement de cavalerie se trouveront alors exposés, étant séparés du 71e par une distance de 3 kilomètres environ et des mouvements de terrain présentant des difficultés pour la marche.

Je crois qu'afin d'éviter cette position en flèche et pour éclairer le terrain en avant à ma gauche, il serait suffisant de faire faire à la cavalerie des 2e et 3e divisions des reconnaissances très fréquentes de Teterchen à Bouzonville, et réciproquement, par la route de Brettnach et d'Alzing.

En plaçant mes troupes dans les prairies, sur la rive gauche de la Nied, depuis les hauteurs en avant de Bouzonville sur la rive droite, jusqu'à Valmunster, par Freistroff et Anzeling, j'occuperais ainsi une longueur d'environ 8 kilomètres.

L'effectif de ma division serait partagé de la manière suivante :

4 bataillons à Bouzonville, dont 1 du 59e (1) remplaçant le 7e bataillon de chasseurs placé en auxiliaire du 33e;

De Bouzonville à Anzeling, 5 kilomètres, les 2 derniers bataillons du 59e : 1032 hommes, A Anzeling,

(1) Les 3 autres bataillons sont ceux du 71e.

centre de la position, le bataillon de chasseurs à pied : 436 hommes, pouvant, à la rigueur, couvrir l'artillerie, le génie et leurs parcs;

Les 3 kilomètres restant d'Anzeling à Valmunster, occupés par les 2 régiments de la 1re brigade (7e et 29e), 3,363 hommes.

En raison de cette dissémination de mes troupes, je crois donc qu'il serait préférable que Valmunster fût occupé par la 2e division, déjà établie à Teterchen.

Je fais étudier par un officier d'artillerie tout le cours de la rivière entre Bettange et Bouzonville, pour reconnaître tous les gués qui, avec quelques rampes, pourraient permettre de se rendre rapidement sur la rive droite.

Je dois faire connaître à Votre Excellence que le 71e et la compagnie du génie, arrivés hier à Bouzonville, avaient déjà ce matin presque terminé les tranchées-abris qui doivent servir à la défense de la route en lacets qui, de Sarrelouis, descend dans Bouzonville.....

On a prévenu le général Arnaudeau qu'on était en mesure de lui fournir cinq ou six bons espions, qui demandent 25 francs par jour. Je profite de cette occasion pour faire remarquer à Votre Excellence que je ne possède aucuns fonds secrets.

Rapport de la division Metman.

29 juillet.

Par ordre du commandant en chef, les divisions doivent être exercées aux marches militaires, sac au dos. En conséquence, aux jours et aux heures qui lui paraîtront les plus convenables, le général fera prendre les armes à la division, pour l'exercer à la marche. Dans ces prises d'armes, les hommes auront le sac chargé; on ne laissera absolument en place que les tentes. Les

troupes emporteront de quoi faire un café. Les gardes de police et les cuisiniers resteront seuls au camp et le garderont.

Le général Arnaudeau, commandant la 2e brigade de la 3e division, au général Metman.

Bouzonville, 29 juillet.

Pour assurer la garde de Bouzonville et me conformer en même temps aux prescriptions de M. le Maréchal (1), relatives à la surveillance à exercer du côté d'Alzing, j'ai placé 3 compagnies du 7e bataillon de chasseurs sur le mamelon à droite de Bouzonville, détachant une grand'garde dans la direction d'Alzing, et des petits postes en avant de ce village, surveillant en même temps la route longeant le pied des hauteurs qui vont de Teterchen à Bouzonville. J'ai de plus prescrit aux 3 autres compagnies du 7e, à la moindre alerte, de quitter leurs tentes et de se porter sur la gauche du 71e.

Évidemment, dans ces conditions, nous pouvons tenir contre un ennemi d'une force même supérieure à la nôtre. Mais il est bon de remarquer que les troupes en arrière, capables de nous donner aide, sont à plus de 8 kilomètres, et qu'il pourrait peut-être prendre envie à la garnison, bien renseignée, de Sarrelouis, et aux troupes de Philisberg (Filsberg) qui, dit-on, se renforcent chaque jour, de venir nous attaquer, avec une batterie d'artillerie et 2,000 à 3,000 fantassins. Notre situation ne serait pas brillante.

Il est bien vrai que cette hypothèse est peu probable et qu'une pareille opération ne rapporterait certainement pas à l'ennemi tout ce qu'elle pourrait lui coûter. Nonobstant, je crois qu'il sera bon de ne pas faire durer trop

(1) Le maréchal Bazaine avait commandé de « faire occuper la position d'Alzing par un bataillon et un détachement de cavalerie ». (Rapport du général Metman au général Bazaine, en date du 29 juillet.)

longtemps l'isolement des troupes qui défendent Bouzonville. Cela ne peut être que très provisoire.

Demain matin, je sortirai avec un bataillon et j'irai voir ce qui se passe en avant de Château-Rouge, où l'on signale sans cesse des vedettes et des patrouilles ennemies, mais rien de considérable.

P.-S. — Si votre division occupe la ligne de la Nied, Bouzonville restera encore une position d'autant plus importante qu'outre les approvisionnements qu'il renferme, il sera le plus exposé de toute votre ligne.

d) Situations et emplacements.

Le maréchal Bazaine au Major général (D. T.).

Saint-Avold, 29 juillet, 7 h. 55, soir (n° 2427).

3e corps, à Boulay, 35,807 hommes, 7,312 chevaux.

La composition de la division Metman est la suivante:

Général de division Metman, commandant;
MM. Reiss, capitaine d'état-major, aide de camp;
De Canisy, lieutenant au 7e bataillon de chasseurs à pied, officier d'ordonnance;

D'Orléans, lieutenant-colonel d'état-major, chef d'état-major;
Dumas, capitaine d'état-major, faisant fonctions de chef d'escadron.
Schasseré, capitaine d'état-major, attaché à l'état-major;
De Champflour, capitaine d'état-major, attaché à l'état-major;

Sempé, lieutenant-colonel d'artillerie, commandant l'artillerie;
Masselin, chef de bataillon, commandant le génie;
Mazière, capitaine de gendarmerie, prévôt;
Lahaussois, sous-intendant militaire de 2e classe, chef des services administratifs.

1re brigade.

Général de brigade de Potier, commandant;
Tardif, capitaine d'état-major, aide de camp;

7e bataillon de chasseurs à pied, commandant Rigaud ;
7e régiment de ligne, commandant Cottret.
29 régiment de ligne, colonel Lalanne.

2e brigade.

Général de brigade Arnaudeau, commandant ;
De Pellieux, capitaine d'état-major, aide de camp ;
59e de ligne, colonel Duez.
71e de ligne, colonel de Férussac ;
10e régiment de chasseurs à cheval, colonel Nérin.

Artillerie.

5e, 6e et 7e batteries du 11e régiment, commandées respectivement par les capitaines : Mignot (canons à balles), Perruchot et Bubbe.

Génie.

11e compagnie du 1er régiment, capitaine Brouillard.

Emplacements des troupes.

Quartier général	à	Boulay.
Division Montaudon	à	Boucheporn.
Division de Castagny	à	Teterchen. Velving. Tromborn. Hargarten.
Division Metman	à	Bettange. Bouzonville.
Division Decaen	à	Metz. Boulay.
Division de cavalerie de Clérembault	à	Boulay.
Réserve d'artillerie	à	Volmérange.
Parc d'artillerie (1)	à	Metz.
Réserve et parc du génie	à	Boulay.

(1) Les mots en italiques indiquent les additions ou rectifications faites, d'après d'autres documents, au document officiel donnant l'emplacement des troupes.

Journée du 29 juillet.

4e CORPS.

a) Journaux de marche.

Journal de marche du 4e corps.

1re *Division*. — Le général de Golberg (1) visite le 57e de ligne établi à Kirschnaumen et Montenach.

Arrivée à Thionville d'un détachement de 300 hommes pour le 6e de ligne (2).

2e *Division*. — La 1re brigade (Bellecourt) de la 2e division (*avec l'artillerie et le génie de cette division*) prend la route de Kemplich-Monneren, et s'établit dans les villages autour du hameau de Lacroix, où se place le quartier général de la division. Elle sert de réserve à la 3e division et peut se porter à l'appui de la 1re division, vers Sierck (*La 2e brigade est à Thionville, ayant*

(1) Commandant la 2e brigade de la 1re division (de Cissey). Une lettre du général de Cissey, datée du 29 juillet, lui avait prescrit « de se rendre à Kirschnaumen et Montenach, pour examiner les camps du 57e ». Il lui était recommandé « de se relier avec la division Lorencez, qui occupait Halstroff ». Le général de Cissey « renonce à occuper Waldwisse par trop en l'air ; on y fera une reconnaissance qui restera le jour et rentrera le soir ; s'entendre avec la division voisine pour son service. Le 57e aura un peloton de 30 chevaux de hussards pour la correspondance et les reconnaissances ».

(2) La division de Cissey, à la date du 29 juillet, occupe les emplacements suivants :

20e bataillon de chasseurs.......	à Sierck.
1er, 6e et 73e de ligne, moins 4 compagnies................	à Sierck.
Artillerie......................	à Sierck.
Génie..........................	à Sierck.
57e de ligne...................	à Kirschnaumen et Montenach.
73e de ligne (4 compagnies)......	à Thionville.

2 bataillons du 64ᵉ détachés, l'un à Kœnigsmacker, l'autre à Kédange).

3ᵉ *Division.* — Un bataillon du 15ᵉ de ligne relève, à Lacroix, le bataillon du 65ᵉ qui va s'établir à Bizing.

Arrivée à Thionville d'un détachement du 33ᵉ de ligne. Les 9ᵉ et 10ᵉ batteries du 1ᵉʳ régiment rejoignent le quartier général de la division.

Vers 2 heures de l'après-midi, des détachements prussiens (infanterie et cavalerie) se montrent à Waldwisse. Le général Berger (1) se porte sur ce point, avec une partie de sa brigade, suivi par un bataillon du 54ᵉ, deux escadrons du 7ᵉ de hussards et une section de la 10ᵉ batterie du 1ᵉʳ régiment.

Un bataillon du 65ᵉ occupe Waldwisse (2).

Cavalerie. — Une partie du 11ᵉ de dragons rentre à Thionville, ainsi que le 3ᵉ de dragons (3).

Artillerie. — Arrivée à Thionville des caisses de cartouches de réserve d'infanterie.

DIVISION DE CISSEY.

Journal de marche.

Arrivée à Sierck de deux batteries de 4, du 15ᵉ d'artil-

---

(1) Commandant la 2ᵉ brigade de la 3ᵉ division (de Lorencez).

(2) La 3ᵉ division (de Lorencez) est ainsi répartie à la date du 29 juillet : au lieu d'être à Bizing et Waldwisse, le 65ᵉ est à Kédange et à Halstroff :

Quartier général	à Colmen.
15ᵉ, 33ᵉ et 54ᵉ de ligne	à Colmen.
8ᵉ et 9ᵉ batteries du 1ᵉʳ d'artillerie	à Colmen.
Génie	à Colmen.
2ᵉ bataillon de chasseurs	à Filstroff.
65ᵉ de ligne	à Kédange (1ᵉʳ bataillon) et Halstroff (2ᵉ et 3ᵉ bataillons).
10ᵉ batterie du 1ᵉʳ d'artillerie	à Flastroff.

(3) Le 11ᵉ dragons avait été détaché à la division de Cissey et le 3ᵉ dragons à la division de Lorencez.

lerie, appartenant à la division et commandées par le chef d'escadron Putz (1).

Le général de Cissey fait rectifier les bivouacs et prendre des positions qui permettraient à la division de résister à la plus vigoureuse attaque d'infanterie.

La division est entièrement concentrée (2); le 57e d'infanterie occupe Montenach et Kirschnaumen et forme sa droite. Le 20e bataillon de chasseurs établit deux compagnies de grand'garde à Apach et pousse des petits postes très en avant de la ligne des positions.

Le général de Cissey arrête définitivement pour la division, à dater de ce jour, un service régulier de grand'gardes qui, exécuté avec une grande intelligence par les troupes et surveillé avec une sollicitude constante par l'état-major de la division, non seulement préserve la division de toute surprise, mais assure la sécurité des troupes d'autres divisions qui sont en deuxième ligne derrière elle.

DIVISION BELLECOURT (3).

DIVISION DE LORENCEZ.

Journal de marche.

Colmen.

Une reconnaissance, forte d'un bataillon et d'un escadron, part de Colmen à 6 heures du matin, et visite Waldwisse sans rencontrer l'ennemi.

Les trois batteries d'artillerie, avec le lieutenant-colonel Legardeur; la compagnie du génie, avec le commandant Hinstin; deux bataillons du 15e de ligne (le 3e bataillon est laissé à Lacroix) (4) arrivent vers 10 heures

---

(1) La 3e batterie y était arrivée l'avant-veille, 27 juillet.

(2) A Sierck et environs.

(3) Le journal de marche de la 2e division est muet en ce qui concerne la journée du 29 juillet. On verra plus loin quels sont les emplacements occupés à cette date par ses différents corps.

(4) L'historique du corps se borne à dire que le 15e de ligne est à Colmen.

à Colmen. La ligne des bivouacs s'étend, en faisant face à la frontière, de la hauteur au sud-est de Colmen, par le village de Neunkirchen qui est seulement tenu par les grand'gardes, jusqu'à 1 kilomètre en avant de Flastroff. Les troupes sont ainsi réparties : 7e hussards, 10e batterie et 15e, 33e; 8e batterie, 54e et 9e batterie. La compagnie du génie est en arrière des bivouacs, près Colmen (1).

Une reconnaissance effectuée par les troupes d'Halstroff et par un détachement composé de deux sections d'artillerie, de deux bataillons du 54e, et de deux escadrons, se porte vers 2 heures sur Waldwisse et n'amène aucun résultat.

b) Organisation et administration.

Le Major général au général de Ladmirault (D. T.).

Metz, 29 juillet, 10 h. 10, matin (no 826). Expédiée à 2 h. 15, soir.

L'Empereur a reconnu la nécessité impérieuse de mettre à la disposition de l'intendance, à titre très provisoire, quelques boulangers à prendre dans les corps. Concertez-vous à ce sujet avec votre intendant, et faites-lui donner d'urgence, suivant ce qu'il vous demandera, un maximum de 25 soldats boulangers. Ces hommes rentreront prochainement dans leurs régiments.

Le général de Ladmirault au Ministre de la guerre, à Paris.

29 juillet

Pour confirmation d'une dépêche télégraphique que j'ai adressée hier à M. le Major général de l'armée, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les corps d'infanterie du 4e corps ont, en ce moment, à leurs dépôts, de forts contingents qu'il serait urgent de diriger le plus

(1) On a vu que le 2e bataillon de chasseurs à pied était à Filstroff et le 65e de ligne à Kédange et Halstroff.

tôt possible sur les bataillons de guerre. Les commandants des dépôts, invités à faire rejoindre ces hommes de la réserve, répondent qu'ils n'ont pas d'ordres pour les mettre en route.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir bien donner les instructions nécessaires pour hâter le plus possible l'envoi de ces réserves, sans quoi nous pourrions être appelés à franchir la frontière avec des effectifs insuffisants.

En outre, il arrive que, malgré toutes les recommandations faites, des hommes sont envoyés des dépôts sans être pourvus de ce qui est nécessaire pour faire campagne. J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien encore donner des ordres pour que ces contingents de la réserve n'arrivent aux bataillons de guerre que complètement pourvus de cartouches et d'objets de campement.

Charleville à Thionville. — Principal à gare (D. T.).

3 h. 40, soir.

Le train 7.31, part à 3 h. 35, soir, composé de 37 wagons : 3 officiers, 600 hommes du 24e de ligne et non pas d'artillerie, comme je l'avais annoncé. 8 wagons divers pour Metz. Prévenez autorité militaire. (Dépêche arrivée à 5 h. 15, soir.)

Le Général de division commandant à Lille, au Commandant de place, à Thionville (D. T.).

Lille, 29 juillet, 3 h. 46, soir.

Un détachement de 163 hommes du 54e de ligne est parti de Valenciennes pour Thionville, aujourd'hui à 2 h. 15, soir.

Le Général de division commandant à Lille, au Ministre de la guerre, à Paris (D. T.).

Lille, 29 juillet, 5 h. 2, soir.

La plupart des détachements qui ont ordre de route

(infanterie), sont dépourvus d'effets et ustensiles de campement. Plusieurs commandants de corps d'armée ont demandé de ne pas les faire partir ainsi. Puis-je surseoir, dans ce cas, aux départs, en rendant compte? Le 65e de ligne (400 hommes) qui partiront (*sic*) demain pour Thionville, sont dans ce cas.

Le Général de division commandant à Lille, au général de Ladmirault, à Thionville (D. T.).

Lille, 29 juillet, 5 h. 20, soir (n° 837). Expédiée à 5 h. 40, soir.

300 hommes du 64e partiront demain de Calais pour Thionville, à 2 heures du soir, pourvus de tout, excepté shakos.

400 hommes du 65e partiront demain de Valenciennes pour Thionville, à 7 h. 30, soir (ordre du Ministre); mais ils manquent de tout; les effets sont annoncés; faut-il attendre les effets de campement, ustensiles et pièces de rechange d'armes?

Inspecteur principal de Charleville, à Chef de gare de Thionville (D. T. arrivée à 10 h. 15, soir).

Train 63 amène 30 wagons avoine pour Bitche; 2 wagons biscuits et 6 avoine pour Metz, 8 wagons divers pour vous. Train 7.11 a 300 hommes du 6e de ligne pour Thionville. Prévenez autorité militaire; les 300 hommes arriveront à 10 h. 30 du matin.

Le Ministre de la guerre au général de Ladmirault, à Thionville.

Paris, 29 juillet.

J'ai l'honneur de vous informer que je donne des ordres, à la date de ce jour, pour que le matériel de l'équipage de pont du 4e corps d'armée, actuellement à Douai, rejoigne le parc de ce corps, à Verdun, avec la 8e compagnie de pontonniers qui y est attachée.

Le colonel Luxer, commandant le parc d'artillerie du 4e corps, au commandant Voisin, sous-directeur du parc, à Verdun (D. T.).

Douai, 29 juillet, 12 heures, soir

Le restant du parc, 40 voitures, officiers et employés, partiront demain à 8 h. 15 minutes du soir pour Verdun.

Le général de Cissey au général de Ladmirault.

Sierck, 29 juillet (n° 49).

M. le Colonel commandant l'artillerie de la 1re division, vient de me rendre compte qu'il n'avait ni médecin militaire, ni vétérinaire, pour assurer le service médical des batteries d'artillerie de la division.

J'ai immédiatement pris les mesures nécessaires pour assurer provisoirement ce service, en ayant recours à un des médecins de l'ambulance et au vétérinaire du 2e régiment de hussards.

Cette disposition provisoire ne saurait toutefois être maintenue sans de graves inconvénients pour le service; je vous prie donc, mon Général, de vouloir bien ordonner les mesures convenables pour que l'artillerie de la 1re division ait son médecin et son vétérinaire spécialement affectés à ses batteries.

c) Opérations et mouvements.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR LE 4e CORPS D'ARMÉE.

Thionville, 28 juillet.

Au moment où vont s'ouvrir les opérations de guerre, il importe de donner aux différents corps une instruction générale sur les dispositions à prendre pendant la marche, sur l'installation des bivouacs et les reconnaissances militaires.

Marche des colonnes. — Les colonnes doivent toujours se faire précéder d'une avant-garde chargée, si elles sont

isolées, de les éclairer à une grande distance. Cette avant-garde sera généralement composée de cavalerie et d'infanterie, l'infanterie devant soutenir la cavalerie. Un officier d'état-major marchera avec cette avant-garde, ayant avec lui des guides; il indiquera la direction à suivre. Si l'ennemi est aperçu, le commandant de l'avant-garde cherchera à le reconnaître de son mieux et, s'il est suffisamment en force, il prendra position avec son infanterie et fera renseigner le chef de la colonne. Si l'avant-garde n'est pas suffisamment en force, elle devra se replier sur la tête de colonne. Les commandants des avant-gardes devront se méfier des pièges que pourrait leur tendre l'ennemi, en ne leur montrant qu'une faible partie de ses forces, pour les attirer dans une embuscade. Les colonnes devront non seulement se faire éclairer en avant, mais encore jeter des éclaireurs très au loin sur les flancs, selon la forme du terrain et les dispositions des populations parmi lesquelles on se trouvera.

Installation des bivouacs. — L'installation générale des bivouacs est toujours faite par l'état-major des colonnes, qui a préalablement reconnu les positions dans leur ensemble. Mais, dès qu'un emplacement a été désigné à un corps, celui-ci doit reconnaître en détail la position qui lui fait face, pour choisir la place de ses grand'gardes et postes avancés. Dans chaque division ou dans chaque brigade, selon les circonstances, un officier supérieur de jour, soit de l'état-major, soit des corps de troupe, devra parcourir tous les avant-postes de la division ou de la brigade, pour faire connaître aux généraux et chefs de corps l'ensemble des dispositions prises pour que tous les postes se trouvent reliés dans leur action de surveillance. Si l'officier supérieur de jour remarque un manque de liaison dans la chaîne des postes, il le fera connaître au chef de corps intéressé, pour que la correction soit faite par ce dernier.

On recommandera la plus grande vigilance aux postes avancés. Les positions de nuit ne devront pas être les mêmes que celles de jour; mais ces dernières ne seront abandonnées qu'à la nuit close. En les quittant, on laissera les feux allumés, pour faire croire qu'elles sont encore occupées. Pendant le jour, le chef des grand'-gardes reconnaîtra bien les emplacements où il devra s'installer la nuit. On donnera pour consigne générale aux factionnaires des postes avancés, de ne point répondre aux coups de fusil qui pourraient être tirés sur eux, mais de se replier sur les postes de soutien. Ceux-là ne devront pas tirer non plus; ils devront prévenir le commandant de la grand'garde, et le premier mot de ce chef devra être la défense absolue de faire feu. Que les hommes des gardes et des bivouacs soient bien prévenus qu'ils n'aient point à s'inquiéter des coups de fusil tirés à distance, ni des cris poussés par l'ennemi. Celui qui attaque la nuit veut avant tout produire le désordre, pour en tirer parti, et si on lui répond par le silence, ses projets sont infailliblement déjoués.

La nuit, dans une alerte, le premier soin des cavaliers doit être de prendre le bridon et de se porter à la tête des chevaux, pour les maintenir et les empêcher de s'échapper; ils attendront ainsi des ordres.

Reconnaissances militaires. — Les reconnaissances militaires jouent dans les opérations le rôle principal, car elles ont pour but de renseigner sur les positions occupées par l'ennemi. Il serait difficile de régler, d'une manière fixe, leur composition. Elles peuvent se faire avec la cavalerie seule et l'infanterie seule, mais plus généralement avec le concours de ces deux armes.

Quelquefois, mais dans des cas exceptionnels, elles peuvent être accompagnées d'artillerie.

Ces reconnaissances doivent toujours être conduites avec audace, mais avec une vigilance extrême.

Avec elles, doivent marcher des officiers parlant la langue du pays, ou des interprètes. On doit questionner, avec le plus grand soin, les habitants, et en des lieux différents, pour pouvoir contrôler les renseignements recueillis.

Quelquefois la reconnaissance, après avoir reconnu l'ennemi, prendra position, en se reliant à la colonne qu'elle s'empressera de renseigner ; le plus souvent, elle rejoindra le gros de la troupe, son opération terminée.

Le général de Ladmirault au Major général, à Metz.

Thionville, 28 juillet.

Le maréchal Bazaine ayant fait occuper Bouzonville par une division du 3e corps, j'ai dû ordonner quelques mouvements qui modifient les emplacements occupés par les troupes du 4e corps.

A la date du 29 juillet au matin, les emplacements seront les suivants :

La 1re division, avec ses 3 batteries d'artillerie, son génie et le 2e hussards, sera réunie entre Sierk et Kirschnaumen, envoyant des postes en avant de ces deux localités ;

La 3e division, avec ses 3 batteries, son génie et le 7e hussards, a sa droite à Filstroff et sa gauche vers Halstroff, son quartier général à Colmen ;

La 1re brigade de la 2e division, avec toute l'artillerie et le génie de cette division, part ce soir de Thionville et occupera Laumesfeld et Lacroix, en arrière du centre de la 3e division ;

Un bataillon du 64e de ligne (2e brigade de la 2e division) occupera Kœnigsmacker, un autre occupera Kédange ;

Il restera à Thionville : un bataillon du 64e de ligne ; le 98e ; les 3e et 11e dragons, les batteries de la réserve et une compagnie du génie.

Le général de Cissey au général de Ladmirault, à Thionville.

Sierck, 29 juillet.

En réponse à votre lettre du 29 juillet courant, n° 69, j'ai l'honneur de vous faire connaître que rien n'est changé et ne sera changé à la disposition des troupes de ma division, dont il vous a été rendu compte précédemment.

Je viens de parcourir tous les avant-postes, et ils sont parfaitement placés pour nous éclairer très au loin, tout en offrant pour eux toutes les garanties désirables.

Le général de Golberg est allé visiter le 57e établi à Kirschnaumen, avec un bataillon en réserve à Montenach. Ces troupes sont bien établies et toutes les dispositions ont été prises pour rester en communication avec la division Lorencez, établie à ma droite.

La position générale de nos troupes n'a pas changé depuis hier.

L'Empereur au général de Ladmirault, à Thionville (D. T.).

Metz, 29 juillet, 10 h. 25, matin (n° 815). Expédiée à 10 h. 35

Les Prussiens prétendent que, le 26, 100 soldats français ont violé le territoire de Luxembourg, en entrant dans le territoire de Schengen. Est-ce vrai ?

Le général de Cissey au général de Ladmirault.

Sierck, 29 juillet.

J'ai l'honneur de vous adresser confirmation de ma dépêche télégraphique de ce jour, ainsi conçue : Il est vrai que, le 26, 100 ou 200 soldats français ont été sur le territoire de Schengen. Ils y ont été sans armes, isolément, sans ordres, pour acheter tabac et vin pour eux. Pour prévenir cet abus et réclamations prussiennes, j'ai déjà fait établir, ce matin, un fort poste de chasseurs

sur la Moselle, à la frontière, avec défense de franchir le territoire de Luxembourg.

La dépêche qui précède a été faite sur des renseignements qui m'ont été fournis par le maire ; je n'étais pas ici à cette date, et M. le général de Golberg venait de partir pour Kirschnaumen, quand votre télégramme m'est parvenu. Cet officier général, qui rentre à l'instant (5 h. du soir), me confirme en partie les renseignements fournis par le maire. Il dit que le chiffre de 100 hommes lui paraît exagéré ; que la plupart étaient des pêcheurs à la ligne et des hommes en manches de chemise ; qu'il y a des maisons luxembourgeoises et françaises se touchant et se communiquant, à l'extrême frontière ; qu'on est entré, les uns dans les maisons françaises, les autres dans des maisons luxembourgeoises, pour acheter du vin et du tabac ; que toutes les mesures ont été prises immédiatement pour empêcher le renouvellement de ce fait.....

Les dispositions militaires dont j'ai l'honneur de vous rendre compte, achèveront de rendre le retour de ce fait absolument impossible.

Le général de Ladmirault au Major général, à Metz.

Thionville, 29 juillet (n° 23).

Je m'empresse de vous adresser les renseignements suivants, pour compléter ma dépêche de ce jour relative à l'entrée de soldats français à Schengen (territoire de Luxembourg).

Le 26, une centaine de soldats de la 1re division du 4e corps ont bien dépassé la frontière, dans les environs de Schengen, mais ils l'ont fait les uns après les autres, sans ordre, sans armes et dans le seul but d'acheter pour eux du vin, du tabac et autres provisions ; ils ne croyaient nullement être hors de nos limites qui, de ce côté, sont assez indécises.

Averti, M. le général de Cissey a fait immédiatement établir un fort poste sur la Moselle, de ce côté, pour empêcher le renouvellement de pareil fait.

Ce n'est donc pas, à proprement parler, une violation réelle, puisque les hommes étaient sans armes, isolés et croyaient se trouver sur notre propre territoire.

Le Général commandant la 2e division (1) *du 4e corps au général de Ladmirault, à Thionville.*

Kédange, 29 juillet.

J'ai reçu à 10 h. 1/2 votre dépêche télégraphique : je fais partir à midi toutes les voitures achetées (2), sous la conduite des capitaines-majors et d'un officier supérieur, qui conduiront ce convoi et ramèneront les voitures de l'administration.

Le bataillon du 64e (2e brigade), arrivé ce matin, renvoie ses voitures par le même convoi.

J'envoie un cavalier à Kœnigsmacker, pour prescrire à l'autre bataillon du 64e d'exécuter le même mouvement de voitures.

Les voitures arrivant, même dans la nuit, nous serons prêts demain à prendre la position que vous avez désignée.

D'après les renseignements que j'ai pris, je compte, sauf meilleures informations, placer ainsi ma troupe :

---

(1) Le commandement de la 2e division du 4e corps était exercé provisoirement par le général Bellecourt, commandant de la 1re brigade, en attendant la nomination d'un titulaire en remplacement du général Rose, qui avait dû résigner son commandement pour raison de santé.

(2) Ces voitures avaient été achetées dans le commerce par les corps, pour remplacer les voitures d'équipages qui manquaient. En vertu de prescriptions données par le général de Ladmirault, à la date du 29 juillet, ces marchés durent être résiliés et les voitures rendues à leurs propriétaires moyennant une indemnité à régler de gré à gré. Les voitures pour lesquelles le marché ne pourrait être résilié devaient être conduites à Thionville et versées à l'administration.

État-Major général, artillerie (*et génie*), ambulance, 13e de ligne, sur le plateau de Lacroix ; 5e bataillon de chasseurs à Waldweistroff, me reliant avec Colmen ; deux bataillons du 43e à Laumesfeld et le 3e bataillon à Monneren, assurant ma communication avec Kédange ; ce corps pouvant également servir d'appui à la 1re division, à Sierck (1).

L'état sanitaire est bon.

Ci-joint la situation de ma brigade et celle du 15e de ligne, qui a quitté Kédange ce matin.

Le général de Lorencez au général de Ladmirault, à Thionville.

Colmen, 29 juillet (n° 14).

Par mon rapport d'hier, n° 13, j'ai eu l'honneur de rendre compte des circonstances qui ont accompagné mon arrivée à Colmen.

La reconnaissance dirigée ce matin sur Waldwisse est rentrée sans avoir vu l'ennemi. Mais vers 2 heures, le général Berger, à Halstroff, était prévenu que des troupes prussiennes (infanterie et cavalerie) y arrivaient.

Un peloton de hussards, envoyé en reconnaissance, fit savoir que le village était occupé, qu'il avait sur sa droite une douzaine de uhlans, et qu'il apercevait des cavaliers sur les hauteurs, en avant de Waldwisse. En même temps, les habitants alarmés envoyaient des avis qui déterminèrent le général Berger à se porter sur Waldwisse, en me priant de l'appuyer.

Je dirigeai immédiatement de Colmen sur Waldwisse, par la route de Zeurange, un bataillon du 54e, deux escadrons du 7e hussards et une section de la 10e batterie du 1er régiment. Mais ce mouvement n'eut pas plus de résultat que celui d'hier, et, à l'arrivée des premières

(1) Comme il a été dit plus haut, le 64e est partagé entre Thionville, Kœnigsmacker et Kédange ; le 98e est à Thionville.

troupes, le village était évacué. Il y a tout lieu de croire, d'ailleurs, que les Prussiens n'ont pas eu l'intention de l'occuper, et qu'ils ne se sont pas présentés en nombre pour le faire (1).

Toutefois, comme il importe d'éviter autant que possible des alertes qui fatiguent inutilement les troupes, j'ai prescrit à M. le général Berger de placer un bataillon du 65e à Waldwisse, que je sais ne pas devoir être occupé par M. le général de Cissey.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint deux rapports relatifs à la prise de fourrages verts appartenant aux Prussiens. Ce qui n'avait pu être emporté ce matin de Grindorff, l'a été depuis. En outre, on a fait faucher les fourrages sur pied et l'on a également ramené au camp ce qu'il y avait à Bizing. La première opération a été très bien conduite par M. Larbaletier, sous-lieutenant au 7e hussards.

Demain, 30 juillet, les troupes de la 3e division seront réparties de la manière suivante :

2e bataillon de chasseurs		à Filstroff.
15e de ligne..	1 bataillon	à Lacroix.
	2 bataillons	à Colmen.
	formant échelon en arrière des positions occupées.	
33e de ligne.. 54e de ligne..	sur les positions en avant de Colmen.	
65e de ligne..	1 bataillon	à Waldwisse
	1 bataillon	à Halstroff.
	1 bataillon	à Flastroff.
9e batterie à droite des positions.		

(1) Le 29 juillet...., la patrouille d'officier de Guerlfangen se porta sur Waldwisse pour châtier les habitants; elle rencontra, dans la grande rue du village, un peloton de dragons qui se replia vers le ruisseau du Remel; un combat de mousqueterie s'engagea dans la vallée étroite et escarpée de ce cours d'eau; les Français eurent 2 blessés. (Le général J. de Verdy du Vernois, *Études de guerre*, 1re partie, page 86.)

10e batterie à gauche des positions.
8e batterie (canons à balles) au centre des positions, entre les 2 brigades.
7e hussards, à l'abri, au pied des hauteurs qu'occupent les troupes.
Compagnie du génie, à côté du 7e hussards, sous ma main.

ARTILLERIE.

Ordre de mouvement.

Thionville, 29 juillet.

Demain, 30 juillet, les réserves divisionnaires d'artillerie, arrivées aujourd'hui à Thionville, partiront de cette place pour rejoindre leurs divisions respectives, savoir :

1° La réserve de la 1re division, à 5 h, 1/4 de l'après-midi, pour se rendre à Kœnigsmacker, où elle sera à la disposition de M. le général commandant la 1re division.

2° La réserve de la 2e division partira à 5 heures, pour se rendre à Kédange, d'où elle sera dirigée le lendemain sur le quartier général de cette division, et y être à la disposition de M. le général commandant la 2e division.

MM. les généraux commandant les 1re et 2e divisions enverront à Kœnigsmacker et à Kédange les escortes qui devront accompagner les réserves jusqu'à destination.

Les troupes emporteront, conformément aux prescriptions de l'ordre n° 9, six jours de vivres (sel, riz, sucre et café), deux jours de pain et quatre de biscuit.

Cet approvisionnement formera une réserve à laquelle les hommes ne devront avoir le droit de consommation que le jour où ces troupes recevront la solde de guerre.

d) Situations et emplacements.

Le général de Ladmirault au Major général à Metz (D. T.).

Thionville, 29 juillet, 2 h. 25, soir (nº 2389).

Depuis hier, l'effectif du 4e corps s'est accru de 13 officiers, 632 hommes (1) et 644 chevaux, savoir :

Pour l'infanterie : 1 officier, 300 hommes du 6e, venant du dépôt; 10 officiers, 240 hommes du 73e, venant de Longwy;

Pour l'artillerie : les réserves divisionnaires de 2 divisions; 2 officiers, 92 hommes, 144 chevaux.

Emplacement des troupes (2).

Quartier général	à	Thionville.
Division de Cissey	à	Sierck. Kirschnaumen. Montenach.

(1) Dans le tableau des emplacements de corps d'armée au 28 juillet, jour de l'arrivée de l'Empereur (voir page 4), document officiel où les effectifs ne sont donnés qu'approximativement et en nombres ronds, c'est 26,000 hommes qu'il faut lire et non 23,000, en ce qui concerne le 4e corps. Celui-ci comptait, en effet, exactement ce jour-là, 26,080 hommes, chiffre qui a été reproduit pour la journée suivante (voir page 24), aucune situation d'effectif des troupes du 4e corps n'existant aux archives à la date du 29 juillet. Or, si l'on ajoute à ce dernier nombre les 645 unités dont il est question ici, on arrive à 26,725 hommes, chiffre qui concorde parfaitement avec celui que donne le compte rendu officiel du *Procès Bazaine*, pièce annexe nº 1.

(2) A propos des données fournies aux Prussiens par leur service de renseignements, touchant le 4e corps, à la date du 29 juillet, on lit dans les *Études de guerre* du général de Verdy du Vernois (1re partie, page 103) :

« La composition du 4e corps était précisément fort peu connue de notre état-major au mois de juillet. La réunion des renseignements reçus du 27 au 29 avait donné notamment les indications suivantes :

« Chef d'état-major du 4e corps (Ladmirault) : général de Marthille; le corps doit être actuellement rassemblé à Thionville. L'avant-garde, à Sierck, semble comprendre le 20e bataillon de chasseurs; les 13e, 32e

Division Rose (Bellecourt)...........	à	Laumesfeld. Lacroix. *Thionville* (1). Kédange. Kœnigsmacker.
Division de Lorencez................	à	Colmen. *Filstroff.* *Kédange.* *Halstroff.* *Flastroff.*
Division de cavalerie (Legrand)......	à	*Colmen.* Sierck. Kirschnaumen. Thionville.
Réserve d'artillerie..................	à	Thionville.
Parc d'artillerie....................	*à*	*Verdun.*
Réserve du génie...................	*à*	*Thionville.*

Journée du 29 juillet.

5e CORPS.

a) Journaux de marche.

HISTORIQUE DU 5e CORPS.

Journal de marche.

Arrivée à Sarreguemines d'un escadron du 12e chasseurs venu du dépôt. Le général en chef garde cet escadron près de lui pour son escorte. Il est campé le long

régiments d'infanterie et le 11e chasseurs à cheval. Deux des divisions de ce corps doivent être commandées par les généraux de Cissey et Pajol. »

(1) La 1re brigade de la 2e division part le soir de Thionville, avec l'artillerie et le génie de la division, pour aller s'établir à Lacroix et Laumesfeld. Les noms en italiques sont des additions ou rectifications apportées au document original lorsque celui-ci présente soit des lacunes, soit des erreurs révélées par la comparaison d'autres documents.

du chemin de fer, à l'est de Sarreguemines, en face du campement du train auxiliaire.

Arrivée à Sarreguemines de 100 mulets de cacolets, venus d'Afrique.

Arrivée à Bitche du général de Bernis, avec le 12e chasseurs à cheval (1).

Par ordre supérieur, 25 boulangers, pris dans les corps, sont mis provisoirement à la disposition de l'intendance, pour être employés aux quatre fours de campagne construits dans la cour du quartier de cavalerie.

Arrivée à Bitche du payeur de la 3e division et de ses fonds.

Envoi au Ministre de l'état des effets de toute nature manquant dans les corps (2).

Aucun des petits dépôts n'a encore rejoint. Le général en chef demande à armer les populations frontières qui désirent être armées, et à faire écouler les eaux de la Sarre, retenues par des écluses et des digues à tous les moulins, afin de diminuer la profondeur des gués.

Le service de renseignements, dirigé par le commandant Perrotin, de l'État-Major général du 5e corps, commence à fonctionner avec plus d'efficacité, par suite de la réunion d'un certain nombre d'individus connaissant bien le pays et ayant des relations qui peuvent leur fournir des indications plus étendues et plus sûres.

Le général en chef réclame, pour le bureau politique, quelques cartes photographiques au 1/15,000 de la Bavière et de la Prusse rhénane.

DIVISION DE L'ABADIE D'AYDREIN.

Journal de marche.

L'Empereur prend le commandement de l'armée. —

(1) Venant de Niederbronn.

(2) Voir, pour le détail de ces effets, la *Revue militaire*, août 1899, page 291.

Les travaux d'organisation se poursuivent, ils vont plus lentement qu'on ne pensait. Sarreguemines n'offre que des ressources ordinaires, se trouve loin des places d'approvisionnement et le chemin de fer qui y arrive n'a qu'une voie.

La réserve divisionnaire d'artillerie de la division de L'Abadie arrive à Sarreguemines. Elle est envoyée à Welferding rejoindre les batteries divisionnaires, dont le matériel et le personnel sont dès lors au complet. Le lieutenant-colonel commandant l'artillerie rend compte au général de L'Abadie que les chevaux revenus de chez les agriculteurs sont, en général, mauvais, et qu'il manque huit chevaux à la compagnie du train qui conduit les caissons à deux roues portant les munitions de l'infanterie. On les demande à la remonte, que l'on a dû instituer à Sarreguemines afin de pourvoir aux besoins assez nombreux du corps d'armée.

Le 29 juillet, le personnel médical et d'administration de la division de L'Abadie était au complet, les infirmiers n'étaient pas encore arrivés; il n'y avait comme matériel que deux caissons d'ambulance au lieu de cinq, douze tentes pour les malades et blessés. Le sous-intendant militaire n'avait pas reçu d'avis lui permettant de croire qu'il arriverait d'autres caissons ou d'autres tentes.

Le matériel de l'ambulance était chargé sur des voitures de réquisition. Le sous-intendant avait fait charger également sur des voitures requises, 32,000 rations de biscuit et de l'avoine pour quatre jours.

Avis arrive qu'il n'est point accordé d'officier d'ordonnance à MM. les généraux de brigade.

On est informé que les régiments d'infanterie et de cavalerie ne seront pourvus que d'une paire de cantines médicales par médecin.

Des voitures de réquisition sont mises à la disposition des ayants droit désignés par la circulaire ministérielle pour compléter les transports réglementaires, à défaut

de voitures du modèle adopté par l'administration et qui ne peuvent être, ni délivrées à Sarreguemines, ni envoyées à Vernon.

Les gendarmes de la Prévôté attachés à la division de L'Abadie sont arrivés à Sarreguemines ; le général les autorise à rester en ville au lieu d'aller à Welferding avec le reste de la division.

Le général en chef fait connaître que, lorsque les hommes venus de la réserve seront prêts à tirer à la cible, il en donnera l'autorisation, mais qu'il faudra s'abstenir de procéder à cet exercice avant d'avoir demandé ses ordres.

Deux compagnies de la 2e brigade (de Maussion) s'établissent près du village de Welferding, de manière à surveiller le gué de la Sarre et la route de Sarrebrück. On modifie également un peu l'emplacement de la grand'garde du 49e, en la portant plus en avant, afin qu'elle puisse mieux découvrir la vallée de la Sarre et le terrain sur la rive droite.

Un escadron du 12e chasseurs, venant de Joigny, rejoint la division de cavalerie à Sarreguemines. Le 5e hussards devait aussi recevoir un cinquième escadron, mais celui-ci, retenu à Metz pour le service du grand quartier général, n'a jamais rallié le 5e corps.

En cas de marche, on donnera aux hussards qui doivent éclairer, des moyens de transport pour un jour d'avoine.

26,000 cartouches sont mises à la disposition de la division de L'Abadie par la réserve d'artillerie du corps d'armée.

Ordre est donné de comprendre sur la situation de la division de L'Abadie le 84e, qui a son état-major avec deux bataillons à Phalsbourg et un bataillon à Bitche, et de se mettre en relation avec ce corps.

La réserve d'artillerie du corps d'armée se complète (personnel et matériel). La réunion de tous les éléments qui devaient la composer s'achève pendant le séjour à

Sarreguemines. Cette réserve ne reste pas logée au quartier de cavalerie, de crainte des accidents qui pourraient survenir et avoir pour la ville des conséquences désastreuses. On la fait bivouaquer en amont de Sarreguemines, sur la rive droite de la Sarre, auprès du débouché d'un pont construit avec des bateaux prussiens, sous la direction du commandant Boudot, chef d'escadron d'artillerie.

Les quartiers généraux, les corps de cavalerie et ceux des divisions Goze et Guyot de Lespart, gardent les mêmes emplacements (1) et reçoivent aussi leur réserve divisionnaire d'artillerie.

b) Organisation et administration.

Le Général commandant la 18e division militaire à Tours, au Ministre de la guerre, à Paris.

Tours, 29 juillet.

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence, que le départ du détachement de 300 hommes du 11e de ligne, prescrit par la dépêche télégraphique du 28 de ce mois, a eu lieu aujourd'hui 29 juillet, à 4 heures du matin, pour Sarreguemines.

Il manquait à ce détachement 20 petits bidons et les tentes-abris.

Le maréchal Bazaine au général de Failly (D T.).

Saint-Avold, 29 juillet, 11 heures, matin.

Envoyez-moi toutes vos dépêches, écrites ou télégraphiques, à Boulay, par Saint-Avold; le général Frossard me les fera parvenir.

Le Major général au Ministre de la guerre, à Paris (D. T.).

Metz, 29 juillet, 8 h 50.

Le général de Failly réclame avec instance du cam-

---

(1) Voir : *Emplacement des troupes au 29 juillet*, page 114.

pement ; les tentes-abris, couvertures, bidons, gamelles sont en nombre insuffisant.

Les hommes qui rejoignent le 5e corps arrivent presque tous sans campement, sans marmites... Il estime qu'il lui faudrait du campement pour 5,000 hommes.

Le général de Failly au Major général (D. T.).

Sarreguemines, 29 juillet, 5 h. 40, soir (n° 2413). Expédiée à 6 h. 50, soir.

J'ai 13 voitures d'ambulance, à quatre chevaux, dépourvues d'attelages et de harnais. Il me manque aussi 16 bâts de cantines régimentaires.

c) Opérations et mouvements.

Le général Crespin, commandant la 5e *division militaire, au Major général.*

Metz, 29 juillet (n° 2620).

Je reçois du Ministre de la guerre, une dépêche datée du 26 juillet, ainsi conçue :

« Je vous prie de mettre immédiatement le 84e de ligne à la disposition de M. le général commandant le 5e corps de l'armée du Rhin. »

Si j'obtempère à cet ordre, Phalsbourg et Bitche vont se trouver complètement dégarnis ; je n'ai pas un seul homme à y envoyer.

J'ai l'honneur de prier Votre Excellence, de vouloir bien prescrire à M. le général commandant le 5e corps d'armée, de prendre les mesures nécessaires pour garder ces deux places, qui sont dans son rayon d'opération, jusqu'à ce que je sois dans la position d'y pourvoir avec mes ressources.

Si Votre Excellence ne se rangeait pas à cet avis, je la prierais de vouloir bien me donner des ordres à cet égard.

Le général de Failly au Major général (D. T.).

Sarreguemines, 29 juillet, 11 h. 35, matin (n° 2373). Expédiée à 12 h. 50.

Faut-il armer celles des populations qui sont en avant de nous, et qui le demandent?

Y a-t-il lieu de faire écouler les eaux de la Sarre retenues par des écluses ou des digues, afin de diminuer la profondeur des gués? Je demande que l'ingénieur de la Sarre soit à Sarreguemines.

Le général de Lespart au maréchal de Mac-Mahon, à Strasbourg et au général Ducrot, à Niederbronn ou Reichshoffen (D. T.).

Station de Reichshoffen, 29 juillet, 12 h. 20, soir

Deux détachements, de trois compagnies chacun, occupent l'un, dès ce soir le poste de Stürzelbronn, l'autre dans le courant de la nuit celui de Neunhoffen. A ce dernier poste sera le chef de bataillon (1).

Le général de Failly au Major général (D. T. Ch.).

Sarreguemines, 29 juillet, 3 h. 5, soir.

Les troupes occupent le même emplacement qu'hier.

J'ai trois compagnies à Stürzelbronn et trois compagnies à Neunhoffen.

---

(1) Le 1er bataillon du 27e de ligne (colonel de Barolet) fournissait ces deux détachements. Le demi-bataillon de droite occupait Neunhoffen, et le demi-bataillon de gauche Stürzelbronn.

d) Situations et emplacements.

Situation sommaire d'effectif du 5e corps à la date du 29 juillet.

Désignation des corps.			Présents. Officiers.	Présents. Troupe.	Chevaux.	Voitures.	Observations.
État-major général			16	32	48	»	
1re division d'infanterie.			9	»	31	»	
	1re brigade.	4e bataillon de chassrs à pied.	21	465	9	»	
		11e régiment de ligne	61	1,276	26	»	
		46e id.	61	1,448	27	»	
	2e brigade.	61e id.	57	1,389	26	»	
		86e id.	55	1,392	25	»	
	Artillerie : 5e et 6e batt. du 6e d'artill. (1).		12	335	306	»	
	Génie : 2e régiment, 6e compagnie		4	96	16	2	
	Train des équipages (auxiliaire)		»	»	189	100	
	Services administratifs		7	49	58	12	
Totaux pour la 1re division			287	6,450	713	114	
2e division d'infanterie.	1re brigade.	14e bataillon de chasseurs	19	583	8	»	
		97e régiment de ligne	60	1,630	26	»	
		84e id.	»	»	»	»	à Phalsbourg.
	2e brigade.	49e id.	55	1,320	22	»	
		88e id.	58	1,528	27	»	
	Artillerie : 5e, 7e et 8e batt. du 2e d'artill.		9	316	276	»	
	Génie : 2e régiment, 8e compagnie		5	76	19	»	
	Train des équipages		»	»	»	»	
	Services administratifs		»	»	»	»	
	Etat-major		12	16	38	»	
Totaux pour la 2e division			218	5,469	416	»	
3e division d'infanterie.	Etat-major		»	»	»	»	à Bitche.
	1re brigade.	Bataillon de chasseurs	»	»	»	»	
		Régiment	»	»	»	»	
		id.	»	»	»	»	
	2e brigade.	Régiment	»	»	»	»	
		id.	»	»	»	»	
	Artillerie		»	»	»	»	
	Génie		»	»	»	»	
	Train des équipages		»	»	»	»	
	Services administratifs		»	»	»	»	
Totaux pour la 3e division			»	»	»	»	
Division de cavalerie.	Etat-major		10	»	29	»	
	1re brigade.	5e rég. de hussards, 3 esc. (2).	23	329	329	»	
		12e id. 5	45	676	634	»	
	2e brigade.	3e régiment de lanciers	35	475	462	»	
		5e id.	35	504	468	»	
Totaux pour la cavalerie			148	1,984	1,922	»	
Réserve d'artillerie.	Etat-major		6	»	11	»	
	6e et 10e batteries du 2e régiment		5	98	101	»	
	11e batt. du 10e d'artill. et 11e batt. du 14e.		8	312	281	»	
	5e et 6e batt. du 20e régiment		6	144	179	»	
Totaux pour l'artillerie			25	554	572	»	
Réserve du génie			9	82	27	»	
Totaux pour le génie			9	82	27	»	
Totaux généraux			703	14,571	3,698	114	

(1) La 7e batterie n'arrive que dans la soirée du 29 juillet, venant de Strasbourg.
(2) L'escadron du 5e hussards, qui manque ici, était à Bitche, détaché à la division Guyot de Lespart.

Journal de marche de l'artillerie de la division de L'Abadie d'Aydrein (signé du colonel de Salignac-Fénelon).

Chacune des 3 divisions d'infanterie avait 3 batteries montées, dont une à balles; la réserve d'artillerie se composait de 2 batteries montées de 4, de 2 batteries de 12 et de 2 batteries à cheval de 4.

Le parc d'artillerie ne rejoindra que plus tard.

Le tableau suivant donne le détail de cette composition :

Général Liédot, commandant l'artillerie du corps.
Capitaine Gibouin, aide de camp.

État-major de l'artillerie.

Lieutenant-colonel Fiaux, chef d'état-major.
Capitaine en 1er Condren, adjoint.
Capitaine en 2e Jouart, —
Wagner, garde d'artillerie de 2e classe.

1re *division* (Goze).

Artillerie.	Lieutenant-colonel Rolland, commandant.	Lanaud, capitaine en 1er, commandant........ De la Foye, capit. en 2e. Deit, lieutenant en 1er.. Karlskind, lieut. en 2e.	5e batterie du 6e régiment.
		Desmazières, capitaine en 1er, commandant. Wattigny, capit. en 2e. Pravaz, lieutenant en 1er. Desgorges, sous-lieut...	6e batterie du 6e régiment.
	Chef d'escadr. Pérot, commandant en 2e.	Gastine, capitaine en 1er, commandant........ De Lafont, capit. en 2e. Benzon, lieutenant en 1er. Lamorre, lieut. en 2e... De la Laubie, sous-lieut.	Batterie à balles. 7e batterie du 6e régiment.
		Boschat, sous-lieutenant.	3e comp. *bis* du 2e régiment du train d'artillerie.
		Gruet, vétérinaire en 2e.	

2e *division* (de L'Abadie d'Aydrein).

Artillerie.	Lieutenant-colonel Bougault, commandant.	Dulon, capitaine en 1er, commandant........ Dombre, capitaine en 2e. Beaumarchais, lieutenant en 1er............. Lemoine, lieut. en 2e...	7e batterie du 2e régiment.
		Kramer, capitaine en 1er. Pichot, capitaine en 2e.. Jullien, lieutenant en 1er. Ribot, lieutenant en 2e.	8e batterie du 2e régiment.
	Chef d'escadr. Berthomier des Prots, commandant en 2e.	Arnould, capitaine en 1er, commandant........ Langlois, capitaine en 2e. Haushalter, lieut. en 1er. Maurel, lieutenant en 2e.	Batterie à balles. 5e batterie du 2e régiment.
		Lacroix, sous-lieutenant.	2e Cie princip. du 2e régiment du train d'artillerie.
		Juge, vétérinaire en 2e.	

3e *division* (Guyot de Lespart).

Artillerie.	Lieutenant-colonel Montel, commandant.	Caré, capitaine en 1er, commandant........ Panescorse, capit. en 2e. Nass, lieutenant en 1er. Verle, lieutenant en 2e.	11e batterie du 2e régiment.
		Vallantin, capit. en 1er, commandant........ Rouzy, capitaine en 2e.. Mathieu, lieut. en 1er... Grosset, lieutenant en 2e.	12e batterie du 2e régiment.
	Chef d'escadr. Normand, commandant en 2e.	Bess de Berc, capitaine en 1er, commandant.. Bassot, capitaine en 2e. Cohadon, lieut. en 1er.. Guillaume, lieut. en 2e.	Batterie à balles. 9e batterie du 2e régiment.
		Dollard, sous-lieutenant.	2e comp. *bis* du 2e régiment du train d'artillerie.

Réserve d'artillerie.

Colonel de Salignac-Fénelon, commandant.

Chef d'escadron Cailloud, commandant 2 batteries montées de 4.	De Tessières, capitaine en 1er, commandant.. Kornprobst, capit. en 2e. Nicolet, lieutenant en 1er. Courtès-Bringou, lieutenant en 2e..........	6e batterie du 2e régiment.
	Chardon, capitaine en 1er, commandant........ Poulleau, capitaine en 2e. Aglot, lieutenant en 1er. Tastu, lieutenant en 2e.	10e batterie du 2e régiment.
Chef d'escadron du Chaffaut, commandant 2 batteries montées de 12.	Girardin, capitaine en 1er, commandant........ Lair de la Motte, capit. en 2e.............. Bonnet, lieutenant en 1er. Mourault, lieut. en 2e...	11e batterie du 10e régiment.
	Deshautschamps, capit. en 1er, commandant. Bordes, capitaine en 2e. Sarrat, lieutenant en 1er. Litre, lieutenant en 2e..	11e batterie du 14e régiment.
Chef d'escadron Boudot, commandant 2 batteries à cheval de 4.	Nicolas, capitaine en 1er, commandant........ Pla, capitaine en 2e.... Bouxin, lieutenant en 1er. Prévot, lieutenant en 2e.	5e batterie du 20e régiment à cheval.
	Macé, capitaine en 1er, commandant........ Lesur, capitaine en 2e... Tabourdeau, lieutenant en 2e. Majorelle, lieut. en 2e.	6e batterie du 20e régiment à cheval.

Parc d'artillerie.

Colonel Gobert, directeur.
Chef d'escadron Tessier, sous-directeur.
Capitaine en 1er Laurens, adjoint.

Emplacement des troupes (1).

Quartier général...... à	Sarreguemines.
Division Goze...........	autour de Sarreguemines (Sud et Est).
Division de L'Abadie d'Aydrein,	autour de Sarreguemines (Nord et Ouest). 84e de ligne à Phalsbourg.

(1) L'emplacement des troupes du 5e corps, au 29 juillet, relevé d'après les journaux de marche et les historiques des corps de troupe, était en réalité le suivant :

Division Goze.	Quartier général.	à Sarreguemines.
	4e bat. de chass.. / 11e de ligne..... / 46e de ligne.....	à Sarreguemines (sur la rive gauche de la Sarre, en face d'Hanweiler)
	61e de ligne.....	à la ferme de Wising.
	86e de ligne..... / Artillerie....... / Génie..........	à Sarreguemines.
Division de L'Abadie d'Aydrein.	Quartier général.	à Sarreguemines.
	84e de ligne.....	à Phalsbourg et à Bitche.
	19e de ligne..... / 88e de ligne..... / Artillerie....... / Génie..........	à Welferding (2 kil de Sarreguemines).
Division Guyot de Lespart.	Tout entière.....	à Bitche.
Division de cavalerie (Brahaut).	5e hussards.....	Autour de Sarreguemines... : 1er escadron, à l'escorte du général commandant en chef. 2e escadron, détaché à la division de Lespart. 3e escadron, détaché à la division Goze. 4e escadron, détaché à la division de L'Abadie d'Aydrein.
	12e chasseurs ...	à Bitche.
	3e lanciers......	campé à Neunkirch.
	5e lanciers......	cantonné à Rohrbach.
Réserve d'artillerie...........		à Sarreguemines.
Parc d'artillerie.............		à Épinal.
Réserve du génie............		à Sarreguemines.

Division Guyot de Lespart..... à	Bitche.
Division de cavalerie Brahaut.............. à	Bitche-Niederbronn (brigade légère). Sarreguemines (lanciers).

Journée du 29 juillet.

6e CORPS.

a) Organisation et administration.

Le maréchal Canrobert au Ministre de la guerre.

Camp de Châlons, 29 juillet (nº 28).

Sur les 20 batteries qui sont désignées pour faire partie du 6e corps, les 7 qui sont arrivées au camp sont complètement dépourvues de médecins et de vétérinaires.

J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien donner d'urgence les ordres nécessaires pour assurer ces deux branches essentielles du service, dans l'artillerie de mon corps d'armée.

Le général Bisson, commandant la 2e *division, au maréchal Canrobert.*

Camp de Châlons, 29 juillet (nº 30).

Le 9e de ligne, à son départ de Blois, a reçu l'ordre de laisser au 4e bataillon un effectif de 600 hommes, déjà placés dans les bataillons actifs, pour assurer le service pendant la durée de la haute cour de justice, à Blois.

Les réserves du 9e de ligne ayant rejoint le 4e bataillon depuis le départ du régiment, il serait à désirer que les 600 hommes laissés à Blois pussent rejoindre les bataillons actifs.

J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien provoquer des ordres à cet effet.

Le général La Font de Villiers, commandant la 3e division, au maréchal Canrobert, au camp de Châlons.

Soissons, 29 juillet.

J'ai eu l'honneur de vous demander, par le rapport de ce jour, si le mouvement des réserves sur les bataillons actifs est suspendu. Cela paraîtrait résulter du document ci-joint.

Le 94e a environ 600 hommes à son dépôt; le 75e en compte un millier.

Les dépôts des corps de la 3e division sont à :

Lille, pour le 75e;
Lille, pour le 91e (qui reçoit demain 200 hommes);
Caen, pour le 93e;
Rouen, pour le 94e.

Je prie Votre Excellence de prendre telle mesure qu'elle jugera convenable, pour que les effectifs puissent être portés au chiffre fixé par la décision ministérielle du 17 juillet dernier, par l'envoi des réserves aux bataillons actifs.

Le document auquel il est fait allusion, est celui-ci.

Le Général commandant la 1re subdivision de la 2e division militaire, au Major commandant le 94e, à Rouen.

Rouen, 24 juillet.

J'ai l'honneur de vous adresser la copie d'une dépêche télégraphique que Son Excellence le Ministre de la guerre a adressée hier, 23 juillet, à 8 heures du soir :

« On ne doit envoyer personne aux bataillons ou escadrons de guerre, sans un ordre du Ministre. »

Je vous prie d'assurer, en ce qui vous concerne, l'exécution des prescriptions de Son Excellence.

b) Opérations et mouvements.

Le Major général au maréchal Canrobert, au camp de Châlons (D. T. ch.).

Metz, 29 juillet, 10 h. 49, matin.

Dans combien de jours pourriez-vous vous porter en avant, avec les deux divisions de Châlons, celle de Soissons, votre cavalerie et votre artillerie de réserve ?

La route se ferait probablement à pied.

Le maréchal Canrobert au Major général, à Metz (D. T. ch.).

Paris, 29 juillet, 7 h. 33, soir.

Réponse à votre dépêche chiffrée reçue à 1 heure. — Les deux divisions de Châlons et celle de Soissons pourraient se porter en avant le 1er août, avec l'artillerie divisionnaire, mais sans cantines d'ambulance régimentaires, ni ambulances divisionnaires, ni voitures régimentaires pour la division de Soissons. L'artillerie, moins son parc de réserve et les réserves divisionnaires de cartouches, pourrait partir le 2 août, mais sans voitures. Le génie divisionnaire et le parc sont prêts. Pas de nouvelles de la compagnie de réserve. Nous n'avons ici ni série divisionnaire, ni matériel des subsistances, ni biscuit, ni sucre, ni café. Une seule compagnie du train, sur six, est au camp.

c) Situations et emplacements.

Situation sommaire d'effectif au 29 juillet.

DÉSIGNATION DES CORPS.		OFFICIERS.	SOUS-OFFICIERS et TROUPE	TOTAUX.	CHEVAUX.	OBSERVATIONS.
État-major général		»	»	»	»	
1re division d'infanterie.	État-major	6	»	6	»	
	1re brigade. 9e bataillon de chasseurs	20	618	638	6	
	1re brigade. 4e régiment de ligne	63	1,249	1,312	29	
	1re brigade. 10e id.	67	1,437	1,504	39	
	2e brigade. 12e id.	65	1,665	1,730	24	
	2e brigade. 100e id.	65	1,863	1,928	39	
	Artillerie	»	»	»	»	Porté collectivement*.
	Génie	»	»	»	»	
	Train des équipages	»	»	»	»	
	Services administratifs	»	»	»	»	
	TOTAUX pour la 1re division	286	6,832	7,118	137	
2e division d'infanterie.	État-major	10	»	10	23	
	1re brigade. 9e régiment de ligne	65	1,896	1,961	36	
	1re brigade. 14e id.	61	1,619	1,680	38	
	2e brigade. 21e id.	62	1,471	1,533	34	
	2e brigade. 31e id.	64	2,193	2,257	40	
	Artillerie	»	»	»	»	Porté collectivement*.
	Génie	»	»	»	»	
	Train des équipages	»	»	»	»	
	Services administratifs	»	»	»	»	
	TOTAUX pour la 2e division	262	7,179	7,441	16[illegible]	
3e division d'infanterie.	État-major	La situation détaillée est réclamée à Soissons.				
	1re brigade. 75e régiment de ligne					
	1re brigade. 91e id.					
	2e brigade. 93e id.					
	2e brigade. 94e id.					
	Artillerie					
	Génie					
	Train des équipages					
	Services administratifs					
	TOTAUX pour la 3e division	260	6,540	6,800	»	environ.
4e division d'infanterie.	État-major	10	»	10	27	
	1re brigade. 25e régiment de ligne	63	1,710	1,773	25	
	1re brigade. 26e id.	55	1,495	1,550	23	
	2e brigade. 28e id.	63	1,537	1,600	27	
	2e brigade. 70e id.	51	1,261	1,312	19	
	Artillerie	»	»	»	»	
	Génie	»	»	»	»	
	Train des équipages	»	»	»	»	
	Services administratifs	»	»	»	»	
	TOTAUX pour la 4e division	242	6,003	6,245	121	
A reporter		......	......	......	......	

DÉSIGNATION DES CORPS.	OFFICIERS.	SOUS-OFFICIERS et TROUPE	TOTAUX.	CHEVAUX.	OBSERVATIONS.
Report	......	......	......	......	
Division de cavalerie. — État-major	»	»	»	»	
1re brigade. — 1er régiment de hussards	25	386	411	373	
1re brigade. — 6e régiment de chasseurs (1)	»	»	»	»	
2e brigade. — 1er régiment de lanciers	17	259	276	257	
2e brigade. — 7e id. (2)	»	»	»	»	
3e brigade. — 5e régiment de cuirassiers	»	»	»	»	Les situations sont demandées.
3e brigade. — 6e id. (3)	»	»	»	»	
TOTAUX pour la division de cavalerie.	42	645	687	630	
* Artillerie (la première situation comprendra la répartition dans les divisions)	29	1,204	1,233	29	7 batteries sont arrivées, 6 sont attendues aujourd'hui, 2 demain 30 juillet.
TOTAUX pour l'artillerie	29	1,204	1,233	29	
* Génie	15	435	450	49	
TOTAUX pour le génie	15	435	450	49	
TOTAUX GÉNÉRAUX	1,136	28,838	29,974	1,134	

Emplacement des troupes.

Quartier général................ au camp de Châlons.
Division Tixier................ au camp de Châlons.
Division Bisson................ au camp de Châlons.
Division La Font de Villiers...., à Soissons.
Division Levassor-Sorval........ à Paris.
Division de cavalerie (de Salignac-Fénelon).................... au camp de Châlons (en formation).
Réserve d'artillerie............. *au camp de Châlons. (en formation).*
Parc d'artillerie............... *à La Fère.*
Réserve et parc du génie......... *au camp de Châlons.*

(1) Le 6e chasseurs, venant de Tarascon par les voies ferrées, n'arrivera au camp de Châlons que le 4 août.

(2) Le 7e lanciers, venant de Moulins et Nevers par étapes, n'arrivera au camp de Châlons que le 31 juillet.

(3) Les 5e et 6e cuirassiers, partis respectivement de Vendôme et le Mans, se verront retenus à Paris jusqu'au 19 août et seront appelés alors à faire partie de la division de cavalerie (Lichtlin) du 12e corps (Lebrun).

Journée du 29 juillet.

7e CORPS.

a) Journaux de marche.

DIVISION LIÉBERT.

Journal de marche.

La première colonne du 37e de ligne, venant de Nice et composée de l'état-major et de 8 compagnies, arrive à Belfort le 29 juillet : 26 officiers, 805 hommes.

(La veille, y est arrivé le 5e de ligne, composé de 62 officiers et de 2,148 hommes.)

Le 29 juillet, arrivent également à Belfort les trois bataillons du 89e de ligne, avec un effectif de 62 officiers et 1533 hommes.

GÉNIE.

Journal de marche.

Le général Doutrelaine accompagne le général Douay qui va visiter les positions de la frontière, vers Huningue.

b) Organisation et administration.

Le général Douay au Major général, à Metz (D. T. ch.).

Belfort, 29 juillet, 7 h. 20, soir.

Sont arrivés à Belfort : le 89e, 7 compagnies du 37e (1),

(1) D'après l'historique du 37e régiment d'infanterie, ce n'est pas 7, mais bien 8 compagnies qui sont arrivées à Belfort le 29 juillet; on y lit en effet : « Le régiment, appelé à faire partie du 7e corps d'armée, général Douay, 2e division, général Liébert, 1re brigade, général Guiomar, se met en route, le 27 juillet, en deux colonnes : la première, composée du 1er bataillon et des 1re et 2e compagnies du 2e bataillon,

le 5e de ligne, 2 batteries du 19e. Toutes ces troupes très imparfaitement pourvues d'ustensiles et de matériel. J'ai visité Huningue, le dépôt du 45e me paraît fort en l'air. Des bruits vagues annoncent la présence de l'ennemi à Lœrrach et Nollingen. Je ne crois pas à de grandes forces sur ces deux points, toutefois, il me paraît urgent prendre dispositions pour couvrir Mulhouse et chemin de fer.

Je fais tous mes efforts pour activer l'outillage des troupes et les rendre disponibles, afin d'être en mesure de parer à une éventualité de ce côté; mais je suis entravé par le manque de campement et de matériel. J'en ai envoyé chercher à Paris. J'aurai bientôt 500 voitures de train auxiliaire que j'organise avec le plus grand soin.

J'écris en détail au maréchal Mac-Mahon, pour les propositions que je fais afin d'arriver à couvrir Mulhouse et chemin de fer.

Le général de Liégeard au général Soleille, à Metz.

Colmar, 29 juillet (no 18).

J'ai l'honneur de vous accuser réception de vos deux lettres en date du 27 juillet, ainsi que des modèles d'état qui les accompagnent.

Je n'ai, dans ce moment, qu'une très faible portion de mon artillerie réunie à Belfort, et c'est seulement hier que j'ai appris accidentellement son arrivée dans cette place.

J'ai écrit à tous les points de départ des batteries qui doivent être sous mon commandement, pour être ren-

sous les ordres du lieutenant-colonel Blanchetée, se rend par les voies rapides à Belfort; la deuxième colonne part le 28, sous les ordres du lieutenant-colonel; elle est composée de 4 compagnies du 2e bataillon et du 3e bataillon. Le régiment est réuni le 30 à Belfort. »

seigné sur l'époque de leur mise en route et sur celle de leur arrivée aux différents points de concentration; je n'ai encore reçu aucune réponse.

Par les renseignements qui me sont venus du ministère, je sais que les réserves divisionnaires doivent se former à Vesoul, et j'ai lieu de croire qu'elles y seront très prochainement. Le parc formé à Rennes doit aussi se transporter à Vesoul. Enfin, l'équipage de pont se forme à Auxonne, où il doit attendre des ordres de mouvement (1).

Dans cet état de choses, il m'est impossible de vous envoyer de suite les situations que vous me demandez; je m'empresserai de vous les fournir dès que j'aurai reçu les renseignements nécessaires.

Le général Véronique, directeur du génie, au général Doutrelaine, commandant le génie du 7e corps, à Belfort.

Paris, 29 juillet.

Ne vous étonnez pas que la 12e compagnie du 2e régiment n'ait que 112 hommes à l'effectif. Le général Dejean, lorsqu'il a organisé le personnel du génie à l'armée, n'a pas voulu qu'on complétât à 150 hommes les compagnies qui allaient partir. Les hommes de la réserve n'étaient pas alors rentrés dans les corps et, si l'on avait porté à 150 hommes l'effectif des premières compagnies à mettre en marche, celles-ci eussent été complétées avec d'excellents éléments (de vieux sapeurs), tandis que celles qui devaient les suivre, n'eussent été complétées qu'avec des éléments moins bons (des

(1) L'équipage de pont, affecté au 7e corps, devait être attelé par la 7e compagnie du 16e pontonniers, qui était partie de Lyon le 21 juillet pour aller le prendre à Auxonne. Cette compagnie resta à Auxonne jusqu'au 3 août; et ce n'est qu'à cette date qu'elle partit par voie ferrée pour Vesoul avec son équipage et ses attelages à destination du parc du 7e corps.

hommes de la réserve). Je vais prendre, maintenant que les hommes de la réserve sont rentrés, et que la moitié environ est habillée et équipée, les ordres du Ministre pour compléter les compagnies à l'armée.

Votre parc (*de corps*) d'armée a été envoyé de Lyon à Belfort, le 27. Quant au détachement de sapeurs-conducteurs qui doit l'atteler, il est attendu d'Algérie. Les ordres ont été donnés pour que ces détachements (hommes et mulets) soient dirigés directement de Marseille sur Belfort.

J'ai donné lecture au Ministre de la partie de votre dépêche du 27 juillet qui concerne les travaux que vous avez fait entreprendre aux Hautes et Basses Perches et à Bellevue. Il me charge de vous remercier des détails que vous lui donnez et de vous dire qu'il approuve tout ce que vous avez fait.

d) Situations et emplacements.

Le général Douay au Major général, à Metz (D. T.).

Belfort, 29 juillet 2 h. 55, soir (n° 2399).

A Colmar, 1re *division* (1) : 17e bataillon de chasseurs à pied, 21 officiers, 513 hommes; 3e de ligne, 62 officiers, 1453 hommes; 21e de ligne, 61 officiers, 1682 hommes.

---

(1) Les autres éléments de la division Conseil-Dumesnil ont les emplacements suivants :

Le 47e, venant de Chambéry, arrive à Colmar le 24 juillet. Il y reste jusqu'au 4 août;

Le 99e de ligne, venant d'Aix, n'aura ses 3 bataillons réunis à Colmar que le 4 août;

Les 3 batteries d'artillerie (5e, 6e et 11e du 7e), parties de Rennes le 28 juillet, n'arriveront à Colmar que le 31 juillet;

La 2e compagnie du 2e régiment du génie, venant de Montpellier, ne rejoindra que le 4 août, étant restée, du 31 juillet au 3 août, employée aux travaux de défense à Belfort.

A Belfort, 2e *division* (1) : 5e de ligne: officiers 60; troupe 2,163; 37e de ligne : officiers 23; 805 hommes; 89e: officiers 62; 1545 hommes.

Cavalerie à Belfort : 4e hussards, 45 officiers, 546 cavaliers; 4e lanciers, 41 officiers, 435 cavaliers; 8e lanciers, 39 officiers, 433 cavaliers.

A Belfort, génie : 4 officiers, 119 hommes; *artillerie :* 3 batteries, 3 officiers, troupe 431.

La situation de la 3e division a été demandée à Lyon.

Emplacement des troupes.

Quartier général.............	à Belfort.	
Division Conseil-Dumesnil....	à Colmar	(en formation).
Division Liébert.............	à Belfort	
Division Dumont............	à Lyon	
Division de cavalerie (Ameil)..	à Belfort	(3 régiments) (2).
Réserves d'artillerie et du génie	à Belfort	(en formation).
Parc d'artillerie.............	à Vesoul.	

(1) Il manque encore à la division Liébert : le 6e bataillon de chasseurs, qui n'arrivera de Civita-Vecchia que le 2 août; le 53e de ligne, qui sera rendu à Belfort le lendemain, 30 juillet, venant de Briançon, et la 2e colonne du 37e de ligne (10 compagnies), venant de Nice, qui arrivera également le 30 juillet.

(2) Quant aux deux autres régiments de la division Ameil (6e hussards et 6e dragons), qui sont appelés à former la brigade Jolif-Ducoulombier ils seront retenus à Lyon jusqu'au 23 août et feront partie du 13e corps (Vinoy).

Journée du 29 juillet.

GARDE IMPÉRIALE.

a) Journaux de marche.

Journal de marche de la Garde.

Le prince impérial visite le camp de Chambière; il est acclamé par les troupes, qui se portent en foule sur son passage.

Constitution de la Prévôté de la division de cavalerie.

Constitution de l'ambulance de la même division.

Un détachement du train des équipages militaires, 2e division de la 4e compagnie, rejoint la 2e division et est campé à la gauche du train d'artillerie de cette division.

DIVISION DELIGNY.

Journal de marche.

La division fait séjour au bivouac de Chambière, dans le polygone d'artillerie, où elle est arrivée la veille à 11 h. 1/2, venant de Pont-à-Mousson.

A 9 h. du matin, le prince impérial vient visiter le bivouac, où il est reçu avec acclamations.

Une proclamation de l'Empereur à l'armée du Rhin est lue à toutes les troupes rassemblées au bivouac.

M. le capitaine d'état-major Delphin est désigné pour faire partie de la commission de renseignements qui doit fonctionner au quartier général de la Garde.

M. Lejeune, sous-intendant militaire, vient remplacer son collègue M. Samson, dans les fonctions de sous-intendant militaire de la division.

Arrivée d'un maréchal des logis et de 11 hommes de gendarmerie, destinés à faire partie de la Prévôté de la division.

DIVISION PICARD.

Journal de marche.

La division est campée, depuis le 27, au polygone de Chambière, à Metz.

Un détachement du train des équipages de la Garde rejoint la division et est campé à la gauche du train d'artillerie.

b) Organisation et administration.

Le Ministre de la Guerre au général commandant les dépôts de la Garde.

Paris, 29 juillet.

Le Ministre de la guerre par intérim a l'honneur d'informer M. le général commandant les dépôts de la Garde impériale que des ordres sont donnés, à la date de ce jour, pour que les contingents ci-après, choisis parmi les militaires rappelés de la réserve, soient immédiatement dirigés par les voies ferrées sur les régiments de cavalerie de la Garde, savoir :

Carabiniers.

2e de cuirassiers.........	10	hommes.	55 hommes
5e —	10	—	
7e —	15	—	
8e —	10	—	
9e —	10	—	

Cuirassiers.

1er de cuirassiers........	10	hommes.	106 hommes.
2e —	10	—	
3e —	8	—	
4e —	12	—	
5e —	9	—	
6e —	12	—	
7e —	12	—	
8e —	11	—	
9e —	7	—	
10e —	15	—	

Dragons de l'Impératrice.

1er de dragons	10 hommes.		108 hommes.
2e —	15 —		
5e —	15 —		
7e —	12 —		
9e —	20 —		
10e —	16 —		
11e —	10 —		
12e —	10 —		

Lanciers de la Garde.

5e de lanciers	10 hommes.	20 hommes.
6e —	5 —	
7e —	5 —	

Chasseurs de la Garde.

7e de chasseurs.......... 30 hommes.

Guides.

1er de hussards.......... 50 hommes.

Les détachements des 7e de chasseurs et 1er de hussards seront conduits à destination par un sous-officier qui rétrogradera sur son corps.

Le chef d'escadron de Starnor, chef d'état-major des dépôts de la Garde impériale, au général Dauvergne, chef d'état-major de la Garde, à Metz.

Paris, 29 juillet (n° 5).

M. le général commandant les dépôts a reçu hier, à 8 heures du soir, l'ordre de mettre en route aujourd'hui pour Metz 850 hommes des différents corps de la Garde.

Les mouvements des dépôts n'ayant pas encore été prescrits, j'ai eu beaucoup de peine à faire parvenir les ordres à temps, surtout aux 2e, 3e et 4e voltigeurs; j'ai été cependant assez heureux pour réussir.

Tous les contingents vont être réunis à l'École mili-

taire, à 2 heures, pour y être formés en un seul détachement qui partira sous la conduite d'un officier par brigade, et sous le commandement de M. le capitaine Bergier, du 2e grenadiers, qui va rejoindre sa compagnie.

La plupart des cadres sont composés de sous-officiers et caporaux rentrant de la réserve, qui ne rétrograderont pas.

Le général Bourbaki au Major général, à Metz.

Camp de Chambière, 29 juillet.

M. le colonel du régiment des lanciers de la Garde demande que, pendant la campagne, la veste bleue soit substituée à l'habit blanc, comme cela s'est pratiqué en Italie.

Le général commandant la division de cavalerie appuie cette demande sur ce que l'habit blanc ne peut être conservé, en campagne, dans un état suffisant de propreté.

J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien donner l'autorisation nécessaire pour que le régiment des lanciers puisse verser les habits blancs en magasin. Il restera alors, entre les mains des hommes, la veste et le manteau (1).

Le général Bourbaki au Major général, à Metz.

Camp de Chambière, 29 juillet (urgent) (n° 9).

Un nombre assez considérable d'officiers de la Garde impériale sont actuellement à remonter, et la commission de remonte du quartier général de la Garde n'a pas un seul cheval à leur livrer.

J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir

---

(1) *Annotation en marge :* Approuvé, l'Empereur. Écrire à Bourbaki.

bien faire donner des ordres pour que ces officiers puissent recevoir des chevaux de selle et de trait du dépôt de remonte de Metz, sur l'autorisation que je leur en donnerai, en vertu de la décision ministérielle du 19 de ce mois.

Le Commandant de la 4e circonscription de remonte à Sampigny, au général Bourbaki à Metz (D. T.).

Lérouville, 29 juillet, 5 h. 5, soir (n° 2419).

Je pense pouvoir livrer à la Garde impériale 50 chevaux d'artillerie, selle, d'ici à deux jours ; les chevaux de trait peuvent être livrés de suite ; le dépôt ne possède pas de mulets.

Le général Bourbaki au Major général.

Metz, 29 juillet.

M. l'intendant militaire de la Garde me rend compte que trois voitures d'ambulance à quatre roues et dix voitures à deux roues vont être mises à la disposition du service des ambulances de la Garde impériale ; mais que ces voitures ne sont pas pourvues de leurs harnais. Je prie Votre Excellence de vouloir bien donner des ordres pour que ces voitures soient accompagnées des harnais nécessaires.

DIVISION PICARD.

Ordre de la division n° 1.

Camp de Chambière, 29 juillet

Les différents chefs de service attachés à la division, par suite de sa mobilisation, sont :

M. le sous-intendant Brassel, chargé de tous les services administratifs ;

M. Boulongne, médecin-major de 1re classe, chef de l'ambulance ;

M. le lieutenant-colonel d'artillerie Denecey de Cevilly, commandant l'artillerie ;

M. le chef de bataillon du génie Henry, commandant le génie ;

M. le capitaine de gendarmerie de Simoize, prévôt de la division ;

M. Mathieu, payeur particulier.

Les troupes attachées à la division sont :

Artillerie : les 3e, 4e et 6e batteries du régiment monté de la Garde.

Génie : la 10e compagnie du 3e régiment.

Gendarmerie : deux brigades à cheval, une à pied.

Le Ministre de la guerre au Maréchal commandant le 8e corps et la 1re division militaire, à Paris.

Paris, 29 juillet.

J'ai décidé que le parc d'artillerie de la Garde (400 hommes, 700 chevaux, 112 voitures) serait immédiatement dirigé sur Metz.

Le mouvement s'effectuera par les voies ferrées, conformément à l'ordre de route ci-joint.

Je vous prie de donner les ordres et avis en conséquence et de concerter, avec les compagnies de chemin de fer, toutes les mesures pour assurer le transport à destination des troupes dont il s'agit.

Note pour la 4e direction. — On a l'honneur d'informer la 4e direction que le parc d'artillerie de la Garde (400 hommes, 700 chevaux, 112 voitures), partira de Versailles le 30 juillet, pour Metz, où il arrivera le 31.

d) Situations et emplacements.

Situation sommaire d'effectif, du 29 au 30 juillet.

CORPS.			OFFICIERS.	SOUS-OFFICIERS et troupe.	TOTAUX.	CHEVAUX.	OBSERVATIONS.
État-major général			43	»	43	67	
1re division d'infanterie.		État-major	13	»	13	39	
	1re brigade.	Bataillon de chasseurs	28	720	748	10	
		1er régiment de voltigeurs	65	1,636	1,701	32	
		2e id.	67	1,636	1,703	32	
	2e brigade.	3e id.	67	1,676	1,743	32	
		4e id.	65	1,684	1,749	34	
Totaux de la 1re division			305	7,352	7,657	169	
2e division d'infanterie.		État-major	16	»	16	41	
	1re brigade.	Régiment de zouaves	45	1,104	1,149	28	
		1er grenadiers	69	1,672	1,741	32	
	2e brigade.	2e id.	67	1,671	1,738	31	
		3e id.	69	1,634	1,703	32	
Totaux de la 2e division			266	6,081	6,347	164	
Division de cavalerie.		État-major	12	»	12	53	
	1re brigade.	Régiment des guides	48	661	709	645	
		id. chasseurs	48	666	714	649	
	2e brigade.	id. lanciers	40	505	545	521	
		id. dragons	48	681	729	646	
	3e brigade.	id. cuirassiers	48	652	700	648	
		id. carabiniers	48	638	686	632	
Totaux de la division de cavalerie			292	3,803	4,095	3,794	
Artillerie.		Régiment monté	35	952	987	842	
		Régiment à cheval	24	554	578	605	
		Escadron du train	2	70	72	112	
Totaux de l'artillerie			61	1,576	1,637	1,559	
Génie.		1 compagnie	4	108	112	12	
		1 compagnie	4	120	124	12	
		Parc du génie	»	39	39	61	
Totaux du génie			8	267	275	85	
Prévôté			3	55	58	39	
Escadron du train des équipages			13	353	366	506	
Totaux généraux			991	19,487	20,478	6,383	

DIVISION DELIGNY.

Situation au 29 juillet.

CORPS et EMPLACEMENTS.	PRÉSENTS. Officiers. Disponibles.	PRÉSENTS. Officiers. Indisponibles.	PRÉSENTS. Troupe. Disponibles.	PRÉSENTS. Troupe. Indisponibles.	AUX HÔPITAUX. Officiers.	AUX HÔPITAUX. Troupe.	ABSENTS pour autres causes. Officiers.	ABSENTS pour autres causes. Troupe.	EFFECTIF. Officiers.	EFFECTIF. Troupe.	CHEVAUX. Disponibles.	CHEVAUX. Indisponibles.	CHEVAUX. Effectif.	OBSERVATIONS.
État-major de la division	13	»	»	»	»	»	»	»	13	»	39	»	39	
Chasseurs à pied	28	»	713	»	»	8	»	3	28	724	10	»	10	
1er rég. de voltigeurs.	64	»	1;597	»	1	18	»	21	65	1,636	32	»	32	
2e id.	67	»	1,573	42	»	20	»	»	67	1,635	32	»	31	
3e id.	65	»	1,644	16	2	8	»	8	67	1,676	31	»	32	
4e id.	63	»	1,586	77	2	13	»	8	65	1,684	23	1	24	
1re, 2e et 5e batteries d'artillerie (réserves divisionnaires)	18	»	454	»	»	18	»	3	18	475	426	15	441	
Intendance, subsistances, hôpitaux, train.	11	»	114	»	»	1	»	»	11	115	162	3	165	
Dragons de l'impératrice (1 peloton)	1	»	26	»	»	»	»	»	1	26	27	»	27	
8e compagnie de sapeurs du génie	4	»	105	»	»	3	»	»	4	108	12	»	12	
Prévôté	1	»	14	»	»	»	»	5	1	19	11	1	12	
TOTAUX	335	»	7,826	135	5	89	»	48	340	8,098	806	20	826	

DIVISION PICARD.

Situation au 29 juillet.

CORPS et EMPLACEMENTS.	PRÉSENTS. Officiers. Disponibles.	PRÉSENTS. Officiers. Indisponibles.	PRÉSENTS. Troupe. Disponibles.	PRÉSENTS. Troupe. Indisponibles.	AUX HÔPITAUX. Officiers.	AUX HÔPITAUX. Troupe.	ABSENTS pour autres causes. Officiers.	ABSENTS pour autres causes. Troupe.	EFFECTIF. Officiers.	EFFECTIF. Troupe.	CHEVAUX et mulets. Disponibles.	CHEVAUX et mulets. Indisponibles.	CHEVAUX et mulets. Total.	OBSERVATIONS.
État-major	10	»	»	»	»	»	»	»	10	»	38	»	38	
Zouaves	45	»	1,069	23	»	5	»	4	45	1,101	28	»	28	
1er rég. de grenadiers.	65	»	1,643	18	»	5	3	6	68	1,672	32	»	32	
2e id.	66	»	1,658	»	»	4	1	9	67	1,671	31	»	31	
3e id.	69	»	1,611	23	»	12	»	11	69	1,634	33	»	33	
Génie (10e compagnie).	4	»	120	»	»	»	»	»	4	120	12	»	12	
Artillerie (3e, 4e et 6e batteries du régiment monté)	17	»	449	10	»	12	»	4	17	475	402	»	402	
Gendarmerie	1	»	16	»	»	»	»	»	1	16	11	»	11	
Peloton d'escorte (dragons)	1	»	25	»	»	»	»	»	1	25	26	»	26	
Intendances (services administratifs)	6	»	2	»	»	»	»	»	6	2	3	»	3	
TOTAUX	284	»	6,593	74	»	38	4	34	288	6.716	616	»	616	

DIVISION DE CAVALERIE (DESVAUX).

Situation au 29 juillet.

CORPS et EMPLACEMENTS.	PRÉSENTS.				AUX HÔPITAUX.		ABSENTS pour autres causes.		EFFECTIF.		CHEVAUX et mulets.			Voitures.
	Officiers.		Troupe.											
	Disponibles.	Indisponibles.	Disponibles.	Indisponibles.	Officiers.	Troupe.	Officiers.	Troupe.	Officiers.	Troupe.	Disponibles.	Indisponibles.	Effectif.	
État-major	12	»	»	»	»	»	»	»	12	»	48	»	48	11
Guides	41	»	537	»	»	5	7 (1)	119 (1)	48	661	644	1	645	7
Chasseurs	48	»	660	»	»	3	»	3	48	666	649	»	649	7
Lanciers (1er, 2e, 3e et 4e escadrons (2))	41	»	501	»	»	4	»	»	41	505	512	9	521	7
Dragons	46	»	654	5	1	8	1	14	48	681	643	3	646	7
Cuirassiers	45	»	651	»	»	1	3	»	48	652	645	4	649	7
Carabiniers	47	»	628	2	»	7	1	1	48	638	625	8	633	7
Artillerie	10	»	265	»	»	»	»	»	10	265	288	»	288	»
TOTAUX	290	»	3,896	7	1	28	12	137	403	4,068	4,054	25	4,079	53

(1) Escadron détaché au grand quartier général.
(2) Un escadron détaché au quartier général de la garde.

ARTILLERIE DE LA GARDE.

Situation au 29 juillet (1).

CORPS ET EMPLACEMENTS.			OFFICIERS.	TROUPE.	CHEVAUX.	CORPS.	OBSERVATIONS.
État-major			5	»	11	»	
1re division.	Voltigeurs.	État-major	5	»	7	»	
		1er régiment	4	143	122	1,268	
		2e id.	4	147	119	1,268	
		5e id.	4	144	118	2,589	
		Train	1	42	73	30,417	
2e division.	Grenadiers.	État-major	4	4	7	»	
		3e régiment	4	144	115	1,268	
		4e id.	4	140	114	1,268	
		6e id.	4	150	116	2,511	
		Train	1	41	72	»	
Cavalerie		État-major	3	»	3	»	
		1er régiment	4	154	150	984	
		2e id.	3	133	147	984	
Réserve		État-major	9	»	17	»	
		3e régiment	4	179	176	984	
		4e id.	4	120	132	984	
		5e id.	4	129	129	984	
		6e id.	4	135	131	984	
TOTAUX			75	1,802	1,759	»	

(1) Emprunté aux Archives de l'artillerie (Saint-Thomas-d'Aquin).

RÉSERVE D'ARTILLERIE DE LA GARDE.

Situation des présents au 29 juillet.

CORPS et EMPLACEMENTS.	PERSONNEL. Officiers. Disponibles.	PERSONNEL. Officiers. Indisponibles.	PERSONNEL. Troupe. Disponibles.	PERSONNEL. Troupe. Indisponibles.	CHEVAUX DE SELLE. Officiers. Disponibles.	CHEVAUX DE SELLE. Officiers. Indisponibles.	CHEVAUX DE SELLE. Troupe. Disponibles.	CHEVAUX DE SELLE. Troupe. Indisponibles.	CHEVAUX de trait. Disponibles.	CHEVAUX de trait. Indisponibles.	CHEVAUX de bât. Disponibles.	CHEVAUX de bât. Indisponibles.	OBSERVATIONS.
État-major..........	5	»	»	»	11	»	»	»	»	»	»	»	
Réserve d'artillerie...	24	»	550	5	39	»	325	3	237	2	»	»	
Totaux.....	29	»	550	5	50	»	325	3	237	2	»	»	

GÉNIE DE LA GARDE.

Situation au 29 juillet.

CORPS et EMPLACEMENTS.	PRÉSENTS. Officiers. Disponibles.	PRÉSENTS. Officiers. Indisponibles.	PRÉSENTS. Troupe. Disponibles.	PRÉSENTS. Troupe. Indisponibles.	AUX HÔPITAUX. Officiers.	AUX HÔPITAUX. Troupe.	ABSENTS pour autres causes. Officiers.	ABSENTS pour autres causes. Troupe.	EFFECTIF. Officiers.	EFFECTIF. Troupe.	CHEVAUX et mulets. Disponibles.	CHEVAUX et mulets. Indisponibles.	CHEVAUX et mulets. Totaux.
État-major du génie (quartier général) (1).	7	»	»	»	1	»	1	»	9	»	17	»	17
3e section de la 10e compagnie de sapeurs du 3e régiment du génie.	2	»	61	»	»	»	»	»	2	61	5	»	5
Parc du génie.......	»	»	39	»	»	»	»	»	»	39	61	»	61
Totaux.....	9	»	100	»	1	»	1	»	11	100	83	»	83

(1) Le service du génie, à la garde impériale, peut être considéré comme complètement assuré. Il ne manque, en effet, qu'un officier et un garde, tous deux en route pour rejoindre.

TRAIN DES ÉQUIPAGES DE LA GARDE.

Situation au 29 juillet.

CORPS et EMPLACEMENTS.	PRÉSENTS. Officiers. Disponibles.	PRÉSENTS. Officiers. Indisponibles.	PRÉSENTS. Troupe. Disponibles.	PRÉSENTS. Troupe. Indisponibles.	AUX HÔPITAUX. Officiers.	AUX HÔPITAUX. Troupe.	ABSENTS pour autres causes. Officiers.	ABSENTS pour autres causes. Troupe.	EFFECTIF. Officiers.	EFFECTIF. Troupe.	CHEVAUX et mulets. Disponibles.	CHEVAUX et mulets. Indisponibles.	CHEVAUX et mulets. Total.	OBSERVATIONS.
Escadron du train des équipages de la garde.	13	»	353	»	»	»	»	»	13	353	506	»	506	
Totaux.....	13	»	353	»	»	»	»	»	13	353	506	»	506	

Emplacement des troupes au 29 juillet (1).

Quartier général	à Metz.
Division Deligny	à Metz.
Division Picard	à Metz.
Division de cavalerie (Desvaux)	à Metz.
Artillerie et génie	à Metz.

Journée du 29 juillet.

RÉSERVE DE CAVALERIE.

a) Journaux de marche.

DIVISION DU BARAIL.

Journal de marche.

La division est en formation à Lunéville; le général du Barail, commandant la division, est seul arrivé dans cette place avec quelques officiers, à la date du 29 juillet.

---

(1) EMPLACEMENT DES TROUPES AU 28 JUILLET.

1° La division de voltigeurs campe au terrain de manœuvre du Ban-Saint-Martin. Les terrains mis à sa disposition à cet endroit sont : le terrain de manœuvre proprement dit, les allées des marronniers, le rivage de la Moselle et les portions du glacis du Fort-Moselle, susceptibles d'être occupées;

2° La division de grenadiers campe au polygone de Chambière, son front le long du cimetière. L'état-major de la Garde doit y placer, en outre, les réserves d'artillerie et les parcs, ainsi qu'une partie de la cavalerie.

Le reste de la cavalerie doit être placé au polygone du génie, tant sur les glacis de l'ouvrage à cornes qu'en avant de la lunette d'Arçon...

(*Lettre du général Crespin, commandant la 5e division militaire, au Major général.*)

b) Organisation et administration.

Le sous-intendant militaire Schmitz, de la 1re division de réserve de cavalerie, au général du Barail.

Lunéville, 29 juillet.

J'ai l'honneur de vous informer que les voitures d'équipage d'état-major et régimentaires, nécessaires à votre division, viennent d'arriver au parc de Toul.

Je mande, par le télégraphe, au commandant du parc, qu'il ait à les expédier d'urgence à Lunéville. Aussitôt leur réception, je m'empresserai de vous en instruire

Le général de Forton au Major général, à Metz.

Pont-à-Mousson, 29 juillet (n° 15).

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence que les étendards des quatre régiments de ma division, conformément à vos instructions, ont été versés à l'arsenal de Metz.

Le 10e régiment de cuirassiers, venant de Châlons et de Sedan, est arrivé ce matin à Pont-à-Mousson.

Ma division de cavalerie est donc constituée, ou plutôt réunie, car les deux batteries (1) désignées pour être attachées à ma division, d'après le tableau de composition de l'armée, ne me sont pas encore annoncées.

Le 10e cuirassiers n'est pas pourvu du matériel entier qu'il doit posséder.

Quant aux trois autres régiments (1er et 9e dragons, 7e cuirassiers), j'ai fait tous les efforts possibles pour leur faire distribuer les effets qui leur manquent ; je me suis adressé à Metz, Nancy et Toul. A Metz, j'ai pu faire toucher une partie importante de ces effets ; j'ai, en conséquence, autorisé d'urgence ce régiment à faire confec-

(1) 7e et 8e batteries du 20 régiment à cheval.

tionner sur place les cordes et piquets d'attache qui leur étaient indispensables.

J'adresse ci-joint à Votre Excellence, un état général de tout le matériel qui leur manque encore, en vous priant de vouloir bien faire prendre des dispositions pour qu'il nous soit délivré le plus tôt possible.

J'insisterai particulièrement sur le prompt envoi des marmites, bidons, gamelles et tentes-abris.

M. le maréchal Bazaine, commandant le 3e corps, à qui je m'étais adressé pour obtenir les voitures réglementaires destinées au transport des bagages des officiers généraux et des officiers de corps de troupe, m'a fait connaître qu'il n'avait aucun moyen de transport à mettre à la disposition de ma division, et que je devais, à ce sujet, m'adresser à Votre Excellence.

Je vous prie donc de vouloir bien m'informer si je puis compter sur le nombre complet de voitures qui nous sont nécessaires, ou si l'on ne pourra nous délivrer qu'un certain nombre de ces voitures...

Aucune cantine de cuisine pour les officiers n'ayant pu être accordée, les officiers des régiments se sont immédiatement procuré tout le matériel qui leur est nécessaire à cet effet, mais ils n'ont pas de voitures pour le transporter.

J'apprends à l'instant que les mandats sur la poste, envoyés aux hommes de ma division, ne peuvent être touchés à Pont-à-Mousson, faute d'argent.

a) Situations et emplacements.

DIVISION DE BONNEMAINS.

Situation sommaire d'effectif au 29 juillet.

CORPS ET EMPLACEMENTS.			OFFICIERS.	SOUS-OFFICIERS et soldats.	TOTAUX.	CHEVAUX.	OBSERVATIONS.
2e division (à Lunéville).	1re brigade.	1er régiment de cuirassiers...	39	532	571	509	
		4e régiment de cuirassiers...	36	487	523	470	
	2e brigade.	2e régiment de cuirassiers...	40	531	571	501	
		3e régiment de cuirassiers ..	40	540	580	522	
Détachement du 1er régiment du train des équipages (2e compagnie)..................			5	231	236	44	et 179 mulets.
Artillerie.................................			»	»	»	»	4 batteries sont annoncées, non encore arrivées. (Dans la 1re division, le général du Barail, commandant cette division, est seul arrivé à Lunéville.)
TOTAUX...............			160	2,321	2,481	2,043	

Le général de Bonnemains au Major général, à Metz. (D. T.).

Lunéville, 29 juillet, 8 h. 6, matin (n° 2351). Expédiée à 9 h. 10, matin.

Lunéville, 2e *division de réserve :*

1er régiment de cuirassiers.	428 chevaux.	468 hommes.		
2e	—	420 —	460 —	(2)
3e	—	431 —	471 —	(2)
4e	—	424 —	464 —	(2)

Pas d'artillerie (1).

(1) La 7e batterie (capitaine commandant Raffron de Val) et la 8e (capitaine commandant Gonnaud), du 19e régiment, armées respectivement de canons de 4 et de canons à balles, sont désignées pour faire partie de la 2e division de réserve de cavalerie. Parties de Valence les 28 et 29 juillet, par les voies ferrées, elles arriveront le 30 à Lunéville.

(2) Chiffres portés en marge de la dépêche.

2e compagnie du train des équipages : 231 homme 41 chevaux, 179 mulets.

1re *division de réserve* : Personne encore arrivé (1).

DIVISION DE FORTON.

Situation de la division à la date du 29 juillet.

CORPS.	OFFICIERS.		TROUPE.		EMPLACEMENTS.
	OFFICIERS.	CHEVAUX.	HOMMES.	CHEVAUX.	
1er rég. de dragons.	41	87	532	445	Pont-à-Mousson.
9e id.	39	83	532	431	Id.
7e rég. de cuirassiers.	39	81	517	431	Id.
10e id.	39	80	499	428	Le régiment arrive ce matin à Pont-à-Mousson (les chiffres proviennent de renseignements reçus hier).
TOTAUX.......	158	331	2,080	1,735	

Le général de Forton au Major général, à Metz (D. T.).

Pont-à-Mousson, 29 juillet, 11 h. 15, matin (n° 2371). Expédiée à 12 h. 30.

Les 4 régiments arrivés à Pont-à-Mousson. Effectif total : 158 officiers, 2,080 sous-officiers et troupe. Total : 2,238 *hommes* — 2,066 chevaux.

(1) A la date du 29 juillet, l'emplacement des corps de la division du Barail est le suivant :

Le 1er régiment de chasseurs d'Afrique débarque à Toulon et en repart le soir même, par les voies ferrées, pour Lunéville, où il arrivera le 1er août.

Le 2e régiment, embarqué à Mers-el-Kébir le 27 juillet, se trouve encore en mer; il arrivera à Lunéville le 4 août.

Le 3e régiment est divisé en deux portions : le 6e escadron et la plus grande partie de l'état-major, embarqués à Stora le 26 juillet, pourront seuls rejoindre à Lunéville; les trois autres escadrons (1er, 2e et 3e) s'embarqueront à Stora le 3 août et ne rejoindront la division du Barail qu'à Saint-Mihiel, le 9 août.

Le 4e régiment ne partira de Mers-el-Kébir que les 6 et 7 août; dirigé d'abord sur Metz, il ne pourra y parvenir et fera partie de l'armée de Châlons.

Quant aux 5e et 6e batteries du 19e régiment (capitaines commandants Jaubert et Bédarrides), parties de Valence les 28 et 29 juillet, elles rejoindront la division à Lunéville, le 31 juillet.

Journée du 29 juillet.

ARTILLERIE DE L'ARMÉE.

a) Journal de marche.

JOURNAL DU GÉNÉRAL SOLEILLE.

Par décision impériale du 17 juillet, le général de division Soleille fut nommé au commandement de l'artillerie de l'armée du Rhin.

24 *juillet.*

Le général quitta Paris, le 24 juillet, avec le maréchal Le Bœuf, major général de l'armée, pour se rendre à Metz, où devait s'établir le grand quartier impérial.

25 *juillet.*

Peu d'heures après son arrivée, le général repartit avec le major général pour se rendre, d'abord à Saint-Avold, où se trouvait le quartier général du 2e corps; puis, à Sarreguemines, où se trouvait le quartier général du 5e corps.

Les officiers composant l'état-major général de l'artillerie suivirent le général à vingt-quatre heures de distance; ils arrivèrent à Metz le 26 juillet au matin.

26 *juillet.*

L'artillerie de la garde, commandée par le général Pé-de-Arros, était répartie de la manière suivante :

3 batteries montées à la division de grenadiers;

3 batteries montées à la division de voltigeurs;

2 batteries à cheval à la division de cavalerie;

4 batteries à cheval formant, sous les ordres du colonel Clappier, la réserve d'artillerie.

Le colonel de Vassoigne était directeur du parc.

Le général de division Forgeot commandait l'artillerie du 1er corps; il avait sous ses ordres le général de brigade Joly-Frigola, de qui relevaient la réserve et le parc. La réserve, composée de 8 batteries, dont 4 à cheval, était commandée par le colonel de Vassart; le parc, par le colonel Petitpied. Les 20 batteries du 1er corps étaient fournies par les 6e, 9e, 12e et 20e régiments.

Le général de brigade Gagneur commandait l'artillerie du 2e corps; il avait sous ses ordres une réserve de 6 batteries, commandées par le colonel Brady. Les 15 batteries du 2e corps étaient fournies par les 5e, 15e et 17e régiments.

Le général de division de Rochebouët commandait l'artillerie du 3e corps; le général de Berckheim commandait la réserve et le parc, ayant sous ses ordres, comme chef de la réserve, le colonel de Bar. Les 20 batteries du 3e corps étaient fournies par les 4e, 11e et 17e régiments.

Le général de brigade Laffaille commandait l'artillerie du 4e corps; la réserve était sous les ordres du colonel Soleille; le parc, sous les ordres du colonel Luxer. Les 15 batteries du 4e corps étaient fournies par les 1er, 8e, 15e et 17e régiments.

Le général de brigade Liédot commandait l'artillerie du 5e corps; le colonel de Fénelon, la réserve; le colonel Gobert dirigeait le parc. Les 15 batteries de ce corps étaient fournies par les 2e, 6e, 10e, 14e et 20e régiments.

Le général de division Labastie commandait l'artillerie du 6e corps. Le général de brigade Bertrand avait sous ses ordres la réserve et le parc. La réserve était

commandée par le colonel Desprels; le parc par le colonel Chatillon. Les 20 batteries du 6e corps étaient fournies par les 8e, 10e, 14e et 19e régiments.

Le général de brigade de Liégeard commandait l'artillerie du 7e corps, ayant sous ses ordres : à la réserve, le colonel Aubac; au parc, le colonel Hennet (A.-L.). Les 15 batteries du 7e corps étaient fournies par les 6e, 7e, 12e et 19e régiments.

Comme disposition générale, trois batteries étaient affectées à chaque division d'infanterie (1 de canons à balles, 2 de canons de 4 rayé de campagne).

(Au 6e corps, la 2e division seule avait une batterie de canons à balles; les 1re, 3e et 4e divisions avaient 3 batteries de 4).

Chaque réserve de corps d'armée était composée de :

2 batteries montées de 12 rayé de campagne;
2 batteries montées de 4 rayé de campagne;
2 ou 4 batteries à cheval de 4 rayé de campagne.

La réserve du 6e corps n'avait que 2 batteries à cheval de 4; en revanche, elle avait 4 batteries montées du même calibre au lieu de 2.

L'artillerie de chaque division d'infanterie était commandée par un lieutenant-colonel, ayant sous ses ordres un chef d'escadron.

Dans les réserves qui comptaient 8 batteries, chaque subdivision de 4 batteries était commandée par un lieutenant-colonel.

La cavalerie des corps d'armée (la Garde exceptée) n'avait pas d'artillerie propre : on devait, suivant les besoins, lui adjoindre, temporairement, une ou plusieurs batteries à cheval de la réserve du corps d'armée. Cette disposition ne s'étendait pas aux divisions de réserve de cavalerie qui étaient appelées à jouer un rôle indépendant et qui, pour cet objet, étaient pourvues de batteries spéciales (2 par division).

L'artillerie des 3 divisions de réserve de cavalerie avait pour commandants :

La 1re division (général du Barail), le chef d'escadron Loyer, du 19e régiment;

La 2e division (général de Bonnemains), le chef d'escadron Astier, du 19e régiment;

La 3e division (général de Forton), le chef d'escadron Clerc, du 20e régiment.

La réserve générale d'artillerie, placée sous les ordres du général de division Canu, était formée de 8 batteries montées de 12 rayé de campagne, du 13e régiment, et de 8 batteries à cheval de 4 rayé de campagne, du 18e régiment, commandées par les colonels Salvador et Toussaint.

Le colonel Hennet (Paul) était directeur du parc.

Le général de brigade Mitrécé était directeur général des parcs; il avait, dans ses attributions, le service des ponts de réserve. Néanmoins, les colonels Fiévet et Marion étaient spécialement attachés aux 1er et 3e corps en qualité de directeurs du service des ponts, et les équipages de réserve de Strasbourg et de Toul devaient être mis à leur disposition.

Un équipage de pont de corps d'armée, modèle 1866, faisait partie du parc de chaque corps (le 6e corps excepté). Ces équipages furent fournis :

Au 1er corps, par Auxonne;

Au 2e corps, par Strasbourg;

Au 3e corps, par Metz;

Au 4e corps, par Douai;

Au 5e corps, par Arras;

Au 7e corps, par Auxonne.

L'organisation des parcs avait occupé, dès le premier jour, l'attention du Ministre de la guerre. Par une série de dépêches, en date des 21, 22, 25 et 29 juillet (nos 7, 8, 10, 11, 13, 14, 22), le Ministre faisait connaître au général commandant l'artillerie de l'armée les ordres

donnés pour la constitution et la concentration des parcs des divers corps et du grand parc de campagne.

D'après les dispositions arrêtées par le Ministre, le matériel du parc de l'artillerie de la Garde fut constitué à Bourges et concentré à Versailles;

Celui du parc du 1er corps fut constitué et concentré à Besançon;

Celui du parc du 2e corps fut constitué à Strasbourg et concentré à Lunéville;

Celui du parc du 3e corps fut constitué et concentré à Metz;

Celui du parc du 4e corps fut constitué à Douai et concentré à Verdun;

Celui du parc du 5e corps fut constitué à Lyon et concentré à Épinal;

Celui du parc du 6e corps fut constitué et concentré à la Fère;

Celui du parc du 7e corps fut constitué à Rennes et concentré à Vesoul;

Celui du parc de la réserve générale fut constitué à Toulouse. Nancy fut indiqué, ultérieurement, comme lieu de concentration.

La constitution du grand parc fut réglée dès le 25 juillet; il dut se composer de huit fractions à très peu près égales entre elles, fournies par huit directions différentes : Metz, Strasbourg, Rennes, la Fère, Besançon, Douai, Lyon et Toulouse. La place de Toul fut désignée comme point de concentration.

Les batteries furent envoyées à l'armée avec le matériel des batteries de combat. Les réserves divisionnaires destinées à les compléter furent comprises dans l'organisation des parcs de chaque corps. Les parcs les fournirent aux divisions dès que leur concentration fut effectuée.

27 *juillet.*

Le premier soin du général commandant l'artillerie de l'armée fut de se mettre en rapport avec les généraux commandant l'artillerie des 7 corps d'armée, de la garde impériale et de la réserve générale d'artillerie.

Préoccupé des difficultés que devaient éprouver les régiments du train d'artillerie de Saint-Omer et d'Auxonne (1), pour fournir les énormes ressources qui leur étaient demandées, le général pria le Ministre de la guerre de donner des ordres pour activer, dans la mesure du possible, la concentration du personnel et des attelages attachés aux parcs.

Tout le personnel des officiers et employés de l'artillerie était réparti dans les corps de l'armée active; il fallait, néanmoins, pourvoir aux besoins des deux grandes places de Metz et de Strasbourg.

En cas d'offensive, ces places devaient assurer le ravitaillement de l'armée. Si l'ennemi pénétrait sur notre territoire, elles étaient destinées à être attaquées, et l'on devait les mettre en état d'opposer une résistance énergique.

Le général soumit au major général (lettre n° 7) des propositions pour organiser d'une manière indépendante, les services de l'artillerie à Metz et à Strasbourg, au moyen des batteries de la garde nationale mobile et par un appel fait au dévouement et au patriotisme des anciens militaires ayant servi dans l'arme. En même

(1) Il n'existait dans l'armée française que 2 régiments du train d'artillerie; le 1er régiment à Saint-Omer, le 2e à Auxonne. Ces corps étaient à 16 compagnies. Le 1er régiment détachait 1 compagnie à Alger, 1 au camp de Châlons et 5 à Aire; le 2e détachait 1 compagnie à Strasbourg et 1 à Constantine.

temps, l'ordre fut donné d'armer les forts et l'enceinte de Metz; la même mesure fut prescrite pour la place de Strasbourg.

C'est à Strasbourg que devaient être concentrées toutes les ressources disponibles pour effectuer, le moment venu, le passage du Rhin. Le général commandant l'artillerie de l'armée prescrivit au général Forgeot (lettre n° 35) d'organiser en équipages le matériel de manœuvres du régiment de pontonniers, de visiter et compléter, au besoin, le matériel de réserve; de remettre en état les bacs, trailles et ponts volants existant à Strasbourg et dans les environs; d'augmenter les ressources en matériel pour pont permanent, de manière à porter à 500 mètres les 300 mètres de ponts provenant de la réunion du matériel des ponts de Huningue, Neuf-Brisach et Kehl, afin d'être en mesure de construire un premier pont à Kehl et un second sur un autre point du fleuve. Ce précieux matériel fut remisé dans le canal du Rhône au Rhin, près de Rheinau, à trois kilomètres de la frontière : le général commandant l'artillerie du 1er corps dut pourvoir à sa sécurité et le placer, au besoin, sous la protection d'une des deux places voisines (Schlestadt et Strasbourg).

Enfin, pour compléter ces mesures, le général commandant l'artillerie de l'armée demanda au Ministre de la guerre de faire diriger sur Strasbourg 40 haquets ancien modèle existant à Lyon et des ancres de la marine, du poids de 150 à 200 kilogrammes.

29 *juillet.*

Malgré toute la diligence qu'on y apportait, les concentrations des parcs n'étaient pas encore terminées; le matériel était prêt, les conducteurs faisaient défaut, ainsi que les attelages. Cette situation fâcheuse provoqua, de la part du général Forgeot, de vives réclama-

tions (lettre n° 59) (1). Cependant, le corps Mac-Mahon n'était pas plus mal traité que les autres ; partout, la difficulté était la même, et l'administration centrale faisait connaître (lettre n° 85) qu'elle ne pouvait pas répondre aux demandes instantes qui lui étaient directement adressées.

Le général Mitrécé, arrivé à Toul le 29 juillet, ne trouvait, dans cette place où devait se concentrer le grand parc, que le matériel du 1er équipage de pont de réserve et 2 compagnies de pontonniers.

A la même date, le colonel Belu, directeur à Strasbourg (2), rendait compte (lettre n° 91) qu'il lui man-

---

(1) Voir page 31.

(2) *Le colonel directeur de l'artillerie à Strasbourg, au général Soleille, à Metz.*

Strasbourg, 29 juillet (n° 91).

Je n'ai reçu qu'hier soir, à 10 heures, les lettres 6 et 10, du 26 et du 27 juillet, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je ne puis répondre que sommairement à la première lettre, mais j'enverrai plus tard l'état demandé. Le Ministre me demande d'urgence un même état, dont il m'envoie le modèle ; il est long et difficile à établir par suite des nombreuses sorties journalières.

Je suis chargé d'organiser la fraction 2 *bis* du grand parc de campagne de l'armée du Rhin ; 3,500,000 cartouches (mod. 1866) me manquent pour le compléter et 7,664 fusées de 25mm ; 30 et quelques voitures sont prêtes.

Le premier équipage de siège doit aussi être formé à Strasbourg ; j'ai reçu avis de l'expédition de 265 bouches à feu de gros calibre et de 300 affûts ; avec la dotation de l'École, je pourrai sans doute le compléter quand j'aurai sa composition.

Ces parcs organisés, à moins d'envois considérables de l'intérieur, on ne peut compter sur beaucoup de ressources à tirer de l'arsenal de Strasbourg, pour une armée en campagne, surtout en fait de munitions. Je n'ai, en fait de harnachement, que de quoi garnir les mulets d'une batterie de C. 4, R de montagne. J'attends 372 harnais de Toulouse, sans doute pour les batteries du 5e, qui passent batteries montées.

J'ai livré, depuis huit jours, 11 batteries de campagne (dont 1 de montagne), 2 réserves divisionnaires, 1 parc de campagne de 151 voitures, 1 équipage de pont modèle 1866. Je complète l'équipage de pont de réserve, qui sera monté sur roues dans deux ou trois jours. Enfin, j'ai expédié ou encaissé 20,000 fusils modèle 1866, sans compter bien

quait, pour organiser la fraction 2 *bis* du grand parc, 3,500,000 cartouches (modèle 1866) et 7,664 fusées de 25 millimètres. Le colonel Belu ajoutait que les parcs une fois organisés, à moins d'envois considérables de l'intérieur, on ne pourrait tirer de l'arsenal de Strasbourg que des ressources fort minimes pour l'armée de campagne. L'armement de Strasbourg était presque terminé ; il en était de même à Belfort. Neuf-Brisach. Schlestadt, la Petite-Pierre, le Lichtenberg avaient leur armement de sûreté ; mais, dans toutes ces places, on manquait absolument d'officiers, d'artilleurs et de chevaux.

Malgré les ordres réitérés du Ministre de la guerre, les troupes d'infanterie étaient parties pour la frontière

---

d'autres armes délivrées. Nos salles d'armes ne renferment presque rien en fusils modèle 1866 et 1867 et en mousquetons d'artillerie.

En réponse à la lettre n° 10, je puis vous annoncer que l'armement de défense de Strasbourg est presque terminé, excepté sur les Fronts-Sud, du côté de l'inondation. En cas de siège, il y aurait 72 pièces à à blinder ; les magasins dans les traverses sont remplis de munitions et les magasins de siège, de poudres ; les armements sont près des pièces ; dans quelques jours, je n'aurai plus ni officiers ni canonniers pour les servir.

L'armement de défense de Belfort est avancé, mais il ne faut pas compter sur les pièces qui composent son armement ; pour les utiliser ailleurs, un temps énorme serait employé pour le désarmement de cette place et de ses forts. Comme à Strasbourg, pas d'officiers, pas d'artilleurs et, de plus, pas de chevaux.

Les places de Neuf-Brisach et Schlestadt ont leur armement de sûreté, aucune ressource en hommes et en chevaux pour travailler à leur armement de défense. A Schlestadt, on ne peut rien laisser sur les remparts en fait d'armements ; faute de factionnaires, tout serait volé ou dégradé.

Les approvisionnements dans toutes ces places (moins les poudres) ne vont pas à la moitié de l'approvisionnement normal. La Petite-Pierre et Lichtenberg ont leur armement et des munitions ; j'ai obtenu, non sans peine, pour chacun de ces forts, un détachement de 1 sous-officier et 4 canonniers-servants.

Je n'ai de sacs à terre qu'à Strasbourg, 155,206. Quant aux forges, j'en délivre tous les jours à la cavalerie, du modèle 1827. Le chiffre exact de celles qui restent vous sera donné sur l'état demandé.

sans être pourvues des rechanges du fusil modèle 1866 (obturateurs, aiguilles, têtes mobiles). Les dépôts des corps avaient négligé d'en donner aux hommes de la réserve qui rejoignaient les bataillons de guerre.

Au 5e corps, les hommes arrivaient à l'armée sans cartouches, et le général Liédot rendait compte qu'il était obligé d'en prélever 40,000 sur l'approvisionnement de Bitche.

b) Organisation et administration.

Ministère de la guerre. — 4e direction. — Note pour la 1re direction (Correspondance générale).

Paris, 29 juillet

On a l'honneur de prier la 1re direction de donner les ordres nécessaires pour que :

1° La 3e compagnie de pontonniers, qui est à Auxonne, soit dirigée sur Besançon, à destination du parc d'artillerie du 1er corps d'armée.

Cette compagnie voyagera avec le matériel de l'équipage de pont de corps d'armée qui est à Auxonne ;

2° La 7e compagnie de pontonniers, qui est à Auxonne, soit dirigée sur Vesoul, à destination du parc d'artillerie du 7e corps. Cette compagnie voyagera avec le matériel de l'équipage de pont de corps d'armée qui est à Auxonne ;

3° La 8e compagnie de pontonniers, qui est à Douai, soit dirigée sur Verdun, à destination du parc d'artillerie du 4e corps. Cette compagnie voyagera avec le matériel de l'équipage de pont de corps d'armée qui est à Douai ;

4° La 5e compagnie de pontonniers, qui est à Arras, soit dirigée sur Épinal, à destination du parc d'artillerie du 5e corps. Cette compagnie voyagera avec le matériel de l'équipage de pont de corps d'armée qui est à Arras.

Le Ministre de la guerre au Major général, à Metz.

Paris, 29 juillet.

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence :

— 1° Que l'équipage de pont du 2e corps de l'armée du Rhin, matériel et personnel, est prêt, à Strasbourg, et peut rejoindre le parc d'artillerie du corps, à Lunéville. J'en ai, par dépêche de ce jour, informé M. le général commandant l'artillerie du dit corps, en l'invitant à prendre vos ordres ;

— 2° Que des ordres sont donnés, à la date de ce jour, pour que :

1° Le matériel de l'équipage de pont du 1er corps d'armée, actuellement à Auxonne, rejoigne le parc de ce corps à Besançon, avec la 3e compagnie de pontonniers, qui y est attachée ;

2° Le matériel de l'équipage de pont du 4e corps d'armée, actuellement à Douai, rejoigne le parc de ce corps à Verdun, avec la 8e compagnie de pontonniers, qui y est attachée ;

3° Le matériel de l'équipage de pont du 5e corps d'armée, actuellement à Arras, rejoigne le parc de ce corps à Épinal, avec la 5e compagnie de pontonniers, qui y est attachée ;

4° Le matériel de l'équipage de pont du 7e corps d'armée, actuellement à Auxonne, rejoigne le parc de ce corps à Vesoul, avec la 7e compagnie de pontonniers, qui y est attachée.

Les équipages des 1er, 4e, 5e, 7e corps d'armée seront ainsi, avec le parc, à la disposition des généraux commandant l'artillerie de ces corps et pourraient être attelés chacun, respectivement, à défaut des compagnies des 1er et 2e régiments du train d'artillerie qui doivent leur être affectées, avec les chevaux du train déjà réunis au parc de chacun de ces quatre corps.

— 3° Que le matériel de l'équipage de pont du 3e corps

d'armée et la 4e compagnie de pontonniers, qui doit servir cet équipage, sont prêts, à Metz.

Cet équipage se trouve ainsi, avec le parc, à la disposition du général commandant l'artillerie du corps, et pourrait être attelé, à défaut de la 6e compagnie du 1er régiment du train d'artillerie qui doit lui être affectée, avec les chevaux du train déjà réunis au parc du corps.

MM. les généraux commandant l'artillerie des 1er, 3e, 4e, 5e et 7e corps d'armée sont informés, par dépêche de ce jour, de ces dispositions.

Le général Soleille au général Canu, commandant la réserve générale d'artillerie, à Nancy.

Metz, 29 juillet (n° 16).

Le major général m'informe que les 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e batteries du 13e régiment d'artillerie arriveront à Nancy, par les voies ferrées, aujourd'hui 29 juillet courant, et que 6 batteries du 18e y arriveront le 30.

Ces batteries étant destinées à la réserve générale de l'armée du Rhin, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance leur arrivée à Nancy aux dates susmentionnées.

. . . .

Le Major général au général Soleille, à Metz.

Metz, 29 juillet (n° 22).

J'ai l'honneur de vous informer que les troupes d'artillerie qui sont destinées au grand parc de campagne reçoivent l'ordre de se rendre à Toul, où elles arriveront par les voies ferrées, savoir :

1re batterie principale du 10e d'artillerie, le 30 juillet ;
2e — — du 7e — le 30 juillet ;
Détachement de la 8e compagnie d'ouvriers d'artillerie, le 31 juillet (2 officiers, 67 hommes) ;
Détachement de la 2e compagnie d'ouvriers d'artillerie, le 31 juillet (2 officiers, 67 hommes) ;
Détachement de la 4e compagnie d'artificiers, le 30 juillet (1 officier, 34 hommes).

Le général Mitrécé, directeur général des parcs et des équipages d'artillerie, au général Soleille, à Metz.

Toul, 29 juillet.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément aux ordres du Ministre, je viens d'arriver à Toul, où commence à se concentrer le grand parc de campagne de l'armée du Rhin.

Jusqu'à présent, je n'y ai trouvé que le matériel du 1er équipage de pont de réserve, avec les 10e et 12e compagnies du régiment de pontonniers, sous les ordres de M. le chef d'escadron Carré, lesquelles sont destinées à servir cet équipage.

Vous avez sans doute reçu, mon Général, les tableaux lithographiés indiquant la composition générale du grand parc, et sa décomposition en 8 fractions, fournies chacune par l'un des 8 arsenaux de construction. Je vais entrer en correspondance avec les directeurs de ces établissements, afin d'être tenu au courant de la situation des diverses fractions et d'être en mesure de les faire diriger, en totalité ou partiellement, soit sur Toul, soit sur tout autre point que vous voudrez bien me désigner.

Je vous prie, mon Général, de vouloir bien me faire parvenir un tableau des situations, états et rapports périodiques que j'aurai à vous adresser, avec un modèle de chacun d'eux et l'indication des dates d'envoi.

Le colonel de Girels, commandant l'artillerie de la 5e division militaire, au général Soleille.

Metz, 29 juillet.

Par dépêche du 28 juillet, M. le général commandant la 5e division militaire m'a informé que l'organisation de la garde mobile comprendrait :

7 batteries	d'artillerie	....	à Metz,
2 —	—	....	à Thionville,
2 —	—	....	à Verdun,
1 —	—	....	à Montmédy,
4 —	—	....	à Toul.

Je demande :

1° Que les 4 batteries de Metz soient installées dans les forts (une dans chacun) et que les 3 autres soient affectées à la place ;

2° Qu'une des batteries de Thionville soit affectée à Longwy ;

3° Que les 4 de Toul soient réparties entre Toul, Phalsbourg, Marsal et Bitche (une dans chaque place).

Le train auxiliaire, dont j'ai eu l'honneur de vous envoyer l'état, sera augmenté selon les besoins. Il sera, d'ailleurs, puissamment secondé par la voie ferrée que je fais construire, entre l'arsenal et la gare, par la compagnie de l'Est, et par le canal d'embarquement que je fais également construire (par le service de la navigation de la Moselle), pour mettre l'arsenal en communication avec les rampes à rails qui montent à Saint-Julien et Plappeville.

Pour compléter mon personnel, j'aurais besoin

1° D'un chef d'escadron (ou capitaine) dans chacun des forts de Metz ;

2° D'un capitaine dans chacune des places de Montmédy, Phalsbourg, Marsal et Bitche.

Je vois, par le courrier d'aujourd'hui, que le Ministre m'envoie des gardes ; j'aurai l'honneur de vous écrire, au sujet des employés, une autre lettre pour ne pas retarder celle-ci.

Le général Soleille au général commandant la 5e division militaire, à Metz.

29 juillet (n° 19).

Le major général me charge de vous faire connaître que l'Empereur a approuvé ce matin l'organisation du

service de l'artillerie dans la place de Metz et les autres places de la Direction au moyen des ressources suivantes :

1° Les batteries de la garde mobile;

2° Un personnel d'anciens officiers et sous-officiers d'artillerie qui rempliraient les fonctions de commandants de l'artillerie dans les forts, de gardes d'artillerie et de gardiens de batterie. On ferait appel à la bonne volonté de ces officiers et sous-officiers auxquels on allouerait, pendant la durée de leur service, la solde d'activité dans laquelle serait comprise la pension de retraite ;

3° Un train auxiliaire spécialement affecté au service des places, et particulièrement à la place de Metz.

Il importerait que les batteries de la garde mobile fussent mises à la disposition du colonel directeur de l'artillerie, aussitôt après leur réunion qui doit avoir lieu le 2 août prochain, et que les anciens officiers et sous-officiers entrassent en fonctions le plus tôt possible. Le colonel directeur aurait besoin, pour compléter son personnel, de 8 chefs d'escadron ou capitaines ; le nombre des employés ou gardes sera ultérieurement indiqué.

Quant au train auxiliaire, il serait, pour le moment, composé des voituriers désignés dans l'état (1) ci-joint, et qui devraient être dès aujourd'hui réservés pour les besoins de l'artillerie de la place, et par conséquent exempts de toute autre réquisition.

Le général Soleille au général Forgeot, à Strasbourg

29 juillet (n° 20).

Le service si important de l'artillerie dans les places frontières de la Lorraine et de l'Alsace se trouve désor-

---

(1) L'état comprend les noms de 10 voituriers, habitants de Metz ou des villages environnants, devant fournir ensemble 52 chevaux.

ganisé, par le départ pour l'armée des officiers et des employés d'artillerie de ces places.

L'Empereur a pensé qu'il était indispensable de pourvoir, d'une manière permanente, aux besoins de ce service, au moyen des ressources qu'offre l'artillerie de la garde mobile et de celles que l'on pourrait créer en faisant appel aux anciens militaires ayant servi dans l'artillerie. On confierait à ces derniers les emplois de commandant d'artillerie, de gardes et de gardiens de batterie, en leur accordant une indemnité correspondant aux fonctions qu'ils remplissent. Le major général a, par décision du 28 juillet courant, arrêté que cette indemnité serait la solde d'activité, dans laquelle se confondrait la pension de retraite.

J'ai l'honneur, en conséquence, de vous inviter à vous entendre avec le général commandant la 6e division territoriale, à qui j'écris à ce sujet :

1° Pour que les batteries de la garde mobile soient mises, dès le 2 août, jour de leur convocation, en nombre suffisant, à la disposition du directeur d'artillerie à Strasbourg, pour l'armement de la place de Strasbourg et des autres places de la Direction ;

2° Pour qu'un appel soit fait, dans la division militaire, aux anciens officiers et sous-officiers d'artillerie ;

3° Pour qu'un train auxiliaire soit affecté uniquement aux mouvements et aux travaux d'armement de la place et soit, par conséquent, exempt de toute autre réquisition ; il serait composé conformément aux demandes du directeur d'artillerie.

Ces mesures sont déjà prises dans la direction de Metz ; je ne doute pas que vous ne trouviez dans celle de Strasbourg les moyens qui permettent d'organiser le service de la défense de ces places, d'après les bases qui viennent d'être indiquées.

RENSEIGNEMENTS

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL, A METZ.

BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS.

29 juillet.

10,000 hommes de troupes prussiennes sont signalés comme étant passés le 28 à Trèves, venant de Coblentz et marchant vers Sarrebrück; les officiers annonçaient qu'ils allaient prendre l'offensive.

D'après un autre renseignement, le 7e régiment de hussards a dû entrer à Trèves le 27, venant de Bonn; enfin, deux régiments prussiens seraient arrivés dans la matinée du même jour à Merzig.

Ces indications, rapprochées du bruit d'après lequel le transport des troupes par voies ferrées, des places du Rhin sur la Sarre, serait très actif depuis le 26, semblent annoncer que la situation est en voie de se modifier assez rapidement sur les rives de la Sarre.

Un rapport annonce également que le roi de Prusse devait arriver aujourd'hui 29, à Coblentz. Le prince Frédéric-Charles serait à Kreutznach.

Dans l'Allemagne du Sud, on affirme que la plupart des troupes bavaroises seraient dirigées sur Würtzbourg et Aschaffenbourg.

La division badoise est toujours presque en entier, et sauf sa cavalerie, à Rastadt, où seraient également arrivés quatre régiments d'infanterie prussienne (parmi lesquels les 32e, 34e et 37e), ainsi que des pionniers de la même nation.

Les Wurtembergeois seraient en arrière de la Forêt-Noire, leur cavalerie occupant la tête des débouchés de

cette région, et se reliant par sa droite aux troupes badoises, vers Oos (1). JARRAS.

---

(1) Il est peut-être intéressant de donner ici comme contre-partie le *Résumé des renseignements les plus dignes de foi parvenus du 27 au 29 juillet, au sujet de la formation et des emplacements de l'armée française*, tel qu'il se trouve dans la « Correspondance militaire du maréchal de Moltke (p. 223) :

— « 1er *corps, Mac-Mahon*. Chef d'état-major : général Colson.

« 2 divisions à Strasbourg.

« 2 divisions près de Strasbourg, le long de la voie ferrée allant à Brumath.

« Le 1er corps doit avoir 19 batteries, soit, en dehors des 12 batteries divisionnaires et de la batterie à cheval de la division de cavalerie, 4 batteries de 12 et 2 batteries de 4 comme artillerie de corps.

« *Strasbourg* est complètement armé; des mitrailleuses sur affût de campagne y auraient été employées, paraît-il.

— « 2e *corps, Frossard*. Chef d'état-major : général Saget.

« Quartier général, Saint-Avold.

« La *division Bataille* est à Forbach, en face de nos avant-postes.

« D'après plusieurs renseignements, on a fait ou doit faire des travaux de fortification à Morsbach.

— « 3e *corps, Bazaine*. Chef d'état-major : Manique (*Sic*).

« Le mouvement de ce corps, de Metz sur Boulay, à la date du 22 juillet, est confirmé.

« La 3e *division* (précédemment sous les ordres de Lebrun) doit être commandée par le général Lorencez.

— « 4e *corps, Ladmirault*. Chef d'état-major : général Desaint de Marthille.

« Ce corps *doit* actuellement être réuni près de Thionville.

« L'avant-garde à Sierck semble comprendre le 20e bataillon de chasseurs, les 13e et 33e régiments d'infanterie et le 11e régiment de chasseurs à cheval.

« Deux des divisions de ce corps doivent être commandées par les généraux de Cissey et Pajol.

— « 5e *corps, de Failly*. Chef d'état-major : général Bisson.

« Quartier général, Bitche.

« Ce corps est plusieurs fois indiqué comme à 4 divisions. On ne sait rien de précis à ce sujet.

— « 6e *corps, Canrobert*. Chef d'état-major : général Henry.

« Doit être encore à Châlons.

« On n'a encore aucun détail au sujet de sa composition.

Le Préfet de la Moselle au Major général.

27 juillet.

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le télégramme que j'ai reçu de. . . . . Luxembourg. D'après des nouvelles particulières du Luxembourg, on s'attend à être envahi par l'armée prussienne, dès que l'armée française entrera sur le territoire prussien.

— « 7e *corps, Douay*. Chef d'état-major : général Renson.

« Quartier général, Belfort.

« Est toujours indiqué comme en voie de formation.

« La nouvelle qu'il doit se composer de 3 divisions de cavalerie et d'une division d'infanterie se répète. On nomme, pour commander les 3 divisions de cavalerie, les généraux du Barail, de Bonnemains, de Forton.

— « *Garde, Bourbaki*. Chef d'état-major : général Dauvergne.

« Se trouve à Nancy.

« L'*Empereur Napoléon* s'est rendu hier à l'armée.

« Son quartier général est Nancy.

« L'armée constituée en Alsace et en Lorraine prend le nom « d'Armée du Rhin ».

« Il est encore question d'autres corps; on doit vouloir sans doute parler du corps qui se formerait pour une expédition sur mer et serait commandé par le général comte de Palikao, et du corps de réserve en formation au camp de Châlons.

« Le contact entre les troupes des deux côtés est devenu plus fréquent depuis le 29 juillet. On n'a encore aucun indice d'idée d'offensive de la part des Français.

« Un télégramme venu de Florence aujourd'hui (29 juillet) annonce l'embarquement imminent, à Civita-Vecchia, de troupes françaises à destination de la France. Elles comprennent :

« La brigade d'infanterie Guilhem;

« 6e bataillon de chasseurs ;

« 35e } régiments d'infanterie ;
« 42e }

« 2 escadrons du 7e régiment de chasseurs à cheval ;

« 2 batteries du 14e régiment d'artillerie ;

« 1 compagnie de sapeurs ;

» Le tout sous les ordres du général de division Dumont. »

Le maréchal de Mac-Mahon au Major général, à Metz.

Strasbourg, 29 juillet (n° 36).

J'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence que, conformément aux prescriptions de sa dépêche n° 4, du 20 juillet, le service des renseignements a été constitué et organisé de manière à remplir le but pour lequel il a été institué. Seulement, dans l'état actuel des choses, les divisions n'étant pas encore complètement organisées, il n'a pas encore été possible d'exiger des commandants de division, les bulletins journaliers qu'ils doivent me transmettre matin et soir.

J'adresse ci-joint à Votre Excellence une copie des renseignements qui m'ont été fournis jusqu'à ce jour, soit par le général Ducrot, soit par des particuliers qui sont venus eux-mêmes donner des renseignements à l'État-Major général.

J'aurai l'honneur de transmettre, à l'avenir, à Votre Excellence, des bulletins journaliers de renseignements, conformément aux prescriptions de sa dépêche du 27 juillet, n° 58.

Du maréchal de Mac-Mahon.

Strasbourg, 29 juillet (Ordre n° 13).

Les prévôts de gendarmerie, les adjudants-majors des corps de troupes, les chefs de postes, de détachements et de reconnaissances devront tous s'enquérir sans cesse des nouvelles, bruits ou indices qui pourraient intéresser l'armée. Chacun d'eux, en marche ou en station, devra résumer ses observations dans un bulletin concis, indiquant la date et l'heure, l'origine et la nature des renseignements, et le degré de certitude qu'il paraît présenter.

Ces bulletins, transmis hiérarchiquement, seront, chaque matin et chaque soir, adressés par les généraux commandant les divisions, au maréchal commandant le 1er corps.

Toute nouvelle importante sera envoyée immédiatement.

Lorsque cela sera possible, la substance des renseignements sera transmise par le télégraphe au quartier général, sans préjudice de l'envoi quotidien du bulletin de renseignements.

Renseignement fourni le 28 *à* 11 *h.* 35, *par le général Ducrot.*

L'ennemi occuperait la ligne de Wörth, Langenkandel, Winden, Bergzabern, Pirmasens, Neu-Hornbach, etc. Il y aurait à chacun de ces nœuds de route un escadron et un bataillon, soit badois, soit bavarois ; ces troupes se relieraient entre elles par de fréquentes patrouilles. Elles auraient pour consigne de ne pas franchir notre frontière et, dans le cas d'une attaque de notre part, de se replier sur Germersheim ou Landau.

Un corps qu'on évalue à 25 ou 30,000 hommes, en partie de troupes prussiennes, serait concentré entre Landau et Neustadt.

Bulletin de renseignements du 29 *au soir.*

Strasbourg, 29 juillet (n° 2).

Un officier de mon état-major, le commandant Tissier, revient de Wissembourg, où il est resté hier 28 de 10 h. 1/2 du matin à 1 heure après-midi. Depuis la veille au soir, on n'avait pas vu la moindre patrouille en deçà de notre frontière.

. . . . . De Bavière, on a pu faire connaître. . . . . que les Bavarois et Badois appuyaient à droite, le 28 au matin, vers Bitche et Sarreguemines, et qu'on attendait dans la journée les Prussiens pour occuper la frontière de Wissembourg à Lauterbourg. Ce renseignement est, d'ailleurs, en partie infirmé par les rapports arrivés hier soir et ce matin de Lauterbourg, où les Bavarois ont

encore paru hier soir. Ils auraient frappé une réquisition, sans payer; ils auraient forcé des habitants du pays à les suivre pour travailler à des ouvrages défensifs, dans la forêt du Bienwald.

On avait cru un instant, à Wissembourg, que l'ennemi occupait hier le col du Pigeonnier, entre Lembach et Wissembourg. Un habitant, venu de Lembach dans la soirée, n'y a vu personne et a constaté que personne n'y avait paru.

Les douaniers français, qui s'étaient d'abord retirés de leurs postes après les premières incursions, retournent partout.

. . . .

Sur le Rhin, en face de Port-Louis, des douaniers badois ont tiré sur les nôtres...

Selon toutes probabilités, le général Ducrot est actuellement à Lembach, à Climbach et au col du Pigeonnier, se reliant avec le corps du général de Failly, à Neunhoffen; il occupe Reichshoffen, Frœschwiller, Wœrth et le col de Pfaffenshlick, entre Lembach et Soultz-sous-Forêt.

La division Douay occupe Haguenau, Soultz-sous-Forêt, Gunstett et Seltz.

Des renseignements, venus de Neuf-Brisach aujourd'hui, disent qu'il se forme une armée considérable derrière la Forêt-Noire; c'est là une répétition de ce qui a été dit souvent.

Strasbourg, 29 juillet.

Renseignements généraux (Rives du Rhin).

Il est parfaitement certain maintenant que le chemin de fer badois, de Achern à Fribourg, est totalement interrompu. Les rails sont enlevés en plusieurs endroits.

Le tablier de fer du pont de la Kinzig (près de Kehl) existe toujours. Les culées seules ont été détruites à coups de canon.

Les troupes wurtembergeoises sont cantonnées et

logées chez l'habitant au pied des montagnes, depuis Achern jusqu'à Offenbourg.

. . . .

Le 5e régiment d'infanterie badoise en garnison à Fribourg, a été dirigé, le 19, sur Mannheim. Depuis le 26, il serait remplacé par un régiment d'infanterie prussienne.

De Fribourg à Donaueschingen, il n'y avait rien de saillant à noter, le 26, dans la Forêt-Noire et sur la route qui relie ces deux points.

A Donaueschingen, calme absolu. Quelques hommes isolés.

A Willingen, même calme à signaler le 26.

A Rottweil, même calme à signaler le 26.

Le 26, il n'y aurait plus à Stuttgard pour garnison qu'un régiment d'infanterie et un régiment de cavalerie formant la garde d'honneur du roi.

. . . . . A Ulm se trouvait encore une grande agglomération de troupes.

A Ludwigsbourg étaient campés, le 26, les 2e et 3e régiments d'infanterie wurtembergeoise, ainsi qu'un régiment de dragons de même nation.

A Mühlacker (le 26) : les 2e et 10e régiments d'infanterie bavaroise et le 1er régiment de dragons prussiens.

Le 26, il ne restait plus à Carlsruhe que le régiment de grenadiers, qui quittera avec le grand-duc, le 28. Le prince royal était annoncé pour le 27. Il devait occuper le palais ducal. Devant la porte de France campait un régiment de dragons prussiens.

A Rastadt, les 3e, 6e et 4e (en partie) régiments prussiens arrivaient : ce sont des régiments de grenadiers. Le 34e était au complet : un dépôt était à Francfort. Il y avait plusieurs batteries installées en dehors de la ville.

Le roi serait attendu pour le 29 à Francfort.

A Heidelberg, il n'y avait, le 26, que de petits détachements de troupes mixtes.

A Mannheim, le 27, il y avait les 2e (IIe corps), 4e (Ier corps) (en partie), 86e fusiliers (IVe corps), et 96e régiment (IVe corps) d'infanterie prussienne, plus le 4e dragons prussiens (Ve corps). Les 26e et 86e d'infanterie avec 2 batteries d'artillerie partaient le même jour pour. . . . . Le 66e (IVe corps), arrivé dans la nuit du 27, repartait le 28 pour . . . . .

Le même jour arrivait à Mannheim une batterie d'artillerie.

Il est à remarquer que toutes ces troupes présentes à Mannheim appartiennent généralement aux XIe et IVe corps prussiens (1).

A Neustadt, il y avait le 28, un détachement de 500 hommes d'infanterie prussienne. Dans la nuit du 27 au 28, beaucoup de troupes s'étaient dirigées vers Mayence.

A Germersheim (Badois, Bavarois et Prussiens), un régiment d'artillerie prussienne y était arrivé le 27.

A Landau, Badois, Bavarois et Prussiens.

A Bergzabern, le 28, un régiment d'infanterie bavaroise, un bataillon de chasseurs à pied bavarois, et le 5e régiment de dragons prussiens (XIe corps).

A Schweigen, le 28, 300 hommes d'infanterie bavaroise et 100 cavaliers. . . . .

A Nollingen, en face de Rheinfelden, les habitants ont été prévenus par les autorités badoises, qu'ils auraient à rentrer leurs récoltes, en prévision d'un camp. . . . .

Des travaux s'exécutent nuit et jour, depuis Hagenbach jusqu'au pont de Maxau.

Le courrier a encore été saisi le 27 à Scheibenhardt, entre Wissembourg et Lauterbourg.

---

(1) On a reproduit ces chiffres tels qu'ils sont donnés par le document. Ceux qui sont entre parenthèses ont été ajoutés au crayon sur le document par le destinataire, ce qui explique la discordance qui existe entre les uns et les autres.

.... En réalité, il semble résulter de cette série de documents, que l'aile gauche de l'armée ennemie se refuse de plus en plus, que les deux quartiers généraux des deux armées se rapprochent, que les corps badois ou bavarois sont relégués en arrière, enfin, que les masses prussiennes sont concentrées dans un rayon fort rapproché de Coblentz, Mayence et Francfort. Quant aux troupes qui s'appuient à la Forêt-Noire, elles ne seraient en réalité qu'un rideau sans importance : le fait est constaté par tous les agents, qui n'ont absolument trouvé personne depuis Horb, Donaueschingen, jusqu'à Schaffhausen. Dans ce moment, pour le côté que j'observe, toute l'inquiétude semble se porter sur Landau, Germersheim, Mannheim, Maxau et Rastadt.

A l'instant, M. le directeur des douanes m'apprend qu'une nouvelle contribution vient d'être frappée hier 28 sur Lauterbourg.

Les renseignements qui précèdent semblent être résumés et annoncés par le document ci-après :

Le capitaine Jung au Major général, à Metz (D. T.) :

Strasbourg, 29 juillet, 1 h. 5, soir (n° 2384). Expédiée à 2 h. 15, soir

Arrivée du prince royal à Carlsruhe.... ; concentration de troupes prussiennes à Mannheim, Germersheim et Maxau. Travaux à l'ouest de Maxau et à l'est de Rastadt. J'envoie détails complets par dépêche ordinaire.

Le commandant d'Hugues au général de Montmarie, commandant la 1re *brigade de la* 2e *division du* 1er *corps :*

Camp de Seltz, 28 juillet.

(Renseignements transmis au Maréchal, au général Ducrot et au général de Septeuil, le 29 juillet.)

..... (De) Lauterbourg (un agent) chargé de renseigner l'État-Major général sur le mouvement des troupes étrangères à la frontière, nous déclare à l'instant que les Prus-

siens ont débarqué toute la nuit à la gare de Kandel. On présume qu'un corps important se dirige sur Lauterbourg. On y a vu des hussards prussiens qui ont remplacé les Badois et les Bavarois passés en seconde ligne.

(L'agent) de Lauterbourg, au commandant d'Hugues, à Seltz :

Lauterbourg, 29 juillet.

J'ai l'honneur de vous informer que, la nuit dernière, l'ennemi n'a fait aucun mouvement extraordinaire sur la lisière de notre frontière qu'il semble ne vouloir que surveiller; il y a eu des patrouilles à pied et à cheval; après l'exécution de leur mission, elles se replient toujours dans la forêt.

Le même au même :

Lauterbourg, 29 juillet.

Comme suite à mon rapport de ce matin, j'ai l'honneur de vous informer qu'hier soir, vers 6 h. 1/2, trois dragons badois sont rentrés en ville à Lauterbourg : l'un se tenait sous la porte, pendant que les deux autres parcouraient la ville; cette incursion avait pour but évident d'explorer la frontière et savoir des nouvelles de notre armée.

2e CORPS.

Le général Frossard au Major général.

29 juillet.

Conformément aux prescriptions de votre dépêche n° 58, du 27 courant, j'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence les noms des officiers d'état-major qui composent le bureau de renseignements de mon corps d'armée, savoir :

MM. Kienlin, chef d'escadron, chef du service;
Costa de Serda, capitaine;
Allaire, capitaine.

J'avais déjà rendu compte de ces désignations par une dépêche, n° 142, du 24 courant.

J'aurai l'honneur de faire parvenir deux fois par jour, à votre État-Major général, le bulletin des renseignements qui auront été recueillis dans mon corps d'armée, et je joins à la présente dépêche un résumé des faits qui sont à ma connaissance jusqu'à ce jour.

Rapport annexé à la lettre ci-dessus (10 heures du matin).

Dans toutes les reconnaissances exécutées jusqu'à ce jour en avant des campements de Saint-Avold, Bening-Merlebach, Spicheren et Forbach, l'ennemi n'a été rencontré nulle part en force. Cela tient à ce que les Prussiens n'occupent pas la rive gauche de la Sarre ; ils y ont seulement quelques détachements dont les communications sont assurées par les ponts de Sarrebrück, Werden et Sarrelouis. Ces détachements envoient jusqu'à notre frontière de fréquentes petites patrouilles, qui échangent, soit avec nos reconnaissances, soit avec nos grand'gardes, quelques coups de fusil.

Ces petits engagements, sans grande importance, ont cependant constaté que notre armement était supérieur à celui des Prussiens, et il en résulte pour les troupes de la 2e division, qui sont plus près de l'ennemi et pour lesquels ces engagements sont plus fréquents, une confiance qui va chaque jour croissant.

On a signalé, tous ces derniers jours, une grande activité dans le service du chemin de fer qui conduit de Trèves à Sarrelouis, et de cette place à Sarrebrück et à Mayence, activité qui serait d'accord avec ce qui se dit d'une grande concentration de troupes, qui certainement se fait en arrière de Sarrebrück. Sarrelouis et Sarrebrück sont la tête de cette concentration et, dans chacune de ces villes, seraient de 4,000 à 5,000 hommes formés : à Sarrelouis, des 20e et 70e d'infanterie, avec 2 escadrons

du 7e hussards, et à Sarrebrück, des 40e et 69e d'infanterie avec le restant du 7e hussards.

En arrière, des troupes, dont il est impossible de savoir la force et au sujet desquelles des évaluations très différentes ont été données, seraient échelonnées par Duttweiler, Sultzbach, Lanzweiler et Neunkirchen, jusqu'à Ottweiler et Saint-Wendel, où seraient les rassemblements les plus considérables. Toutes ces lignes seraient composées du VIIIe corps et de certaines fractions de Bavarois, sous le commandement du général de Gœben. On dit même que le VIIe corps est déjà en mouvement dans la direction d'Ottweiler. L'ensemble de ces troupes serait sous le commandement supérieur du général Herwarth de Bittenfeld. On parle aussi d'une assez forte concentration à Lehbach.

Dernières nouvelles.—Deux espions, arrivés de Sarrebrück, annoncent que les ponts de la Sarre, aussi bien ceux de l'intérieur de la ville que ceux du chemin de fer et de Wolcklingen, viennent d'être barricadés avec des traverses et des sacs à terre. Derrière chaque barricade crénelée, on a établi un tonneau de pétrole entouré de paille. A Wolcklingen, il y a un bataillon campé sous la tente.

A Duttweiler, on signale toujours une grande activité et une grande concentration d'artillerie et d'infanterie.

Les eaux de la Sarre sont plus hautes depuis quelques jours; on aurait ouvert les écluses de Guidingen et de la Stangen-Mühle.

. . . . . Le service d'espionnage devient fort difficile, les lignes étant très sévèrement gardées. Trois hommes, partis depuis cinq jours pour aller reconnaître la position de Duttweiler, ne sont pas encore revenus.

Les renseignements ci-dessus sont le résumé de ce qui a été recueilli et des appréciations des différents

commandants des divisions. Ils présentent encore de grandes incertitudes. (Bulletin n. 1.)

Rapport du bureau des renseignements (5 h. du soir).

Aucun renseignement nouveau n'est parvenu depuis ce matin. D'après un déserteur du 70e, en garnison à Sarrelouis, arrivé dans l'après-midi, cette place serait occupée par les 2e et 3e escadrons du 7e uhlans, par le 30e de fusiliers tout entier et 3 compagnies du 70e (à l'effectif de 180 hommes par compagnie). Les bruits de caserne parlent de forces considérables rassemblées en arrière de Sarrelouis et Sarrebrück. Ce déserteur n'a pu en dire davantage. (Bulletin no 2.)

DIVISION BATAILLE (à Forbach).

Le général Bataille au général Frossard, à Saint-Avold.
(Pièce sans date, classée au 29 juillet.)

Urgent. — La division est réunie, reconnaissance rentrée, rien de nouveau. Elle a vu les grand'gardes ennemies et ramène 2 douaniers. La garnison de Sarrebrück comprend : le 7e uhlans, le 40e d'infanterie et un régiment arrivé cette nuit.

DIVISION DE LAVEAUCOUPET (à Bening).

Rapport du 28 *au* 29 *juillet.* (Renseignements.)

Un espion a été successivement à Nassweiller, Emmersweiller, Saint-Nicolas, Carlsbronn. Les deux premiers points sont sur la route de Sarrelouis, les deux derniers à gauche de cette route. Il n'a rencontré aucune force prussienne.

Les nombreuses relations et connaissances que possède cet homme dans les villages parcourus lui ont permis d'apprendre que de grandes forces prussiennes étaient massées entre Sarrelouis et Sarrebrück, formant

une armée sous le commandement du prince Charles, partie en arrière de la Sarre, le long de la chaussée du chemin de fer. Que le prince Charles, présent encore le 27 juillet, était parti du quartier général le 28 au matin. La force de cette armée est évaluée par les habitants à 200,000 hommes. On dit que le point le plus occupé est le Köllerthal, en arrière de Fielding (1), à 2 ou 3 kilomètres de la Sarre. Le Köllerthal est un pays très accidenté, très boisé, dans lequel se trouvent de nombreux puits miniers. Engelfangen et Altenkessel en sont les centres. Altenkessel, un tout petit hameau, serait, d'après les mêmes dires, le point choisi pour l'établissement du quartier général de l'armée. Le prince Charles s'y serait tenu jusqu'au 28 au matin.

Altenkessel est dans la partie la plus tourmentée du Köllerthal et offre une position défensive très belle.

Il ne passe du reste jusqu'à présent, sur la rive gauche de la Sarre, que des patrouilles et des détachements tout à fait insignifiants, atteignant tout au plus 100 ou 150 hommes; la position et la marche de ces petites troupes varie chaque jour.

Tous les Prussiens de la frontière pensent que l'intention de l'armée prussienne est de rester massée derrière la Sarre et de disputer les passages dans des positions connues, étudiées et fortifiées.

Un autre espion a été à Grande-Rosselle, où il n'a pas vu de troupes prussiennes. . . . .

Il a appris aussi, mais avec bien moins de détails, la position de l'armée prussienne derrière la Sarre et l'absence de forces considérables sur la rive gauche de ce cours d'eau.

P.-S. — Un troisième espion, interrogé à l'instant, confirme le dire des deux autres en ce qui concerne les

---

(1) Wolcklingen?

patrouilles envoyées sur la rive gauche de la Sarre ; il affirme de plus que non seulement tous les ponts sont minés, mais qu'ils sont barricadés, et qu'on y a porté de la paille et des tonneaux de pétrole pour suppléer à la mine, si besoin en était. Il n'a, du reste, pu donner que peu de renseignements sur les troupes prussiennes, aucun sur les concentrations dont avait parlé le premier. Il a rencontré simplement le long de la Sarre, entre Saint-Jean et Fielding (1), le 40e et le 96e prussiens, plus des détachements de uhlans, en même temps qu'il a vu, à Duttweiler, une assez grande quantité d'artillerie.

3e CORPS.

Bulletin de renseignements pour la journée du 29 *juillet :*

Le commandant Lafouge, du 15e bataillon, a exécuté une reconnaissance en avant de Teterchen ; il résulte de son rapport que, positivement, il n'y a pas de rassemblement de troupes à Berus ni à Filsberg, comme on l'avait annoncé.

Un Français est allé à Sarrelouis le 27 et n'y a vu aucun rassemblement de troupes un peu considérable. (Extrait du même rapport.)

Le général de Castagny rend compte qu'(on) lui a affirmé avoir vu deux régiments prussiens, le 30e (Mayence) et le 70e (VIIIe corps) à Varden, à 6 kilomètres de Sarrelouis. Ils ont élevé un ouvrage qui est sans doute une tête de pont : on dit le pont miné ; les soldats sont sous la tente.

Au lieu de Varden, ce doit être Werden, près de Wolcklingen, au confluent de la Rosselle. Cela explique la présence de patrouilles d'infanterie à Creutzwald.

---

(1) Wolcklingen ?

Le maréchal Bazaine au général Metman, à Volmunster:

Boulay, 29 juillet (n° 1).

Veuillez faire prendre des renseignements détaillés sur la topographie du cours de la Sarre, entre Fremestroff et Waldevrange. . . . . Il ne faut pas faire de reconnaissance, mais seulement prendre, aussi secrètement que possible, tous les renseignements qui concernent la nature du terrain, des berges, la profondeur et la largeur de la Sarre en ce moment. Vous me communiquerez ces renseignements, qui doivent rester absolument confidentiels.

4e CORPS.

Bulletin des renseignements du 29 juillet.
Frontière du côté de Sierck.

Une reconnaissance française de 3 escadrons de hussards et 1 bataillon d'infanterie est partie de Sierck le 28, à 3 heures du matin, a fouillé le village prussien de Perl, où elle a reçu cinq coups de feu, probablement tirés par des vedettes ennemies qui se sont repliées dans la direction de Borg. La même reconnaissance a aperçu à une grande distance, du côté de Besch, d'autres vedettes prussiennes.

Saarburg (1). — Une force ennemie assez considérable se proposerait de défendre le passage de la Sarre, à Saarburg. (Renseignements privés d'une origine douteuse, fournis à une reconnaissance.)

Merzig. — On confirme les renseignements indiquant que 2 régiments prussiens sont à Merzig. (Renseignements privés.)

Frontière, du côté de Teterchen. — Une reconnaissance de cavalerie, poussée en avant du côté de Teter-

(1) 10 kilomètres sud de Conz.

chen, ne signale de ce côté que des vedettes prussiennes.

On parle de rassemblements de troupes à Wittlich, Bitburg et Speicher. Ces concentrations, annoncées depuis plusieurs jours déjà par nos espions, paraissent, d'après les renseignements les plus récents, n'atteindre que quelques milliers d'hommes. Il y aurait à croire que l'ennemi tend à exagérer l'importance des forces qu'il réunit de ce côté.

(Un agent) à Thionville au maréchal Bazaine :

Thionville, 29 juillet.

Mes informations d'aujourd'hui sur les mouvements des troupes prussiennes se réduisent à ceci :

Le 70e de ligne aurait quitté Sarrelouis pour se diriger sur Sarrebrück.

La place de Sarrelouis serait submergée et presque tous les habitants auraient quitté la ville.

Des hussards du 7e et du 8e régiments seraient échelonnés sur la frontière.

Beaucoup de soldats, se disant tous du 40e de ligne, couronneraient les hauteurs qui bordent le cours de la Sarre.

Beaucoup de militaires de la réserve se dirigeraient sur Trèves pour s'y faire habiller.

Dans un grand nombre de villages, surtout aux environs de Conz, on aurait reçu l'ordre de préparer des logements pour les troupes.

150 à 200 chariots et voitures, chargés de paille, etc., destinés la plupart au transport des blessés, se dirigeraient sur Trèves (en passant par les gares de Birkenfeld, Neunkirchen et Sarrebrück).

On amènerait des vivres, de la paille et du foin à Wittlich, où se concentrerait la réserve.

Du côté de Remich, les soldats prussiens, poursuivis

par les Français, se seraient réfugiés, à différentes reprises déjà, sur le sol luxembourgeois.

J'attends, ce soir ou demain, des renseignements plus précis, plus affirmatifs ; je m'empresserai de vous les transmettre.

P.-S. — On m'avise à l'instant même (5 heures du soir) que toutes les troupes restées à Trèves et aux environs de Conz se dirigeraient en ce moment sur Sarrebrück.

5e CORPS.

Bulletin de renseignements :

Sarreguemines, 29 juillet.

Le VIIIe corps paraît occuper les positions comprises entre Sarrelouis et Hombourg, par Neunkirchen ; la réserve à Lehbach. Il serait sous les ordres du général de Bittenfeld. Le général Gœben commanderait à Sarrelouis, qui aurait pour gouverneur le général de Bar. (Renseignement du 27 juillet, midi ; n'a pu être contrôlé. Communiqué au général Frossard.)

29 *juillet*, 9 *heures du matin.* — Une division moitié bavaroise et moitié prussienne, est concentrée à Saint-Ingbert.

A Sarrebrück, pas d'ouvrages de campagne, garnison ordinaire, 40e régiment (VIIIe corps) et 1/2 régiment de uhlans. La 2e portion de ce régiment était hier, dans l'après-midi, à Duttweiler, avec les bagages du 40e (environ 15 voitures).

A Friedrichsthal (N. de Duttweiler), 3e bataillon de pionniers (IIIe corps), campé près du tunnel et chargé de le détruire.

Le génie militaire conduit rapidement le chemin de fer de Kreutznach à Kaiserslautern directement.

Huit régiments, parmi lesquels étaient le 21e (IIe corps), 22e (VIe corps), 38e, 48e (IIIe corps) et 9e dragons (Xe corps), se sont dirigés il y a deux ou trois jours, de Bingen, vers le Palatinat (peut-être vers Kaiserslautern).

Les réserves rejoignaient, dans la nuit du 27 au 28, Trèves et Sarrelouis (par voie ferrée).

Peu de monde à Mannheim (vu par un déserteur). Concentration vers Landau (sans précision).

P.-S. — Un espion se trouve, en ce moment, à Saint-Wendel. Un deuxième est parti ce matin pour Trèves. Il ne pense pas pouvoir revenir avant mardi (1). On a cherché à assurer le contrôle immédiat.

Le général de Failly au Major général :

Sarreguemines, 29 juillet.

En réponse à la dépêche de Votre Excellence, en date du 27 juillet courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que, tout en fonctionnant depuis le 21 de ce mois, le service des renseignements n'a pu être établi d'une manière complète.

M. le commandant Perrotin, qui est chargé de sa direction, se trouve complètement seul, le nombre des officiers de l'État-Major général étant insuffisant, par suite de l'absence d'un deuxième chef d'escadron et des nécessités absolues du service général.

Néanmoins, cet officier supérieur a réuni immédiatement un certain nombre d'hommes présentant des garanties et pouvant fournir des renseignements sur les localités les plus voisines de la frontière. A présent, il commence à entrer en relation avec des personnes pouvant donner des indications plus étendues et plus sûres, ainsi que le constate le bulletin ci-joint.

Pour le moment, nous n'avons qu'un courrier par jour pour Metz, il vous portera un bulletin journalier qui paraît suffisant, en raison du temps nécessaire pour recueillir les renseignements. En cas urgent, je vous ferai passer un deuxième bulletin par le télégraphe.

Il serait nécessaire que le bureau politique reçût

(1) Le 29 juillet 1870 était un vendredi.

quelques cartes photographiées, au 1/50,000°, de la Bavière et de la Prusse rhénane; celles qui ont été adressées à l'État-Major général du 5e corps étant sans cesse employées pour le service général.

P.-S. — Les reconnaissances faites de Bitche vers l'Est, ne permettent pas de supposer que le rapport du chef d'escadron du 2e lanciers, faisant mention du mouvement d'un corps ennemi, de Lauterbourg vers l'intérieur, soit exact.

GARDE IMPÉRIALE.

Le général Bourbaki au général Picard, commandant la 2e division d'infanterie de la Garde :

Metz, 29 juillet.

Il lui rappelle la dépêche du Major général, du 17 juillet, relative à l'organisation du service des renseignements, et le prie de lui faire connaître le nom du capitaine qui aura été désigné dans l'état-major de la 2e division.

RENSEIGNEMENTS TIRÉS DES JOURNAUX.

L'Indépendant de Loir-et-Cher :

Blois, 29 juillet.

(Correspondance spéciale de Luxembourg, 26 juillet.)

J'ai été témoin de la concentration de 60,000 hommes sur Mayence, et, dès le lendemain, Coblentz qui avait été primitivement abandonné avec une faible garnison, recevait 20,000 hommes de l'armée de Mayence. Il en a été de même pour les autres villes fortes qui gardent la route de Berlin, par le sud et par le nord. Mais le plan primitif de l'armée prussienne était de défendre le passage de la Sarre et de la Queich, qui sont les deux bases d'un quadrilatère dont le Rhin et la Moselle forment les deux autres côtés, Mayence et Francfort se trouvant au point d'intersection des deux derniers. Ce plan a été abandonné sur les avis du maréchal de Moltke. . . . .

L'état-major prussien parut alors se prononcer pour le plan de 1866. Deux armées, l'une du Nord, l'autre du Sud, se dirigeant séparément vers les deux points de la frontière française, que les traités de 1815 ont ouverts à l'ennemi par Strasbourg et par Metz. Une armée de réserve sous les ordres du vieux roi, marchant entre les deux. Cette manœuvre nécessitait la division des forces de notre armée et nous interdisait l'expédition sur la Baltique, objet de craintes très vives de la part de l'Allemagne du Nord.

Le Précurseur d'Anvers :

29 juillet.

On écrit des bords du Rhin, que les Prussiens concentrent l'armée du Rhin sur la frontière française, entre Trèves et Montzingen. On s'attend à une invasion générale de l'armée prussienne du Rhin en France.

70,000 Allemands occupent Mayence; à Cologne, il y a un corps de 30,000 cavaliers, complètement équipés et prêts à marcher au premier signal.

Le Nouvelliste d'Altona :

29 juillet.

Voici la force de l'armée française, comparée à celle de l'armée allemande :

	France.	Confédération du Nord.	Sud.
	Hommes.	Hommes.	Hommes.
Sur le pied de guerre....	460,000	560,000	106,000
Réserve...............	83,000	200,000	32,000
Garde mobile...........	150,000	200,000	36,000
TOTAUX....	693,000	960,900	174,000
		1,134,000	

Ce serait une erreur de croire que les forces de l'Allemagne seraient épuisées avec ce chiffre. Le nombre des hommes en devoir et en état de servir dans l'Allemagne du Nord s'élève en outre à 100,000.

Le total français renferme, au contraire, 150,000 gardes mobiles n'ayant encore aucune instruction militaire.

La Gazette de Silésie :

29 juillet.

La situation, jusqu'au jour prochain où le gros de l'armée allemande sera sur le Rhin n'est pas telle qu'elle puisse faire espérer grand succès aux Français. Si l'ennemi s'avance dans le Palatinat ou dans la province prussienne du Rhin, il réussira probablement après quelques jours à atteindre le Rhin. Mais alors il se trouvera devant un des fleuves les plus considérables du continent, de l'autre côté duquel se seront massées des forces suffisantes pour en disputer le passage.

. . . .

DIVERS.

Copie d'une lettre adressée par exprès à M. . . . ., à Metz :

Luxembourg, 29 juillet.

J'ai pu. . . . . obtenir hier, par un de mes parents que j'avais à tous risques et périls envoyé à Trèves et à Sarrebrück, les renseignements suivants que je crois très utile de vous transmettre :

1° Les Prussiens ont commencé leur mouvement en avant dans la direction de Sarrebrück. Hier, a passé par Trèves, venant de Coblentz par la grande route, une dizaine de mille hommes, qui ont été dirigés sur Sarrebrück, où l'on s'attendait à une attaque imminente. Ce corps de 10,000 hommes arrivant à pied par Trèves, suivi peut-être par d'autres, coïncide sans doute avec des corps plus importants arrivant à Sarrebrück par les voies ferrées. Une forte pression paraît s'être produite en Allemagne pour prendre l'offensive et éviter que les pays allemands soient le théâtre de la guerre.

PARIS. — IMPRIMERIE R. CHAPELOT ET Ce, 2, RUE CHRISTINE.

